LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 149 | Possibilité d'averses dispersées. Max.: 23. **(détail page 12)** | Montréal, samedi 29 juin 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA inc
les pr. lessionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220
L'AutoBah

AU SOMMAIRE

Cinéma estival

Pour drainer vers les salles climatisées un public ramolli par la chaleur du soleil, Hollywood lance à chaque année un arsenal de films d'été. Cette année, les gros canons s'appellent *Rambo*, *Perfect* et *Cocoon* (notre photo). Entre l'orgie de sang de *Rambo* et le charme galactique de *Cocoon*, entre l'exigence physique de *Perfect* et l'adolescence indolente de *Secret Admirer*, Marcel Jean nous propose un tour d'horizon des nouveaux films de l'heure. **Page 19**

Histoires d'eau

Avec le retour de l'été, les Québécois sont nombreux à retrouver les plaisirs de l'eau. Robert Choquette et Armande Saint-Jean, dans le premier d'une série d'articles, expliquent que derrière chaque histoire de voile se cache une histoire d'amour que partagent 70,000 Québécois. Quant à lui, Hugo Léger propose une ballade nautique à l'île Notre-Dame, où les amateurs de sports nautiques peuvent s'en donner à coeur joie, à quelques minutes du centre-ville. **Page 29**

Photo PC

Mme Flora MacDonald

Le budget ne sera toujours que de $2,1 milliards

Ottawa chambarde de fond en comble les programmes de formation professionnelle

PAULE DES RIVIERES

OTTAWA — La ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, a dévoilé hier les programmes de formation et de création d'emplois de son gouvernement, qui pourraient toucher 400,000 personnes cette année.

Le gouvernement conservateur mettra plus d'argent par participant que le gouvernement libéral précédent, soit un montant unitaire de $ 11,700 par emploi potentiel contre $ 6,400.

Mme MacDonald a aussi insisté sur le fait que son gouvernement a adopté une stratégie à long terme et que pour la première fois son ministère a obtenu du financement réparti sur plus d'une année, soit $4 milliards sur deux ans.

Le montant budgeté est de $2,1 milliard pour 1985-86. Si l'on soustrait les montants prévus en transferts, le programme Défi 1985 pour cet été par exemple et les programmes Canada au travail en cours, le montant devient $695 millions.

Le nombre de bénéficiaires sera par contre moins élevé mais la durée de la formation et des divers projets sera plus longue que sous les libéraux, soit de douze 12 mois au lieu de six.

« Nous visons à créer des emplois plus stables et à rendre les Canadiens plus compétents et plus compétitifs », a déclaré Mme MacDonald hier.

Parmi les changements apportés aux programmes mis sur pied par les libéraux, notons que le gouvernement conservateur ne subventionnera plus que 25 % du coût de la formation en entreprise, au lieu de 50 %, et qu'en revanche il fait passer de 50 % à 60 % son appui à la formation à l'extérieur du travailleur déjà en industrie, reconnaissant ainsi les besoins de recyclage.

Certains programmes, ou de larges parties de programmes exis-

Voir page 10: Ottawa chambarde

Landry annoncera sa candidature mardi

PIERRE O'NEILL

Le ministre du Commerce extérieur et des Relations internationales, M. Bernard Landry, annoncera sa candidature la semaine prochaine et fera campagne sur le thème de l'économie. Il dévoilera son programme électoral à la mi-juillet.

Principal adversaire de M. Pierre-Marc Johnson dans la course au leadership qui s'amorce, M. Landry a réservé, pour mardi prochain, la salle de conférence 122-B de l'Assemblée nationale. Le DEVOIR a par ailleurs appris que M. Landry a l'intention de profiter de l'occasion pour faire une mise au point et refuter les allégations de son collègue Pierre-Marc Johnson, qui lui reprochait l'autre jour de se soucier davantage du passé que du futur.

Apparemment irrité par les prétentions du ministre de la Justice, M. Landry se proposerait de démontrer qu'il n'a jamais déclaré son intention de relancer le débat qui a opposé orthodoxes et révisionnistes jusqu'au congrès du 19 janvier. M. Landry reprendra l'essentiel de sa déclaration, qui disait substantiellement que le virage néo-fédéraliste effectué au dernier congrès du PQ, aurait dû être compris à l'époque comme une manifestation d'appui au leadership de M. Lévesque et que la démission du chef, susceptible d'apporter un nouvel éclairage aux militants péquistes, leur permettra de se refaire une idée. Cela dit, M. Landry réitérera sa profession de foi envers l'article 1 du programme et dans l'objectif de la souveraineté du Québec.

Dans un deuxième temps, M. Landry fera valoir que « le regard vers le futur » (auquel référait l'autre jour Pierre-Marc Johnson), ne doit pas tout miser sur le « beau risque » que le gouvernement Lévesque a accepté de courrir avec M. Mulroney et le gouvernement conservateur. M. Landry reprendra alors sa formule habituelle pour dire que l'on doit « juger l'arbre à ses fruits ».

Après cette première étape du dévoilement de sa candidature, mardi, Bernard Landry attendra jusqu'à la mi-juillet pour lancer officiellement sa campagne à la direction du parti.

Voir page 10: Landry

La pluie en vedette au Festival de jazz

MIREILLE SIMARD

C'est la pluie qui a volé la vedette, hier à Montréal, à la journée d'ouverture de la sixième édition du Festival international de jazz de Montréal. La bruine intermittente qui balayait la métropole a annulé la quasi-totalité des spectacles prévus sur les trois scènes extérieures, chassant les badauds qui espéraient toujours qu'une accalmie de Dame Nature allait permettre aux musiciens de rue de donner libre cours à leurs rythmes syncopés.

Béni des dieux climatiques, le Dixieband qui, hier midi, déambulait rue Ste-Catherine, entre les rues Guy et Jeanne-Mance, a réussi à donner le coup d'envoi du festival. Composé de cinq jeunes musiciens arborant les T-shirts bleu azur aux couleurs du Festival de la cuvée 1985, le Dixieband a pris d'assaut le trottoir, brisant les habitudes de la faune d'hommes d'affaires et de fanatiques des ventes qui occupent généralement cet espace urbain.

Quelques heures plus tard, rue St-Denis, au coeur même du Festival, seul le mauvais temps trônait en roi et maître. Les quelques rockers de la place, blouson de cuir et regard d'acier, vaquaient à leurs occupations habituelles, libérés

Voir page 10: Jazz

Photo Louise Lemieux

Déambulant sur Ste-Catherine, entre les rues Guy et Jeanne-Mance, les cinq musiciens du Dixieband ont donné, hier midi, le coup d'envoi de la sixième édition du Festival international de jazz de Montréal qui se déroule jusqu'au 7 juillet.

Marois et Johnson crient au gaspillage

LAURENT SOUMIS

Craignant de perdre le leadership de la formation professionnelle, le gouvernement québécois a réagi vigoureusement, hier, au lancement du programme de « Planification de l'emploi », par la ministre fédérale de l'Emploi et l'Immigration, Mme Flora MacDonald.

En conférence de presse, à Montréal, la ministre québécoise de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, et son collègue des Affaire intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, ont soutenu que « la stratégie fédérale de formation professionnelle, rendue publique sans l'accord du Québec, entraînera une duplication des structures de consultation et d'administration, mettra en péril certains programmes provinciaux existants, et se soldera par une mauvaise gestion des fonds publics. »

« Le geste posée par Mme Mac-

Voir page 10: Marois et Johnson

Le bureau du ministre Johnson leur a donné « carte blanche »

Des hauts fonctionnaires du MAS ont conclu une entente irrégulière avec deux foyers illicites

LAURENT SOUMIS

Le 28 janvier 1984, devant la menace des propriétaires de deux foyers illicites de personnes âgées anglophones « de saisir Alliance-Québec du dossier et de tenir une conférence de presse pour les journalistes déjà sur place », trois hauts fonctionnaires du ministère des Affaires sociales (MAS), mandatés par le cabinet du ministre Pierre-Marc Johnson, ont signé une entente violant les dispositions de la loi sur les services de santé et les services sociaux.

L'entente conclue avec le Manoir Chambly et le Manoir Doré, également de Chambly, allait à l'encontre des recommandations des professionnels sociaux impliqués dans le dossier qui réclamaient l'évacuation immédiate des résidents âgés « non-autonomes au plan physique et psychologique » et privés des services nécessaires à leur santé.

■ En vertu de l'entente, Mmes Margaret Scott et Adèle Saint-Onge, tenancières de deux des rares foyers anglophones de la Rive-Sud de Montréal, ont obtenu l'assurance officielle de l'octroi d'un statut « expérimental », non prévu par la loi, sans avoir à rencontrer les conditions prescrites par les règlements et normalement imposées aux établissements qui sollicitent un permis du ministère.

■ Vingt-cinq jours plus tard, la direction de l'hébergement du ministère des Affaires sociales annonçait sa décision d'émettre un permis temporaire de centre d'accueil privé auto-financé sans que l'établissement n'ait d'abord satisfait aux exigences habituelles.

■ De plus, l'accord confirmait la fin des démêlés judiciaires des contrevenantes devant la Commission des affaires sociales et la Cour supérieure du Québec, et équivalait à leur assurer l'impunité pour des infractions passibles d'une amende maximale de $ 1,000.

■ Enfin, l'accord garantissait à Mmes Scott et Saint-Onge la prestation des services des professionnels du réseau dispensés sur place. Entre janvier et août 1984, en violation de la politique du ministère en matière de services à domicile, le CLSC Richelieu a dispensé des sevices dont le coût devait normalement être défrayé par les établissements.

■ Après l'interruption des services, décrétée par le CLSC Richelieu en mai 1984, le MAS a accordé une subvention de $ 40,000 au Centre d'accueil Rouville, de Marieville, permettant qu'une partie de cette somme serve à assurer les services sur place, à l'encontre de sa propre politique de services à domicile.

■ À la suite d'une dernière évaluation des professionnels du réseau des Affaires sociales, effectuée à l'automne 1984, les titulaires successifs des Affaires sociales, MM. Camille Laurin, Michel Clair et Guy Chevrette, n'ont pas utilisé le pouvoir d'évacuation que leurs confère la loi.

Titulaires de permis temporaires, émis le 21 mars 1984, sur recommandation expresse et exceptionnelle de la Direction de l'hébergement, les établissements ne dipensaient toujours pas

Voir page 10: Le MAS

Comme neige au soleil

WILLIAM BOYD

"APOSTROPHES"

Ecoutez: Je vais vous dire tout de suite, j'ai été enthousiasmé par votre roman. Quand j'ai commencé, je ne pouvais pas supporter qu'on me dérange, téléphone, enfants etc... Je vais même aller plus loin, je pense que les gens qui achèteront et liront votre roman seront emballés. Si l'un des téléspectateurs est déçu, je suis prêt à rembourser votre livre, j'en prends l'engagement public, alors vous allez me dire que je prends des risques, et bien non, je ne prends aucun risque parce que je suis persuadé qu'un lecteur normalement constitué ne peut ne pas lire avec passion le roman que vous avez écrit.

Bernard PIVOT

tirage: 100 000 exemplaires

FRANCE-AMÉRIQUE

Désindexation : Mulroney fait son mea culpa

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre, M. Brian Mulroney, a tourné la page hier sur une année particulièrement difficile pour son nouveau gouvernement, faisant à cette occasion un acte d'humilité qui, espère-t-il, fera oublier les déboires des neuf premiers mois de son gouvernement.

Un brin amer, le premier ministre conservateur a en effet avoué hier matin en conférence de presse, à l'occasion de l'ajournement des travaux parlementaires, que la décision de désindexer partiellement les pensions de vieillesse avait été une erreur dont il a dit prendre l'entière responsabilité.

Pour le premier ministre, l'aveu était de taille, mais il était indispensable, ne fût-ce que pour rétablir sa crédibilité. Un nouveau sondage réalisé pour le compte du quotidien *The Gazette*, dont les résulats étaient publiés hier, venait montrer que le niveau de confiance de l'électorat envers le premier ministre et sa capacité à tenir ses promesses avait largement diminué.

Cet aveu est venu alors que le premier ministre cherchait à expliquer la décision annoncée la veille par le ministre des Finances de retraiter complètement sur la désindexation des pensions des vieillesse. L'humilité s'imposait car, a dit M. Mulroney, dans ce débat le gouvernement n'avait que deux choix : tenter de résister aux protestataires en leur faisant un doigt d'honneur, geste familier à son prédécesseur, ou se mettre à l'écoute de la population.

Cette dernière attitude a prévalu car, a-t-il dit, on ne se voit pas comme des rois ou des empereurs mais comme des serviteurs. «Sans jamais prétendre être parfait, nous avons toujours dit que nous chercherions toujours à faire de notre mieux et à être juste. Je crois que nous avions failli à cette règle de l'équité et que nous avions à nous amender», a soumis le premier ministre.

Il n'y a aucune honte à ainsi faire son mea culpa en public, estime le chef du gouvernement. Les libéraux de Lester Pearson ont fait de même avec leur premier budget, procédant à de multiples changements. En 1981, le ministre Allan MacEachen a dû faire des douzaines de changements, sans oublier Marc Lalonde, qui a augmenté de $ 250 millions le déficit du gouvernment pour camoufler une petite erreur, a-t-il rappelé. En comparaison, le gouvernement conservateur n'avait qu'une erreur à confesser, dit-il.

Le geste posé par le ministre des Finances dans son budget pour désindexer les pensions de vieillesse s'inspirait à bonne source. Le gouvernement, horrifié par l'ampleur du déficit budgétaire, avait cru que tous étaient prêts à faire un effort. «Nous avions tort et rétrospectivement, notre décision était injuste», a-t-il reconnu hier.

Le débat des dernières semaines qui a amené le gouvernement à retraiter aura été difficile. M. Mulroney ne le cache pas. Ainsi, il se montre amer lorsqu'on lui demande si à la lumière des derniers événements, il n'aurait pas été plus sage de poursuivre le débat sur l'universalité amorcé en décembre. Il répond en disant douter de la capacité des Canadiens à tenir un tel débat :

«Sommes-nous capable comme pays de reconnaître qu'on est pris avec un problème déficitaire qui rivalise avec celui de pays gravement en danger? Avons-nous la maturité nationale de reconnaître qu'on ne peut plus faire la pluie et le beau temps? Je ne le sais pas mais je vous avoue que ce que j'ai vu jusqu'ici des débats publics au niveau national ne m'inspire pas confiance».

Déçu entre autres de l'attitude des médias d'information et de l'opposition, le premier ministre se dit un homme réaliste. «Il y a certaines attitudes qui ont pris naissance au Canada à travers toutes les couches de la population. Elles sont là. Il est évident qu'on ne peut pas les transformer du jour au lendemain. On va être obligé d'agir avec prudence et respect, mais également avec leadership», dit-il.

Il n'y a pas eu de miracles réalisés au cours des premiers mois. Ce qui a été tenté ces derniers mois avec la réduction des dépenses et la révision des programmes est un pas dans la bonne direction, soutient le premier ministre qui promet de poursuivre ses efforts.

Que le gouvernement termine sa première session avec une mauvaise note à la suite du débat sur la désindexation n'émeut pas le premier ministre. Que 63 % des Canadiens disent à ce moment-ci qu'ils font moins confiance au premier ministre est somme toute normal, estime M. Mulroney, qui souligne que l'on était au coeur d'un tollé de protestations.

Les erreurs sont le lot de tout nouveau gouvernement, ajoutera le premier ministre selon qui les fluctuations de l'opinion publique sont choses régulières et normales. «Posez la question dans un an. On verra. C'est ça le cours normal de l'évolution de la pensée politique. Il y a des hauts et des bas», dit-il, rappelant que le gouvernement, comme l'opposition, sera jugé par les électeurs dans trois ans.

Les réalisations de son gouvernement pour ses neuf premiers mois sont impressionnantes, estime M. Mulroney qui citera abondamment ses succès : des 271,000 emplois créés jusqu'à la réconciliation nationale en passant par l'accord de l'Ouest sur le pétrole et le gaz, la réforme du divorce, les amendements au code criminel. Pourtant, comme la plupart des membres du gouvernement, il ne pouvait qu'être heureux de pouvoir enfin partir en vacances parlementaires, question de faire oublier aussi ses mauvais coups telles les nombreuses accusations de patronage et les violations apparentes par plusieurs ministres des règles sur les conflits d'intérêts.

Le gouvernement entend mettre à profit les mois d'été pour revoir sa stratégie. Ainsi la fin de semaine prochaine, le premier ministre réunit son comité de la planification et des priorités à Baie-Comeau pour amorcer une réflexion à ce sujet. Parmi les changements à prévoir, les rumeurs font état d'un remaniement ministériel qui pourrait permettre au premier ministre de mieux s'entourer au conseil des ministres. Sur le fond, l'économie et la création d'emplois resteront la priorité, a assuré le premier ministre qui a aussi évoqué pour l'automne prochain l'implantation d'une réforme parlementaire qui permettrait de solutionner au moins en partie le problème des nominations partisanes et des conflits d'intérêts.

Cette réforme pourra contribuer à modifier l'atmosphère qui a régné aux Communes pendant cette première session. Les échanges ont été souvent hargneux entre libéraux et conservateurs et en conférence de presse, le premier ministre devait promettre de faire l'effort qu'il fallait du côté ministériel pour améliorer la situation. C'est une promesse qu'il aura de la difficulté à respecter, si l'on se fie à sa dernière intervention hier midi aux Communes pour dénoncer vertement l'hypocrisie libérale en matière linguistique, ne pouvant s'empêcher de donner à ses députés une bonne dose de partisanerie avant de partir en vacances.

Photo Louise Lemieux

Brian Mulroney

La nomination de Lucien Bouchard implicitement confirmée

OTTAWA (Le Devoir) — Le premier ministre Brian Mulroney a implicitement confirmé hier la nomination prochaine de M. Lucien Bouchard au poste d'ambassadeur du Canada à Paris, laissant entendre qu'il aurait bientôt une déclaration à ce sujet.

Interrogé en conférence de presse sur l'information publiée hier matin par *Le Devoir* en ce sens, le premier ministre a soigneusement évité de nier, ajoutant: «Vous savez l'estime que j'ai pour M. Bouchard. Il est l'un des individus les plus compétents que je connaisse».

Avant de rendre officielle cette nomination, le gouvernememt canadien doit attendre que Paris ait donné son aval à cette nomination. Les règles diplomatiques veulent que les pays se consultent mutuellement avant d'échanger ds ambassadeurs.

Le Quai d'Orsay n'ayant pas encore rendu sa réponse, le nom de M. Bouchard ne pouvait donc figurer hier dans la série de nominations diplomatiques rendues publiques par le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures. Ainsi a-t-on nommé M. Eldon P. Black ambassadeur au Vatican; M. François Pouliot, jusqu'ici vice-président de l'ACDI, ambassadeur à Alger; M. Marc Perron, ambassadeur au Caire; M. Daniel Molgat, jusqu'ici sous-ministre adjoint (Europe) aux Affaires extérieures, ambassadeur à Madrid; M. Robert W. Clark ambassadeur au Pakistan; M. Victor G. Lotto ambassadeur au Vénézuela; Mme Marion Macpherson haut-commissaire en Zambie; M. Archie McArthur ambassadeur en Équateur; et M. Robert G. Woolham haut-commissaire en Jamaïque.

Broadbent reproche au gouvernement d'avoir failli à ses promesses électorales

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — C'est en attaquant de front le gouvernement conservateur et le premier ministre Brian Mulroney pour avoir brisé leurs promesses électorales que le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a ouvert le congrès biennal de son parti, hier, dans la capitale fédérale.

Comme les libéraux avant eux, a soutenu M. Broadbent, les conservateurs ont dit aux gens ce qu'ils voulaient entendre pendant les élections, tout en demeurant le parti des privilégiés.

« Brian Mulroney et les conservateurs ont systématiquement abandonné leurs promesses de changements qui auraient aidé les travailleurs. Et ils ont aussi abandonné leur promesse de préserver l'intégrité de nos programmes sociaux », a-t-il affirmé.

« Je dis à Brian Mulroney: les Canadiens s'attendaient à quelque chose d'autre l'été dernier, ils s'attendent toujours à autre chose », a-t-il soutenu aux applaudissements des 1,200 délégués.

Mais ce discours, qui marquait le dixième anniversaire de l'accession de M. Broadbent au leadership de son parti, a été reçu sans beaucoup d'enthousiasme par les délégués.

Ce n'est que lorsqu'il a parlé de désarmement et attaqué le gouvernement conservateur pour son appui au programme américain de l'Initiative de défense stratégique, dit de la « guerre des étoiles », que les délégués ont semblé s'animer un peu plus.

« Au nom de tout ce qui est humain et sensé, je dis à Brian Mulroney d'arrêter d'hésiter et de dire non à la guerre des étoiles », a-t-il lancé.

Rappelant les grands thèmes développés à cette époque par le NPD — la réforme du système fiscal et un impôt minimum pour les riches, l'égalité des hommes et des femmes et la création d'emplois — M. Broadbent a rappelé que M. Mulroney avait alors endossé les idées du NPD.

Mais, tout de suite après les élections, « les conservateurs se sont lancés dans un grand blitz de relations publiques. S'il y avait deux ou trois personnes réunies, on était certain d'y trouver un conservateur qui disait faire des consultations. Mais s'ils ont entendu tout le monde, ils n'ont écouté que les riches et les puissants », a lancé le chef du NPD.

Photo CP

M. Ed Broadbent a été accueilli hier au congrès biennal du NPD à Ottawa par le député Jim Fulton.

Trudeau nommé Compagnon de l'Ordre du Canada

OTTAWA (PC) — L'ex-premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, est l'un des quatre Canadiens qui seront créés Compagnons de l'Ordre du Canada lors d'une cérémonie d'investiture qui se déroulera à Rideau Hall, en octobre, et au cours de laquelle 74 Canadiens éminents recevront la plus haute distinction du pays.

Un communiqué publié par le bureau du gouverneur général Jeanne Sauvé, chancelier et principal Compagnon de l'Ordre du Canada, précise que M. Trudeau a été désigné en reconnaissance de ses réalisations comme avocat, professeur, écrivain et défenseur des droits de la personne, tout autant que pour sa contribution au pays à titre de premier ministre.

« Conférant de la substance à l'expression 'le style c'est l'homme', M. Trudeau a apporté tant dans son pays que sur la scène internationale sa philosophie quintessenciellement personnelle de la politique moderne », ajoute le communiqué.

Les trois autres concitoyens qui partageront cet honneur insigne avec M. Trudeau, lors de la cérémonie du 30 octobre à Rideau Hall, sont: M. S. Robert Blair, président directeur général de NOVA, Mme Celia Franca, fondatrice et directrice artistique du Ballet national du Canada, et M. Roland A. Ritchie, qui a pris sa retraite comme membre de la Cour suprême du Canada le 31 octobre dernier. M. Blair et Mme Franca font déjà partie de l'Ordre du Canada à titre d'officiers.

La liste des nominations compte également 23 nouveaux Officiers. Ce sont: M. Gerald W. Baldwin, le vétéran député de Peace River qui a fondé l'Institut international de la liberté d'information; M. John W.H. Bassett, président du conseil de Baton Broadcasting Ltd., de Toronto; M. Victor Bouchard and Mme Renée Morisset, deux pianistes et professeurs de piano de Québec, qui sont promus de simple membre au rang d'officier; M. Gilles Boulet, directeur du Centre d'études universitaires de Trois-Rivières; M. Jean-Gabriel Castel, éminent universitaire et éditeur de la Revue du Barreau canadien; M. Arthur J. Child, président directeur général de Burns Foods Ltd., de Calgary.

MM. Bernhard Cinader, de l'Université de Toronto, connu pour ses découvertes dans le domaine de l'immunologie; Rowland C. Frazee, président et directeur général de la Banque Royale du Canada; Jacob Gill (Jake) Gaudaur, ex-commissaire de la Ligue canadienne de football; le père Benoît Lacroix, de l'Institut québécois de recherche sur la culture et connu pour ses travaux d'histoire, de littérature et de religion; MM. Bernard Lamarre, chef de Lavalin Inc., Richard Lowery, architecte naval qui a dirigé les destinées de la société Davie Shipbuilding et qui a joué un rôle majeur durant la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent;

MM. Ross A. MacKimme, homme d'affaires et ex-président du Barreau canadien; Allan James Monk, chanteur et acteur qui s'est fréquemment produit à l'Opéra de New York; Saran A. Narang, spécialiste en génétique moléculaire du Conseil national de la recherche; Bruce Rankin, qui a couronné une brillante carrière diplomatique à titre d'ambassadeur au Japon de 1976 à 1981; Hedard J. Robichaud, ex-député, ex-sénateur et ex-lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick;

MM. Ian E. Rusted, fondateur de la faculté de médecine à l'université Memorial de Terre-Neuve; Lister S. Sinclair, écrivain, acteur, critique littéraire et président du Conseil des arts; Wilfred I. Smith, qui a été pendant 14 ans archiviste en chef aux Archives publiques du Canada; Frank H. Sobey, président du conseil honoraire de Sobey's Stores Ltd.; et Baldur R. Stefansson, qui a mis en marche le programme de croisement de graines de lin à l'Université du Manitoba.

En outre, 47 Canadiens seront honorés du titre de membres de l'Ordre du Canada. Parmi eux : M. Andrew Charles Anderson, ex-maire de Lethbridge, Alta.; Mme Sylvie Bernier, qui est devenue la première Canadienne à remporter une médaille d'or olympique en plongeon aux Jeux de Los Angeles de 1984; M. Ralph Bice, naturaliste, politicien municipal et commissaire d'école et écrivain; Mme Harriet E. Black, première femme à siéger au bureau des gouverneurs du Cambrian College de Sault Ste-Marie, Ont.

EN BREF...

■ *Pluies acides réduites*

WASHINGTON (PC) — De nouvelles restrictions à l'utilisation de hautes cheminées par les centrales thermiques américaines pour disperser les polluants sur un plus large territoire pourraient réduire au moins légèrement la quantité de pluies acides qui tombent au Canada.C'est ce qu'a déclaré hier M. Fitzhugh Green, directeur des affaires internationales de l'Agence américaine de protection de l'environnement, expliquant qu'il était impossible à cette étape de prédire l'impact exact de ces restrictions sur le Canada.L'agence, se conformant une ordonnance de la Cour suprême des Etats-Unis, a édicté jeudi des règlements sur l'utilisation de hautes cheminées pour répondre aux exigences de qualité de l'air. Cette action devrait réduire les émanations d'anhydride sulphureux jusqu'à 1,53 million de tonnes par année.Bruce Jutzi, conseiller en matière d'environnement à l'ambassade canadienne, a indiqué que le gouvernement canadien approuvait l'action américaine. Si les nouveaux règlements réduisaient la quantité prévue d'anhydride sulphureux, a-t-il dit, il s'agirait d'un pas dans la bonne direction. M. Michael Perley, de la Coalition canadienne sur les pluies acides, s'est demandé si les nouveaux règlements entraîneraient une aussi grande réduction dans les émanations de polluants. Selon lui, même si elles le faisaient, ce ne serait pas suffisant pour entraîner une réduction significative dans la quantitié de pluies acides au Canada.

■ *Métiers vulnérables*

JONQUIERE (PC) — Les quelque 300 femmes à l'emploi de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan (SECAL) représentent la clientèle la plus vulnérable aux changements opérés par la révolution technologique.Ces femmes sont cantonnées dans le secteur des métiers traditionnels (secrétaire, téléphonistes, commis et quelques techniciennes). Déjà, l'implantation de la robotique a touché 20 d'entre elles. Sur le plancher du congrès de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), on a appris hier qu'une soixantaine d'autres postes pourraient être abolis dès l'automne 1985.Pour la responsable du Comité de la condition féminine à la FSSA, Mme Suzanne Simard, la situation est inquiétante et les femmes se doivent de réagir parce que leur avenir sur le marché du travail est menacé.La tâche la plus ardue, estime-t-elle, consistera à sensibiliser les femmes en fonction du recyclage en insistant pour qu'elles envisagent la poursuite de leur carrière du côté des métiers non traditionnels.« Il y a actuellement neuf catérogies de métiers traditionnellement réservés aux hommes et qui seraient accessibles aux femmes dans les installations de SECAL au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut nécessairement que les femmes pensent qu'un jour elles devront travailler en usine, » a-t-elle souligné.

■ *Contamination par BCP*

QUEBEC (PC) — Personne, jusqu'à maintenant, parmi les gens qui ont pu être en contact avec l'eau et l'huile se dégageant du transformateur incendié samedi soir dans le quartier Neufchatel, à Québec, ou qui ont respiré de la fumée ne semble avoir manifesté de symptômes pouvant être reliés à une contamination par les BPC.Les examems médicaux de la trentaine de pompiers de Québec ayant participé à la lutte contre les flammes ne sont toutefois pas terminés.Plusieurs sont en effet à l'extérieur de la ville et ce n'est pas avant mercredi prochain qu'ils seront tous passés chez le médecin choisi par les autorités.Du côté d'Hydro-Québec, la douzaine d'employés présents au poste Laurentides lors du sinistre ont été examinés et rien d'anormal n'a été décelé chez eux. Ces personnes doivent subir d'autres prises de sang dans trois semaines.Les résultats des analyses demandées par Hydro-Québec à des laboratoires indépendants de Montréal, de Québec et de la Gaspésie, n'étaient pas encore disponibles hier, a révélé un porte-parole de la société d'Etat, M. Tom Dorval.

■ *Victime du justicier arrêtée*

NEW YORK (AFP) — L'un des quatre jeunes noirs victimes du justicier du métro new-yorkais Bernhard Goetz au mois de décembre dernier a été arrêté hier à New York pour avoir violé une jeune femme, a-t-on appris de source judiciaire.James Ramseur, 18 ans, a été reconnu par la victime, qui avait été violée sur le toit d'un immeuble le mois dernier, a-t-on précisé de même source.L'affaire Bernhard Goetz a eu un énorme retentissement aux Etats-Unis, où elle a déclenché un débat national sur l'autodéfense. Goetz avait tiré sur quatre jeunes noirs dans une rame de métro parce que, selon lui, il se sentait menacé. Les victimes ont toujours affirmé n'avoir eu aucune intention de l'agresser.Une chambre de mise en accusation avait refusé dans un premier temps d'inculper Goetz de tentative de meurtre, mais une seconde chambre était revenue sur cette décision en retenant ce chef d'inculpation. Le procès du justicier du métro, qui risque une lourde peine de prison, devrait s'ouvrir à l'automne prochain.

guérin l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
Mathématique Soleil III
Madeleine Drolet, Hélène Rochette
En vente dans toutes les librairies
guérin Editeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél. (514)842-3481
Cette collection couvre les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y a un manuel pour l'élève, un guide du maître et deux cahiers d'activités.
Guide du maître ISBN-2-7601-1172-5 611 pages 37,95$
Manuel de l'élève ISBN-2-7601-1164-4 617 pages 16,95$
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

Des programmes tout l'été pour de bons résultats toute l'année.
Centre d'enseignement de Westmount
☐ Un choix varié de cours d'enrichissement ou de rattrapage tant au niveau élémentaire que secondaire.
☐ Évaluation personnelle et enseignement privé pour les étudiants ayant besoin d'une aide particulière et d'un encouragement constant.
☐ Préparation pour les examens secondaires et provinciaux de fin d'études.
☐ Directive particulière disponible pour ceux et celles qui étudient l'anglais comme langue seconde.
☐ Situé près de la station de métro Vendôme, de la gare CP et des circuits d'autobus.
Pour de plus amples renseignements et pour un formulaire de demande, communiquez avec le Régistraire au (514) 932-4109
Centre d'enseignement de Westmount
245, avenue Victoria, suite 500, Westmount, Qc H3Z 2M6
No. de permit 749-544

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

Moins d'«avis de faire bouillir»

Qualité douteuse de l'eau potable dans la région de Montréal

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Depuis que Québec a demandé aux municipalités de contrôler elles-même la qualité de leur eau potable, le nombre d'« avis pour faire bouillir » l'eau a chuté en un an de 63 % dans la région administrative du Grand Montréal, ce qui provoque une inquiétude certaine dans les milieux professionnels, gouvernementaux et privés, où plusieurs craignent pour la santé publique.

C'est ce qu'indique en effet une série de statistiques non-publiées, qui ont été confirmées au DEVOIR par le ministère de l'Environnement du Québec au cours des derniers jours.

Il ressort de ces statistiques qu'il y a eu en moyenne 37.7 « avis de faire bouillir » l'eau dans la région administrative 06 du Grand Montréal entre les années 1977-78 et 1983-84. Mais l'an dernier, ce chiffre est subitement tombé à 14 « avis » après que Québec eut fermé les laboratoires du ministère de l'Environnement qui avaient contrôlé jusque là la présence de bactéries coliformes dans l'eau potable dans les villes. Par un règlement adopté en juin 84, Québec devait par la suite confier aux municipalités le soin de contrôler elles-mêmes la qualité de l'eau qu'elles offrent à leurs contribuables.

La diminution drastique des « avis de faire bouillir » s'explique différemment selon qu'on sollicite l'avis du ministère ou de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), qui regroupe les concepteurs, les constructeurs et les fournisseurs des usines de filtration de la province.

Rejoint hier au téléphone, le nouveau président de l'AQTE, M. Jean-Jacques Duval, s'est dit « pas très surpris, en réalité, de cette situation fort inquiétante car nous avons nous-mêmes questionné le ministère à ce sujet après avoir eu vent des inquiétudes entretenues par nos professionnels. Tout ce que je peux vous dire, c'est que les réponses que nous avons eues ne nous ont pas satisfaits. »

« Personne, poursuit M. Duval, ne peut affirmer qu'il y a eu amélioration des eaux brutes au Québec, c'est-à-dire des eaux non-traitées, suffisante pour expliquer une baisse aussi drastique des « avis de faire bouillir ». Ces chiffres indiquent plutôt que certaines municipalités n'assument pas leurs responsabilités dans le contrôle de l'eau potable. Mais on peut aussi se demander si elles étaient réellement prêtes l'an dernier à faire face à une telle obligation. Il ne faut pas oublier que le manque de formation technique chez les responsables municipaux de la filtration et de l'épuration avait amené le gouvernement, quelques mois plus tôt, à préciser par directives les exigences minimales susceptibles de redresser la situation. »

De son côté, le ministère de l'Environnement se penche depuis queque temps sur le dossier pour trouver l'explication de cette baisse drastique et soudaine des « avis de faire bouillir ». Selon son porte-parole régional, M. Michel Surprenant, le ministère n'écarte pas la possibilité qu'il y ait eu momentanément un certain fléchissement dans les contrôles municipaux de l'eau potable en raison du rodage du nouveau système.

Mais M. Surprenant insiste surtout sur les « hypothèses positives » qui seraient à l'étude. Ainsi, dit-il, l'hypothèse de « problèmes de transition » est moins probante si l'on considère que seule la région du Grand Montréal a été affectée par une baisse aussi drastique des « avis de faire bouillir ». Et, ajoute-t-il, le ministère est convaincu qu'en de nombreux endroits, la qualité de l'eau s'est suffisamment améliorée pour expliquer une partie du moins de la diminution des avis. Les progrès les plus sensibles auraient été réalisés, dit-il, sur la rivière l'Assomption et dans la région de Valleyfield.

Une des explications possibles de ce problème tient au fait que les municipalités peuvent, d'après le règlement de juin 84, attendre un mois avant de transmettre au ministère le résultat des tests effectués hebdomadairement dans leur eau potable. Même si le règlement n'a pas été amendé, plusieurs municipalités ont accepté de demander aux laboratoires qui font les analyses d'en acheminer les résultats simultanément au gouvernement.

Pour l'AQTE, le système demeure déficient à plusieurs points de vue. D'abord parce qu'il crée un « conflit d'intérêt permanent » en demandant à la municipalité de vérifier son propre travail.

La vitesse de réaction du ministère dans ce domaine a diminué sensiblement, même si les tests lui parviennent plus rapidement que l'an dernier. Auparavant, les techniciens du ministère pouvait sur-le-champ avertir la direction de la présence de bactéries dans l'eau potable d'une ville. Aujourd'hui, des délais de quelques jours sont jugés normaux, explique au DEVOIR un autre fonctionnaire du ministère, « même si cela peut se traduire momentanément par la contamination bactérienne d'un réseau d'aqueduc par des coliformes ou, pire, de streptocoques ».

La médecine associe plusieurs maladies à la présence de ces micro-organismes dans l'eau potable. Les plus fréquentes sont les gastro-entérites, les diarrhées, les hépatites virales et des maladies plus rares comme la typhoïde et la poliomyélite.

Au « conflit d'intérêt » et aux délais, l'AQTE ajoute deux autres problèmes : le manque de formation technique des responsables de l'épuration au Québec et une diminution du nombre des contrôles de la quatité de l'eau potable dans les municipalités par le ministère en raison des coupures budgétaires.

« Je pourrais vous nommer des usines de filtration qui n'ont pas été visitées depuis trois ans, déclare M. Duval. Le ministère a peut-être décidé de concentrer ses efforts sur les cas-problèmes mais il est malheureux que toutes les usines de filtration ne soient pas contrôlées avec au moins une certaine régularité, faute de personnel au ministère. »

L'AQTE a consacré des centaines d'heures au cours des trois dernières années à trouver des solutions au problème du manque de formation du personnel technique des usines de filtration et d'épuration. Des cours ont été mis sur pied en collaboration avec plusieurs ministères et Québec a promulgué l'an dernier par directives les critères d'embauche des responsables de l'eau au niveau municipal.

« Mais en dépit de tout cela, j'ai appris qu'une municipalité de la région de Québec vient tout juste de confier la direction de son usine de filtration de l'eau potable à un contremaître sans expérience dans ces matières. Cela nous inquiète grandement. Au Québec, il y a 800 personnes - surtout dans les petites municipalités - qu'il faut recycler complètement si on veut que les normes de salubrité de l'eau soient respectées avec rigueur.

Le clergé québécois compte 1500 membres de moins qu'en 1965

En 1993, près de 55 % des prêtres actuels seront à la retraite ou décédés

JEAN-PIERRE PROULX

On comptait en 1983 au Canada, 6904 prêtres catholiques diocésains ou séculiers, contre 7618 six ans plus tôt. Ils avaient en moyenne 56 ans et déjà plus de 20 % étaient à la retraite. Au Québec, leur nombre est passé de 5647 en 1965 à 4095 en 1983.

C'est ce que révèle un « rapport sur l'état des ressources humaines de l'Eglise catholique au Canada » daté de décembre 1984 et rendu public hier par la Conférence des évêques catholiques du Canada.

« Le phénomène du vieillissement du clergé canadien et de la diminution de ses membres, loin de se résorber, se poursuit sans qu'on puisse prévoir, même à moyen terme, le jour où il s'arrêtera », écrit M. Gilles Roy, l'auteur du recensement. M. Roy est attaché au service de la recherche du diocèse de Saint-Jean-Longueuil.

Si le nombre d'ordinations se maintient à 65 par année d'ici 1993 et si le taux de mortalité des prêtres de moins de 55 ans reste très bas, on comptera, au Canada, moins de 3700 prêtres âgés de moins de 65 ans en 1993 alors qu'on en dénombrait 4731 en 1977. C'est une diminution de 22 %. En fait, près de 55 % de tous les prêtres actuels de 1983, auront en 1993 atteint l'âge normal de la retraite ou seront décédés. Pour l'heure, moins de 5 % des prêtres diocésains ont moins de 35 ans.

« Il n'y a aucun espoir de rajeunissement ou d'augmentation des effectifs pour le clergé canadien au cours des prochaines années, écrit M. Roy. Rien ne laisse prévoir un nombre d'ordinations annuel beaucoup plus élevé que celui des dernières années, plus de deux fois inférieur à celui des ordinations au Québec entre les années 1960-1965.

On compterait au Canada 6163 paroisses, dessertes et missions. Sur 4322 paroisses, 484 sont déjà sans prêtre résident, soit 11 %.

Au Québec, le nombre de prêtres diocésains ou séculiers a commencé à décroître en nombre absolu depuis 1965, révèle l'étude. On comptait cette année-là 5647 prêtres, soit un pour 7,652 catholiques. En 1983, on en a dénombré 4095 soit 1552 de moins, soit un prêtre pour 13,717 catholiques. Le ratio est donc à la veille de doubler.

Cette baisse s'explique par la mortalité mais aussi par les départs. Au cours des 23 dernières années, 1355 prêtres canadiens ont quitté le clergé diocésain, dont 512 au Québec, soit 38 %. La majorité faisait partie des classes moins âgées. Plus de 95 % des laïcisations ont eu lieu entre 1965 et 1980.

De 1977 à 1983, 393 nouveaux prêtres diocésains ont par ailleurs été ordonnés au Canada, soit 65 en moyenne par année. Seulement 145, soit 37 %, étaient du Québec. Près de 40 % avaient plus de trente ans au moment de leur ordination. Quant aux candidats au sacerdoce, on en a dénombré 540 en 1983 dont 233 au Québec, soit 43 %. Près de 30 % ont plus de 30 ans.

Au Québec, révèle l'étude de M. Roy, les ordinations ont commencé à baisser en 1960 : « Il y a eu moins d'ordinations au Québec pendant les quinze dernières annés qu'au cours de la période 1965-69, soit 474, et quatre fois moins qu'entre les années 1950-1965.

La grande majorité des 5494 prêtres diocésains actifs, soit 62 % travaillent en paroisse. Au Québec, ils ne sont cependant que 54 %.

Le recensement de la CECC fournit pour la première fois des statistiques sur les laïques rémunérés oeuvrant au sein de l'Eglise. On a dénombré 1294 dont 1014 travaillent à temps plein. La majorité (66 %) sont des femmes et oeuvrent surtout en pastorale scolaire et en catéchèse.

Il fournit aussi des données inédites sur les diacres permanents, une institution qui a vu le jour après le Concile Vatican II. On en a dénombré 381 en 1983 dont 39 % au Québec. Plus de la moitié sont en paroisse.

Les diocèses ont par ailleurs recensé 3970 prêtres religieux oeuvrant dans ces mêmes diocèses, mais les données sont sujettes à caution puisque le Bureau des statitistiques des Congrégations religieuses du Canada en recensait pour la même année quelque 5000. De même, les diocèses ont recensé 875 frères et 9790 religieuses.

Dans un avant-propos au rapport, Mgr Raymond Saint-Gelais, président de la commision épiscopale pour les ministères et l'apostolat, tout en s'inquiétant vivement des statistiques sur les prêtres, observe « que la présence des diacres, l'engagement des religieux et de laïcs en pastorale diocésaine, paroissiale et scolaire, s'annoncent déjà comme un premier acquis. Cet enrichissement permet l'émergence de nouveaux ministères. (...) Nous vivons présentement le passage à un équilibre ecclésial nouveau. D'une Église qui reposait massivement sur le ministère presbytéral, nous voyons naître une Eglise tout entière en ministère à travers des ministères divers. La vie et la mission de l'Eglise reposent de plus en plus sur la commune responsabilité des baptisés. Cela constitue à la fois un signe des temps et une source d'espérance ».

Le gouvernement grec accepte de mettre en application toutes les recommandations de l'AITA

(PC) — Un groupe d'experts de l'Association internationale du transport aérien a terminé une étude des mesures de sécurité en vigueur à l'aéroport d'Athènes et le gouvernement grec s'est engagé à se conformer à ses recommandations, a fait savoir, hier, un porte-parole de l'AITA.

Une équipe dirigée par M. Brian Wall, coordonateur de la sécurité et des fraudes, a scruté l'aéroport d'Athènes pour y découvrir des failles au point de vue des mesures de sécurité qui y sont appliquées, à la suite du détournement par des pirates de l'air chiites, le 14 juin, d'un Boeing 727 de Trans World Airlines. Trente-neuf Américains qui se trouvaient à bord de ce vol sont encore détenus en otage à Beyrouth.

Le directeur de la sécurité de l'AITA, M. Rodney Wallis, avait d'ailleurs critiqué l'aéroport d'Athènes avant même que survienne le détournement de l'appareil des TWA.

Au lendemain de ce détournement, le président Ronald Reagan avait pointé du doigt l'aéroport d'Athènes comme étant déficient et il avait soulevé la menace d'un boycott de cet aéroport en particulier et de tout autre aéroport international qui ferait preuve de négligence dans l'application de mesures de sécurité adéquates contre les détournements d'avion.

M. Wall a fait savoir que le gouvernement grec a accepté « de mettre immédiatement en application toutes les recommandations de l'AITA jusqu'à ce que la sécurité à l'aéroport d'Athènes soit haussée à des normes internationales tout à fait acceptables ».

Les recommandations n'ont toutefois pas été rendues publiques.

Un rapport préliminaire soumis par l'équipe dirigée par M. Wall sera étudié par une équipe d'experts de l'AITA et un rapport final sera présenté au gouvernement grec la semaine prochaine.

En dépit des critiques formulées à l'endroit de l'aéroport d'Athènes, de nombreux experts disent n'avoir pas déterminé si les armes utilisées lors du détournement du Boeing 727 des TWA ont été introduites à bord de l'appareil dans la capitale grecque ou lors d'un précédent atterrissage.

Un complice des terroristes a dit que les armes avaient été enveloppées dans une enveloppe de fibre de verre, ce qui expliquerait qu'elles n'ont pas été détectées par l'appareil de rayons-X de l'aéroport. Mais les experts en matière de sécurité ont prétendu que cette précaution ne suffisait pas pour que les armes ne soient pas détectées.

Demande d'un représentant pour veiller à la confidentialité des renseignements policiers, à Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — L'avocat des membres de l'Association des policiers de Sherbrooke, Me Jacques Bellemare, a fait part hier de son intention de demander au procureur général du Québec de déléguer un représentant aux audiences de la Commission de police du Québec, à Sherbrooke, afin de veiller à la confidentialité des renseignements policiers.

Plus tôt dans la journée, il avait suggéré aux commissaires Roger Gosselin, Raymond Boily et Jacques Dufort, d'adresser cette demande au procureur général.

Le juge Gosselin, président de la Commission, a répondu qu'il n'en ferait rien, que la Commission pouvait décider par elle-même de décréter le huis clos si cela devenait impérieux. « Mais je ne vous prive pas de votre droit de faire cette demande », a-t-il ajouté à l'intention de Me Bellemare.

Ce dernier a répliqué que plus les travaux de la Commission progressaient, plus la confidentialité des documents policiers était menacée.

Me Bellemare a soulevé le danger menaçant la confidentialité des renseignements policiers lors du témoignage du sergent Paul-André Provencher, de la Police municipale de Sherbrooke.

Le sergent Provencher est une personne-ressource au service des renseignements policiers du CRPQ, en plus d'être le gardien du fichier central et l'unique possesseur de la clé de la salle de pièces à conviction.

Me Bruno Leclerc, le procureur de la Commission, a notamment demandé au témoin d'expliquer de quelle façon on obtenait des renseignements à partir de l'ordinateur de la police et qui était autorisé à demander ces renseignements.

Me Leclerc a finalement pu apprendre ce qu'il voulait : y a-t-il eu des modifications apportées aux messages concernant les deux suspects du vol de la Brink's survenu chez Pascal dans la nuit du 22 au 23 décembre 1983, au moment où l'on quittait le quartier général pour le raid au motel Le Châtillon?

Pour Me Leclerc, il était important de savoir si la description des deux individus suspects était toujours la même que celle des deux hommes recherchés lors du raid à Rock Forest.

M. Provencher a répondu qu'il n'avait en main aucun autre message émanant du terminal et modifiant la teneur des premiers messages diffusés, le soir du 22 décembre, au sujet de la description des auteurs du vol chez Pascal.

Ce qui ne veut pas dire que les enquêteurs n'ont pas d'autres feuilles dans leurs dossiers ou n'ont pas obtenu au cours de la nuit de nouveaux éléments faisant évoluer la description des suspects. « Une description, ça peut changer trois ou quatre fois au cours de la même heure ou de la même nuit », a précisé le sergent.

Le capitaine des enquêtes criminelles Jacques Testulat, qui était lieutenant de gendarmerie au moment des incidents au magasin Pascal et au môtel Le Châtillon, a complété son témoignage hier.

Il a reconnu qu'il n'y avait pas obligation pour un sergent d'obtenir la permission de son lieutenant afin de donner suite à une demande de soutien venant des membres des enquêtes criminelles qui devaient planifier une opération.

Les audiences de la commission de police reprendront dans cinq semaines.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** DU **DEVOIR**

844-3361

APPRENEZ

L'ITALIEN

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 2 JUILLET 1985

125$ (42 hres — 7 semaines)

6 niveaux de cours

Débutant I mar. - jeu. 9h à 12h
Débutant I lun. - mer. 18h30 - 21h30
Débutant II mar. - mer. 18h30 - 21h30
Intermédiaire mar. - jeu. 18h30 - 21h30

Pour de plus amples renseignements, téléphonez-nous au
277-3323
5550, avenue du parc
MONTRÉAL
YMCA Succursale internationale

Descente de police chez

J'AI LU

LES MAÎTRES DU SUSPENSE

Ellery Queen
Stanley Gardner
Ross MacDonald
Gregory McDonald
Boileau-Narcejac
Alain Demouzon

11ième Anniversaire

ANTIQUITÉS BONAVENTURE

28 juin — 1 juillet 1985

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada.

Heures d'ouverture:

Vendredi, 28 juin	11 h à 22h
Samedi, 29 juin	11 h à 22h
Dimanche, 30 juillet	11 h à 22h
Lundi, 1 juillet	11 h à 18h

Admission 3.00$ Enfants 75¢

Une réalisation de Obsession Antiques Ltd.
(514) 933-6375

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 434337766, dossier 025846, VILLE DE MTL, C. MUN, p. requérante -vs- JULIEN BOUGIE, p. intimée. PRENEZ AVIS, que le 8 juillet 1985 à 10:00 hres au 9870, De Lorimier, Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JULIEN BOUGIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur meuble couleur Zenith, 1 set de salon 6 mcx en tissus beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE huissier de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 20 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-026217-815. COOP. FÉDÉRÉE DE QUÉBEC -vs- MARIE WALLS ES QUALITÉ — MARC ROUSSEAU. Le 10-07-85 à 14:00 heures au 5770, Alexandre, Ville Brossard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de MARIE WALLS ES QUALITÉ — MARC ROUSSEAU, savoir: un système de son, bibliothèque moderne, mobilier de salle à diner, mobilier de chambre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 27 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-046876-848. RAYNALD LANGLOIS ET ALS -vs- JOHN C. MAHEUX. Le 15-07-85 à 10:00 heures au 8135, boul. Langelier, St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JOHN C. MAHEUX, savoir: un véhicule automobile de marque Lincoln Continental 1981 série 1MRBP95F6BY646800. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 27 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-046876-848. RAYNALD LANGLOIS ET AL -vs- JOHN C. MAHEUX. Le 15-07-85 à 12:00 heures au 6325, Agathe, Ville Brossard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JOHN C. MAHEUX, savoir: mobilier de salon, lave-vaisselle Kenmore, laveuse et sécheuse Simplicity, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 27 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-046875-840. LANGLOIS, DROUIN ET ASSOCIÉS -vs- JOHN C. MAHEUX. Le 15-07-85 à 10:00 heures au 8135, boul. Langelier, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JOHN C. MAHEUX, savoir: un véhicule automobile de marque Lincoln Continental 1981, série 1MRBP95F6BY646800. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 27 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-041119-848. MATÉRIAUX CONST. LUMBERLAND INC -vs- DISCO BAR POURQUOI PAS INC. Le 09-07-85 à 13:00 heures au 500 est, Rachel, Montréal dit district seront vendus les biens et effets de DISCO BAR POURQUOI PAS INC, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharp, 1 lot de verres et coupe, 1 frigidaire à bière 4 portes et acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-003769-846. C.D.N.T. -vs- RICHARD GIBEAULT. Le 11-07-85 à 10:00 heures au 9160 Du Buisson, Montréal dit district seront vendus les biens et effets de RICHARD GIBEAULT, consistant en: 1 tv couleur consol RCA color track & acc, 1 vidéo VHS RCA & acc, 1 appareil Jerrold 770 & acc, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

Province de Québec, COUR PROVINCIALE, NO: 510-32-001331-843. COURTNEY MC LEAN, demanderesse -vs- ALBERT YOUHANAN, défenderesse. Le 9 juillet 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 707 Algonquin en la cité de ville Mont Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: chaises blanc & métal, vaisselier vitre, tv couleur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 29 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE NO: 500-02-010108-855. 113712 CANADA INC (DISTRIBUTION FARINEX), demanderesse -vs- BOULANGERIE PLACIDE INC., défenderesse. Le 9 juillet 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6070 rue Vanden Abeele en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Van Dura 15 rouge, 1 four à cuisson au gaz naturel devant en steinless steel, équipement de boulangerie. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 29 juin 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE NO: 715-02-000138-858. CORPORATION MUNICIPALE DE STE-LUCIE, demanderesse -vs- MARCEL BOURQUE, défenderesse. Le 9 juillet 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 868 rue Dosquet en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Caprice 1977 6 cylindres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 29 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-013673-855. RAY CANADA, demanderesse -vs- CRÉATIONS FLEURS INC., défenderesse. Le 9 juillet 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 11355, 57ième Ave en la cité de Rivière des Prairies, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, machine à coudre Singer, escabeau métal, camion Dodge Van 1979 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 29 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-019402-846. COMPAGNIE HUILE CORTINA INC -vs- ANTONIO PIROLLI. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 5950 Angèle, Brossard district de Montréal seront vendus les biens et effets de ANTONIO PIROLLI, consistant en: 1 horloge grand-père, 1 buffet 2 mcx, 1 tv couleur Magnasonic, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-05-001745-858. PÉTROLES CERVIER INC -vs- MICHEL MERCIER. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 5842 Charmenil, St-Léonard district de Montréal seront vendus les biens et effets de MICHEL MERCIER, consistant en: 1 set de salle à diner 7 mcx, 1 mobilier de salon fleuri bleu 2 mcx, 1 lot de plat en cuivre & autres acc, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-002160-856. BELIVEAU JOHNSON & PARTENAIRES -vs- INDUSTRIES DILACO LTÉE. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 365 Boul. St-Luc, St-Luc district d'Iberville seront vendus les biens et effets de INDUSTRIES DILACO LTÉE, consistant en: 1 copieuse Savin Sahara 200 & acc, 1 lot de vis et autres ass., 1 soudeuse électrique Lincoln = W331-1C3 & acc, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 437643990. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROUSSEL MICHEL. Le 11-07-85 à 12:00 heures au 8788 Esplanade, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROUSSEL MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Elite, 1 tv couleur Philips, 1 chaine stéréo complet, 1 chaise, 1 pouffe et un sofa. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 136825286. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROUSSEL MICHEL. Le 11-07-85 à 12:00 heures au 8788 Esplanade, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROUSSEL MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Elite, 1 tv couleur Philips, 1 chaine stéréo complet, 1 chaise, 1 pouffe et un sofa. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 439056671, DOSSIER 034391. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- DAOUY HUYNH, p. intimé. PRENEZ AVIS que le 12 juillet 1985 à 11:30 heures au 4419, Van Horne, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAOUY HUYNH, saisis en cette cause, consistant en: 1 table-tournante de marque Sansui, 1 récepteur AM/FM stéréo Sansui, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 835986244, DOSSIER 032318. LA REINE, p. requérante, -vs- A ALBERT BENOLIEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 12 juillet 1985 à 11:00 heures au 3250, Eldendale # 402, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOLIEL ABRAHAM ALBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 lit d'eau double avec base en bois de couleur brun foncé et acc. Halcyon. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 422639033, DOSSIER 005912. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MONIQUE ALBERNHE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 10:00 heures au 150, Duke, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONIQUE ALBERNHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Chevelle Malibu 1970, couleur or et noir imm. 538 S 057 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 115962722, DOSSIER 005883. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MONIQUE ALBERNHE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 10:00 heures au 150, Duke, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONIQUE ALBERNHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Chevelle Malibu 1970, couleur or et noir imm. 538 S 057 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 421261691, DOSSIER 005910. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MONIQUE ALBERNHE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 10:00 heures au 150, Duke, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONIQUE ALBERNHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Chevelle Malibu 1970, couleur or et noir imm. 538 S 057 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-32-009405-848, DOSSIER F:E183. CONRAD HAMEL, p. demanderesse, -vs- LE DOCTEUR DE LA BAIGNOIRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 13:30 heures au 415, Georges V, Lachine, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOCTEUR BAIGNOIRE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Saxon, 1 machine à écrire de marque IBM et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 832372995. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LUPIEN PIERRE. Le 11-07-85 à 10:00 heures au 6815 D Avila, # 5, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUPIEN PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur Hot Point, 1 télévision couleur RCA env. 16 po., 1 sofa de velours brun 3 places, 2 fauteuils et 1 pouf de velours brun etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 835986244, DOSSIER 032318. LA REINE, p. requérante, -vs- A ALBERT BENOLIEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 12 juillet 1985 à 11:00 heures au 3250, Eldendale # 402, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOLIEL ABRAHAM ALBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 lit d'eau double avec base en bois de couleur brun foncé et acc. Halcyon. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-32-005235-850, DOSSIER F:E182. ROSE-MARIE SIMONET, p. demanderesse, -vs- HAMEL DENISE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:00 heures au 7136, Lacordaire, St-Léonard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENISE HAMEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 mcx fini en tissu beige et brun, 1 chaise fini tissu noir rouge et beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD BEAUPRÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 14 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-32-010508-846, DOSSIER F:E183. CATHERINE MARTIN, p. demanderesse, -vs- LAVOIE CLAUDE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 11:00 heures au 5634, Pie IX, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COLETTE LAVOIE "C LAVOIE TRANSPORT ENR.", saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal 4 tiroirs avec dessus imitation bois, 1 chaise pivotante sur roulette, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 17 juin 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 434429936. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 2:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982 imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

Qc, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-010515-847. LA CAISSE POPULAIRE STE-CLAIRE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — CONSTRUCTION ISOREL INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:00 heurs au 7186, Bordeaux, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTRUCTION ISOREL INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises de couleur orange, 1 chaise sur roulettes de couleur jaune, 1 classeur en métal 2 tirroirs beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 19 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-32-009940-844, DOSSIER F:E185. ANN DANIS, p. demanderesse, -vs- DOCTEUR BAIGNOIRE LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 13:30 heures au 415, Georges V, Lachine, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOCTEUR BAIGNOIRE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Saxon, 1 machine à écrire électrique de marque IBM, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-32-009405-848, DOSSIER F:E183. CONRAD HAMEL, p. demanderesse, -vs- LE DOCTEUR DE LA BAIGNOIRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 13:30 heures au 415, Georges V, Lachine, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOCTEUR BAIGNOIRE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Saxon, 1 machine à écrire de marque IBM et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 832372995. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LUPIEN PIERRE. Le 11-07-85 à 10:00 heures au 6815 D Avila, # 5, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUPIEN PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur Hot Point, 1 télévision couleur RCA env. 16 po., 1 sofa de velours brun 3 places, 2 fauteuils et 1 pouf de velours brun etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 838540334. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PARÉ LOUIS MME. Le 11-07-85 à 10:00 heures au 107 Pl. Jason Candiac, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARÉ LOUIS MME, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge mural (grand père), 1 stéréo en cabinet, Morse, 1 set de cuisine: 1 table, 4 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 838389963. VILLE D'EMONTRÉAL -vs- PARANT PIERRE. Le 11-07-85 à 11:00 heures au 112 Ile de Mai, Boisbriand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARANT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Fleetwood, 1 set de salon, 1 meuble stéréo, 1 orgue Yamaha, 1 laveuse à vaisselle Westinghouse, 1 micro ondes Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 838389974. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PARENT PIERRE. Le 11-07-85 à 11:00 heures au 112 Ile de Mai, Boisbriand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARENT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Fleetwood, 1 set de salon, 1 meuble stéréo, 1 orgue Yamaha, 1 laveuse à vaisselle Westinghouse, 1 micro ondes Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-045349-821. 82522 CANADA LTÉE -vs- ROBERT ADAM. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 5494 Grande Allée, St-Hubert district de Montréal seront vendus les biens et effets de ROBERT ADAM, consistant en: 1 camion Pick-up Ford bleu, lic. F538-064 Qué 86 = série X15GNHD0051 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-023086-858. LE TRIANGLE -vs- HÉLÈNE JOLIN & MICHAEL COOPER. Le 11-07-85 à 10:00 heures au 335, 6ème ave, # 2, Ile-Perrot district de Beaubarnois seront vendus les biens et effets de HÉLÈNE JOLIN & MICHAEL COOPER, consistant en: 1 auto Toyota Starlet bleu 1981 lic. 716M559 Qué 85 = JT2KP61G8B5551116 & acc, 1 filière noir 4 tiroirs, 1 tv Zenith, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 83263. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PARENT PIERRE. Le 11-07-85 à 11:00 heures au 112 Ile de Mai, Boisbriand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARENT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Fleetwood, 1 set de salon, 1 meuble stéréo, 1 orgue Yamaha, 1 laveuse à vaisselle Westinghouse, 1 micro ondes Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 83548. VILLE SAINT-LAURENT -vs- MICHEL ST PIERRE. Le 12-07-85 à 10:30 heures au 3550 Perron, app. 309, Chomedey Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL ST PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Honda Civic 1978 rouge 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES TURGEON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 837350485, DOSSIER 032254. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- WEBER JR FREDERIQUE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 12 juillet 1985 à 10:00 heures au 6349, Lavoiser, St-Léonard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WEBER JR FREDERIQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 3 places en velours brun et base en laiton, 2 fauteuils 1 place en velours brun en laiton, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL ROBERT, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 439603780. Dossier 034208. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — THOMAS GILLIGAN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 62, Ross, Châteauguay, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THOMAS GILLIGAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Civic 4 portes, bleu, imm 2681,972, 1981. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 801982764. Dossier 034065. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — REMI FRASCADORE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 14:00 heures au 8470, Baillarge # 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REMI FRASCADORE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif Sony Trimtron et acc., 1 système de son Realistic, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 439691604. Dossier 034197. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — ALFRED GESTETNER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 10:00 heures au 275, Bloomfield, Outremont, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALFRED GESTETNER, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 3 places avec motif en fleur pastel, 1 montre Boumet Mercier en or blanc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRA MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 132057063. Dossier 033718. MONTRÉAL C MUNICIPAL, p. requérante — VS — MARIELLE DÉRY, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 12 juillet 1985 à 12:00 heures au 193, Valmont, Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIELLE DÉRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Hitachi 26", 1 mobilier de salon orange 3 mcx, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 838047536. Dossier 027511. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — BERNARD GAGNÉ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 10:30 heures au 160, St-Alexandre, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Buick modèle Skylark, grise, 2 portes, AFB 171, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 439691604. Dossier 034197. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — ALFRED GESTETNER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 10:00 heures au 275, Bloomfield, Outremont, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALFRED GESTETNER, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 3 places avec motif en fleur pastel, 1 montre Boumet Mercier en or blanc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRA MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 132057063. Dossier 033718. MONTRÉAL C MUNICIPAL, p. requérante — VS — MARIELLE DÉRY, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 12 juillet 1985 à 12:00 heures au 193, Valmont, Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIELLE DÉRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Hitachi 26", 1 mobilier de salon orange 3 mcx, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 438047536. Dossier 027511. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — BERNARD GAGNÉ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 10:30 heures au 160, St-Alexandre, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Buick modèle Skylark, grise, 2 portes, AFB 171, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 25 juin 1985.

Qc, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 838389963. VILLE D'EMONTRÉAL -vs- PARANT PIERRE. Le 11-07-85 à 11:00 heures au 112 Ile de Mai, Boisbriand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARANT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Fleetwood, 1 set de salon, 1 meuble stéréo, 1 orgue Yamaha, 1 laveuse à vaisselle Westinghouse, 1 micro ondes Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 838389974. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PARENT PIERRE. Le 11-07-85 à 11:00 heures au 112 Ile de Mai, Boisbriand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARENT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Fleetwood, 1 set de salon, 1 meuble stéréo, 1 orgue Yamaha, 1 laveuse à vaisselle Westinghouse, 1 micro ondes Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-045349-821. 82522 CANADA LTÉE -vs- ROBERT ADAM. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 5494 Grande Allée, St-Hubert district de Montréal seront vendus les biens et effets de ROBERT ADAM, consistant en: 1 camion Pick-up Ford bleu, lic. F538-064 Qué 86 = série X15GNHD0051 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 juin 1985.

QC, District de Montréal, NO: 500-02-023086-858. LE TRIANGLE -vs- HÉLÈNE JOLIN & MICHAEL COOPER. Le 11-07-85 à 10:00 heures au 335, 6ème ave, # 2, Ile-Perrot district de Beaubarnois seront vendus les biens et effets de HÉLÈNE JOLIN & MICHAEL COOPER, consistant en: 1 auto Toyota Starlet bleu 1981 lic. 716M559 Qué 85 = JT2KP61G8B5551116 & acc, 1 filière noir 4 tiroirs, 1 tv Zenith, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 26 ju

INFORMATIONS INTERNATIONALES

LE MONDE EN BREF

■ *Communistes exécutés*

DJAKARTA (AFP) — Le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, a exprimé hier la détermination de son gouvernement d'exécuter la sentence de mort contre quatre anciens dirigeants du Parti communiste (PKI, interdit depuis 1967), malgré les protestations internationales. « Si certains voulaient leur apporter leur secours, ils auraient dû le faire avant et non après le rejet présidentiel de leurs appels à la clémence », a-t-il indiqué. Le Parlement européen avait vigoureusement critiqué l'exécution, le 15 mai dernier, de Mohamad Munir, chef du syndicat des travailleurs et membre du bureau politique du Parti communiste.

■ *Rafsanjani en Chine*

PÉKIN (AFP) — Le président du parlement islamique iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, premier haut responsable de Téhéran à visiter la Chine depuis la révolution iranienne de 1979, a rencontré hier le président chinois, M. Li Xiannian. Jeudi, M. Rafsanjani avait eu un entretien avec le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, qui avait porté essentiellement sur les relations bilatérales et plus particulièrement économiques.

■ *100,000 manifestants*

MONTEVIDEO (AFP) — Plus de 100,000 personnes, selon les estimations des observateurs, se sont rassemblées jeudi soir à Montevideo à l'appel du principal syndicat uruguayen, afin de manifester leur soutien à la démocratie et d'appuyer une série de revendications d'ordre économique et social, parmi lesquelles une augmentation des salaires et le rejet des « exigences du FMI ». La manifestation coïncidait avec le 12e anniversaire du coup d'État militaire de 1973. L'armée a cédé le pouvoir aux civils le 1er mars dernier. Les manifestants ont notamment exigé que toute la lumière soit faite sur le sort des personnes disparues pendant le régime militaire.

■ *Procès à la Grenade*

ST GEORGES (Grenade) (AFP) — Le procès des meurtriers présumés de l'ancien premier ministre de la Grenade, M. Maurice Bishop, assassiné le 19 octobre 1983, a une nouvelle fois été ajourné et renvoyé au jeudi 8 août, a annoncé jeudi le président du tribunal. Sir Archibal Need a toutefois tenu à préciser que cet ajournement était le dernier et que le tribunal n'accepterait plus aucun report. Dix-neuf personnes, parmi lesquelles l'ancien vice-président Bernard Coard et son épouse jamaïcaine Phillis, devront répondre devant la Cour du meurtre de M. Bishop, assassiné ainsi que 10 autres personnes le 19 octobre 1983 dans les bâtiments du quartier général de l'Armée révolutionnaire des peuples (PRA) à St Georges.

■ *Défi en Jamaïque*

KINGSTON (AFP) — Le principal parti d'opposition jamaïcain, le Parti national du peuple (PNP), a exigé une nouvelle fois jeudi la démission du premier ministre, M. Edward Seaga, tandis que la grève générale, observée depuis lundi dans l'île, semblait sensiblement moins suivie. L'appel à l'arrêt de travail avait été lancé, en début de semaine, par les six principaux syndicats qui demandaient l'arrêt des licenciements des fonctionnaires et des augmentations de salaires.

Paris et Bonn présentent un projet d'union politique européenne au sommet de la CEE

MILAN (AFP,Reuter) — Le sommet des chefs d'État ou de gouvernement de la CEE a débuté sur un coup d'éclat hier à Milan, avec la présentation d'un projet franco-allemand d'union politique européenne, que les partenaires de Paris et de Bonn ont accueilli de façon mitigée.

De sources diplomatiques, on déclare que la plupart des délégations, notamment la présidence italienne en exercice, ont jugé le plan trop limité à la coordination des politiques étrangères des Dix, pour mériter son titre de « Projet de traité sur l'Union européenne ».

L'initiative franco-allemande prévoit « la mise en oeuvre progressive d'une politique étrangère européenne », le renforcement de la coopération en matière de sécurité et la création d'un secrétariat général dont le responsable serait nommé pour quatre ans.

Le projet souligne qu'une plus grande cohésion politique confirmera la volonté des États membres de la CEE d'atteindre à l'union européenne et propose de rebaptiser le Conseil européen. « Conseil de l'union européenne ».

En matière de politique étrangère, le projet franco-allemand a pour objectif d'unifier les positions défendues par la Communauté et ses États membres. Pour ce qui est de la sécurité, il indique qu'une « coopération plus étroite contribuerait de façon essentielle au développement d'une identité de l'Europe en matière de politique étrangère ».

La plupart des délégations n'ont guère apprécié la façon dont le président François Mitterand et le chancelier Helmut Kohl ont annoncé leur initiative commune, jeudi, à la veille du Conseil. Certains hauts fonctionnaires ont ainsi reproché aux dirigeants français et allemand d'avoir recouru à « la diplomatie de la surprise ».

La réaction la plus vive est venue de la Grande-Bretagne, dont les représentants ont accusé Paris et Bonn d'avoir plagié des propositions déjà formulées par Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office. Des diplomates britanniques ont en outre accusé la France et la RFA de n'avoir agi que parce quelles ne supportaient pas de voir la Grande-Bretagne leur souffler leur rôle d'élément moteur de l'Europe.

Le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, a pour sa part déclaré que le projet franco-allemand « menaçait de détourner l'attention des enjeux véritables : la nécessité de simplifier le processus de prise de décision et de renforcer le rôle de la Commission et du Parlement européens ».

Devant l'agacement de leurs partenaires, français et allemands se sont efforcés de préciser leur position.

Un haut fonctionnaire du ministère français des Relations extérieures à ainsi déclaré que le projet de traité n'était qu'un document soumis au Conseil au même titre qu'un mémorandum également d'origine française intitulé « pour un progrès de la construction de l'Europe ».

Les Dix ont passé l'essentiel de la première journée du sommet à discuter de la réforme institutionnelle de la CEE. La règle de l'unanimité pour la prise de décision, qui s'est généralisée depuis 1966, a conduit fréquemment à des blocages insupportables pour l'administration des politiques communes, notamment la politique agricole.

Le manque d'ambition des plans présentés pour la réforme institutionnelle met en relief les deux autres grands sujets de l'ordre du jour, la création d'un grand marché par l'abolition des frontières et le projet français « Euréka » pour une Europe de la technologie.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a rappelé que les Dix doivent en « priorité » s'engager à créer un grand marché unique, en libéralisant leurs échanges de biens et services, d'ici 1990.

Le Congrès limite les pouvoirs du président en ce qui concerne l'envoi de troupes au Nicaragua

WASHINGTON (Reuter) — La Chambre des représentants, à majorité démocrate, a approuvé par 312 voix contre 111 un projet de loi limitant les pouvoirs du président Reagan en ce qui concerne l'envoi au Nicaragua de troupes de combat.

Les partisans de M. Reagan ont toutefois obtenu que des troupes américaines puissent être envoyées au Nicaragua dans certains cas : s'il y a un danger évident d'attaque des pays d'Amérique centrale alliés des États-Unis par le Nicaragua, si des chasseurs soviétiques « Mig » ou des armes nucléaires sont introduits dans ce pays ou en cas de détournement d'avion ou d'autres actes terroristes.

Il en résulte, estiment les opposants au président républicain, que ce projet de loi n'interdit pas vraiment l'intervention de troupes américaines au Nicaragua mais énumère les conditions dans lesquelles elle pourrait être décidée.

Pendant ce temps, le Nicaragua a jugé « dangereux » le vote jeudi soir par la Chambre des représentants concernant l'envoi de troupes américaines dans la région.

« Nous pensons que ce vote rend plus probables les risques d'une agression hors des normes internationales », a déclaré hier M. Tomas Borge, ministre de l'Intérieur du gouvernement sandiniste.

« Nous, sandinistes, pensons que cette mesure est une étape dangereuse (...) Nous pensons que des mesures de ce genre constituent plus une menace qu'un réconfort », a-t-il ajouté.

M. Borge a déclaré que le gouvernement se réunirait dans la journée pour étudier les conséquences du vote de la Chambre des représentants.

D'autre part, le vice-président nicaraguayen, M. Sergio Ramirez, a réitéré jeudi l'appel du Nicaragua pour des négociations directes avec les États-Unis et a déclaré qu'il était prêt à rencontrer dans l'immédiat l'envoyé spécial du président Reagan, M. Harry Shlaudeman, qui se trouve également à Caracas.

« Nous pensons que si nous parvenons à une solution avec les Etats-Unis, le problème de la contre-révolution, qui est un faux problème, disparaîtra », a ajouté M. Ramirez.

Le Berger du weekend

1 portion de Pastis Berger
4 portions d'eau bien froide
Glaçons si désirés.

La Goélette
8551, boul. St-Laurent près du boul. Metropolitain 388-8393

SPÉCIAL POUR 2
UN GRAND FESTIN POUR DEUX INCLUANT UNE BOUT. DE VIN IMPORTÉE DE FRANCE
SALADE CÉSAR OU SOUPE AUX PALOURDES
2 ASSIETTES DU CAPITAINE
(comprenant par assiette) ½ homard, langoustines, crevettes, cuisses de grenouilles. Café ou thé
SEULEMENT $39.95 pour 2

FESTIVAL DE HOMARD
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
SPÉCIAL POUR DEUX:
3 HOMARDS 1¼ lb chacun
1 bouteille de vin, salade ou soupe aux palourdes et café
SEULEMENT $39.95 pour 2

Quelques jours de détente

Oubliez tout: le bureau, la maison, la routine, le train-train quotidien...

Faites relâche!

Quelque part, tout près de vous, des auberges vous attendent... à peu de frais.

Charlevoix
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners et une croisière sur le Saguenay.
À compter de par personne (occupation double) 179,50$

2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners et une croisière de 6 heures sur le Saguenay avec lunch à bord.
À compter de par personne (occupation double) 209$

Bas-Saint-Laurent
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners ainsi que quelques petites gâteries.
À compter de par personne (occupation double) 109$

Laurentides
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners et 2 dîners.
À compter de par personne (occupation double) 110,50$

2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners, 1 brunch et activités de l'auberge.
À compter de par personne (occupation double) 126,50$

De Lanaudière
2 nuits, incluant petit déjeuner et dîner.
À compter de par personne (occupation double) 112$

Gaspésie
3 nuits, incluant 2 petits déjeuners et 3 dîners.
À compter de par personne (occupation double) 98$

2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 1 déjeuner, 2 dîners et une croisière dans la Baie-des-Chaleurs.
À compter de par personne (occupation double) 90$

2 nuits, incluant dîner et une visite du parc Métis.
À compter de par couple 140$

Pour plus de renseignements, composez sans frais le
873-2015
(région de Montréal) ou le
1-800-361-5405
(ailleurs au Québec)
et demandez le ou la téléphoniste 812
ou écrivez à:
TOURISME QUÉBEC (812)
Ministère du Tourisme
C.P. 20 000, Québec (Québec)
G1K 7X2
Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir le Guide des forfaits... gratuitement.

Au Québec, on relaxe
C'EST RECONNU
Québec

AVIS PUBLICS

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439251820. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROBERT ROLANDE. Le 12-07-85 à 12:00 heures au 148 Mgr Prevost, St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ROLANDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile Toronado 1977, 2 portes, blanc toit vynil gris, plaque AMF915 srie 3Z57K7M702973, 1 système de son + tv Emerson, 1 divan, 1 meuble stéréo, 1 tv Granada, 1 Jerrold, 1 tv Lloyds, 1 tv Electrohome, 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 815374350. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROSALBERT JEAN MARIE. Le 10-07-85 à 13:30 heures au 4898 boul. Robert, app. 32, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSALBERT JEAN MARIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Hitachi env. 16 po., 1 système de son Marantz incluant 1 table tournante, radio AM-FM, 2 haut-parleurs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032826-84-9. COMM. NORMES TRAVAIL -vs- HYACINTH GRIFFIN. Le 11-07-85 à 13:00 heures au 3571 De Lyon, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HYACINTH GRIFFIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Viking, 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 mobilier de salle à manger 8 morceaux etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029764-84-7. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL -vs- 96730 CANADA INC. ET AL. Le 12-07-85 à 13:00 heures au 1461 Crescent, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 129368 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à bière 3 portes, 1 four micro-onde de marque Panasonic, 1 lave-vaisselle de marque Jackson etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 136287454, DOSSIER 030674. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- JACQUES GIRARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 13:30 heures au 4752, Cazelais, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Admiral, 1 table de salon rectangulaire, 1 fauteuil de salon 3 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 136275871, DOSSIER 030676. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- JACQUES GIRARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 13:30 heures au 4752, Cazelais, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Admiral, 1 table de salon rectangulaire, 1 fauteuil de salon 3 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 112268424, DOSSIER 032496. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARC CADIEUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 7800, Hochelaga ≠ 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Nikko, 2 enceintes accoustiques Celestion, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 414579653, DOSSIER 032499. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARC CADIEUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 7800, Hochelaga ≠ 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Nikko, 2 enceintes accoustiques Celestion, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-000361-85-5. GERARD ROBARD -vs- RAYMOND DESMARS. Le 10-07-85 à 10:30 heures au 91 Du Crochet, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND DESMARS, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. de marque Philipps, 1 camionnette de marque Tradesman modèle 300 ARM, 1 lave-vaisselle de marque Whirlpool, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001145-85-8. VILLE DE DOLLARD DES ORMEAUX -vs- ADOLF BERNERT & AL. Le 11-07-85 à 12:00 heures au 1105 Hyman, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ADOLF BERNERT saisis en cette cause, consistant en: 1 remorqueuse Custom de luxe, 1 congélateur à glace Woods, 1 perçeuse Black and Decker, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-016146-80-3. LA BANQUE ROYALE DU CANADA -vs- MME THÉRÈSE STANFORD ET AL. Le 11-07-85 à 14:00 heures au 3821 St-Dominique Est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MME THÉRÈSE STANFORD ET AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'outils ass scie, marteau, 1 escabeau en aluminium, 1 filière 2 tiroirs etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-047087-84-1. RAVENDA INC. -vs- RINO ZERBINI. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 8703, 8e Ave, Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RINO ZERBINI, saisis en cette cause, consistant en: 4 fours à céramique de marque Hevenheat, 1 fan peinture, 1 sableuse de marque Victor etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE LABRECHE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-004411-84-1. DONN CANADA LTÉE. -vs- LES CONSTRUCTIONS DELISLE INC.. Le 11-07-85 à 11:30 heures au 745 rue Dauphinais Ste-Dorothée Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES CONSTRUCTIONS DELISLE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 répondeur de marque Duofone TAD112, 1 Paymaster etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031540-84-7. A.B.P. INC. -vs- BENOIT CARRIÈRE. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 514 Grande Côte Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT CARRIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1984 6 roues avec boite aluminium de marque Nissan. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 86583. VILLE ST LAURENT -vs- PROCHET DUCHARD. Le 12-06-85 à 10:00 heures au 7027 Durocher, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROCHET DUCHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile BMW 2002. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438226880. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PRUDHOMME LISE. Le 12-07-85 à 11:00 heures au 261-A St-Eustache, St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PRUDHOMME LISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toyota Corolla 1978 4 portes, de couleur gris, plaque AKM 348. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433264672. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-02-031540-84-7. A.B.P. INC. -vs- BENOIT CARRIÈRE. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 514 Grande Côte Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT CARRIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1984 6 roues avec boite aluminium de marque Nissan. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-02-047087-84-1. RAVENDA INC. -vs- RINO ZERBINI. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 8703, 8e Ave, Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RINO ZERBINI, saisis en cette cause, consistant en: 4 fours à céramique de marque Hevenheat, 1 fan peinture, 1 sableuse de marque Victor etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 426295100. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 433819326. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-02-031540-84-7. A.B.P. INC. -vs- BENOIT CARRIÈRE. Le 10-07-85 à 10:00 heures au 514 Grande Côte Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT CARRIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1984 6 roues avec boite aluminium de marque Nissan. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 136287454, DOSSIER 030674. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- JACQUES GIRARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 13:30 heures au 4752, Cazelais, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Admiral, 1 table de salon rectangulaire, 1 fauteuil de salon 3 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 136275871, DOSSIER 030676. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- JACQUES GIRARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 13:30 heures au 4752, Cazelais, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Admiral, 1 table de salon rectangulaire, 1 fauteuil de salon 3 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 112268424, DOSSIER 032496. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARC CADIEUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 7800, Hochelaga ≠ 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Nikko, 2 enceintes accoustiques Celestion, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 414579653, DOSSIER 032499. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARC CADIEUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 7800, Hochelaga ≠ 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Nikko, 2 enceintes accoustiques Celestion, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836697046. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PLANTE SYLVAIN. Le 10-07-85 à 11:00 heures au 2096 Leclaire, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLANTE SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Camaro 1971 série: 124871N564827 immatriculé AX2197 Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 136695230. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PLANTE SYLVAIN. Le 10-07-85 à 11:00 heures au 2096 Leclaire, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLANTE SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Camaro 1971 série: 124871N564827 immatriculé AX2197 Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 837469846. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RACINE COLETTE. Le 11-07-85 à 11:00 heures au 6 boul. Lévesque, ≠ 301, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RACINE COLETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20", 1 lave-vaisselle Westinghouse blanc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836085235. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WEST RUSSELL CLINTON. Le 11-07-85 à 10:30 heures au 761 Des Seigneurs, app. 3, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WEST RUSSELL CLINTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur et acc., et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 426295100. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 433819326. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 428537325. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 112268424, DOSSIER 032496. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARC CADIEUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 7800, Hochelaga ≠ 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Nikko, 2 enceintes accoustiques Celestion, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: P001981556. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 111469492. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 850493420. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VARIN GILLES. Le 12-07-85 à 10:00 heures au 164 Loyola, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VARIN GILLES, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Scott, 4 tracks, t. tournante, 2 col. de son, 1 micro-onde Quasar, 1 mobilier de cuisine etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836697046. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PLANTE SYLVAIN. Le 10-07-85 à 11:00 heures au 2096 Leclaire, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLANTE SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Camaro 1971 série: 124871N564827 immatriculé AX2197 Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 136695230. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PLANTE SYLVAIN. Le 10-07-85 à 11:00 heures au 2096 Leclaire, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLANTE SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Camaro 1971 série: 124871N564827 immatriculé AX2197 Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 837469846. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RACINE COLETTE. Le 11-07-85 à 11:00 heures au 6 boul. Lévesque, ≠ 301, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RACINE COLETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20", 1 lave-vaisselle Westinghouse blanc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836085235. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WEST RUSSELL CLINTON. Le 11-07-85 à 10:30 heures au 761 Des Seigneurs, app. 3, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WEST RUSSELL CLINTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur et acc., et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 426295100. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 433819326. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — VS — BODA IMPEX LTD., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 12:30 heures au 4845, Dunn, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BODA IMPEX LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle 6000 Le, 1982, imm BVF 868 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & ass., huissiers. Montréal le 18 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-02-017530-846. ME YVAN NOLET -vs- DAVID SNYDER. Le 12-07-85 à 14:00 heures au 667 Raymar, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DAVID SNYDER, savoir: mobilier de salle à dîner, bahut antique, vaisselier antique, mobilier de salon... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, le 27/06/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 86583. VILLE ST LAURENT -vs- PROCHET DUCHARD. Le 03-06-85 à 10:00 heures au 7027 Durocher, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROCHET DUCHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile BMW 2002. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 136287454, DOSSIER 030674. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- JACQUES GIRARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 13:30 heures au 4752, Cazelais, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Admiral, 1 table de salon rectangulaire, 1 fauteuil de salon 3 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 136275871, DOSSIER 030676. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- JACQUES GIRARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 juillet 1985 à 13:30 heures au 4752, Cazelais, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Admiral, 1 table de salon rectangulaire, 1 fauteuil de salon 3 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 112268424, DOSSIER 032496. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARC CADIEUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 7800, Hochelaga ≠ 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Nikko, 2 enceintes accoustiques Celestion, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 414579653, DOSSIER 032499. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARC CADIEUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 juillet 1985 à 11:00 heures au 7800, Hochelaga ≠ 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Nikko, 2 enceintes accoustiques Celestion, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 25 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439251820. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROBERT ROLANDE. Le 12-07-85 à 12:00 heures au 148 Mgr Prevost, St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ROLANDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile Toronado 1977, 2 portes, blanc toit vynil gris, plaque AMF915 srie 3Z57K7M702973, 1 système de son + tv Emerson, 1 divan, 1 meuble stéréo, 1 tv Granada, 1 Jerrold, 1 tv Lloyds, 1 tv Electrohome, 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 815374350. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROSALBERT JEAN MARIE. Le 10-07-85 à 13:30 heures au 4898 boul. Robert, app. 32, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSALBERT JEAN MARIE, saisis en cette

Les élections au Zimbabwe

Les électeurs blancs choisissent Ian Smith

HARARE (AFP) - Les électeurs blancs du Zimbabwe, qui se sont rendus aux urnes jeudi pour élire leurs 20 représentants au Parlement, ont donné une victoire à l'ampleur surprenante à l'ex-premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, et à son parti, l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ).

Ces élections, sans grand enjeu politique et qui seront peut-être les dernières pour la minorité blanche, tournaient surtout autour des relations avec M. Robert Mugabe, le premier ministre noir dont la politique de réconciliation raciale entre anciens ennemis est unaniment reconnue, et autour des problèmes d'identité des 100,000 blancs restés au Zimbabwe, après l'indépendance.

La CAZ, créditée de 15 sièges par l'agence officieuse Ziana, a en tout cas laminé les indépendants qui prônent des rapports constructifs avec le gouvernement. Un ministre et un vice-ministre indépendants, MM. Chris Andersen et John Landau, ont été élus.

Sans refuser la coopération avec le gouvernement, M. Smith dénonce « la course suicidaire » de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (Zanu), le parti de M. Mugabe, vers le « parti unique marxiste-léniniste », qui détruira, selon lui, les libertés civiles et l'économie nationale.

Selon les observateurs, M. Mugabe a mené depuis l'indépendance, il y a cinq ans, une politique pragmatique, malgré la rhétorique socialiste de son régime, et le Zimbabwe reste un des pays les plus prospères d'Afrique.

M. Smith, qui est agé de 65 ans et qui défia le monde pendant 14 ans à la tête de la colonie rebelle de Rhodésie pour finalement concéder le pouvoir à la majorité noire en 1980, après sept ans de guerre, n'est donc pas fini pour la minorité blanche.

On l'avait cru quand 13 députés de son parti, les indépendants, firent scission en 1982 après avoir constaté que les bons rapports initiaux entre M. Smith et M. Mugabe s'étaient détériorés. Mais son électorat a redonné la parole à M. Smith.

Les blancs interrogés sur ce raz-de-marée conservateur ont des interprétations variées. « Les blancs n'aiment pas les gens qui retournent leurs vestes », déclare l'un d'eux à propos de la défection des indépendants, jugée comme une « trahison » par certains.

L'idéologie a joué son rôle, estime un porte-parole de la CAZ qui reproche au groupe des indépendants leur attitude trop conciliatrice.

Selon un analyste, les indépendants souhaitent surtout maintenir, avec réalisme, de bons rapports avec les ministres noirs pour la bonne marche des affaires. C'est ainsi que M. Tony Read, directeur de la Fédération des industriels, a été élu dans un quartier riche de Harare, Borrowdale, alors qu'ailleurs les « petits blancs » ont voté CAZ.

Selon plusieurs blancs, les personnalités ont sans toute plus joué que l'idéologie dans une communauté de taille réduite et bénéficiant toujours d'une niveau de vie exceptionnel.

M. Smith, aisement élu à Bulawayo, capitale de la province du Matabeleland où blancs et noirs sont opposés au gouvernement central, a pu compter sur la fidélité des anciens Rhodésiens. Inversement, l'ancien lieutenant de M. Smith, l'ex-ministre Peter K. Van der Byl, a été sanctionné pour avoir « déserté », car il vit la majeure partie de l'année au Cap, en Afrique du sud. La majorité noire vote lundi et mardi au Zimbabwe.

L'épave principale du Boeing d'Air India est localisée

CORK (AP, PC, AFP) — Un navire de recherche de la marine britannique a localisé, hier, l'épave principale de l'avion d'Air India qui s'est abimé dans l'Atlantique-Nord, dimanche dernier, au large de l'Irlande, a annoncé un porte-parole du gouvernement irlandais.

L'épave a été répérée par le *Challenger*, à 195 km au sud-ouest de l'Irlande. Mais on ignore si la boîte noire se trouve dans cette partie de l'appareil.

Le *Challenger* a capté des signaux radio « faibles et intermittents », qui pourraient provenir de la boîte noire.

Deux autres navires irlandais ont également retrouvé une porte et un morceau d'aile de l'appareil.

Jusqu'à présent, les recherches avaient seulement permis de retrouver une petite partie de la carlingue de l'appareil.

Au total, la marine irlandaise avait ramené à terre hier cinq tonnes de débris de tailles diverses provenant du Boeing 747 d'Air India.

Ces restes de l'avion ont été repêchés à la surface au cours des dernières 48 heures par deux patrouilleurs, l'*Emer* et l'*Aisling*, de la marine irlandaise, et débarqués à la base navale proche de Cork, a précisé un porte parole du centre de recherches. Les débris, la plupart de petite taille, n'ont pas encore été étudiés et on ignore pour l'instant de quelle partie de l'avion ils proviennent.

Un navire de guerre britannique a capté plus tôt dans la journée d'hier de « faibles signaux intermittents » qui pourraient provenir des boîtes noires de l'avion, qui reposent à 2,000 mètres de profondeur, selon les autorités britanniques. Les signaux étaient toutefois trop faibles pour que le navire, le *HMS Challenger*, puisse en localiser l'origine.

Aussi, les faibles signaux captés par les sonars et la découverte de fragments de poudre explosive ont activé les enquêtes sur la destruction, dimanche, du Boeing 747 d'Air India et l'explosion d'une bombe à l'Aéroport international de Tokyo.

Les journaux japonais rapportent que l'explosion qui a tué deux employés de l'aéroport de Tokyo a été causée par du plastic et que les empreintes digitales d'un suspect sikh ont été trouvées sur des débris de bagages.

La police de l'aéroport Narita a cependant nié avoir révélé de telles informations.

Les autorités japonaises avaient déjà confirmé, mercredi, la présence d'une substance explosive. On n'est toujours pas certain s'il s'agit d'une bombe à retardement, et les fragments trouvés sur les lieux de l'explosion font l'objet d'analyses en laboratoire.

À Vancouver, les porte-parole de CP Air ont nié les allégations selon lesquelles la liste de passagers a été rayée de la mémoire de l'ordinateur de la compagnie.

Air India a de son côté confirmé que deux hommes — L. Singh et A. Singh — se sont enregistrés pour un vol Tokyo-Bombay peu après l'atterrissage de l'avion de CP Air.

On sait que deux extrémistes sikhs — Lal Singh et Ammand Singh — sont actuellement recherchés par la police, et qu'ils sont notamment soupçonnés d'avoir voulu organiser un attentat contre le premier ministre de l'Inde Rajiv Gandhi, à l'occasion de sa visite aux États-Unis, il y a deux semaines.

NOUVEAU

FAUTEUIL «VIVRE DEBOUT AUTO-LEVEUR»

par

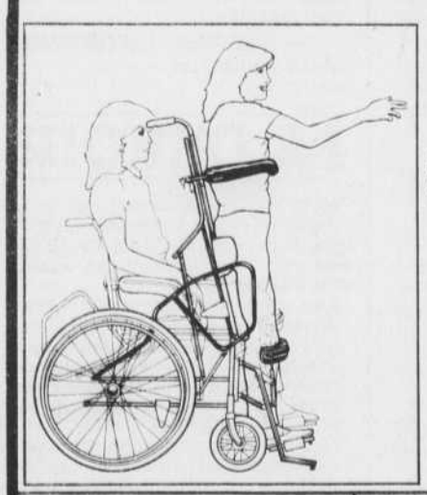

Protégé par Brevet I. D. C.

PRO-VERTIC INC

- Station debout à volonté
- Idéal pour paraplégiques et quadraplégiques
- Améliore la circulation sanguine
- Elimine plaies (escarres)
- Aide à la digestion et aux fonctions urinaires

"VIVRE DEBOUT"

Protégé par Brevet I. D. C.

PRO-VERTIC INC

C.P. 70, St-Germain,
Cté Drummond,
QC Canada J0C 1K0

(819) 395-4214 — Telex: 05-838532

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET DÉMONSTRATION GRATUITE, COMMUNIQUEZ AVEC NOUS.

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TEL. L.D.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

CONTEMPORAIN, 10 morceaux, salle à manger. Set de chambre antique. «queen», blanc avec magnifique armoire. Console. Étagères. Sofa-lit, et autres 482-2883. 02-07-85

Ensemble de bureaux, compenant grand bureau en acajou, table de téléphone et bahut, 4 chaises en cuir, tous de même fabrication. — 739-4238. 04-07-85

MAGNIFIQUE BUREAU DE TRAVAIL en acajou, fauteuil assorti, crédence, accessoirs en pierre d'Onix, lampe à néon extensible, 2 chaises d'attente. 1 400$. 625-1152. 02-07-85

■ Antiquités

POUPÉES ANTIQUES. Dorvay's antique, poupées françaises, Jumeau, Gaultier, Bru et allemandes. Antiques Place Bonaventure du 27 juin au 1er juillet 1985. 02-07-85

2 bancs d'église de 9½ pieds. 400$ chacun — 721-9650. 02-07-85

MEUBLES EN PIN, une huche à pain, table, 3 chaises, prix à discuter 737-3516. 02-07-85

■ App à partager

NEW YORK, CENTRE-VILLE, mois juillet, 500$ US. Mtl (514) 341-6109, NY (212) 608-4495. 02-07-85

A PARTAGER, 5½ chauffé, Clark/Mont-Royal, 150$ 845-4913, après 21h ou entre 9h et 12h. 02-07-85

■ App. demandés

OUTREMONT, 1et août, professionnel, 3 adultes, appartement ou maison. J. Castonguay 283-6832. 03-07-85

Couple professionnel demande à sous-louer appartement meublé, 5½ ou 6½, quartier N.D.G. ou Snowdon pour août et septembre. — 488-5914 le soir. 02-07-85

■ App/logements

OUTREMONT, beau 7½, non-chauffé, très propre, isolation, laveuse/sécheuse. Libre 650$ 274-9505. 04-07-85

OUTREMONT, haut triplex, ensoleillé, 8½, cuisine et salle de bain tuiles, excellente condition, 650$ 273-4047. 02-07-85

C.D.N., 5½ très grand, dans 4plex, 1150 pc., complètement rénové, chauffé, eau chaude, terrasse extérieure, central. 650$/mois 739-1819. 02-07-85

MÉTRO BERRI, beau 5½, rénové, chauffage électrique, entrée laveuse/sécheuse. Libre juillet 540$. 482-2463. 02-07-85

Près Radio Canada, 5½ chauffé, solarium, terrasse, rénové, 595$. Références. Idéal pour couple. — 522-5477. 8-07-85

PRÈS MÉTRO SHERBROOKE, luxueux, entièrement rénové, 2 étages. 2 salles de bain, cuisine équipée, chauffage électrique, cour arrière, piscine. 750$/mois. 598-9861, 521-5887. 02-07-85

OUTREMONT 5½, meublé, chauffé, rénové, ensoleillé, balcon, stationnement, pour un an pas d'agent 276-6634. 02-07-85

AHUNTSIC, près métro, demi sous-sol 4 pièces, chauffé, meublé ou non, tapis, pour 1 ou 2 personnes. Libre 1er juillet. 384-6568 ou (819) 770-8021. 02-07-85

OUTREMONT, rue Laurier, très grand, luxueux 6½ rénové. 1 000$. 274-2078 et aussi bureau à louer. 07-07-85

TRIPLEX, 7½, 2 niveaux, foyer, garage double, 3 c.c., entrée laveuse-sécheuse, clôturé. 336-1701. 08-07-85

LASALLE, haut de duplex, grand 5½, chauffé, près autobus 112, 480$/mois. — 364-2056. 02-07-85

QUERBES près Laurier, 6½, refait à neuf, 675$. 1er juillet. 343-5961, soir: 276-9431. 02-07-85

C.D.N. près de l'Université de Montréal, 4½ chauffé, pour juillet, 410$/mois 737-9300. 03-07-85

OUTREMONT, haut duplex, 3½, meublé, chauffé, cuisine équipée, libre immédiatement. 274-7836. 02-07-85

OUTREMONT, face parc et piscine, 2ième meublé ou non, pour un an 1-438-2763. 277-7164. 02-07-85

ADJ. WESTMOUNT. Ave, Victoria, 7½ à sous-louer, cuisinière, réfrigérateur, installations laveuse/sécheuse, chauffé, garage, 800$/mois 739-1543. 02-07-85

LOFT À SOUS-LOUER, sur St-Laurent près Prince Arthur, juillet et août 425$. Téléphoner après 5h. 845-2455. 02-07-85

N.D.G., agréable, ensoleillé, 6½, rénové, foyer, balcons, non-chauffé. 550$ disponible. 481-9732. 02-07-85

LONGUEUIL (VIEUX), grand 7 pièces, 3 c.c., foyer, lave-vaisselle, double armoire cèdre, patio, garage après cour, près CTCUM, 800$ 679-8200. 02-07-85

MAISON VICTORIENNE, rénovée, triplex, centre-ville, 500$ par étage. Références 340-9282. 02-07-85

TRÈS SPACIEUX et luxueux, 8½, 2e étage, sur Isabella, aires ouvertes, tout équipé, tapis, chauffé, eau chaude, extras, garage, salle de lavage, 2½ s.b., très bien situé, près hôpital Ste-Marie et Jewis General et Université de Montréal. Occupation septembre ou plus tôt. Sous-location à 1 175,00$ jusqu'en mai 86 ou nouveau bail. Jour et soir 737-0678 ou jour 844-5252. 08-07-85

MÉTRO SNOWDON, 8½ chauffé, garage, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude fournis, foyer, 820$ 668-4655. 02-07-85

VILLE ST-LAURENT, près métro, chauffé, 3½, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, cuisine rénovée, lessiveuse, sécheuse, 435$, 4½ avec salle à manger séparée, 1 c.c., climatiseur, appareils électroménagers de luxe 495$. 738-2000, 13hres à 22hres. 02-07-85

■ Offres d'emplois

CONTREMAÎTRE
ATELIER D'OUTILLAGE

Une compagnie prospère et en expansion est à la recherche de contremaître pour la section rectification et électro-érosion de son atelier d'outillage.

Sous la responsabilité du directeur d'usine, le candidat retenu planifiera et distribuera le travail à nos outilleurs et possèdera l'équivalence de 3 années d'expérience pratique et quelques années additionnelles comme outilleur l'avantageraient dans l'obtention du poste vacant.

Usine située à ville d'Anjou, Qc.

Faire parvenir votre résumé à:

Dossier 205
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc
H2Y 3S6

02-07-85

INFIRMIER(ÈRES) DIPLÔMÉ(E)S

Il existe dans un petit hôpital communautaire situé à Waterville, Maine, U.S.A., une grande variété d'opportunités professionnels. Les infirmiers(ères) intéressé(e)s doivent être diplômé(e)s d'un programme accrédité, avoir complétés soit les examens "state boards" ou l'examen de service de l'Association canadienne des infirmiers-(ères) et peuvent avoir une licence d'infirmiers-(ères) pour l'état du Maine. Tous les postes offrent un salaire très compétitifs et des bénéfices sociaux. Les infirmiers(ères) intéressé(e)s sont prié(e)s de contacter:

Personnel Services
Waterville Osteopathic Hospital
Kennedy Memorial Drive
Waterville, ME 04901

Chances égales d'emploi à tous

2-7-85

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, 83 000$, 5 pièces, ensoleillé, rénové, spacieux, salle à manger séparée. Jocelyne Guimond 737-5645, 342-9671. ROYAL LEPAGE COURTIER. 02-07-85

OUTREMONT, près Laurier, 3ème étage, très clair. Marie Le Sourd 731-6306. MONTRÉAL TRUST COURTIER 735-2281. 02-07-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

SPÉCIAL DÉMÉNAGEMENT. Transport Mayar Inc., déménageur autorisé, assurance complète. Permis M307 565. 383-1535. 02-07-85

■ Divers

C'est reconnu:
Monsieur Baignoire

met un terme:
—à l'entretien difficile,
—à l'incomfort des bains rugueux et ternes,
—à la dépense extravagante de remplacement.

Pour rafraichir la baignoire, — c'est reconnu:

"Monsieur Baignoire"

336-1133

à St-Laurent depuis 7 ans

2-7-85

■ Fermes à vendre

7 ARPENTS, écurie, coral, cabanon, puit, fosse septique, arbres, vue, Estrie. 14 000$ 465-0545 matinée. 02-07-85

TERRE A BOIS, chemin privé, 117 arpents, prix 25 000$. Après 6h. 454-2566. 02-07-85

■ Hébergement

FOYER ÉLÉGANT pour personnes âgées autonomes, dans une famille d'acceuil, chambre privée et semi-privée. Tous les services. 670-0572. 02-07-85

■ Instruments de musique

PIANO DROIT NOIR Wagner, ton exceptionnel. Valeur neuf: 5 000$, sacrifice 3 000$ ou meilleur offre. Cause déménagement 849-5824 matin. 02-07-85

■ Logements à partager

OUTREMONT, luxueuse maison, femme(s) de préférence, 2 chambres disponibles pour 550$/mois tout compris. Téléphone, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, femme de ménage. Aléna: 270-6314. 2-07-85

■ Logements demandés

Urgent, désire logement meublé pour 3 ou 4 mois, pour un couple de médecin avec 2 enfants de 5 et 6 ans. — 322-9134. 03-07-85

3½ dans site verdoyant, très calme, n'excédant pas 30 km. Centre ville — 668-8506. 02-07-85

■ Machineries

COMPRESSEURS INDUSTRIELS, modèle 2S-080GH-175L, moteur 5HP, garantie 2 ans, 1 495$. Compresseurs Québec Ltée, 337-0566. 17-07-85

■ Maisons de campagne à louer

POUR LE MOIS DE JUILLET. À 3 milles de Ste-Agathe, 850$. Téléphoner après 5h. 845-2455. 02-07-85

■ Maisons de campagne à vendre

RIVE SUD, à une heure de Montréal, sur rivière St-François. Grande maison de campagne, partiellement rénovée, site unique 40 000$. 1-568-3678. 02-07-85

■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole 170 000$. Vente privée. 479-6292. 02-07-85

STE-SOPHIE DE LEVRARD, petit domaine, 30 000 p.c. maison 180 ans. Près de Gentilly-Bécancourt (514) 637-9686. 02-07-85

■ Offres d'emplois

FEMME DE COMPAGNIE, domestique avec expérience et références, parlant français et anglais, téléphonez au 684-1777. De 10h à 14h. Dollard Des Ormeaux. 04-07-85

Secrétaire, temps partiel, bureau d'avocats. Envoyer C.V.: L. Rolland, 1980 Sherbrooke O., suite 700, Montréal, H3H 1E8. 02-07-85

ANIMATEUR (TRICE) auprès des étudiants de l'Université d'Ottawa. Planification et réalisation de l'éducation populaire et recherche. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario, suite 344, 85 Hastey, Ottawa, K1N 8Z4. 2-7-85

CONTRACTEUR demande avec expérience dans la lingerie pour dames. 382-9160. J.N.O.

FEMME D'AFFAIRES, recheche les services d'une dame sérieuse, discrète, pour voir à l'entretien de sa maison. Famille de 4 adultes, ambiance acceuillante, logée (chambre, boudoir, salle de bain), excellente rémunération, rappeler Mme. Guilbault à compter du 2 juillet (9h. à 17h:30) 273-7711. 02-07-85

PEINTRE-MENUISIER pour travaux raffinés de peinture et de menuiserie pour 1 logement de l'ouest de Montréal. Disponibilité immédiate. Bonnes références requises. Faire parvenir votre carte d'affaires à: M. Marc Perreault, 4570 est, Jean Talon, Bureau 102, Montréal, H1S 1K2. 2-07-85

■Occasion d'affaires

INVESTISSEURS SÉRIEUX, faites des profits avec l'argent des autres. Placement haute qualité, rendement supérieur, aussi abris fiscaux. M. Pierre 674-6007. Laisser Message. 08-07-85

■ Offres de services

PEINTURE: Travail propre et garantie. M. Gagnon 768-5110. 739-3498. 03-07-85

TRAITEMENT DE TEXTE, graphisme sur ordinateur. Thèses, articles, documents divers, C.V. etc... Appeler Anne-Marie 287-1082. 02-07-85

DITES vos prix! Peinture générale, nettoyage. 7 jours/semaine, 24 hres, garanti. M.B. 522-0999. 05-07-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général 276-4909. J.N.O.

RÉPARATION de cheminées et de murs de briques. — 688-8982. 24-07-85

■ Propriétés demandées

DEMANDE, 7 pièces, Ahuntsic ou Nouveau-Bordeaux, dont salle à manger, foyer, garage, boisé. 384-5857, après 18h. 02-07-85

■Propriétés à louer

RIVE-SUD, bungalow meublé, 5 pièces. Références demandées. — 653-8900 ou 642-5004. 08-07-85

■ Propriétés à vendre

AHUNTSIC. Beau triplex, secteur recherché, occupation 1er Juillet, Paul Paquet, 653-1576, 653-7063. ROYAL LEPAGE COURTIER. 02-07-85

BROSSARD: Condo près pont Champlain, 59,000$, impeccable. Berthe Caron. FRI, 653-1576, 653-7063. ROYAL LEPAGE COURTIER. 02-07-85

OUTREMONT: Cottage boiseries, vitraux, 9 pièces, bien situé, ambiance familiale, près des services. G. Tardif 735-2761. LE PERMANENT COURTIER. 02-07-85

OUTREMONT: Faites une offre. Cottage 1960, semi-détaché, 3 chambres à coucher, 2½ salles de bains, grande cuisine, grand jardin, garage double. 160 000$. Pas d'agent. 737-4988. Visite libre dimanche 2h - 5h - 810 Antonine Maillet. 02-07-85

OUTREMONT: Magnifique résidence prestigieuse, éclairée. Superbe pour diplomate ou grande famille. Faut voir M. Coderre 735-2681, 731-4377. ROYAL LEPAGE courtier. 02-07-85

OUTREMONT: Spacieux cottage ensoleillé, boiseries « powder room » jardin. L. Valois: 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 02-07-85

■ Propriétés à vendre

ROYAL LEPAGE

C.D.N. CO-PROP. Sur Ridgewood: Très jolis co-ops 3½ - 5½. Raisonnable. Rachel Desjardins 735-2681, 739-5883.

ÎLE DES SOEURS: Bord de l'eau. Imprenable. Spacieuse maison de ville. 3 grandes chambres. Foyer, aire ouverte. MONIQUE GOSSELIN 672-0235 761-5437.

ÎLE DES SOEURS: Penthouse 2 chambres. Grand salon foyer, vue sur Montréal. $135,000. LYSE VINET DANIEL 672-0235 — 761-5051.

OUTREMONT EN HAUT: Cott dét., vue panoramique, 2 foyers, entrée bur., garage. dble., T. LaBossière 276-2176 D. Royer 277-1864, 735-2681.

OUTREMONT: Magnifique résidence — 17 pièces, 6 c.c. + boudoir à l'étage — Faut voir — Terr. M. Coderre 731-4377, T. LaBossière 276-2176, 735-2681.

ST-LAMBERT: $95,000. EXCELLENT ACHAT! A deux pas du centre-ville! Cottage 4cc. solarium hivernisé, bi-énergie. ADRIENNE WALKER F.R.I. 672-0321.

VIEUX-MONTRÉAL: Magnifique app. de coin, ouvrant sur vue de l'Église Notre-Dame. Poutres et murs bois d'origine, 2 foyers. L. Mercier 735-2681, 279-9404.

02-07-85

■ Propriétés à vendre

SOYEZ PRUDENT INSPECTEZ AVANT L'ACHAT
Richard Santo
671-3661

2-7-85

■ Propriétés à vendre

LANORAIE, maison rénovée, 1 700 p.c. terrain 30 000 p.c. accès privé au fleuve 59 500$. 288-0763 après 18h. 1-887-2675 weekend. 02-07-85

LAC PAUL, 35 mins de Montréal, superbe domaine (100 000 pc + terrain bord du lac 26 000 pc), grande tranquilité, vue magnifique, commodités. À louer ou à vendre. 438-8078, 432-2502. 03-07-85

BROSSARD, «B», unifamiliale, détachée, très propre, secteur résidentiel, soir 656-7664, jours semaine 523-2182. 02-07-85

N.D.G. Duplex 6½, 7½, construction Lambert, foyers, boiseries chêne, près métro, pas d'agents. — 488-1294. 02-07-85

ST-LUC. Cottage ultra moderne, immense terrain, petite rivière, la tranquilité à 20 mins. de Montréal. G. Lemay. 735-2761. LE PERMANENT COURTIER. 02-07-85

MELOCHEVILLE, maison en pierre 1850, restaurée, 7 pièces, grand terrain clôturé piscine, taxes basses. — (514) 429-3941 après 17hj. 02-07-85

■ Propriétés à vendre

WESTMOUNT, maison en pierre. Style victorien. Entièrement rénové. Décor superbe. Terrasse. Garage. 235 000$. Jocelyne Guimond 342-9671, 737-5645. ROYAL LEPAGE COURTIER. 02-07-85

Société/loisirs

Ralliez le seul parti indépendantiste au Québec. Le Parti Républicain du Québec. Cartes de membres 5$. 6338 Arthur Chevrier, =8, Montréal-Nord, H1G 1R9. Int: 323-9047 (après 17h). 02-07-85

■ Terrains à vendre

LOT À VENDRE. Lac Champlain, Port Kent, N.Y. Bord du lac, plage privée. 200 pi. eau. 16 000$ US. Informations (514) 384-3634. 02-07-85

LA MINERVE, boisé, 400' x 2,000 pieds, accès Lac Equerre, 12,000$. — 277-5419. 02-07-85

INVESTISSEMENTS MONTGOMERY, Vermont, 78.2 acres, beau boisé, versant sud, 5km de Jay Peek, 3 ruisseaux à truites, route municipale. 600$U.S./acre. Michel (819) 849-3163. 02-07-85

■ Vente de garage

LE BAHUTIER (armoires, mobilier cuisine, desserte), grille de foyer en cuivre, mobilier salon velours, table marbre, causeuses et beaucoup d'autres articles de qualité. Vente de déménagement de 10h. à 19h, samedi et dimanche 29-30 juin, 178 De l'Épée, Outremont (près Laurier). 02-07-85

■ Voyages

À LOUER, appartement meublé, 3 pièces, terrasse. Parc historique, château Rueil-Malmaison, 20 mins. de Paris. 3 000 f. Minimum 1 mois. Montréal, 933-0965. 02-07-85

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

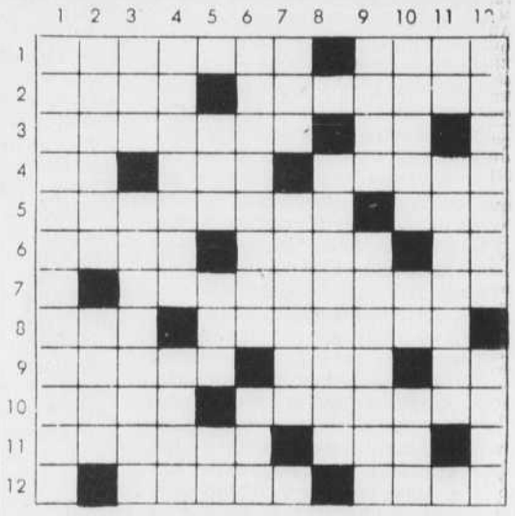

Horizontalement

1—Intermédiaire entre le cheval et l'âne. — Lieu de stationnement ou d'instruction d'une formation militaire.
2—Néglige. — Fixer un véhicule spatial à un autre.
3—Mère sans indulgence. — D'un verbe gai.
4—Pronom indéfini. — Évangéliste. — Misère.
5—Qui est admis par la loi. — Figure héraldique en forme de T.
6—Filet sous les oves d'un chapiteau. — Fosse où l'on dépose les grains. — Route rurale.
7—Se dit des corps dont les propriétés diffèrent selon la direction considérée.
8—Favorable. — Dit des bêtises.
9—Partie du corps. — Demoiselle. — Conifère.
10—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Compositeur espagnol (1841-1922).
11—Travail. — Pluie.
12—Rongeur. — Enduit imitant le marbre.

Verticalement

1—Action de sanctionner.
2—S'exhaler des corps. — Manière passagère de s'habiller.
3—Vaste étendue d'eau salée. — Visqueux.
4—D'Italie. — Circule dans les diverses parties des végétaux.
5—Du verbe taire. — Poisson d'eau douce. — Route rurale.
6—Fleur. — Pas beaucoup.
7—Époque. — Enfant.
8—Muscle de l'épaule.
9—Substance sécrétée par les abeilles. — Pareras.
10—Linge qui couvre les épaules du prêtre, sous l'aube. — Pronom indéfini. — Obtint.
11—Pronom personnel. — Harde composée de biches.
12—Supérieure de certaines communautés religieuses. — Policier.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	L	O	T	T	I	L	L	E	■	N	D
2	R	U	C	H	E	■	I	A	M	B	E	■
3	A	I	R	E	L	L	E	■	I	L	O	T
4	T	R	E	S	■	A	U	T	R	E	■	H
5	R	E	U	S	S	I	T	E	■	U	S	E
6	I	■	S	A	U	T	E	R	E	A	U	■
7	C	I	E	L	■	E	N	■	U	T	A	H
8	I	N	■	I	D	E	A	L	■	R	I	A
9	D	U	R	E	E	■	N	I	F	E	■	R
10	E	L	A	N	■	O	T	E	R	■	M	G
11	■	E	N	N	U	I	■	R	O	B	I	N
12	■	G	E	N	E	R	■	C	I	R	E	■

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Jean-Louis Roy | *Rédactrice en chef:* Lise Bissonnette | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Christian Bellavance | *Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay *Directeurs adjoints:* Denis Lord, Pierre Beaulieu | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

UN TERRAIN MINÉ

LA RETRAITE que vient de sonner le gouvernement Mulroney n'a rien d'une débandade. Et le revers qu'essuie M. Wilson n'a aucune commune mesure avec les déboires, jadis, d'un Walter Gordon ou, plus près de nous, les cafouillages d'un Allan MacEachen.

Les conservateurs n'en ont pas moins perdu la bataille de la désindexation. Ils ont été surpris en flagrant délit de naïveté politique. Le parti et son chef en paieront le prix, qui sera lourd si l'on en croit les tout derniers sondages.

Mais les conséquences de cette volte-face dépassent largement la fortune de l'un ou de l'autre des formations qui se disputent la faveur des Canadiens. C'est l'avenir de tout notre dispositif de protection sociale qui en sera affecté.

Ce recul et, surtout, l'ensemble du débat qui l'a précédé, sont lourds d'implications multiples.

1. Il y a d'abord le fait que le repli annoncé jeudi par M. Wilson est total. Il aurait pu n'être que partiel. L'opinion se serait satisfaite de ce que le gouvernement mette à l'abri de la désindexation les seules personnes âgées qui sont vraiment dans le besoin. Il ne l'a pas fait. Pourquoi ? Le calcul « politique » est évident. M. Mulroney a voulu effacer toute l'ardoise, repartir à neuf, ne laisser aucune séquelle de cette regrettable affaire qui aura mis fin à sa lune de miel avec la population canadienne. D'où l'on peut conclure que cette victoire n'est pas d'abord celle des personnes à faible revenu mais celle de la classe moyenne. Aussi la réindexation des pensions de vieillesse illustre-t-elle une des données fondamentales de nos programmes sociaux. On en parle souvent comme d'un « filet de sécurité ». En réalité, ils sont beaucoup plus qu'un filet protecteur à l'intention des plus démunis. Les classes moyennes ne sont pas les dernières à en profiter. Et, d'ailleurs, tous les conseillers en politique sociale nous le rappellent à temps et à contre-temps, ces programmes seraient « politiquement » gravement compromis si l'on interdisait aux contribuables à revenu moyen de mettre la main au plat.

2. Il y a aussi le fait que M. Wilson, en annonçant que le gouvernement restaurait la pleine indexation, a décrété l'alourdissement de deux mesures fiscales qui refléteront les coûts additionnels de cette décision. Il s'agit évidemment de s'assurer que le déficit budgétaire n'en sera pas accru. Mais ces mesures ont également une valeur « pédagogique ». On l'oublie trop: tout se paie — aujourd'hui ou demain, d'une façon ou d'une autre. Les trois programmes de soutien de revenu des personnes âgées (la pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation) se financent à même les fonds généraux. Il n'en a pas toujours été ainsi. On se rappellera qu'un impôt spécial était naguère perçu à cette fin. Il a été aboli. Était-ce sage de supprimer ainsi un tel lien, direct et visible, entre les recettes et les déboursés ? Le débat sur l'évolution de ces programmes ne gagnerait-il pas en réalisme si les fonds étaient puisés dans une caisse alimentée par des cotisations ou un impôt spécifique ?

3. Il y a enfin le fait qu'après le recul gouvernemental, les pensions de vieillesse resteront liées à l'évolution de l'indice du coût de la vie. Or, un des consensus établis lors du débat sur les pensions qui a occupé toute la dernière décennie a pour objet de remettre en cause cette sorte d'indexation. L'évolution des prix ne serait pas le meilleur point de repère. Certains soutiennent que les pensions devraient plutôt suivre l'évolution du salaire moyen dans l'industrie; d'autres, la capacité de payer de l'économie. Le Groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions (cinq députés libéraux, trois conservateurs, un néo-démocrate) recommandait en décembre 1983 que « le statisticien en chef élabore, en fonction des revenus ou de la capacité de payer, un indice [...] qui servirait à rajuster le niveau des prestations [de tous les programmes de soutien de revenu des personnes âgées] ». Le gouvernement libéral n'a pas donné suite à cette suggestion et le débat, exceptionnellement partisan, qui vient de se dérouler sous nos yeux pourrait bien avoir tué toute possibilité de mise au point une telle formule.

4. Ce même débat aura illustré une autre donnée majeure, à savoir le pouvoir politique des personnes âgées. Ce pouvoir, elles le doivent d'abord à leur nombre. Et, sous ce rapport, ce n'est qu'un début. Elles le doivent aussi au « syndrome du bébé-phoque » (la sympathie spontanée que suscitent certaines causes, au-delà de toute rationalité), complexe dont les partis d'opposition ont fait leurs choux gras. Pourtant, les personnes âgées ne sont pas le groupe homogène — faible, dépendant et vulnérable — qu'on évoque trop souvent. Quant au filet de sécurité que les Canadiens assurent à leurs aînés, malgré toute une rhétorique pleurnicharde en sens contraire, il n'a rien dont il faille rougir. Mais tout pouvoir suscite son propre contre-pouvoir. Rien serait plus dramatique, à mesure que la tendance au vieillissement s'alourdira, de voir s'instaurer une véritable état de « lutte de classes » entre les plus jeunes et leurs aînés, les actifs et les retraités. Cette menace n'est pas une vue de l'esprit: elle est déjà inscrite dans la dynamique de la pyramide des âges.

Il faut se préparer à vivre dans un monde où les équilibres se renverseront. Et c'est en cela surtout que les conséquences du débat sur la désindexation — et de la navrante surenchère à laquelle il a donné lieu — sont incalculables.

Certes, le problème du financement des pensions ne se posera dans toute son acuité qu'au moment où « les générations pléthoriques de l'après-guerre atteindront l'âge de la retraite » (*Dépenses sociales, 1960-1990*, OCDE, 1985). Mais, « c'est peut-être dans les années 80 qu'il faut en chercher la solution (pour sa mise en oeuvre dans les années 90), car celle-ci impliquera forcément une période de transition vers un régime de pension plus souple ».

Ce devoir de prévoyance — impérieux si l'on veut éviter à nos petits-enfants de se retrouver en plein drame —, la pitoyable querelle sur la désindexation l'aura rendu plus difficile. Le terrain, désormais, est miné. Qui voudra s'y risquer ?

— JEAN FRANCOEUR

Un interrègne sans précédent

QUÉBEC

GILLES LESAGE

EN DÉMISSIONNANT comme il l'a fait, la semaine dernière, M. René Lévesque a écrit une nouvelle et importante page de l'histoire politique du Québec. C'est la première fois, en effet, qu'un chef de gouvernement quitte la direction du groupe parlementaire ministériel, tout en restant premier ministre jusqu'à ce que son successeur ait été choisi. Non pas par le conseil des députés (caucus), comme cela s'est fait à de multiples reprises auparavant, non plus que par quelques milliers de délégués, selon la pratique des autres partis, mais par l'ensemble des membres du Parti québécois. Ces nombreux précédents sont fort intéressants.

Depuis la Confédération, il est arrivé à de plusieurs reprises qu'un premier ministre abandonne, ou qu'on lui fasse quitter, ses fonctions. Mais, quelle que soit la circonstance, il était aussitôt remplacé par quelqu'un qui assumait sans délai les devoirs et prérogatives de premier ministre. Ainsi, pour ne s'en tenir qu'à ce siècle, en 1905, Parent résigne en faveur de Gouin qui, en 1920, résigne à son tour en faveur de Taschereau. En 1936, ce dernier abandonne en faveur de Godbout qui, quelques mois plus tard, est défait aux élections générales. Il en sera de même pour Duplessis, en 1939, et à nouveau pour Godbout en 1944. Duplessis et Sauvé décèdent en fonctions, le premier en 1959, le second en 1960, tandis que Lesage et Barrette sont défaits aux élections générales de 1960 et de 1966. En 1968, Johnson décède en fonctions et est aussitôt remplacé par Bertrand, désigné, comme ses prédécesseurs, par le caucus ministériel. L'année suivante, Bertrand fait confirmer son choix par un congrès général de son parti, mais il est défait aux élections de 1970, tout comme Bourassa en 1976.

Jusqu'en 1929, les chefs de partis étaient désignés par les membres de leur groupe parlementaire. Cette année-là, les conservateurs du Québec ont innové en tenant un premier congrès à la «chefferie» pour élire Camilien Houde. Mais ce n'est qu'en 1938 que les libéraux les imiteront, tenant un congrès pour confirmer Godbout à titre de chef.

Au Québec, c'est donc la première fois qu'un premier ministre démissionne, demande à son parti de lui choisir un successeur et, entretemps, assure l'interrègne, au lieu de demander au caucus ministériel de nommer un autre premier ministre. Mais le problème s'est posé à quelques reprises à Ottawa, notamment en 1948, lors de la démission de Mackenzie King, en 1968, lors du départ de Pearson et, l'an dernier, à la suite de la démission de Pierre Trudeau.

Dans une chronique à *L'Action*, en 1968, M. Jean-Charles Bonenfant rappelait que King est resté premier ministre pendant dix mois après avoir anoncé son départ, et trois mois après que Louis Saint-Laurent ait été choisi chef du Parti libéral. «King, écrit l'un de ses biographes, Bruce Hutchison, pouvait à peine supporter l'idée qu'il allait abandonner les douces joies du pouvoir qui avaient été son pain quotidien depuis si longtemps. Il lui était difficile d'admettre que le rêve de son enfance était terminé et qu'il lui fallait partager sa gloire avec un autre homme. Saint-Laurent fut donc pendant trois autres mois dans la douloureuse situation d'un chef responsable de son parti sans le pouvoir de contrôler le gouvernement que le congrès lui avait confié pendant que King s'en allait faire son tour d'adieu en France et en Grande-Bretagne.» Ce fut pour Saint-Laurent un mauvais départ qui fit un instant craindre qu'il ne fût que l'ombre de son prédécesseur. Mais il supporta cette humiliation avec patience et, dès qu'il prêta serment, on comprit qu'il était vraiment le chef. Toutefois, conclut M. Bonenfant, les événements prouvèrent alors qu'un chef qui a décidé de partir doit le faire le plus rapidement possible.

En 1968, l'interrègne s'est fait rapidement et sans heurts entre Pearson et Trudeau, mais il n'a pas été sans grincements de dents entre ce dernier et Turner, l'an dernier. M. Trudeau en a profité pour prendre toute une série de décisions, notamment des dizaines de nominations importantes, qui ont grandement gêné et nui à son successeur.

Les États-Unis ont résolu une partie du problème en faisant en sorte, il y a plus de cinquante ans, que la transition dure moins de trois mois, en vertu de ce qu'on appelle le «lame duck amendment» de Roosevelt. On disait que les membres du Congrès qui siégeaient après avoir été défaits étaient des «ducks whose wings had been clipped», des canards aux ailes rognées. De même, un président à la tête d'un pays qui l'avait défait était-il un «lame duck».

Le principal problème vient de ce qu'il faut assurer la continuité du pouvoir sans gêner le successeur désigné ou à désigner. «Le roi est mort, vive le roi!», criait-on en France. A notre époque, le changement démocratique des chefs crée nécessairement un malaise, inhérent aux périodes de transition, plus ou moins longues selon les cas. «Dès que se prépare la relève, écrivait M. Bonenfant, celui qui est à la tête d'un parti et, à plus forte raison, celui qui est à la tête d'un pays, ne peut plus prendre de grandes décisions qui engageront son successeur. Dès qu'il est remplacé, il doit s'effacer, devenir un simple citoyen et ne pas succomber à la tentation naturelle de servir de mentor à son successeur.

«L'exercice du pouvoir, concluait M. Bonenfant, est une fonction à la fois si mystérieuse et si fragile qu'il ne peut appartenir à un «éclopé», et on peut dire qu'est «éclopé» tout chef dont le succeesseur est désigné. Et c'est pourquoi les interrègnes sont toujours dangereux dans la vie politique d'un pays.» Ou d'une province.

En droit constitutionnel, le premier ministre est désigné selon le bon vouloir du lieutenant-gouverneur. Dans les faits, selon notre régime parlementaire, il désigne le chef parlementaire qui jouit de la confiance du Parlement, de l'Assemblée nationale. Or, M. Lévesque jouit encore de cette confiance, comme le démontrent les votes qui ont été pris la semaine dernière, aux derniers jours de la session. Avec 61 voix (62, si l'on ajoute celle du président), la majorité gouvernementale est mince, certes, mais elle tient le coup, et l'opposition n'a pu la renverser, en dépit de multiples motions de censure ou de non confiance.

Tant qu'il n'a pas cédé sa place, ou tant qu'il n'est pas défait à l'Assemblée, le premier ministre peut rester à son poste et exercer toutes les fonctions, responsabiliés et prérogatives de cette charge. Sa seule limite est celle de l'usage politique voulant qu'il ne fasse rien qui puisse gêner ou engager indûment son successeur. Il doit plutôt tout mettre en oeuvre pour assurer une transition harmonieuse et faciliter les choses à celui qui le remplacera à la direction du Parti québécois, dans trois mois.

En attendant, il peut faire comme bon lui semble, agir à sa guise, prendre des initiatives, faire des nominations, promotions, et le reste. Mais il faut espérer que M. Lévesque soit plus discret que M. Trudeau, son éternel ennemi.

Il y a des précédents à éviter.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Bravo, M. Malépart !*

ÉTANT moi-même une résidente du comté de Sainte-Marie, je tiens à féliciter et surtout à remercier ouvertement notre député, M. Jean-Claude Malépart, qui prend la défense des personnes âgées.

Heureusement que M. Malépart a lancé ce mouvement de contestation contre la désindexation des pensions de la sécurité de la vieillesse, sinon M. Mulroney et son gouvernement auraient continué d'enrichir leurs amis sur le dos des gens les plus démunis, soit les personnes âgées.

Sûrement que M. Mulroney et son ministre des Finances, lorsqu'ils ont pris cette décision, ne s'attendaient pas qu'avec M. Malépart en tête, les personnes âgées allaient déclencher une telle campagne afin d'obtenir le respect et surtout exiger que M. Mulroney respecte au moins une de ses nombreuses promesses électorales, soit la pleine indexation des pensions.

M. Malépart, s'il vous plaît continuez votre beau travail, et surtout continuez de défendre les plus démunis face à ce gouvernement qui ne pense qu'à enrichir davantage les riches au dépend des personnes âgées.

— ROLLANDE PAQUIN-SAINTE-MARIE
Montréal, 17 juin.

■ *Rectification*

MONSIEUR LE rédacteur en chef,

Suite au reportage paru dans LE DEVOIR du vendredi 28 juin je tiens à rectifier les points suivants :

— D'abord l'article reflète un accueil négatif fait au document *La politique d'aide aux femmes violentées* présenté hier par le ministre Guy Chevrette, à La Dauphinelle. L'ensemble des maisons profiteront largement des nouveaux avantages financiers qui leur seront accordés dans la nouvelle politique. Cependant, certaines maisons appréhendent un diminution des montants alloués, compte-tenu du mode égalitaire d'attribution des subventions.

Ma réponse soulignait justement que le ministre avait garanti à ces maisons concernées qu'elles ne subiraient aucune diminution de subvention pour cette année.

— Par rapport au volet prévention où Madame Carole Beaulieu me cite de façon tout à fait déformée, la question qui m'a été posée était la suivante : « Est-ce que cela va changer pour les femmes demain matin ? » J'ai répondu alors : « Ce document se veut être une politique, qui trace des objectifs. Il est évident qu'il reste à mettre en place les structures ».

Je déplore que l'on mette l'accent de façon négative à mes propos qui étaient essentiellement favorables au document présenté hier, mais je déplore également que le seul article de ce genre ait été fait par téléphone à partir de quelques questions, sans qu'aucun représentant du DEVOIR n'était présent sur les lieux.

Je vous demande donc de bien vouloir corriger l'orientation de cet article, dans les plus brefs délais. Il aurait dû traduire la réalité de l'accueil favorable qui a été fait à cette politique d'aide aux femmes violentées.

Je vous prie de croire en mes salutations.

— MME GENEVIÈVE ZUCCARO, directrice.
Montréal le 28 juin.

■ *Trop d'ondes anglophones*

Monsieur le président,

LES STATISTIQUES du recensement fédéral de 1981 nous apprennent que 18,4 % (520,460) des 2,828,344 citoyens de la région métropolitaine de Montréal sont de langue maternelle anglaise. Pourtant, plus de la moitié des postes de radio du même territoire sont anglais.

Ne croyez-vous pas que le C.R.T.C., dont vous êtes le président, devrait corriger cette situation, dans les délais les plus brefs, en ramenant le nombre de postes de radio anglais au pourcentage de la population de langue maternelle anglaise du grand Montréal ?

Déjà, les postes de radio français diffusent une proportion beaucoup trop grande de productions anglaises, surtout d'origine étatsunienne, et mettent en danger le goût des Québécois de se différencier des autres Nord-Américains.

— PIERRE LANDRY
Québec, 1er juin.

■ *Déontologie*

Lettre adressée à Yves Bérubé, ministre de l'Enseignement supérieur, de la science et de la technologie.

NOUS APPRENONS de source bien informée que l'Ordre des optométristes du Québec vous a soumis pour approbation son nouveau code de déontologie. À la lecture des nouvelles dispositions, nous nous rendons compte de l'absence de l'obligation de l'optométriste de remettre la prescription aux consommateurs.

Nous désirons vous rappeler que l'Association des consommateurs du Québec a mené une lutte pour obtenir cette disposition et croit que les motifs qui l'ont motivé dans le passé sont encore valables aujourd'hui. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas approuver ce nouveau code sans y avoir au préalable, réinséré l'obligation de remettre l'ordonnance aux consommateurs. D'autant plus, que cette mesure a, en 1982, fait l'objet d'une approbation par le gouvernement.

Nous aimerions par la même occasion vous faire part de notre impatience devant le peu de progrès en ce qui regarde la libéralisation de la publicité des professionnels dans le domaine de l'optique mais aussi dans le domaine des professions en général.

Vous trouverez, ci-inclus, des communiqués émis par l'A.C.Q. en rapport avec ces deux revendications. Nous nous permettons, Monsieur le Ministre, cette petite rétrospective pour bien vous convaincre de l'importance qu'a eue et qu'a toujours ce dossier pour l'A.C.Q. Nous espérons ne pas avoir à refaire la preuve de nos revendications et souhaitons voir ce dossier se concrétiser dans un futur rapproché.

Espérant que vous prendrez en considération notre démarche, recevez Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Responsable des communications,

— NICOLE LALIBERTÉ
Montréal 18 juin.

■ *L'Ouest canadien et le Québec*

JEAN-LOUIS ROY, dans un très bel éditorial au sujet du Manitoba et de l'avis de la Cour suprême : « Un siècle perdu », publié le 14 juin dernier, regrette l'injustice commise envers la minorité francophone et le triste sort des Canadiens français de l'Ouest, mais son texte n'aborde pas la question fondamentale (plutôt le reproche) : **où était le Québec pendant ces cent ans ?**

— THÉRÈSE LaFONTAINE
Montréal, 20 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75*. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le déclin du nationalisme ?

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

SI, au lendemain de chaque « poussée de fièvre » nationaliste, on peut constater, à court et moyen terme, l'apaisement apparent des tensions et des appétits et le retour, docile et à son rang, du Québec dans l'ensemble canadien, l'histoire enseigne cependant qu'au fur et à mesure de son développement, la société québécoise devient adulte dans ses choix, ses institutions et la reconnaissance de sa réalité. Elle évolue.

Et si, au lendemain de ces diverses étapes, le Canada avait accepté de reconnaître ce qu'encore aujourd'hui il refuse d'imaginer comme possible dans une relation interculturelle et intercommunautaire beaucoup plus riche que ce que ne pourra jamais donner la recherche d'invention d'une culture hybride, c'est tout le pays qui aurait, à son tour, atteint ce même niveau de maturité.

Le nationalisme de la dernière génération n'était pas d'abord le prolongement attardé de celui du début du siècle, et celui qui viendra risque peu de ressembler à celui d'aujourd'hui.

Contredit par les enquêtes les plus sérieuses, l'intérêt politique a quand même toujours choisi le plus petit commun dénominateur. C'est ce qui va nous guider encore quelques années.

Intellectuellement, le projet politique mis de l'avant par des hommes de la qualité de Pierre Trudeau et Gérard Pelletier se comprend et se défend : il est cependant encore plus utopique aujourd'hui qu'il ne l'était du temps de ses promoteurs, héritiers de Macdonald et de Laurier. Pour se réaliser, il suppose un impensable degré de motivation, d'engagement et de militantisme au niveau des citoyens par rapport à cet hypothétique pays. Nous sommes loin du compte, si nous ne nous en éloignons pas.

On peut dès lors concrétiser, dans cette optique, que le projet d'un Canada « communauté des communautés » qu'entretiennent, sans toutefois trop le promouvoir, les conservateurs fédéraux, est plus réaliste. Il suppose, en effet, davantage une acceptation de la situation actuelle qu'un effort de stimulation permanente vers un objectif qui devrait être commun à des citoyens dont la majorité n'a jamais visité pendant quelques jours plus d'une province sur dix.

Ce qui s'est atténué,, depuis le référendum jusqu'à disparaître à peu près complètement avec l'élection d'un gouvernement conservateur, c'est l'affrontement, la bataille nationaliste et les ferveurs qui les accompagnent.

Les causes et les circonstances demeurent fondamentalement inchangées mais les valeurs politiques évoluent et c'est très sain.

La tension est tombée, la polarisation est disparue : c'est bien.

Les mythes simplificateurs qui faisaient miroiter des solutions miracles à tous les problèmes d'emploi et de développement, selon qu'on accepte l'un ou l'autre des projets canadiens ou québécois, sont en hibernation. Sans uniformes pour se distinguer les uns des autres, fédéralistes et nationalistes doivent, de fait, constater que la plupart de nos problèmes de chômage, d'emploi, de développement économique, de recherche scientifique et autres n'ont pas de solutions à court terme, ni même de solutions qu'on puisse maîtriser de Québec ou d'Ottawa.

Le voile de l'interminable débat constitutionnel, qui masquait commodément les lacunes politiques des gouvernements, force ceux qui n'ont pas d'intérêt à défendre à court terme dans les affaires politiques à constater le retard qu'on a pris depuis vingt ans dans l'étude, la compréhension et la traduction pour nous-mêmes des interdépendances obligées où se trouvent tous les pays, même les plus grands, quand à leur avenir.

Le nationalisme qui est en déclin, c'est sans doute le nationalisme des hommes politiques qui réussissent de plus en plus mal à s'accréditer comme sources de solutions alors qu'on leur reconnaît plus facilement la paternité de tous les problèmes. La ferveur fédéraliste suit quelques pas derrière, et pour les mêmes raisons. Désarmé, le Québec n'est plus l'ennemi et le Canada n'est plus dès lors la grande cause à défendre.

Mais c'est peut-être aussi le nationalisme culturel et collectif, imaginé surtout par les administrations publiques et tentant de définir une culture du citoyen moyen dans un contexte de paternalisme d'État dépassé, à Québec comme à Ottawa. Ailleurs au pays, il n'a pas toujours été qu'embryonnaire, faute de combattants.

Le nationalisme en latence et dont on peut déjà percevoir les premières pousses s'articulera autour de la nécessité absolue pour le Canada dans son ensemble d'une part, et pour chacune de ses composantes collectives d'autre part, à tout le moins celles qui en sont capables, d'intervenir comme une force aussi cohérente que possible dans la définition et la réalisation de solutions aux problèmes du sous développement, du partage des richesses et de la définition de nouveaux contrats de société impliquant davantage que les citoyens d'un seul pays ou d'un seul territoire.

Ce sera celui d'une prise de conscience qu'au-delà de la langue et des ethnies, il y a des solidarités latentes à développer et qu'on ne peut le faire qu'à partir d'un lieu et d'un territoire où se retrouve une majorité de gens qui veulent faire plus, mieux et autrement que ce qui leur est aujourd'hui dicté d'ailleurs. Il faudra se situer, se brancher et se mettre à jour sur les questions d'éducation, de pauvreté, de droit au travail, de respect de la personne, de droit au développement, de paix, de toutes les conséquences d'une nouvelle relation Nord-Sud.

Ce multinationalisme social et politique, tout comme celui déjà bien connu et qui préside aux affaires transnationales en nous faisant vivre de plus en plus sous les mêmes règles de la macro-économie, pourra difficilement s'accommoder des institutions démocratiques et partisanes qui sont les nôtres aujourd'hui, déjà désuètes par rapport à nos propres besoins locaux. C'est là que craquent les concepts de Québec ou d'Ottawa des vingt dernières années.

Or cette recherche de solutions ou, à tout le moins, de motivation et de sensibilisation aux vrais problèmes et dont nous ne connaissons très souvent sur nos territoires que les conséquences et les symptômes passe d'abord par le cumul des choix individuels qui peuvent se faire à ce sujet.

Elle passe également par l'action collective dans une société cohérente, à partir d'institutions suffisamment modernes et souples et dans lesquelles les citoyens ne sont plus des victimes fatalistes de gigantesques administrations publiques. Pas plus d'ailleurs que des consommateurs dont l'économie exige qu'ils consomment toujours davantage et qu'il faut dès lors garder en forme et au travail, à coup de subventions et d'hormones, pour pouvoir en tirer de plus en plus de ressources, de taxes et de profits possibles.

MM. Pierre Trudeau et Gérard Pelletier

Que les jeunes se désintéressent aujourd'hui de la politique telle qu'elle se pratique n'est pas une mauvaise nouvelle. Leur prise de conscience des limites de l'État et leur ouverture sur le monde extérieur les amèneront vite à se poser de nouveau la question des choix de société.

Opteront-ils pour le Canada ou pour le Québec ? La question ne se pose pas d'abord en ces termes. Bâtissant leur choix politique à la carte plutôt que d'accepter, comme nous l'avons fait dans le passé, la table d'hôte qu'offraient forcément tous les partis sans jamais vraiment servir les plats annoncés, ils iront là où peuvent s'organiser le mieux et se réaliser le plus efficacement possible les actions et les choix qui correspondent à leurs définitions de l'avenir.

Depuis vingt ans, le nationalisme québécois a mis de l'avant une idée en demandant qu'on fasse confiance à des femmes et à des hommes capables de l'incarner. La prochaine génération choisira sur plans et devis.

Les hommes et les femmes seront, bien sûr, toujours au centre de ce choix mais il ne pourront plus dire : donnez-nous la clef et nous vous ferons un pays. Ils devront, dans le détail, prouver la pertinence, la cohérence et la qualité de leurs projets. Les plans devront être déposés et il n'est pas évident que, mieux informés et plus réalistes, les Québécois de toutes origines culturelles et ethniques choisiront forcément cette fois le plus bas soumissionnaire.

VIEILLIR EN SANTÉ

MADELEINE BLANCHET

Mme Madeleine Blanchet est médecin, spécialiste en épidémiologie et en médecine préventive. Elle a fait partie de l'équipe de recherche de la commission Castonguay et a dirigé le services des études épidémiologiques du ministère des Affaires sociales. Elle est actuellent présidente du Conseil des affaires sociales et de la famille. Sa réfléxion sur la santé est livrée à titre personnel.

VIEILLIR en santé, est-ce possible ? Voilà une question à laquelle nous sommes tous confrontés au plan individuel, familial et collectif, à un moment ou l'autre de notre vie.

Il y a une semaine environ une étude, publiée par Statistique Canada faisait état de ce que le Québec vieillissait plus vite que le reste du Canada. Ceci est dû à deux facteurs. Tout d'abord, nos taux de natalité et de fécondité sont les plus faibles au Canada depuis plusieurs années et, de plus, notre solde migratoire négatif est fait de jeunes en âge d'avoir des enfants.

Mais le vieillissement est préoccupant pour une autre raison. En effet, à ce vieillissement par la dénatalité et par la migration des jeunes, s'ajoute un vieillissement par le sommet : la proportion des personnes du quatrième âge, relativement à celle du troisième âge, s'accroît régulièrement. C'est une conséquence de la baisse de la mortalité aux âges élevés. Les personnes âgées au Québec apparaissent comme les gagnantes de la loterie santé : une hausse sans précédent de l'espérance de vie au cours de la dernière décennie.

Toutefois, elles ne vieillissent pas nécessairement en bonne santé. Rappelons que l'espérance de *vie en bonne santé ne dépasse pas soixante ans chez la femme et cinquante-neuf ans chez l'homme*. Elles se retrouvent à un moment ou l'autre à l'urgence ou dans un lit d'hôpital. En 1981, on a pu faire survivre ainsi plus de 4,000 personnes âgées de plus qu'en 1971. La chute de la mortalité chez les personnes âgées s'est accentuée vers 1976. Elle est en partie attribuable aux progrès de la médecine ; un gain indiscutable sur le plan de longévité, mais un problème tout aussi indiscutable au plan des ressources du système de soins. Quant à l'amélioration de la qualité de la vie des personnes âgées, il est probable que les clubs de l'âge d'or y ont contribué autant sinon plus que la médecine la plus scientifique.

Un humoriste disait qu'il est devenu bien difficile de mourir à l'hôpital tant on vous soigne bien et que l'on tente l'impossible pour préserver votre existence. Et ne doit-il pas en être ainsi tant que le malade lui-même veut rester en vie ? Certains biologistes affirment que la longévité maximum chez l'être humain serait de cent vingt-cinq ans environ. Or, au Québec, l'espérance moyenne de vie n'est que de soixante-dix-neuf ans chez la femme et soixante-douze ans chez l'homme. Et le Québec figure parmi les nations les plus avancées à cet égard. Il y a donc encore des progrès à faire et la science viendra au secours de la démographie en permettant à un plus grand nombre de vivre en santé jusqu'à un âge avancé.

Pour le moment, on ne peut qu'être inquiet du nombre d'années vécues en mauvaise santé : douze ans en moyenne chez l'homme et dix-huit chez la femme. Et ce qui inquiète encore davantage, c'est que la vie en bonne santé semble s'arrêter au seuil de la soixantaine, âge de la retraite. Le plus grand drame de nos sociétés dites avancées ne serait-il pas la retraite ? À quant, la retraite « à la carte », celle que l'on choisit soi-même plutôt que de se la voir imposer ? Sinon, comment peut-on espérer vivre en santé jusqu'à 80 ans ? À fortiori, atteindre 125 ans en bonne santé demeure du domaine de la futurologie.

Certains futurologues se sont montrés prophètes de malheur : « Québec l'an 2000, une société refroidie ». Refroidie car vieillissante ? Goût du risque remplacé par sagesse et prudence, pacifisme plutôt que recherche de conflit, accent sur la préservation de l'environnement naturel plutôt que sur la production et la consommataion de biens, attachement à la qualité de la relation humaine plutôt qu'à la productivité, attrait pour la vie familiale et affective, tendance à l'autonomie en matière de santé plutôt qu'à la dépendance. Des valeurs qui ressemblent au nouveau paradigme en santé évoqué dans le magistral *Traité d'anthropologie médicale* que vient de publier l'Institut québécois de recherche sur la culture. Des valeurs qui ressemblent étrangement à celles des jeunes d'aujourd'hui. Et les jeunes préfèrent Hygie à Panacée.

Esculape, le dieu de la santé avait deux filles : Hygie et Panacée. La première préservait la santé tandis que la deuxième guérissait la maladie. Mais on sait qu'il n'y a pas de panacées universelle tandis que la santé demeure une valeur éternelle. Être en santé, comme l'affirme le Conseil des affaires sociales et de la famille ce n'est pas ne pas être malade. C'est être capable de fonctionner efficacement dans la vie de tous les jours. Être capable de mener à bien tous les projets.

Pour y arriver, il faut être bien informé des conduites de santé, des petits gestes quotidiens qui préservent la santé, la vitalité et le tonus jusqu'à la fin de sa vie. Savoir comment respirer, bouger et manger pour augmenter son potentiel de vitalité et de santé. Comment exprimer ses émotions et établir des relations humaines qui protègent contre les stress inévitables d'une société urbanisée. Bref, comment vivre en équilibre avec soi-même et avec les autres. Toute stratégie de promotion de la santé commence par une stratégie vis-à-vis soi-même.

Les stratégies de promotion de la santé varient selon l'époque et selon la nature des problèmes à résoudre. Il y a dix ans, lors de la parution du rapport Lalonde, les stratégies s'articulaient autour de la réduction de la mortalité prématurée : accidents routiers et maladies cardiaques étaient les priorités.

En 1985, ces objectifs ne suffisent plus, il faut y ajouter la prévention des maladies et des problèmes de santé qui entraînent les restrictions d'activités. Deux raisons motivent ce choix : le vieillissement accéléré de la population et l'amélioration de « l'efficacité » des soins qui en prolongeant la durée de vie moyenne peuvent entraîner, à l'échelle de la population, une augmentation de la prévalence des maladies chroniques. Nous voyons déjà les conséquences de cette amélioration de « l'efficacité » des soins : le système est engorgé. *Les malades ne sont pas guéris : ils survivent plus longtemps malades.* Et cela va durer tant et aussi longtemps que l'on n'instaurera pas une véritable prévention, c'est-à-dire qu'on ne cherchera pas à prévenir l'incidence (apparition de nouveaux cas) des maladies ou des problèmes de santé.

Certes, il n'a pas encore été possible de dresser une liste de tous les facteurs de risques qui sont à l'origine des conditions invalidantes. La plupart de celles-ci sont du reste multifactorielles. Mais il n'en demeure pas moins que les futures stratégies de promotion de la santé devront être préventives et tenir compte du vieillissement de la population.

Il n'est pas logique de commencer à se préoccuper de prévention alors que se sont constitués des états ou des lésions dont on aurait pu éviter l'installation par une prévention bien conduite chez l'enfant, l'adolescent et même chez l'adulte d'âge moyen. Il n'est jamais trop tard pour prévenir aussi longtemps que l'on est vivant. La prévention d'un bon nombre de problèmes de santé qui accompagnent le vieillissement peut se faire chez l'adulte par l'alimentation équilibrée et l'activité physique bien comprise. Mais beaucoup d'entre nous sommes encore mal informés de tout ce que peut accomplir une prévention bien conduite.

Même la plus efficace des politiques de préventions en matière de santé ne pourra mettre fin à la maladie et à la mort. Elle peut cependant retarder ces échéances et permettre une meilleure qualité de vie. Il n'est pas sûr non plus qu'une telle politique de santé puisse réduire les coûts de manière substantielle, du moins à court terme, compte tenu du vieillissement démographique et du vieillissement dû à la technologie médicale. À court terme, les coûts des soins ne peuvent qu'augmenter, le rapport Watson le démontrait bien.

Toutefois, ce qui va se produire, c'est une concentration des coûts aux deux extrémités de la vie : à la naissance et près de la mort. Déjà ce phénomène est visible actuellement. Déjà notre population de jeunes et d'adultes est en meilleure santé qu'auparavant. Le virage vers la santé est déjà amorcé.

De même, si nous trouvons les moyens d'investir dans la future génération nous disposerons d'une richesse collective qui nous permettra, comme société, d'atteindre tous nos objectifs, de nous payer la médecine scientifique dont nous avons besoin, de réduire le chômage et de vieillir en santé.

Les malades ne sont pas guéris: ils survivent plus longtemps malades

Aphrodite la contemporaine

LU

GILBERT TARRAB

★ Ginette Paris, **La Renaissance d'Aphrodite**, préface de Marie Cardinal, Boréal-Express, Montréal, 1985, 187 pages.

PROFESSEUR au département des communications de l'UQAM, Ginette Paris s'intéresse depuis un certain temps déjà à la mythologie grecque et à sa modernité. Elle a déjà publié, aux éditions de Mortagne en 1980, un livre sur *Le Réveil des dieux* et elle récidive aujourd'hui avec un ouvrage sur la renaissance d'Aphrodite, déesse de la Corinthe antique, droit sortie de la mer pour mettre pied sur la plage de Paphos, mais également fille du ciel et du feu. L'auteur en décortique l'archétype (au sens jungien de l'acception) jusque dans ses moindres détails et va parfois chercher dans les recoins les plus obscurs de ce mythe un enseignement laïc, revigorant et sain. Elle a certainement dû prendre un grand plaisir personnel à ce travail de fouille quasiment archéologique, puisqu'elle a continuellement à l'esprit l'expérience communautaire qu'elle a vécue il y a quelques années, qu'elle rappelle dans son avant-propos, et qu'elle se soucie de mettre en relation avec ses recherches sur le féminisme. « En ce sens, écrit-elle, on peut dire que les prélats de l'Église et évidemment les inquisiteurs (au mépris du message d'amour du Christ) furent, par leur lutte féroce contre Aphrodite, les pervers sexuels les plus diaboliques, obsessifs et destructeurs que l'on puisse imaginer. La quantité de boue, de misère et d'humiliation sexuelle qu'ils ont engendrée est incommensurable » (p. 53).

Marie Cardinal, qui a préfacé l'ouvrage, ne s'y est pas trompée : en rendant à Aphrodite ce qui lui appartient, c'est le pouvoir masculin et l'histoire qu'il a écrite qui sont ainsi remis en question dans leurs fondements mêmes. C'est effectivement autour du contenu nettement patriarcal du monothéisme judéo-chrétien que se charpente le livre : Ginette Paris, elle, milite ouvertement pour le paganisme et le polythéisme. Elle se veut païenne, non pas au sens vulgaire, mais au sens noble. C'est-à-dire, en clair, qu'elle milite pour une religion de la vie et non d'après la mort. Ce qui donne lieu à une morale qui ne prend pas racine sur les notions de péché et de menace d'enfer, mais sur l'ici-bas, sur l'ici-et-maintenant. Je ne sais pas pourquoi, mais moi qui ne suis pourtant pas un spécialiste de ces choses, je me suis laissé volontiers emporter par toutes ces considérations sur le mythe, c'est-à-dire sur le rêve, sur les pouvoirs de l'imaginaire. Peut-être sera-ce aussi votre cas...

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...
RENAUD BRAY
jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Jazz

temporairement de la foule colorée qui vient, à chaque année, circonscrire leur territoire. Au dépanneur du coin, à l'intersection Émery et St-Denis, le préposé à la bière, l'oeil mauvais et l'air morne, se plaignait du surcroît de travail que lui cause l'arrivée appréhendée de touristes. « T'en fais pas, lui a répondu son supérieur d'un air sage, ça va durer dix jours et après, ce sera l'hiver. Tu vas t'ennuyer de toute cette animation. »

En attendant, la seule animation qui existait prenait l'allure de gouttes d'eau et de rafales de vent. Pendant une petite demi-heure, le semblant d'accalmie a permis à un groupe de fortune de venir divertir la dizaine de promeneurs solitaires qui attendaient patiemment que le spectacle commence. Mais après quinze minutes de notes inégales, le groupe prévu pour 16 h sur la scène Émery a dû battre en retraite devant l'inclémence du temps.

Seuls les vendeurs de macarons et de programmes faisaient, contre mauvaise fortune, bon coeur. Déambulant de bar en bar, ils offraient aux travailleurs venus oublier le stress de la semaine, le parfait *kit* du jazz-freak, dont le programme souvenir — au coût de $2.50 — qui présente des informations biographiques et des notes artistiques sur les principales vedettes du festival, Pat Metheney, Tony Bennett, Uzeb, Cecil Taylor, Dave Brubeck, Miles Davis et tant d'autres.

À 18 h, au salon de presse du Festival, la conversation roulait sur la température. On se remémorait la chance climatique qu'avaient connues les précédentes éditions du Festival et on se souhaitait volontiers la même chance pour cette année.

Le Festival, qui avait attiré l'an dernier 250,000 personnes sur la rue St-Denis et en périphérie, compte en effet sur le beau temps pour prendre son rythme de croisière. C'est dans la chaleur et dans la caresse chaude du vent que les rythmes chauds du jazz se savourent le mieux.

Envahie par l'ondée, la rue St-Denis demeure déserte, malgré les drapeaux et les instruments stylisés de carton-pâte qui ornent ses murs et ses terrasses. Heureusement pour eux, les amateurs de jazz peuvent quand même se régaler, beau temps mauvais temps, dans une des nombreuses salles de spectacle où se déroule le Festival. Ce soir, par exemple, ils peuvent voir Uzeb déployer leur jazz moderne ou encore se prélasser dans les rythmes traditionnels du Cecil Taylor Unit. Même si le ciel leur tombe sur la tête, les mordus du jazz n'abandonnent pas pour autant leur passion.

◆ Marois et Johnson

donald et ce qu'il signifie risquent de perturber sérieusement le climat qui jusqu'à maintenant a prévalu entre le Québec et le gouvernement fédéral », a mis en garde, le ministre Johnson.

« En arrêtant unilatéralement et sans accord préalable des programmes qui veulent très profondément influencer les stratégies de formation professionnelle, Ottawa change radicalement les équilibres délicats qui définissent les rôles des deux gouvernements en cette matière », a déclaré, pour sa part, Mme Pauline Marois.

Selon la ministre de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, la nouvelle politique fédérale s'écarte des principes de concertation et des grands axes de développement dans les domaines de la formation et du soutien à l'emploi, entendus lors des rencontres ministérielles de janvier, à Toronto, et des premiers ministres, à Régina, en février dernier.

Pour le ministre québécois des affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, « le geste de la ministre fédérale manifeste une incompréhension grave à l'égard des intérêts des citoyens du Québec en matière de formation professionnelle ».

Selon lui, « Mme Macdonald entretient la duplication des services, la confusion administrative, la bureaucratisation » et « va à l'encontre des principes énumérés par le gouvernement fédéral quant à la nécessité de ne pas gaspiller l'argent des contribuables dans des activités parallèles ».

Souligant que « la stratégie fédérale dédoublera plusieurs des programmes qui s'attaquent déjà aux mêmes problèmes », la ministre Marois a ajouté que les exigences différentes des programmes fédéraux et provinciaux, de même que l'écart des allocations versées aux partcipants « qui pourraient dépasser les nôtres qui ne sont pas très généreuses », risquent de mettre en péril des programmes québécois élaborés de longue main.

Critiquant la volonté fédérale de mettre sur pied des structures parallèles de consultation au niveau régional, Mme Marois a déposé une lettre du président du Conseil consultatif québécois du travail et de la main d'oeuvre, M. Raymond Parent, réaffirmant que « la formation professionnelle est de la juridiction du Québec ».

Le président de l'organisme y soutient que « le Québec doit demeurer le seule maître d'oeuvre des initiatives et programmes en cette matière et assumer la responsabilité exclusive de la consultation avec les partenaires sociaux dans le cadre des institutions et des mécanismes québécois ».

Insistant pour dire « que de cette façon, on s'occupe assez mal de nos taxes », le ministre Johnson a précisé que la création d'une bureaucratie parallèle et l'engagement de nouveaux fonctionnaires pour l'administrer feraient en sorte que « la stratégie fédérale donnera des résultats inférieurs à ceux qu'on aurait pu espérer ».

Interrogé à savoir si ce nouveau différend fédéral-provincial risquait d'avoir des incidences sur les prochaines négociations constitutionnelles, le ministre Pierre-Marc Johnson a d'abord ironisé en déclarant « bien vouloir prendre ça pour un phénomène particulier, reliée à Mme Flora Macdonald, qui fait néanmoins fi des réalités concrètes des jeunes québécois et des notions de consensus et d'efficacité. »

Mais, il estime « qu'on ne lance pas des centaines de millions dans la nature sans avoir l'accord du gouvernement ».

Plus tard, il a clairement laissé entendre que ce dossier pourrait être d'un bien mauvais présage pour les future relations Québec-Ottawa.

Estimant que « ce qui équivaut, tout compte fait, à de la provocation rétrécit sérieusement la marge de manoeuvre des discussions », la ministre Marois a réclamé que « le gouvernement fédéral réponde adéquatement aux demandes et aux démarches effectuées, de bonne foi, par le gouvernement québécois, depuis janvier dernier ».

« Les demandes québécoises ne viennent pas des limbes », a finalement rappelé M. Pierre-Marc Johnson.

« Lors de la transmission du projet d'accord constitutionnel, au mois de mai dernier, le gouvernement du Québec a spécifiquement proposé que le Québec soit confirmé comme maître d'oeuvre de l'ensemble du domaine de la main d'oeuvre avec les pouvoirs et les responsabilités que cette responsabilité comporte », a-t-il conclu.

◆ Ottawa chambarde

tants, reprennent des idées libérales. En matière de formation professionnelle notamment le gouvernement conservateur ne satisfait guère davantage le Québec que son prédécesseur.

A Québec en effet, la colère qu'a provoquée l'annonce fédérale d'hier rappelle le temps où les libéraux étaient au pouvoir: le gouvernement fédéral continue de refuser de laisser au Québec le plein contrôle des programmes d'emploi et de la formation professionnelle sur son territoire.(Voir autre nouvelle ci-contre).

A Ottawa, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a réagi avec étonnement à la colère québécoise: « J'ai discuté de la situation avec Mme Marois encore hier soir et nous sommes mises d'accord pour continuer les négociations. J'ai compris que nos fonctionnaires se rencontreront aujourd'hui ».

Mme MacDonald s'est dite « surprise » de la sortie de Mme Marois et de M. Johnson.

Le ministre fédéral venait de dire en conférence de presse que son gouvernement « honore son engagement de tenir des consultations », tel que promis lors de la conférence fédérale-provinciale de Régina en février.

Pour l'instant cependant, aucune province n'a signé d'entente avec Ottawa. Les négociations sont presque terminées avec la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse.

« Cela donne à peu près le même montant d'argent mais en n'ayant pas à mendier à tous les mois au Conseil du trésor, nous pouvons planifier beaucoup mieux », a expliqué Mme MacDonald hier en insistant d'ailleurs sur l'aspect « planification » de son travail.

« C'est avec peine que nous avons réussi à démêler l'imbroglio des précédents programmes de création d'emploi bidon », a dit Mme MacDonald hier.

Les six programmes annoncés hier et qui devraient débuter à l'automne sont *Acquisition de compétences* ($100 millions) pour permettre à ceux dont l'emploi risque de devenir désuet de « recevoir une formation dans les professions de l'avenir »; *Intégration professionnelle* ($350 millions) pour aider les jeunes à accéder au monde du travail en leur offrant durant 52 semaines un mélange de cours théoriques et de formation en milieu de travail; *Développement Emploi* ($700 millions) qui permettra la mise sur pied de projets d'une durée de 52 semaines et s'adressant à ceux qui sont en chômage depuis tellement longtemps qu'ils ne sont plus éligibles auxprestations.

Les trois autres programmes sont: *Pénuries de main-d'oeuvre spécialisée* ($50 millions) pour aider les employeurs qui offrent de la formation, *Programme national d'aide à l'innovation* ($100 millions) pour favoriser des « projets pilotes à caractère novateur » et *Développement des collectivités* ($150 millions).

Ce dernier programme vise à prévoir à l'avance quels secteurs et quelles régions pourraient être touchés par l'évolution du marché mais il est encore indéfini.

Le principal programme, celui de *Développement en emploi* n'est pas sans rappeler les projets libéraux. Cependant, le nouveau est destiné spécifiquement aux gens en chômage depuis au moins 24 semaines.

« Il faut d'abord aider les plus mal pris », a expliqué Mme MacDonald, faisant valoir que « en trois ans le nombre de chômeurs sans travail depuis au moins six mois est passé de 10 % à près de 50 % de l'ensemble des chômeurs ».

Les clientèles cibles sont en effet les chômeurs de longue durée et les jeunes qui n'ont pas encore eu d'emploi. Le taux de chômage des jeunes de 16 ans qui ne fréquentent pas l'école est de 41 %.

Quant aux mesures pour aider les femmes, les autochtones et les handicapés à avoir leur juste part, le gouvernement conservateur abandonne les programmes libéraux spécialement conçus pour ces groupes cibles.

Une autre différence a suscité une vive réaction de la part du député de libéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart,soit la décision d'allouer les fonds non plus par comté mais par région. M. Malépart estime que dans la région de Montréal, par exemple, les secteurs où sont installées les entreprises auront plus de projets et que les villes de Westmount ou Outremont, par exemple, pourraient recevoir plus que le comté défavorisé de Sainte-Marie. Les sommes prévues par région tiendront compte du taux de chômage des différentes régions mais le ministre n'était pas en mesure hier de révéler la répartition des fonds.

Une autre critique est venue du député libéral de Outremont, Mme Lucie Pepin, qui a dit que le fédéral s'en remettait à l'entreprise. Mme Macdonald rétorque qu'elle fait également appel aux groupes communautaires « là où le privé n'est pas fort, comme à Terre-Neuve »

◆ Landry

Son programme électoral, en voie d'élaboration, fera reluire la promesse d'une nouvelle prospérité sur la base d'un plan de développement économique, axé notamment sur les possibilités offertes au Québec par la proximité du marché américain.

Un autre volet du programme de Bernard Landry visera à démontrer que le nationalisme est un puissant moteur de développement économique, un nationalisme « ouvert et internationaliste », rappelant que c'est ce nationalisme qui a permis au Québec de maîtriser son économie. Dans ce programme, l'on retrouvera également la notion de « pays réel », auquel faisait échos le député Gilles Baril du Témiscamingue, un supporteur de Bernard Landry, dans récente entrevue au DEVOIR.

Considéré avec Pierre-Marc Johnson, comme l'un des plus sérieux aspirants à la succession de M. Lévesque, le ministre du Commerce extérieur et des Relations internationales sera donc, mardi, le premier à annoncer officiellement sa candidature. Plus tard dans la semaine, ce sera le tour du ministre de la Justice. La candidature de la ministre de la Main-d'oeuvre, Mme Pauline Marois, serait également acquise. Dans l'entourage de M. Landry, l'on croit savoir que Mme Marois ferait son entrée dans la course avec l'idée arrêtée de se rallier à M. Johnson, dans l'hypothèse où celui-ci n'obtiendrait pas une majorité des voix au premier tour de scrutin. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, est en mission officielle en France et sera de retour la semaine prochaine. Sa candidature serait, dit-on, à peu près décidée et on lui croit des préférences pour Bernard Landry, auquel il pourrait se rallier s'il ne réussissait pas un bon score au premier tour de scrutin. Quant à M. Yves Duhaime, en vacances pour un mois, sa candidature apparaît maintenant improbable. Il aurait plutôt décidé d'accorder son appui à la candidature de M. Johnson.

Chose certaine, les deux principaux aspirants-candidats, MM. Johnson et Landry, peuvent déjà compter sur une organisation électorale, eux qui, il y a seulement quelques jours, disaient hésiter encore à poser leur candidature. Tous deux sont armés de comités de stratégie, bien en selle, qui tiennent des réunions à une cadence de plus en plus rapprochée. Et Pierre-Marc Johnson et Bernard Landry, ont fait appel à la compétence de l'extérieur du parti et ont confié à des agences privées, le soin de traiter leur image et leur marketing.

◆ Le MAS

« tous les services spécialisés et les soins d'hygiène nécessaires ».

Les lieux physiques, jugés « non-sécuritaires en cas d'incendie », dans le rapport des professionnels du réseau comptaient des chambres dans « un sous-sol sombre et peu éclairé », et accueillaient dix-huit personnes, dont l'âge moyen dépassait 76 ans, toutes considérées comme « non-autonomes ».

■ Depuis, aucun des procureurs généraux du Québec qui se sont succédés, MM. Marc-André Bédard et Pierre-Marc Johnson, n'ont intenté de poursuites contre les établissements pour avoir opéré sans permis, tel que le prévoit la loi.

Telles sont les principales conclusions d'une enquête du DEVOIR sur la procédure exceptionnelle employée par le ministère des Affaires sociales dans le dossier de ces deux foyers d'hébergement.

Trois hauts fonctionnaires du MAS ont signé l'entente en cause : Mme Lise Langlois, directrice générale de l'hébergement, son collègue, M. Pierre Filiatrault, et M. Pierre Lavigne, directeur de la consultation et de la protection sociale.

Interrogée par LE DEVOIR, Mme Lise Langlois, directrice générale de l'hébergement au MAS « qui s'est personnellement occupée du dossier », a déclaré « avoir été en communication directe avec le cabinet du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson ».

Lors de la conclusion de l'entente, Mme Langlois a affirmé « avoir obtenu carte blanche de M. Martin Hébert, attaché politique du ministre Johnson ».

La politique du MAS concernant les établissements sans permis prévoit qu'un établisssement « qui héberge une clientèle non-autonome et qui ne possède pas de permis pour exercer ses activités » est considéré comme illicite.

Au moment de l'entente assurant le maintien sur place de huit personnes, nommément désignées, sept d'entre elles étaient considérées comme des « cas lourds ». Les pensionnaires, dont la moyenne d'âge atteignait 81 ans, étaient jugés « non-autonomes » soit au plan physique, soit au plan psychologique, ou les deux.

L'article 136 de la Loi sur les services de santé et services sociaux stipule que « nul ne peut exploiter un établissement s'il ne détient un permis permanent ou un permis temporaire délivré à cette fin par le ministre ».

Après un signalement au ministère, en 1981, le Centre de services sociaux Richelieu avait déjà procédé à une enquête sur les lieux, en mars 1983. L'évaluation des professionnels recommandait l'évacuation et la relocalisation des résidents. Cette recommandation fut approuvée par le « comité-synthèse » formé, notamment du CSS Richelieu et la direction de l'agrément du MAS, chargée de l'émission des permis.

Le 17 mars 1983, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, avisait les propriétaires de sa décision de procéder à la relocalisation.

Comme le prévoit la loi en cas de contestation de la décision ministérielle, la Commission des affaires sociales fut appelée à trancher le litige. Ce qu'elle fit, le 17 juin 1983, en rejetant l'appel des propriétaires.

Le 29 juin 1983, les propriétaires se sont prévalues d'un dernier recours en déposant une requête en injonction devant la Cour supérieure du Québec. Au cours de cette période, les contrevenantes ont requis l'intervention du bureau du ministre Johnson.

En septembre 1983, la direction de l'agrément du MAS confiait à son procureur « le mandat confidentiel pour l'examen des hypothèses d'un réglement hors-cour avec les contrevenantes ». Une entente est intervenue, mais « les détails ne peuvent être connus du public ».

L'entente, signée en janvier 1984, devant deux témoins du Club des Lions de Chambly, et autorisant la poursuite des activités des foyers sans permis, stipulait que « les résidences ne seront pas désignées simplement comme des résidences de pensionnaires, mais bénéficieront d'un statut expérimental. Ce statut sera défini au cours des deux prochaines semaines. Les deux parties s'entendent sur ce statut. »

« Les résidents demeurant à cette adresse, à ce jour, pourront y rester, y lit-on. Cependant, nous réévaluerons la situation avec des professionnels choisis par les deux parties. Les services requis par certaines personnes débuteront par des ressources appropriées à l'intérieur des résidences. »

Or, l'article 138 de la Loi sur les Services de santé et les services sociaux stipule qué c'est « le ministre qui délivre un permis permanent ou temporaire s'il estime que l'intérêt public le justifie ».

L'article 182 autorise même le ministre à émettre un mandat spécial pour « procéder à l'évacuation et à la relocalisation des personnes qui sont hébergées dans une institution, où sont exercées sans permis des activités pour lesquelles un permis est exigé ».

L'entente stipulait que « les directeurs médicaux et les docteurs des hôpitaux de Montréal et de la rive Sud seront informés que la cause devant la Commission d'appel des Affaires sociales a été levée ». En pratique, cela signifiait la fin des démêlés judiciaires des propriétaires.

L'entente garantissait finalement la prestation gratuite des services sociaux et de santé sur les lieux même de l'établissement « expérimental ».

Elle spécifiait que « les hôpitaux recevront des instructions et ne seront pas seulement informés; c'est-à-dire que le département du bien-être des hôpitaux ne pourra boycotter Le Manoir Doré et Le Manoir Chambly et qu'ils verra à ce que les résidents, excluant les cas médicaux graves ou les patients gériatriques nécessitant des soins infirmiers à domicile, les reçoivent ».

« Le CLSC Richelieu recevra des instructions pour dispenser les soins médicaux aux résidents dûment inscrits au registre comme ceux requis par l'Hôpital Saint-Jean pour le traitement adéquat de ses résidents », lit-on dans le document.

Or, la politique des services à domicile du ministère des Affaires sociales précise que les centres d'accueil ont les mêmes obligations que les autres établissements du réseau : à savoir, répondre eux-mêmes aux besoins des bénéficiaires.

L'article 5 indique clairement que ces établissements ne sont pas admissibles aux services à domicile.

Durant sept mois, des professionnels du réseau des Affaires sociales ont donc dispensé sur place, aux frais des contribuables, des services qui auraient normalement dû être défrayés par l'établissement.

Le 24 mai 1984, après qu'il eût été informé de l'obtention par les deux établissements d'un permis de centre d'accueil privé et auto-financé, le CLSC Richelieu avisa les établissements de la suspension des services à domicile, en vertu de la même politique.

Après avoir exercé de nouvelles pressions, les propriétaires des deux foyers ont obtenu que le Centre d'accueil Rouville, de Marieville, prenne la relève et assure, à nouveau, sans frais, les services visés.

Dix mois après la conclusion de l'entente illégale et huit mois après l'obtention des permis temporaires une nouvelle évaluation des professionnels du réseau des Affaires sociales révélait, l'automne dernier, de nombreuses carences au niveau des services assurés par les deux établissements et du type de clientèle hébergée.

Pourtant, les permis temporaires spécifiaient que les propriétaires devaient accueillir des personnes autonomes, leur fournir les services qualifiés adaptés à leurs besoins et répondre aux exigences gouvernementales.

Or, aucune des dix-huit personnes résidentes s'y trouvant n'étaient totalement autonomes. Le groupe de résidents, âgés de 69 à 93 ans, avait alors une moyenne d'âge de plus de 76 ans.

Parmi eux, se trouvaient treize « cas lourds » et cinq « cas légers ». Seize d'entre eux n'étaient pas autonomes au plan physique et quatorze autres ne l'étaient pas au plan psychologique.

L'évaluation des professionnels soulignait que certains services spécialisés n'étaient toujours pas disponibles et que les résidences rencontraient aussi des difficultés à procurer un milieu de vie stimulant aux bénéficiaires.

Soulignant les effets d'un entourage de gens confus sur les bénéficiaires lucides, l'évaluation notait l'absence de soins d'hygiène complets et d'assistance pour certains soins de base.

Signalant des problèmes de plaies de lit, de nutrition, et d'exercices physiques, l'évaluation notait que de nombreux résidents étaient incapables de se mouvoir eux-mêmes, dans un foyer jugé « non-sécuritaire en cas d'incendie », et où une seule employée de service était de garde.

Le Conseil de presse rejette quatre plaintes contre autant de journaux

Le Conseil de presse du Québec (CPQ) a rejeté une plainte de Mme Carole de Vault, ancienne indicatrice de police au sein du FLQ, contre le journaliste Rodolphe Morissette et le « 30 », magazine de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

Le CPQ a aussi rejeté une plainte d'un lecteur du DEVOIR, ainsi que les accusations de la Fédération des policiers du Québec contre *La Presse* et le *Journal de Montréal* en rapport avec la couverture des événements de Rock Forest.

Dans une décision publiée hier, le Conseil de presse dit que le ton et les termes utilisés par M. Morissette dans l'article du 30 ne faisaient que témoigner de la sévérité de ses critiques à l'égard du livre de Mme de Vault, *Daniel Lavoie tueur à gages.*

Mme de Vault estimait que la critique du journaliste était pernicieuse et visait seulement à saper sa crédibilité.

Pour la plaignante, l'article intitulé « Donald Lavoie tueur à gages ou la présence de Carole de Vault au palais de justice » constituait une « mise au pilori » plutôt qu'une critique littéraire.

Mme de Vault reprochait, entre autres, au journaliste d'avoir insinué qu'elle travaillait encore comme indicatrice de police et qu'elle espionnait la salle de presse du palais de justice. (L'ancienne indicatrice au sein du Front de libération du Québec est maintenant représentante d'un éditeur au palais de justice.)

Le Conseil n'a pas retenu ces motifs et estime que M. Morissette a respecté les normes déontologiques.

Le CPQ a également rejeté la plainte d'un lecteur du DEVOIR, M. R.H. Ferahian, qui reprochait au journal de n'avoir pas traité suffisamment de la contamination par les BPC des laboratoires de l'IREQ à Varennes, à la suite d'un incendie à cet endroit le 20 novembre 1984.

Le Conseil a estimé qu'il n'appartient pas à un seul média de couvrir tous les événements de l'actualité. Cette responsabilité est plutôt partagée entre les divers médias.

Le CPQ n'a pas non plus blâmé le DEVOIR pour avoir refusé de publier la lettre que le plaignant avait écrite à ce sujet. Le CPQ maintient ainsi une décision rendue en ce sens en première instance par le secrétariat du conseil.

De plus, le CPQ a rejeté la plainte de la Fédération des policiers du Québec (FPQ) contre le *Journal de Montréal* et *La Presse*. Ces médias, conclut-il, n'ont fait qu'exercer leur rôle d'informateurs publics en relatant comme ils l'ont fait « l'affaire de Rock Forest ».

La FPQ reprochait au Journal de Montréal d'avoir fait preuve d'une « subjectivité peu commune » dans une série d'articles publiés sur cette affaire.

La FPQ s'en prenait aussi à un éditorial de Marc Laurendeau, paru dans La Presse, et qui véhiculait, selon la FPQ, des « préjugés empreints de démagogie ».

Le conseil estime que la nature même des événements relatés et les implications sociales qui y étaient rattachées n'avaient fait qu'amener la presse en général à « poser des questions, certes dures et parfois véhémentes, mais somme toute pertinentes ». De plus, les médias ne s'étaient fait que l'écho des débats importants soulevés alors par toute l'affaire.

La FPQ avait notamment reproché au Journal de Montréal la facture de certains de ses titres, qu'elle jugeait trop subjectifs. Elle estimait également qu'un article sur la brutalité policière ainsi qu'un sondage-maison sur la sympathie des gens face aux policiers impliqués démontraient que le journal avait donné libre cours à la prémisse de culpabilité qu'il s'était faite sur la conduite des policiers.

Enfin la FPQ avait reproché à M. Laurendeau d'avoir mis en doute la crédibilité du verdict rendu en faveur des policiers en « insinuant que le jury avait été influencé par la série de meurtres consécutifs de policiers ».

La FPQ s'en prenait aussi à un passage de l'article où le journaliste estimait que si le parlement tardait trop à rétablir la peine de mort au gré des policiers, ceux-ci disposaient maintenant de moyens pour s'octroyer leur propre système de peine capitale.

Des copies de ces décision sont disponibles au secrétariat du conseil, 55 1/2 rue Saint-Louis, Québec, G1R 3Z2.

Boeing de la TWA

Les otages iraient à Damas

BEYROUTH (AFP) — Les 39 otages américains devront probablement faire une étape à Damas avant leur libération, après l'abandon hier de la solution d'un transfèrement à l'ambassade de Suisse ou de France à Beyrouth.

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, a déclaré, hier soir, à quelques journalistes, qu'il était d'avis que la crise pourrait être résolue dans les 48 heures, la voie la plus probable de leur libération étant, selon lui, leur transfert à Damas.

Les pirates de l'air ont en effet refusé leur transfert à l'ambassade de Suisse, a annoncé M. Berri. Le chargé d'affaires de l'ambassade helvétique à Beyrouth a confirmé à l'AFP qu'il avait été informé de ce refus. « Nous ne pouvions pas accepter les conditions qu'on nous proposait », a-t-il déclaré. Le gouvernement helvétique, rappelle-t-on, avait insisté pour que les otages soient libérés sans condition.

Selon une source diplomatique occidentale, la proposition de transfert des otages dans les ambassades de France ou de Suisse n'était qu'un leurre et la proposition syrienne était dès le début la plus sérieuse.

La détention de certains des otages semble de moins en moins stricte. Trois passagers du Boeing ont été interviewés par la presse au domicile même de M. Berri et c'est l'un d'eux qui conduisait la voiture dans laquelle ils sont repartis vers une destination inconnue.

« Je crois que M. Berri et, je l'espère, les premiers terroristes (ceux qui ont détourné le Boeing le 14 juin entre Athènes et Rome) envisagent de le libérer. » Le troisième otage interviewé était le pasteur James McLoughlin.

29 juin

par la PC et l'AP

30 juin

par la PC et l'AP

1983: un projet de la marine américaine, tendant à couler dans le Pacifique et l'Atlantique des sous-marins à propulsion nucléaire démodés, provoque les protestations de mouvements écologiques et pacifistes.

1976: des photographies de Mars, faites par une sonde américaine, montrent que de l'eau a existé en abondance à la surface de la planète.

1971: les cosmonautes soviétiques Dobrovski, Patsaiev et Volnov meurent au retour du voyage de 24 jours de l'espace, tués par la brusque dépressurisation de leur vaisseau « Soyouz ».

1960: l'ex-Congo belge accède à l'indépendance, avec Kasavubu comme chef de l'Etat et Patrice Lumumba comme chef de gouvernement.

1950: le président Harry Truman donne l'ordre aux forces américaines stationnées au Japon d'intervenir dans la guerre de Corée.

Ils sont nés un 30 juin: l'écrivain français Georges Duhamel (1884); la chanteuse américaine Lena Horne (1917); l'actrice américaine Susan Hayward (1919).

1984: Moscou annonce que les Soviétiques sont prêts à engager des négociations avec les Etats-Unis, à l'automne, sur une interdiction des armes spatiales anti-satellites.

1982: le premier ministre israélien, Ménahen Bégin, offre de laisser les fedayin de l'OLP quitter Beyrouth avec leurs armes personnelles.

1980: les sept principaux pays industrialisés du monde occidental décident de fixer un plafond à leurs importations de pétrole pour mettre leur économie à l'abri des pressions de *l'OPEP.*

1974: un glissement de terrain fait plus de 250 morts à 160 kilomètres à l'est de Bogota (Colombie).

1966: Hanoï et Haïphong sont bombardées par les Américains pour la première fois.

1949: la politique d'apartheid entre en application en Afrique du sud.

1880: la France annexe l'île de Tahiti.

1864: quatre-vingt-dix personnes, surtout des immigrants d'origine allemande, perdent la vie quand un train circulant entre Lévis et Montréal avec plus de 400 personnes à bord, tombe dans la rivière Richelieu près de Saint-Hilaire.

Ils sont nés un 29 juin: le peintre flamand Peter Paul Rubens (1577); l'écrivain italien Giacomo Léopardi (1798); le prince Bernhard des Pays-Bas a 74 ans.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 29 juin 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ Bombardier s'attend à corriger les problèmes de ses wagons à N-Y

Tout en exprimant l'espoir que les problèmes concernant les wagons du métro de New York construits par la firme Bombardier pourront être corrigés, le président de Transit Authority, M. David Gunn, a lancé hier l'avertissement qu'il pourrait faire cesser la livraison des 825 wagons si les lacunes sur le plan électrique ne sont pas corrigées.

M. Gunn a ajouté qu'il avait prévenu la société Bombardier que la ville de New York pourrait cesser dès le mois d'août d'accepter les wagons commandés si deux problèmes persistant ne sont pas corrigés, à savoir des pannes dans le convertisseur des wagons et la détérioration d'une composante de leur contrôleur.

Réagissant à cette déclaration, les dirigeants de Bombardier ont affirmé dans un communiqué qu'ils étaient confiants de pouvoir régler ces problèmes d'ici les prochaines livraisons prévues pour le 21 août.

La compagnie Westinghouse Electric Corp., qui dispose d'un sous-contrat avec Bombardier, a publié elle aussi un communiqué annonçant qu'elle est « consciente des problèmes » et qu'elle « s'applique à leur trouver une solution permanente ».

■ Northern Telecom crée une nouvelle filiale : Northern Telecom Pacific

Northern Telecom Limitée établira le 1er juillet prochain une nouvelle filiale, Northern Telecom Pacific, qui gérera ses activités dans la région du Pacifique.

« La décision de créer Northern Telecom Pacific fait partie de mesures stratégiques visant à accélérer le développement de nouveaux marchés outre-mer pour solidifier notre position sur ceux de l'Amérique du Nord », a déclaré le président, M. Fitzgerald tout en précisant que la création de cette nouvelle filiale mettait un terme à la restructuration et à la réorganisation des activités de l'entreprise outre-mer.

■ Yamani demande une baisse des quotas à 14 millions de barils-jour

Selon un certain nombre d'observateurs interrogés à Londres par l'agence de presse Dow Jones, les ministres du pétrole des pays de l'OPEP, qui se réuniront le 5 juillet prochain à Vienne, tenteront par tous les moyens d'en arriver à une entente pour réduire leur production et ainsi faire passer le prix du pétrole mondial à un niveau plus élevé que les niveaux officiels.

La demande pour le pétrole de l'OPEP au cours des dernières semaines a été nettement en desous des prévisions. Les quotas établis par les membres de l'OPEP, qui totalisent 16 millions de barils par jour, excèdent de beaucoup les besoins présents du marché. La production actuelle, qui est estimée à 14 millions de barils par jour, se situe nettement en dessous du plafond fixé par l'OPEP.

Un observateur interrogé par l'agence a d'ailleurs expliqué que si l'OPEP n'arrivait pas à s'entendre à Vienne, les prix du pétrole chuteraient vraisemblablement.

■ Le bénéfice d'Imasco passe de $ 194 à $ 234 millions

Au cours de son exercice financier 1984-1985 terminé le 31 mars dernier, Imasco a réalisé un bénéfice de $ 234 millions, ou de $2.25 par action, soit une augmentation de 21 % par rapport aux $ 194 millions recueillis à ce chapitre lors du bilan précédent.

Les revenus de l'entreprise ont également grimpé, passant de $ 2.2 milliards qu'ils étaient l'année dernière à $ 3.6 milliards au 31 mars dernier.

Division d'Imasco, Imperial Tobacco, le plus grand fabricant canadien de produits du tabac, a augmenté sa part de marché de près d'un demi-point pour dépasser les 53 % du marché canadien des cigarettes. Pour l'exercice 1985, Imperial Tobacco a compté pour 52 % du bénéfice d'exploitation d'Imasco Limitée. Ses revenus se sont élevés à $ 1.45 milliard, en hausse de 7 %, et son bénéfice d'exploitation de $ 224 millions, une progression de 9 %.

Hardee's Food Systems a compté pour 25 % du bénéfice d'exploitation d'Imasco. Son chiffre d'affaires a été de $ 2.9 milliards, une augmentation de 21 %. Ses revenus se sont chiffrés à $ 1.3 milliard, une hausse de 16 %, tandis que le bénéfice d'exploitation a été de $ 108 millions, une progression de 17 %.

Shoppers Drug Mart a compté pour 9 % du bénéfice d'exploitation de l'exercice. Ses revenus ont été de $ 68.5 millions, en hausse de 13 %, tandis que le bénéfice d'exploitation a progressé de 17 % pour atteindre $ 38.3 millions.

People Drug Store a compté pour 13 % du bénéfice d'exploitation. Ses revenus ont été de $ 1.4 milliard et son bénéfice d'exploitation de $ 55.3 millions.

■ Leech escompte un profit de $ 39 millions pour Unicorp en 1985

Le président d'Unicorp Canada, M. James Leech, s'attend à ce que la compagnie réalise un bénéfice net de $ 39 millions en 1985. L'an dernier, la compagnie avait enregistré un profit de $ 19 millions. M. Leech prévoit également que les fonds autogénérés de la société passeront de $ 41 millions qu'ils étaient en 1984 à $ 196 millions cette année.

■ Télébec dépose un prospectus

Télébec a déposé hier un prospectus provisoire auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec dans le but d'offrir des actions privilégiées de premier rang, série 3, à dividendes cumulatifs. Télébec, qui possède et exploite un réseau de télécommunications au Québec et dont toutes les actions ordinaires sont détenues par les Entreprises Bell Canada, a enregistré en 1984 un bénéfice net de $ 10.9 millions.

■ Le déficit de la balance commerciale US a atteint $ 12.7 milliards en mai

Le déficit de la balance commerciale des États-Unis a atteint $ 12.7 milliards en mai, soit son plus haut niveau depuis le déficit record de $ 13.8 milliards enregistré en juillet 1984, a annoncé hier le ministère américain du Commerce.

Les importations, en hausse de 1.5 %, ont totalisé $ 30.1 milliards, alors que les exportations, en baisse de 2.1 %, se sont chiffrées à $ 17.4 milliards.

Le gouvernement fédéral américain a pour sa part enregistré un déficit budgétaire record de $ 40,5 milliards en mai, soit 19,2 % de plus que le record mensuel précédent qui datait de mai 1984.

Le déficit cumulé pour les huit premiers mois de l'exercice fiscal en cours ressort ainsi à $ 156,2 milliards, soit 11.1 % de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La hausse atteint 8.2 % à Montréal par rapport à 5.4 % à Toronto

Le prix des maisons a crû plus vite à Montréal qu'à Toronto depuis un an

SERGE TRUFFAUT
collaboration spéciale

Montréal a connu, entre les mois de mai 1984 et mai 1985, une plus forte hausse du prix moyen nécessaire au paiement d'une maison déjà existante, que les villes de Toronto et Vancouver. Mme Shirley Taylor, responsable des communications de l'Association canadienne de l'immobilier, organisme ayant son siège à Toronto, a indiqué, dans une entrevue exclusive au DEVOIR que pour une unité comparable le prix avait augmenté de 8.2 % à Montréal.

En effet, en mai 1985 le coût moyen à Montréal était de $ 70,400 comparativement à $ 65,000 en mai 1984. À Toronto ce coût était respectivement de $ 109,000 et $ 104,000 pour les deux mois de référence, soit une augmentation de 5.4 %. À Vancouver il était de $ 111,8000 cette année et $ 119,500 l'an dernier, soit une baisse de 6.4 %. En l'espace de quatre semaines, entre avril et mai 1985, le prix par unité a grimpé de 3.5 % à Montréal, de 2.9 % à Toronto alors qu'à Vancouver il se réduisait de 4.3 %.

La combinaison des points de repère, propres au marché immobilier, confirme que Montréal a, d'ores et déjà, une des meilleures performances de tout le Canada. Les transactions immobilières, les permis de construction et maintenant le prix moyen par maison, sont tous des secteurs en progression. Si, dans ce dernier secteur, Montréal est avantagée comparativement à Toronto et Vancouver, c'est grâce tout d'abord à un prix du terrain beaucoup moins élevé que dans les deux villes citées, ainsi qu'à une plus grande disponibilité de surfaces propices à la construction.

L'un des atouts majeurs de Montréal en ce domaine réside dans la configuration géographique. Contrairement à Toronto et Vancouver il n'y a pas d'obstacles naturels à Montréal ayant l'importance de ceux qu'on retrouve dans la ville de l'Ontario et dans celle de Colombie-Britannique. Telle est l'une des explications fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Ceci étant, il faut relativiser le prix moyen d'une unité en regard de certaines caractéristiques propres à chaque ville. M. Paul Vallé, directeur général de la plus importante maison de courtage au Canada, Royal Lepage, a déclaré au DEVOIR à ce propos : « Il y a effectivement un grand décalage entre le prix du terrain à Montréal et à Toronto. Cependant, il faut comprendre que la somme déboursée à Montréal pour un terrain ne comprend pas les services. Ceux-ci sont payés par le biais des taxes qui sont plus élevées ici qu'en Ontario. Par exemple, le service des lampadaires est compris dans le prix du terrain à Toronto, ce qui n'est pas le cas dans la région Montréalaise. »

Par ailleurs, en ce qui concerne la disponibilité de terrain, il faut noter, toujours d'après M. Vallé, « qu'il y a un plus grand nombre de maisons unifamiliales à la périphérie du centre-ville torontois contrairement à Montréal où duplex et triplex sont en majorité ». De façon générale, le marché résidentiel montréalais vit une bonne période « parce qu'il a mieux su supporter les contrecoups de la récession 1981-82, qu'à Toronto et Vancouver où les prix ont baissé rapidement », de conclure M. Vallé.

Mis à part le coût et la disponibilité de terrain, il y a le facteur spéculation qui, au cours des dernières années, fut beaucoup moins amplifié à Montréal qu'à Toronto. « Le dynamisme économique que la métropole ontarienne a connu au cours des années 70 a entraîné une forte augmentation de la demande et, par conséquence, des « prix », a expliqué M. Lee Lambert, vice-président pour le Québec de Century, qui a indiqué par ailleurs « qu'à Vancouver la spéculation fut encore plus grande qu'à Toronto. Or Vancouver n'a pas la diversité économique de Toronto ou Montréal. »

Au cours des prochains mois, plus précisément au milieu de l'automne, tous les spécialistes seront en mesure de calculer les effets du programme *Corvée-Habitation* et par le fait même de différencier, plus adéquatement, les grandes tendances entre les trois villes canadiennes. Pour l'instant, dans le domaine de la construction neuve, il est prévu qu'il se bâtira durant l'année 1985, 36,000 maisons au Québec, soit une baisse de 6,000 unités par rapport à 1984 : 61,000 en Ontario, soit une hausse de 13,000; et pour la Colombie-Britannique, c'est 18,000 maisons neuves prévues, soit une hausse de 2,000.

Enfin, on s'attend que l'exonération d'impôt sur le gain en capital prévu dans le budget Wilson active passablement le marché immobilier. Cela devrait, comme l'a expliqué M. Lambert, augmenter le nombre de transactions.

PRIX DES MAISONS À MONTRÉAL

Maison individuelle à 2 étages	Automne 1974	Automne 1975	Automne 1976	Automne 1977	Automne 1978	Automne 1979	Automne 1980	Automne 1981	Automne 1982	Automne 1983	Automne 1984
MONTRÉAL											
Beaconsfield	78,000	69,000	70,000	61,500	68,500	76,500	104,900	114,200	89,100	89,000	101,000
Beloeil	65,000	63,000	63,000	62,000	64,500	72,000	75,000	95,000	00,000	85,000	85,000
Boucherville	—	60,000	65,000	58,000	59,000	70,000	70,000	95,000	87,000	89,000	94,000
Brossard	60,000	52,000	50,000	48,000	—	—	78,000	93,000	88,000	92,000	96,000
Chomedey, Laval	—	—	—	60,000	57,000	62,000	73,000	81,500	81,500	82,000	82,000
Côte-St-Luc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	210,000
Dollard-des-Ormeaux	—	59,000	61,000	54,000	57,500	69,500	87,000	115,000	87,500	88,000	92,500
Dorval	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110,000
Duvernay, Laval	—	—	—	69,000	70,000	72,000	84,000	95,000	95,000	105,000	105,000
Hudson	—	59,000	59,000	62,000	65,000	71,500	82,400	120,000	90,000	90,000	105,000
Longueuil	—	59,000	59,000	56,000	58,000	74,000	82,500	86,600	80,500	91,000	92,000
Montréal-Ouest	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110,000	125,000
Mont-Royal	90,000	95,000	100,000	95,000	102,000	117,000	159,000	220,000	185,000	195,000	240,000
Pointe-Claire	75,000	70,000	70,500	61,500	67,000	75,000	102,000	110,000	95,000	101,000	110,000
St-Bruno-de-Montarville	65,000	59,000	64,000	62,000	65,000	75,000	84,700	85,000	88,000	88,000	105,000
St-Lambert	65,000	64,000	68,500	69,000	70,000	85,000	105,000	125,000	110,000	122,000	122,000
St-Laurent	—	—	—	—	—	—	110,000	120,000	110,000	125,000	128,000

Le Fonds de solidarité de la FTQ investit $ 700,000 dans Thibault

PIERRE CAYOUETTE

Le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec investit $ 700,000 dans la compagnie Pierre Thibault de Pierreville, un chef de file nord-américain dans la fabrication des camions à incendie.

Cet investissement, le plus important réalisé par le Fonds depuis sa création en février 1984, lui permettra d'acquérir près du quart (23.5 %) des actions de cette entreprise.

L'investissement du Fonds de solidarité de la FTQ s'inscrit dans le cadre d'un projet d'expansion de l'ordre de $ 4.2 millions qui créera d'ici cinq ans 250 nouveaux emplois. Le ministère québécois de la Main-d'oeuvre et du Revenu s'associe aussi à la compagnie Pierre Thibault en y injectant $ 950,000 par le biais du *Programme expérimental de création d'emplois communautaires* (PECEC). De son côté, le député fédéral du comté de Richelieu, M. Louis Plamondon , a annoncé que le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) versait une subvention de $ 281,000. Enfin, la Banque fédérale de développement avance $ 800,000 sous forme d'obligation hypothécaire.

Dans l'esprit de M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, l'implication du Fonds dans la compagnie Pierre Thibault permettra de « palper ce qu'est le Fonds et de constater son immense potentialité ». Après avoir rappelé l'originalité d'un concept qui, dit-il, jette les fondements d'un nouveau type d'entrepreneurship, M. Daoust a souligné que la présence du Fonds à Pierreville répondait parfaitement aux objectifs que s'étaient donnés ses instigateurs : le maintien et la création d'emplois dans des PME québécoises.

L'entreprise Pierre Thibault est la quatrième en importance en Amérique du Nord dans le secteur de la fabrication des camions à incendie. Son chiffre d'affaires était de $ 9 millions en 1984 et, si l'on se fie à son carnet de commandes , il devrait doubler cette année. Depuis la faillite de son principal concurrent, les Camions d'incendie Pierreville, le printemps dernier, Pierre Thibault accapare 70 % du marché canadien des camions à incendie.

Le président de la compagnie, M. Carl Thibault, attribue le haut rendement de son entreprise à la longueur d'avance technologique qu'il possède sur tous ses concurrents, y compris les Américains. La compagnie a mis au point, en collaboration avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), une série d'échelles aériennes avec nacelle, lesquelles sont très recherchées par les corps de pompiers.

Grâce au programme d'expansion annoncé hier, M. Thibault espère faire grimper sa part du marché américain de 1 % à 10 %.

Selon M. Thibault, l'implication du Fonds de solidarité (FTQ) et l'apport d'expertise extérieure auront pour effet de moderniser le style de gestion de l'entreprise qui, jusqu'à maintenant, était plutôt du type familial. Les sommes perçues serviront principalement à agrandir les installations de la compagnie, de même qu'à l'achat d'équipement plus moderne. De plus, M. Thibault a précisé qu'une partie des fonds sera consacrée l'implantation d'un système de gestion informatisée intégré, plus approprié pour la taille grandissante que prévoit prendre l'entreprise au cours des prochaines années.

Le président du Fonds de solidarité de la FTQ, M. Claude Blanchet, ne cache pas son enthousiasme pour la compagnie Pierre Thibault qu'il avoue percevoir comme « un second Bombardier ».

C'est la troisième fois, depuis sa création en février 1984, que le Fonds de solidarité de la FTQ intervient pour maintenir et créer des emplois. Le Fonds a auparavant participé activement à la relance de la Poterie Laurentienne à Saint-Jérôme et à celle de la scierie des Outardes à Baie-Comeau. Le Fonds de solidarité a déjà recueilli $ 10 millions en épargne souscrite de la part de ses quelque 6,000 actionnaires.

Les travailleurs qui investissent dans ce Fonds unique au Canada bénéficient d'importantes exemptions fiscales. Avec l'effet cumulatif des crédits d'impôt fédéral et provincial (20 % chacun) et du régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) du Fonds, les actionnaires peuvent récupérer, dépendant de leur revenu, de 75 % à 100 % de leur placement initial.

Rappelons que le 1er juin dernier, le premier ministre, M. Brian Mulroney, annonçait que son gouvernement investira $ 10 millions dans le Fonds de solidarité de la FTQ.

La Banque fédérale de développement est presque redevenue une banque rentable

JOCELIN DUMAS

La situation financière de la Banque fédérale de développement a connu un revirement complet au cours de la dernière année. Au cours d'une entrevue exclusive accordée au DEVOIR, le président de la BFD, M. Guy Lavigueur, a indiqué que pour son quarantième anniversaire la BFD « a été complètement retournée de bord malgré un mandat difficile ».

L'exercice 1985 terminé le 31 mars dernier se solde par un bénéfice d'exploitation avant postes extraordinaires de $ 932,000 comparativement à un déficit de $ 64,3 millions un an auparavant, ainsi que le révèle le rapport annuel déposé à la Chambre des communes jeudi en fin d'après-midi.

La Banque a pour rôle de fournir un financement aux entreprises présentant de bonnes possibilités de croissance, mais qui ne parviennent pas à obtenir ces fonds ailleurs à des conditions raisonnables.

La Banque a fait l'objet de sérieuses critiques d'un puissant lobby torontois au cours des derniers mois. M. Lavigueur note à ce propos que « le redressement remarquable de sa situation financière et l'augmentation de son volume de prêts au cours de l'exercice 1985 illustrent sans équivoque l'importance du rôle que joue la BFD dans l'économie canadienne, à la fois comme prêteur complémentaire pour les PME et comme institution financière qui n'a pas pour habitude de vider les coffres de l'État».

Si l'état des résultats de la BFD présente encore au 31 mars 1985 un déficit de $ 4.7 millions, il n'est dû qu'à un poste extraordinaire de $ 5.6 millions résultant « de réductions de personnel et d'une réorganisation administrative ».

Au cours de l'exercice 1985 seulement, le personnel du service des prêts a été réduit de 25 %, « ce qui a permis des économies de $ 12 millions dans les frais d'exploitation ». Au cours des cinq derniers exercices, les effectifs de ce service qui comptent maintenant 925 employés ont connu une baisse de 57 %.

« La productivité a été améliorée dans tous nos services, ajoute M. Lavigueur, et nous fonctionnons maintenant avec des frais nets autres que d'intérêts de 2.8 % de l'actif moyen en portefeuille. » Cette mesure de contrôle des coûts utilisée par les institutions financières avait été aussi élevée que 3.8 % pour l'exercice 1984.

Le coup porté par la dernière récession a nécessité des « efforts de redressement d'une durée de 4 ans », qui ont été d'autant difficiles que la médiane des prêts autorisés par la BFD est d'environ seulement $ 83,000. « Notre objectif a toujours été de viser le point mort . . . sous des conditions normales. On comprendra qu'il a été particulièrement difficile de jouer un rôle supplétif en pleine récession. »

Notant que plus de 90 % des gens qui utilisent les services conseil de la BFD ne sont pas des emprunteurs, ce dernier fait observer que « de plus en plus, on essaie de faire de la prévention ». Ses données confirmeraient en outre que plus de 100,000 PME canadiennes sont touchées directement par les services de la BFD.

Voir page 17: Banque fédérale

Voyez Sentez Goutez

La différence Provigo.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La SNA et Lac D'Amiante signent un mémoire

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse canadienne

(PC) — L'industrie de l'amiante amorce un mouvement de restructuration qui pourrait s'avérer tout aussi douloureux que celui qu'a connu le fer de la Côte-Nord.

Hier, les deux filiales de la Société nationale de l'amiante (SNA) et la compagnie Lac D'Amiante ont signé un mémoire d'intention qui vise à former un consortium chargé d'exploiter et de mettre en marché la fibre, après avoir fermé les sites d'exploitation les moins rentables.

« C'est le début d'une opération de consolidation », a déclaré le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue, dans une entrevue téléphonique accordée à la Presse canadienne.

« On a regardé ce qui s'est passé sur la basse Côte-Nord où la fermeture des mines de fer a permis de consolider celle de Gagnon. Aujourd'hui, la production y est maintenant plus importante qu'escompté. Ce fut bénéfique et cela constitue pour nous un bon exemple.

« On en pourra pas sauver tous les emplois, mais si on n'agit pas, on risque de perdre beaucoup plus. »

L'entente prévoit que les partenaires confieront à une société en commandite la gestion et l'exploitation de leurs installations, mais en conserveront cependant la propriété.

L'administration de cette nouvelle société de gérance sera confiée à un conseil d'administration composé de neuf personnes.

Quatre seront désignées par Lac D'Amiante, une filiale de la compagnie américaine Asarco, trois seront choisies par la Société Asbestos Limitée et Bell Asbestos, les deux filiales de la SNA, une par Campbell Resources, qui détient toujours un intérêt dans le gisement de Lac à Black Lake et enfin, une dernière personne proviendra de l'extérieur, avec l'approbation des autres partenaires.

Ces derniers devront investir dans le fonds de roulement et s'engager à le renflouer advenant qu'il baisse sous le niveau requis par l'exploitation.

Ces montants seront déterminés dans le plan d'exploitation qui sera élaboré au cours des prochaines semaines. Ce même document précisera les unités de production qui seront gardées en activité.

À cet égard, le ministre s'est refusé à préciser l'ampleur des fermetures et des mises à pied qui s'en suivront.

L'automne dernier, la SNA avait envisagé de fusionner ses deux filiales, mais, affirme le ministre, « cela ne réduisait pas assez les pertes » et on a donc décidé d'ouvrir les discussions avec Lac D'Amiante.

Au cours des dernières années, les cours de l'amiante se sont effondrés et la concurrence est devenue particulièrement vive entre les producteurs québécois, qui se coupent mutuellement la gorge à coup d'escomptes. « Chacun essayait de sauver les meubles », explique le ministre.

Avant de donner suite au mémoire signé hier, les partenaires veulent s'assurer qu'il ne contrevient pas aux lois anti-trust.

Vers une convention internationale sur une utilisation sécuritaire

L'amiante pourrait être réhabilité

LYNDA BARIL

Le président du Syndicat des métallos, M. Clément Godbout, a évoqué hier la possibilité de la signature d'une convention internationale sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante. Les métallos voient dans une telle initiative une façon de préserver leurs emplois et de procéder au sauvetage d'un secteur de l'activité économique en déclin. L'industrie québécoise de l'amiante ne fonctionne en effet qu'à moitié. Les effectifs de ce secteur ont fondu de 12,000 à 6,000 en quelques années seulement.

Une telle convention aurait aussi pour effet de baliser les normes de sécurité en vigueur dans les pays défavorisés où les travailleurs sont aux prises avec des problèmes de salubrité aussi graves que ceux qu'ont connus les mineurs québécois.

M. Godbout était hier de retour d'une réunion du Bureau international du travail qui se tenait du 4 au 27 juin dernier à Genève en Suisse.

Au cours des prochains mois, les représentants d'une centaine de pays intéressés au dossier de l'amiante étudieront le projet de recommandation rédigé lors de cette Conférence internationale du travail. On débattra de ce document l'année prochaine et celui-ci devra être ratifié par au moins sept pays pour être adopté. Si c'est le cas, une convention internationale sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante sera alors édictée. Les autorités gouvernementales de chaque pays établiront leurs propres normes.

« Une fois cette convention adoptée, soutient M. Godbout, elle permettra aux travailleurs de l'amiante d'oeuvrer dans des conditions plus sécuritaires. » Mais en fait, elle sera surtout bénéfique pour les travailleurs des pays en voie de développement qui sont très mal équipés en matière de santé et sécurité au travail. Car « au Canada, et surtout au Québec, comme l'indiquait M. Godbout, nous sommes à l'avant-garde dans ce domaine. Nous avons corrigé nos erreurs, nettoyé nos mines et nos usines. »

Vu les conséquences dangereuses de l'amiante sur la santé, plusieurs pays ont d'ailleurs pour objectif de le bannir. Il en est ainsi des Allemands et des Scandinaves, producteurs importants de fibres substituts (silicateś fibreux, laines minérales, fibres de verre). Les métallos nord-américains veulent, pour la plupart, conserver et même revaloriser l'amiante. Plutôt que de le voir disparaître (ce qui signifierait des pertes d'emplois), ils prônent une utilisation sécuritaire régie par des critères rigoureux. Dans ce sens, les pays producteurs d'amiante comme le Canada ont « tout à gagner » avec cette convention.

Parmi les principes contenus dans le document qui sera étudié prochainement et voté l'année prochaine, on retrouve, entre autres :

•1. la notion d'une norme de fibre d'amiante « respirable » qui facilitera l'application d'un contrôle;

•2. les produits substituts de l'amiante devront être aussi efficaces et moins nocifs que celui-ci pour la santé

•3. l'amiante devra être classé comme un produit cancérigène et traité comme tel.

« Il ne faut pas bannir l'amiante, insiste M. Godbout, mais il faut tout faire pour en contrôler ses effets dangereux. C'est de prendre une chance que de se lancer dans l'utilisation des substituts dont nous ne connaissons pas les propriétés et ainsi exposer les travailleurs aux dangers que couraient leurs confrères il y a plusieurs années. Les Suédois affirment qu'ils peuvent remplacer tous les produits de l'amiante par des substituts mais ils ne peuvent assurer que ces produits sont moins dangereux. »

Selon la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, 37 travailleurs québécois ont été reconnus atteints d'amiantose en 1984. On en avait dénombré 38 en 1983; 85 en 1982 et 52 en 1981.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-000705-856. SALVATORE PETRETTA, demandeur -vs- SYLVIE GIRARD, défendeur. Le 11 juillet 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 12310 boul. Matte #3, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un combiné laveuse-sécheuse automatique Gold Perfection. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 845-2804. Montréal, ce 27 juin 1985.

GENDRON M. Roland

A sa résidence de St-Elie de Caxton, le 26 juin 1985, est décédé à l'âge de 54 ans, Monsieur Roland Gendron, époux de Georgette Diamond.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant, en l'église de St-Elie de Caxton, à 10 heures.

Selon les volontés de la famille, le défunt ne sera pas exposé. Il a été confié au Salon funéraire Julien Philibert, 1700 Pelletier, Trois-Rivières.

La famille recevra les condoléances à l'église, 30 minutes avant la messe.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Elie de Caxton, à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse; sa fille: Marie-France mariée à Louis Le Sage; ses fils: Paul marié à Francine Bragagnolo et Pierre marié à Jo-Ann Cleary; ses petits-enfants: Bob Gendron et Anne-Marie LeSage; ses soeurs et frères: Brigitte (Georges Samson) de St-Elie de Caxton, Jeanne (Robert Gauthier) de Shawinigan, Sylvio (Aurore Clément) de Shawinigan-Sud, Rita Gendron et Bertrand Gendron; ses tantes et oncles: Monsieur et Madame Armand Leblanc de St-Jean d'Iberville et Madame Hervé Baribeau de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-soeurs: Madame Germaine Matteau de Baie Jolie, Monsieur et Madame Rosaire Pellerin de Trois-Rivières, Madame Bertrand Houle de Louiseville, Monsieur et Madame André Cormier de Cap de la Madeleine, Madame Honoré Frigon de Louiseville, Monsieur et Madame Maurice Laurendeau de Cap de la Madeleine, Monsieur et Madame Roger Diamond de Louiseville et Monsieur et Madame Maurice Diamond de Trois-Rivières-Ouest; de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, amis (es) et tout le personnel de Roland Gendron Construction Inc. ainsi que de nombreux (ses) amis (es) dans toutes les communautés religieuses et le clergé du Québec.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

ROBACK, Léo. — Subitement à sa résidence, le 27 juin 1985, époux bien-aimé de Jeannette Wales, père de Katherine de Vancouver, Frances de Calgary et David d'Halifax. Frère de Léa, Mme Annie Pedvis de Québec, Mme Lottie Shapiro, Waterbury, Conn., feu Dr Harry, feu Rose Goldstein, feu Rébecca Nassauer, feu Jos et Micheal. Grand-père de Lorien et Jonah. Beau-frère de Betty Roback, Eléanor Roback, Elizabeth Wales et Grace Shugar. Service commémoratif au Salon Paperman & Son, 5605 Côte des Neiges Rd., Montréal, dimanche le 30 juin à 12:15 P.M. Au lieu de fleurs des dons aux oeuvres de charité de votre choix seraient appréciés.

ROUX, Jacques prêtre Oblat. — À l'âge de 56 ans, est décédé à Ville-Marie le 27 juin 1985 le Père Jacques Roux missionnaire Oblat de Marie-Immaculée. Un premier service funèbre sera célébré à l'église de Ville-Marie (Cté Témiscamingue) dimanche le 30 juin à 16 heures. La dépouille mortelle sera par la suite transportée à Richelieu et exposée à partir de lundi 1er juillet à 14 heures. Un deuxième service funèbre sera célébré à l'édifice Notre-Dame, 460 - 1ère rue, Richelieu mardi le 2 juillet 1985 à 10:30 heures AM. Inhumation au cimetière de la commubauté des Oblats à Richelieu.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-010496-854. CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL, demandeur -vs- BERNARD LAPOINTE, défendeur. Le 10 juillet 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 6760 rue Fabre en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un automobile Chevrolet Nova (1974) de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FÉLIX BOUCHARD, huissier. St-Eustache, ce 26 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-042179-841. 126600 CANADA INC. C M M P SERVICES DE DISTRIBUTIONS ENR et PIERRE LAMOUREUX, demanderesse -vs- YVES BERNIER, défenderesse. Le 11 juillet 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7413 rue St-Hubert en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir en bois d'environ 8' dessus fini cuirette grise, 1 caisse enregistreuse électronique Sharp grise 2 tons série 49012077 et accs., 1 radio cassette Sanyo model C30 et accs., et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 26 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-023124-838. Le percepteur des amendes en sa qualité de saisissant, demanderesse -vs- GARCON Luc René, défenderesse. Le 10 juillet 1985 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 4171, 4ième rue, #4, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Fisher model MT-35 sans n.s. app, 1 AM FM Stereo Tuner Fisher FM-35 sans n.s. app, 1 stéréo Fisher CA-35 sans n.s. app., 1 stéréo cassette deck Fisher R-35 sans n.s. app et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 26 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003098-846. LES AVOCATS ROSS & GERAGHTY, demandeurs -vs- JOHN McMASTER, défendeur. Le 10 juillet 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2422 rue de la Gare en la cité de Val Morin, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: effets mobiliers, piano. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, ce 26 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 700-32-000109-858. BÉLANGER GERMAIN, demandeur -vs- FRANÇOIS CHENIER-ET NICOLE BRANEY, défendeus. Le 12 juillet 1985 à 13:30 heures au domicile des défendeurs au No 26, 72ième avenue en la cité de Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Monté Carlo (1975). Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SALNIER, huissier. St-Eustache, ce 26 juin 1985.

Province de Québec, District de D'Iberville, COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000461-850. CAISSE POPULAIRE ST CONSTANT, demanderesse -vs- N.G. ALARMES INC., défenderesse. Le 10 juillet 1985 à 10:00 heures au domicile et à la place d'affaires de la défenderesse au No 678 rue Principale en la cité de St-Mathieu, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil ordinateur Radio Shack TRS-80 et accs., 1 appareil enregistreuse Radio Shack TRS-80 computer cassette recorder et accs., 1 appareil Radio Shack TRS-80 DMP 110 et accs., 1 appareil Digital alarm et accs. et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 395-8593. Montréal, ce 26 juin 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005562-853
LA CORPORATION CADILLAC FAIRVIEW LIMITÉE,
Demanderesse-REQUÉRANTE,
c
LES PROMOTIONS PUBLICITAIRES GINGRAS & CLOUTIER LTÉE,
et
SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS EDUCABEC INC.,
et
HENRIOT GINGRAS,
et
YVES CLOUTIER,
Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur, YVES CLOUTIER, de comparaitre au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours à compter de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe à l'attention du défendeur, YVES CLOUTIER.
MONTRÉAL, ce 26ième jour de juin 1985.
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la demanderesse
Byers Casgrain
1, Place Ville-Marie
suite 3900
Montréal (Québec)
H3B 3K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-02-005487-853
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse
vs
YVON HAMELIN, Défendeur
et-
DAME DENISE POTVIN HAMELIN
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE NAPIERVILLE
Partie Mises-en-cause
PAR ORDRE DE CETTE COUR

Le défendeur YVON HAMELIN, ET LA MISE-EN-CAUSE DAME DENISE POTVIN HAMELIN, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la partie défenderesse de comparaître dans ce délai. Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 26 juin 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-024034-839. CLAUDE MEUNIER PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- MICHEL BAGNATO, défenderesse. Le 11 juillet 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 167, 3e avenue en la cité de Verdun et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Curtis 18", 1 vidéo VHS Fisher, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. ROBERT BOULAY, huissier 288-6263. Montréal, ce 26 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033596-847. JULES L'ESPÉRANCE, demanderesse -vs- ROBERT MARQUIS, défenderesse. Le 11 juillet 1985 à 13:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1841 rue de l'Église en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Jeep International vert 1979 n.s. J0052JGD50525 immatriculé Que BDD936 pour 1985 et accessoires et rattachant. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 26 juin 1985.

AVIS
AVIS est donné que FAMIHEH SAADEH, domiciliée et résidant au 5745, rue Paul-Pau, à Montréal district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice de la province de Québec, en vue d'obtenir du Lieutenant-Gouverneur en Conseil un décret changeant son nom en celui de MARIE SAADEH.
MONTRÉAL, ce 28 janvier 1985
CLERMONT BÉLANGER
BÉLANGER LEDUC, PHILIBERT, BONIN & CASTONGUAY
Procureurs de la requérante
6850 est, rue Sherbrooke
suite 350
Montréal
H1N 1E1
tél: 253-2261

AVIS DE QUALITÉ
Succession de: DESPOTOPOULOS, Dimitrios
En son vivant de: 11931, rue Pavillon, Pierrefonds
Décédé(e) le: 26 juin 1984
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL QC
H4Z 1J6

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571d) du Code Civil de la Province de Québec que LABRECQUE ELECTRIQUE LTÉE dont la principale place d'affaires das la Province de Québec est située au 1341 rue Newton, en la ville de Boucherville, Province de Québec a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la CAISSE POPULAIRE ST PIERRE APOTRE DE LONGUEUIL à titre de garantie par acte portant la date du six (6) juin mil neuf cent quatre vingt cinq (1985) et enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly le sept (7) juin mil neuf cent quatre vingt cinq (1985) sous le numéro 679847.
Daté à Longueuil ce vingt et un (21) juin mil neuf cent quatre vingt cinq (1985).
CAISSE POPULAIRE ST PIERRE APOTRE DE LONGUEUIL.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
COUVRE PLANCHER STE-JULIE INC., corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au 1734, rue Principale, Ste-Julie, Québec, J0L 2C0.
Faillie
Avis est par les présentes donné que COUVRE PLANCHER STE-JULIE INC., a fait une cession le 20 juin 1985 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 juillet 1985 à 10h30 heures, au bureau du syndic, 1305, rue Girouard ouest, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1305, rue Girouard ouest
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2Z3
Tél: (514) 774-4300

Le Bureau des Tarifs du Québec Inc. au nom de ses membres demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de publier les frais additionnels suivants pour le transport de marchandises dangereuses:
Expéditions de ou facturées comme pesant:
0 - 19 999 lb: $25.00 par expédition
20 000 lb et plus par véhicule utilisé, $60.00 par véhicule.
Pour de plus amples informations, veuillez consulter le dossier aux bureaux de la Commission.
Première publication: Le 28 juin 1985
Deuxième publication: Le 29 juin 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-022542-851
WAWANESA COMPAGNIE D'ASSURANCE,
demanderesse/requérante
vs
ROBERT PEARSON,
défendeur/intimé.
PAR ORDRE DE LA COUR
A: Robert Pearson
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 21 juin 1985
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
Pépin, Létourneau et Ass.
Me Sylvie Lachapelle
500, Place d'armes
Montréal
tél: 284-3553.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002253-855
NICOLE LOTTINVILLE
Partie demanderesse
—vs—
PIERRE DUCLOS
Partie intimée
—et—
M. LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-JEAN BAPTISTE DE MONTRÉAL,
M. LE PROTONOTAIRE C.S. MONTRÉAL,
M. LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse PIERRE DUCLOS est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 40 jours suivant la dernière publication.
Une copie de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 20 juin 1985•
(S) RONALD CHASSE
PROTONOTAIRE C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-017446-852
DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC., corporation dûment incorporée ayant un siège sociale au 2660 Mullins, dans les cité et District de Montréal, H3K 1P4
Demandeur
-c-
M. PONTBRIAND, de résidence et domicile inconnus
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

Le Défendeur, M. Pontbriand, est, par ces présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour, du District de Montréal, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL CE 29 JUIN 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE DE LA COUR
ME. HOWARD ABRAMS, AVOCAT
1255 Phillips Square
Suite 1009
Montréal, Québec
H3B 3G1
TÉL: 875-0720
PROCUREUR DU DEMANDEUR

Avis et donné que: TALLARD SERGE, 3474 Grande Ligne, Chambly J3L 4A7 détenteur du permis M-509266-001 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: AUDET LUCIEN, 4309 Ste-Thérèse, Carignan J3L 4H2 région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 28 juin 1985
2ième parution: 29 juin 1985

PRENEZ AVIS que la requérante, ST-PIE TRANSPORT LTÉE, détentrice du permis M-301382 des dossiers de la Commission, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
CONTRAT POUR MANUFACTURIER: Article 47.1
De l'usine du manufacturier, FONDERIE NOVA INC., sise au 17525 Sud de la Concorde, St-Hyacinthe, faire tous points du Québec incluant les frontières pour le transport de produits de fonte frabriqués à ladite usine et retour avec marchandise refusée ou avariée.
Destination et/ou origine: tous les points au Québec, les États-Unis et l'Ontario.
La requérante désigne comme terminus St-Pie, conformément à l'article 47.1 O.G.C.
Max.: 364 jours
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratiques.
1ère publication: le 28 juin 1985
2ième publication: le 29 juin 1985
PAQUETTE & ASSOCIÉS
Par: Me Céline Trudeau
200, rue St-Jacques Ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-022018-852
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
vs
133397 CANADA INC. (Continental du Montréal (1984) Enr)
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR

Le défendeur, 133397 CANADA INC., (Continental du Montréal (1984) Enr, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la partie défenderesse de comparaître dans ce délai. Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 25 juin 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN P/A/
MES PARENT ET ASSOCIÉS
A/S Me Pierre Arguin
2 Complexe Desjardins ste 2416
Montréal, Qc

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-144028-853
WON WOOK LEE
REQUÉRANT
-vs-
SEONG HO YOO d'adresse inconnue;
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la dernière publication;
Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe du Palais de Justice de Montréal à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, votre requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 17 mai 1985.
REGISTRAIRE ADJOINT DES DIVORCES
DECOTEAUX JARRY HÉBERT
790 boul. Laurentien,
suite 202,
St-Laurent H4M 2M6
ME SIMON DESCOTEAUX

THE MONTREAL MISSION OF THE DEAF INC.

Avis vous est par les présentes donné que la corporation THE MONTREAL MISSION OF THE DEAF INC., constituée en corporation en vertu de la Partie III de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège sociale dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec accepter de la dissoudre conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal, ce 31ième jour de mai 1985.
ANNIE B. SHAND
PRÉSIDENT
EVELYN GREGORY
SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-022017-854
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
vs
MARCHE DU BOULEVARD INC., et- MARCHE DU BOULEVARD (1984) INC.
Parte défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR

Les défendeurs, MARCHE DU BOULEVARD INC., et- MARCHE DU BOULEVARD (1984) INC., d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la partie défenderesse de comparaître dans ce délai. Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 25 juin 1985
GISÈLE DE MADDELEIN P.A.
MES PARENT ET ASSOCIÉS
A/S Me Pierre Arguin
2 Complexe Desjardins ste 2416
Montréal, Qc

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille)

NO: 705-04-000 139-853
DAME GILBERTE LEMAY, ménagère, demeurant et résidant au 1501, Route 125, Ste-Julienne, district de Joliette,
demanderesse
-vs-
MAURICE PAQUETTE, d'adresse inconnue,
défendeur
-et-
MONSIEUR LE CURÉ DE LA PAROISSE DE ST-JOSEPH DE RIVIÈRE DES PRAIRIES,
-et-
MONSIEUR LE CURÉ DE LA PAROISSE DE STE-GERTRUDE DE MONTRÉAL-NORD,
-et-
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE,
-et-
LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE,
-et-
NATHALIE PAQUETTE,
-et-
YOLANDE PAQUETTE,
-et-
ERIC PAQUETTE,
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MAURICE PAQUETTE est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de l'action en déchéance de l'autorité parentale et en changement de nom a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Joliette, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
JOLIETTE, le 18 juin 1985.
PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE
Mes LANDREVILLE, Faribault, Thiffault, Varin & Brind'Amour,
Procureurs de la demanderesse.

Voir aussi en pages 4 et 6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-024122-843
GASTON HAROON,
PARTIE DEMANDERESSE
-vs-
LISE CORBIN
PARTIE DÉFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, LISE CORBIN est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
Me Marcel Plante
Avocat
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-020603-846
GASTON HAROON,
PARTIE DEMANDERESSE
-vs-
ROGER DESROSIERS
PARTIE DÉFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, ROGER DESROSIERS est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
Me Marcel Plante
Avocat
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-020604-844
GASTON HAROON,
PARTIE DEMANDERESSE
-vs-
VANEL PAGÉ ET SONIA JOSEPH
PARTIE DÉFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, VANEL PAGÉ ET SONIA JOSEPH est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
Me Marcel Plante
Avocat
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

LA MÉTÉO

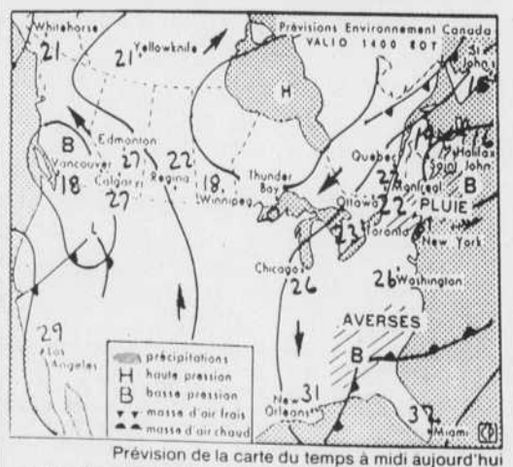

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une crête de haute pression continuera de donner du temps généralement ensoleillé sur les régions du nord. Un ciel nuageux accompagné de températures sous les normales et de vents modérés prévaudra encore sur le sud du Québec dû à une dépression stationnaire sur la Nouvelle-Angleterre. Ce système s'affaiblira graduellement dimanche et en conséquence un dégagement progressif est prévu.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 23. Précipitations: 30 %. Dimanche: dégagement graduel.
LEVER DU SOLEIL: 0 h 00
COUCHER: 00 h 00

QUÉBEC

Abitibi: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 25. Dimanche: ensoleillé.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Témiscamingue: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents modérés par moments. Max.: 22. Précipitations: 30 %. Dimanche: ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides, La Tuque, Réserve des Laurentides: plutôt nuageux. Quelques averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 22. Précipitations: 30 %. Dimanche: beau.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 23. Précipitations: 30 %. Dimanche: dégagement graduel.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents modérés. Max.: 23. Précipitations: 30 %. Dimanche: dégagement graduel.

Estrie-Beauce: nuageux avec averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 20. Précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec éclairc

LIVRES

JOCELYN COULON

Les multinationales, l'histoire économique du Québec et l'économie soviétique

★ Charles-Albert Michalet, **Les multinationales face à la crise,** PUF, Collection IRM, 1985, 81 pages.

Professeur de sciences économiques et consultant aux Nations unies et à l'OCDE, Charles-Albert Michalet se demande dans ce petit livre comment les multinationales traversent la crise que nous connaissons depuis une dizaine d'années. Pour l'auteur, la réponse des multinationales bancaires et industrielles a été de s'orienter vers une plus grande multinationalisation dirigée en priorité vers les autres pays développés : flux d'investissements Nord-Nord. Cette stratégie n'est peut-être pas, selon Michalet, la meilleure façon de contourner la crise et d'affronter le prochain siècle.

★ Robert Armstrong, **Structure and change. An economic history of Québec,** Gage Publishing Ltd., 1984, 295 pages.

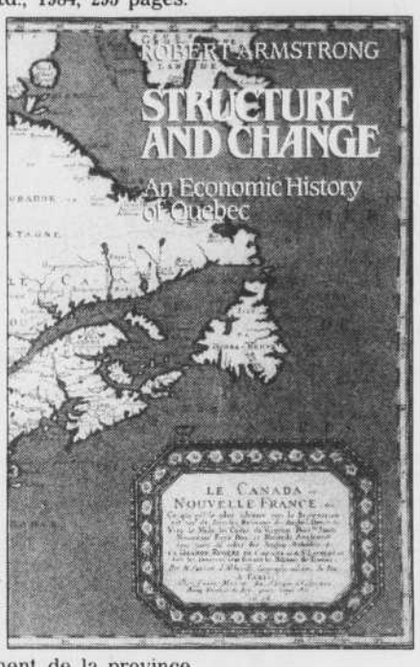

La littérature sur l'histoire économique du Québec n'est pas très abondante et souvent ne s'attarde qu'à un aspect de l'économie de la province. Robert Armstrong, professeur d'économie, comble un vide avec cette étude qui vise la période allant de 1500 à 1940. L'auteur s'est attaché à décrire de façon chronologique la marche du Québec vers l'industrialisation. Les différents chapitres sont illustrés de nombreux tableaux fort intéressants sur la production agricole, les échanges commerciaux, les transactions bancaires, etc. et sont accompagnés de plusieurs notes bibliographiques. C'est un ouvrage de référence qui devrait plaire à tous ceux qui veulent connaître l'histoire du développement de la province.

★ Philippe Fréneaux et Christine Durand, **Comprendre l'économie soviétique**, Éditions Syros, 1985, 138 pages.

Deux économistes français prennent le taureau par les cornes et expliquent, de façon accessible, ce qu'est le système économique soviétique. Pour les auteurs, nous sommes en présence d'un système capitaliste particulier où un parti politique unique domine totalement l'ensemble de la société en imposant son monolithisme culturel et idéologique au risque même de scléroser le tout et de ne le pas faire évoluer. Dans ce pays où la « concentration du capital a atteint son stade ultime » (pauvre Marx !), il est plus question « de rattraper les États capitalistes que d'offrir un projet de société alternative ».

Maintien de l'injonction et de l'ordonnance de séquestre

La Cour empêche toute transaction sur les actions de Donohue Normick

(LE DEVOIR) — Dans un jugement unanime, la Cour d'appel du Québec vient de maintenir une injonction et une ordonnance de séquestre accordées en septembre dernier par la Cour supérieure à la firme Normick Perron contre deux compagnies associées, Donohue Norwick Inc. (D.N.I.) et Donohue, dans une dispute sur leur participation au financement d'une usine de papier journal.

L'injonction empêche toute transaction sur 1,400,000 actions ordinaires de D.N.I., et l'ordonnance judiciaire confie à un séquestre les dividendes versés entre-temps.

Donohue et Normick Perron avaient formé une entreprise commune (D.N.I.) dont elles détenaient, l'une 51 % des actions, l'autre 49 %, pour l'usine estimée à $ 190 millions. En cas de dépassement de coûts, les promoteurs s'étaient entendus pour financer l'excédent dans les mêmes proportions.

Donohue s'engageait cependant à payer la part de l'autre, si celle-ci refusait de participer, ce qui se produisit pour un excédent de $ 20 millions.

Normick Perron justifie son refus en alléguant que les actions qu'elle devait recevoir en contrepartie n'étaient pas garanties comme l'entente le prévoyait. Donohue, elle, s'est fait verser par D.N.I. des actions pour sa contribution de $ 20 millions, portant sa part dans l'aventure commune de 51 % à 59 %.

En attendant qu'un procès tranche le litige et aucun règlement à l'amiable n'étant intervenu, Normick Perron a obtenu de la Cour supérieure le 27 septembre 1984 une injonction interlocutoire (le temps du procès) et une ordonnance confiant les actions à un séquestre en attendant un jugement final.

Les avocats de Donohue et D.N.I., Me Yves Fortier et Olivier Kott, prétendaient que Normick Perron n'avait pas établi une apparence de droit, ni agi avec diligence, ni enfin prouvé qu'elle risquait de subir un dommage qu'un procès ne pourrait réparer.

Mme Alice Desjardins, juge de la Cour d'appel, a plutôt estimé que la cause comportait, à première vue, un doute sérieux, favorable à Normick Perron et qu'en conséquence il fallait maintenir le statu quo entre les parties en attendant que les tribunaux tranchent le fond du litige. Mme Desjardins avait alors mis les actions sous séquestre.

La Cour d'appel a maintenu cette double décision. Le jugement, rendu par le juge Rothman, a été endossé par les juges Dubé et Nolan.

À ce stade, où la Cour n'a pas à juger la cause, le juge doit néanmoins « exercer judiciairement sa discrétion » et bien se diriger en droit dans l'octroi ou le refus de ces mesures temporaires, ce qui fut fait, estime la Cour d'appel.

Donohue et D.N.I. alléguaient que la Cour supérieure n'avaient pas pris en considération une offre de nouvelle entente incluant les demandes de Normick Perron. La Cour d'appel a jugé que ces faits devaient être examinés au procès, non dans ce débat.

Me Raynold Langlois et Me Serge Pichette représentaient Normick Perron. Entre-temps, l'affaire suit son cours.

Le Festival de Jazz a un impact économique plus grand que le Musée des Beaux-Arts

DANIEL LEMIEUX
collaboration spéciale

Le Festival international de jazz de Montréal et le Musée des Beaux-Arts de Montréal ont eu respectivement un impact net positif de $ 590,000 et de $ 522,000 dans l'économie québécoise en 1984, alors que l'Orchestre Symphonique de Montréal produisait, durant la même période, un impact net négatif de $ 733,000.

Telles sont les principales conclusions d'une étude réalisée pour le ministère des Affaires culturelles et la ville de Montréal et dont LE DEVOIR a obtenu un exemplaire. Cette étude a été réalisée par MM. Jacques Boisvert et François Colbert, professeurs en marketing à l'École des Hautes études commerciales de Montréal. Ces travaux de recherche initiés et financés par le ministère des Affaires culturelles du Québec, en collaboration avec la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM-tourisme), leurs travaux, les premiers du genre au Québec, visaient à étudier certaines dimensions économiques du Festival international de jazz (FIJM), du Musée des Beaux-Arts (MBAM) et de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM).

Les auteurs indiquent que « par leur nature, les activités culturelles font souvent figure de « parents pauvres » dans le domaine économique. En période de restrictions budgétaires, elles risquent d'être les premières affectées parce que leur dimension économique est peu apparente. Pourtant, précisent-ils, elles ont une dimension économique tout aussi réelle que les activités de production manufacturière, de transport ou de commerce. »

M. François Colbert a exprimé l'opinion que les résultats de l'étude, déposée en mai dernier, procureront sûrement de bons arguments de négociation pour les organismes culturels face aux pouvoirs publics.

D'ailleurs, dans le dernier chapitre de leur rapport long de 94 pages, les auteurs invitent « ceux qui considèrent que d'investir dans les arts constitue une opération à fonds perdus à trouver d'autres arguments que ceux basés sur une stricte notion économique ».

MM. Boisvert et Colbert ont, entre autres, calculé que le FIJM de 1983 s'est soldé, pour les gouvernements municipal, provincial et fédéral, par des retombées fiscales de $ 59,000, $ 236,000 et $ 153,000, alors que les subventions accordées par la ville et le gouvernement québécois étaient respectivement de $ 20,000, $ 106,000 et nulles (le gouvernement fédéral n'ayant fourni aucune aide financière à cette époque).

Les deux chercheurs précisent d'ailleurs qu'au niveau des retombées fiscales, « ...c'est plusieurs fois les subventions versées que récupèrent les gouvernements ». En effet, ils ont évalué que les gouvernements municipal, provincial et fédéral, reçoivent des recettes fiscales équivalentes à 260.1 %, 117.1 % et 148.5 % du montant des subventions qu'ils versent au FIJM, au MBAM et à l'OSM.

L'impact net associé aux dépenses de chacun de ces organismes culturels est jugé supérieur à l'impact d'une dépense équivalente effectuée dans certains autres secteurs de l'économie québécoise. Ainsi, un investissement du gouvernement dans la construction de routes ou de centres de loisirs, égal aux dépenses de l'OSM, engendrerait, d'après les auteurs, des retombées nettes négatives de $ 2,051,000 et $ 3,082,000.

L'impact net, pour une économie intérieure, est la différence entre l'ensemble des fonds qui proviennent de l'étranger et les sommes qui y sont dépensées. Ils précisent toutefois qu'un impact net positif ne signifie pas nécessairement qu'un organisme ou activité culturel, ou non culturel, soit rentable pour la société et que son existence soit justifiée.

La mesure de la rentabilité doit tenir compte de l'ensemble des coûts et avantages qu'engendre l'activité en question pour la société. Cela comprend, par exemple, les coûts supplémentaires encourus par la ville pour assurer la sécurité et l'entretien reliés directement à l'événement. D'autre part, à titre d'avantages, l'événement peut contribuer à rehausser le prestige de la ville et ainsi faciliter la venue de main-d'oeuvre spécialisée de l'étranger, ce qui doit aussi être comptabilisé.

Au premier trimestre de 1985

Les stocks d'or se chiffrent par 3.78 millions d'onces aux USA

(AFP) — Les stocks d'or des États-Unis se sont élevés à 3.78 millions d'onces au 1er trimestre 1985 contre 2.50 millions pour le dernier trimestre 1984, ont révélé des statistiques publiées par le ministère de l'Intérieur.

Le sous-sol de la banque de la Réserve fédérale à New York, où sont entreposées plusieurs milliers d'onces d'or.

Sur ce total, la production des raffineurs américains s'est chiffrée à 460,000 onces (dont 161,000 onces de métal primaire et 299,000 de métal de récupération) contre 418,000 onces le trimestre précédent; les importations de métal raffiné ont représenté de leur côté 2.51 millions d'onces contre 1.62 million.

Selon le ministère, la consommation américaine d'or (arts, dentistes et industries) s'est élevée à 717,000 onces pendant la période sous revue (contre 745,000) et les exportations américaines d'or (y compris or non raffiné) ont atteint 1.05 million d'onces (contre 1.62 million).

Les importations d'or des États-Unis sous toutes ses formes (y compris minerais et concentrés) ont représenté en mars près de 720,000 onces dont 490,665 en provenance du Canada, 53,171 en provenance de Suisse et 52,997 en provenance de Grande-Bretagne.

Le gaz naturel et le pétrole rapportent $ 24.3 millions

SOQUIP double ses bénéfices nets

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) a connu une année exceptionnelle en 1984 grâce notamment à l'expansion du marché du gaz naturel au Québec, révèle le dernier rapport annuel de cette société d'État.

SOQUIP a en effet plus que doublé son bénéfice net en 1984, lequel a atteint $ 7.6 millions contre $ 3.4 millions en 1983, indique le rapport qui a été déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Les ventes de gaz naturel et de pétrole de SOQUIP ont atteint $ 24.3 millions.

L'expansion du gaz naturel au Québec a été largement responsable de ces succès de SOQUIP.

Les ventes de gaz naturel ont augmenté de 50 % entre 1980 et 1984 en dépit du fait que la consommation globale d'énergie ait diminué. Uniquement en 1984, les ventes de gaz naturel ont augmenté de 18.4 %.

SOQUIP détient plus de 20 % des actions de la plus importante société gazière, Gaz Métropolitain. SOQUIP détenait l'an dernier 49 % des actions de Gaz Inter-Cité, mais cette dernière a été acquise le 7 mai dernier par Gaz Métropolitain.

SOQUIP détient également le quart des actions de GNC Québec Ltée, une entreprise de promotion de l'utilisation du gaz naturel dans les véhicules.

Bilan

Selon SOQUIP, le gaz naturel fournissait 13 % de toute l'énergie au Québec en 1984. Ce pourcentage pourrait atteindre 17 % en 1990.

L'électricité, qui fournissait 37 % de l'énergie en 1984, devrait normalement en fournir 41 % en 1990.

Ces deux formes d'énergie vont, dans les prochaines années, gagner une part plus grande du marché énergétique au détriment du pétrole.

Le pétrole fournissait en 1975 71 % de toute l'énergie requise au Québec. Cette part sera réduite à 41 % en 1990, prévoit SOQUIP.

C'est la question de prix qui entre en ligne de compte pour favoriser l'utilisation du gaz naturel, constate le rapport : le gaz coûte de 10 % à 30 % moins cher que le mazout, sans compter qu'il réduit la pollution de l'air et contribue à réduire les pluies acides.

Automobiles

Par ailleurs, SOQUIP cherche à promouvoir l'utilisation de gaz naturel pour des automobiles.

Par le biais de la compagnie GNC Québec Ltée, dans laquelle SOQUIP possède le quart des actions, 11 postes de ravitaillement en gaz naturel sont maintenant disponibles à travers le Québec.

En décembre 1984, 1,000 véhicules québécois, principalement des taxis, fonctionnaient au gaz naturel.

On prévoit qu'à la fin de 1985, 3,000 véhicules seront équipés pour circuler au gaz propane, lequel sera disponible dans 20 points de vente.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

VITRERIE ANDRÉ SOLARIUM 1985 INC.

Spécialiste en fabrication de solarium...
• DÉTENTE
• BIEN-ÊTRE
• LIBERTÉ...

AJOUTE DE LA CLARTÉ À VOTRE DEMEURE
UN COIN DE DÉTENTE ET DE VERDURE

Les spécialistes en décoration

DEVANTURE COMMERCIALE ET SOLARIUM

• DESSUS DE MEUBLES EN VITRE • TABLES EN MIROIR (différents modèles)
• HORLOGES EN MIROIR • CUBES DE TOUTES GRANDEURS EN MIROIR
• POTS À FLEURS EN MIROIR • VITRES DE TOUS GENRES
• MURS EN MIROIR

SERVICE 24 HEURES

ESTIMATION GRATUITE 471-1284

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Activité modérée

TORONTO (PC) — Les cours ont progressé dans une activité modérée hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé est monté de 8.86 points et marquait 2712.50 au terme de la séance.

Le volume des échanges a diminué à 10.78 millions d'actions, contre 12.76 millions jeudi.

Parmi les industrielles, Canadian Pacific Ltd gagne 1-8 à $19 5-8; Canadian Imperial Bank of Commerce 1-8 à $36 3-4; Gandalf Technology 1-4 à $8; Glenayre 1-4 à $6 1-4 et Laidlaw B 3-8 à $15 1-8. Dome Petroleum perd 10 cents à $3.10; Toronto Dominion Bank 1-8 à $22 3-4; Canadian Pacific Enterprises 1-8 à $28 1-2 et Alcan 1-8 à $34 1-8.

Dans les mines, Lake Shore Mines gagne 3-8 à $75 3-4; Royex Gold 27 cents à $2.60 et Golden Knight 1-8 à $5 1-8. Teck Corp B cède 1-8 à $13 3-4 et Lac Minerals 1-4 à $28.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 10 cents à $4.20; Asamera Inc. 1-8 à $9 5-8 et Precambrian Shield 1-4 à $5 1-4. Dome Canada abandonne 1-8 à $7 et Canada Northwest Energy 1-4 à $8 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

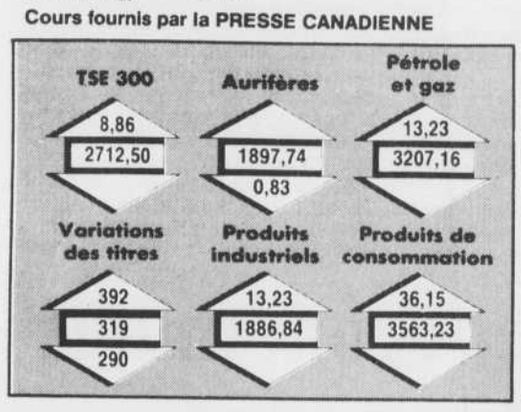

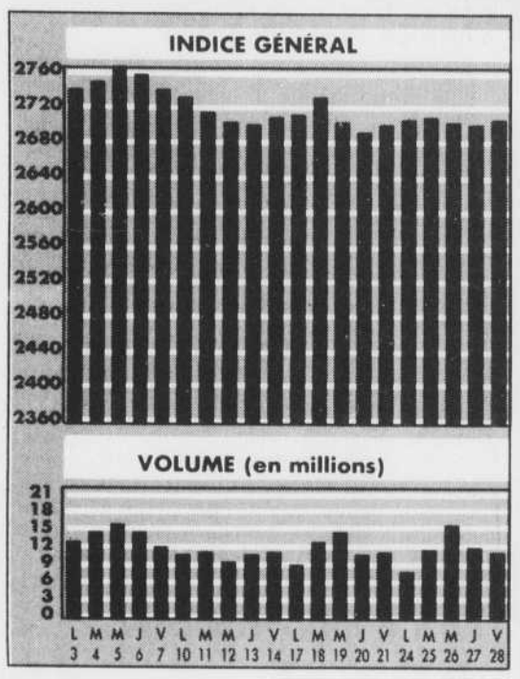

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	800	$15¾	15½	15¾	+ ¾
AHL X f	13000	$11½	11⅛	11½	+ ⅜
AHL Y	11200	$11½	11⅛	11½	+ ¼
AMCA Int	6450	$14½	14¼	14¼	— ⅛
AMCA 2 p	4200	$27	26¾	26⅞	+ ¼
Abatera o	2500	46	46	46	
Aberford	1600	$8¾	8⅝	8¾	
Aberford w	2000	135	135	135	+ 10
Abti Prce	2103	$18⅝	18¼	18½	+ ⅛
Agassiz	1000	230	230	230	
Agnico E	2528	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Agra Ind A	1450	$8¾	8⅝	8¾	— ⅛
Agra Ind B f	41200	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Aiguebel o	2300	425	410	420	+ 45
Akaitco o	1000	60	60	60	+ 5
Albany o	800	35	35	35	
Alt Energy	14393	$18⅝	18½	18½	
Alt Enr A	825	$29¼	29½	29⅛	— ⅛
Al Enr 1125	600	$37¾	37¼	37¾	+ ⅛
Al Enr 775	3995	$25⅞	25⅜	25¾	— ¼
Alta Nat	400	$15⅛	14⅞	14⅞	— ¼
Alcan	73435	$34⅜	33⅞	34⅛	— ⅛
Alcan w	29000	475	450	455	—15
Algo Cent	500	22	22	22	+ ½
Algomm St	967	$21¼	21	21	
ASfel p	800	$26¾	26⅛	26⅛	— ⅛
Algma St B	1900	$24	23⅝	23⅞	— ⅛
Altex o	2000	117	116	116	
Alum A	1000	$26⅝	26⅜	26⅜	— ⅛
Alum B	see below				
Alum c p	1200	$25	24¾	24⅞	— ⅛
Amco A o	z37	11½	11½	11½	
Am Eagle o	2000	165	165	165	
Am Leduc	1200	28	28	28	
Andrs WA f	1500	$25¾	25¾	25¾	
Andres W B	600	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Androk A f	1000	205	205	205	+ 5
Androck B	1700	195	190	190	
Ang CT 265	200	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Anthes	4500	38	36	36	— 2
Arbor A	1300	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Arbor B f	2050	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Argcen	5350	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Argus	308	$12½	12¼	12¼	— ½
Args 250 p	z25	$27¾	27¾	27¾	
Argus B pr	200	$28¾	28¾	28¾	— ⅜
Asamera	83502	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Asac Porc o	206	240	240	240	
Astral A f	1000	$5¼	5¼	5¼	+ .35
Atco I f	18200	$10	9⅞	9⅞	
Atco II	1300	$10	9⅞	9⅞	
Atco 11½	4100	$32½	32¼	32½	+ ¼
Atco w	34200	185	180	185	+ 5
Atl Shop p	200	$26½	26½	26½	— 1
Atlas Yk o	14900	30	29	29	— 1
Augmitto o	250	145	145	145	—10
Avindo o	7000	70	66	66	— 8
BC Hall p	2260	$27¾	27½	27½	+ ¼
BC Sugar A	6114	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
BC Sugar w	1943	280	275	280	— 5
BGR A	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
BGR w	3600	59	59	59	
BMB Comp	1365	360	360	360	+ 10
BP Canada	730	$32⅜	32⅜	32⅜	
Bachelor	500	280	275	280	
Bkrtlc	1500	78	78	78	+ 2
Banister C	300	$10	9⅞	10	+ ¼
Bk Alberta	4100	$8	7⅞	7⅞	
Bank BC	43985	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Bk BC 222	100	$24½	24½	24½	— ½
Bank Mtl	54407	$30⅛	29⅞	30⅛	+ ¼
Bk Mtl 285	2730	$36⅝	36½	36½	+ ¼
Bk Mtl 250	6756	$27⅝	27⅜	27⅜	— ⅛
Bk Mtl Jp	3500	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Bk Mtl w	95850	395	380	395	+ 5
Bank N S	84286	$13¾	13½	13½	— ⅛
Bk N S 1p	7000	$25	25	25	— ⅛
Bankeno w	1500	75	75	75	
Barrick o	39800	135	130	132	+ 3
Barick w	2000	54	54	54	+ 3
Brngtn	244334	95	75	95	+ 5
Baton A f	95800	$19	18½	19	+ ½
Baxter	31000	14	14	14	
Bay Mills	1000	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅜
Beau CA o	23000	110	105	105	+ 2
BCE	127784	44¼	43¾	43⅞	
BCE 2.25 p	100	$37	37	37	
BCE 1.80 p	2225	$29½	29¼	29¼	— ¼
BCE 2.05 p	225	$43¾	43¾	43¾	— ⅛
BCE 2.70 p	5620	$45	44⅝	44⅞	+ ⅛
Bentall 1 p	8175	$27⅛	27	27	+ ⅛
Biotech	1000	425	415	425	
Bikdom o	5500	305	300	305	+ 10
Bluesky	20632	400	365	380	
Bombdr B f	800	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Bonanza R	4329	385	380	385	+ 5
Bonza R w	2000	36	35	35	— 5
Bonar	2000	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Bonar w	2270	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Bow Valy	93569	$14¼	14	14	— ¼
Bow Vlv 205	3150	$25¼	24¾	25¼	
Bow Vlv R	17936	$6	5¾	6	
Bow VR p	1350	$24¾	24⅜	24½	— ⅜
Bralorne	2600	470	460	460	
Bralor 8.75	1850	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Bramalea	2200	$18½	18⅛	18½	+ ⅜
Brmlea B p	500	$25¾	25¾	25¾	
Brscade p	5906	$38⅞	38⅜	38⅞	+ ¼
Brascan A	10766	$28½	28¼	28½	
Brscn 8½	700	$27½	27½	27½	
Brscn 1981	1100	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Brkwater o	9600	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Brenda M	500	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅜
Bright A	5000	$21⅛	21⅛	21⅛	
Brinco	700	180	180	180	— 5
Brinco p	3600	350	325	350	+ 30
BCFP	4704	$9⅝	9½	9½	
BC Res	4700	241	240	240	
BC Res p	4400	$31⅜	31	31¼	+ ⅛
BC Phone	10788	$24	23¾	24	+ ¼
BCPh 4⅜ p	100	$50	50	50	— 1
BCPh 4¾ p	100	$53	53	53	
BCPh 1956	100	$52½	52½	52½	— ½
BCPh 4.84	800	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
BCPh 5.15	470	$56¼	56¼	56¼	—1⅜
BCPh 6.80	400	$20¼	20	20¼	+ ¼
BCP 7.04 p	1940	$20¾	20¾	20¾	
BCP 11.24 p	900	$30	29⅞	30	
Brunswk	1400	$12½	12¼	12⅜	
Budd Can	2300	$30¾	30	30½	+ ⅜

C D

CAE	29225	$16⅛	15¾	15¾	— ⅜
CB Pak	13200	$20½	20	20¼	+ ¼
CB Pak w	18350	$8⅛	7⅝	8⅛	+ ⅜
CCL A	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
CCL B f	70880	$15¼	15	15⅛	
CDC Life	3500	$22¼	21¾	22	+ ¼
CFCF f	3200	$14⅝	14½	14⅝	
CIL	800	$30⅜	30½	30½	+ ¼
CSA A f	2900	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Cableshar	16201	$5¾	5¼	5⅜	+ ⅜
Cad Frv	28140	$15	14¾	15	+ ¼
Cad Frv A	14422	$9⅜	9½	9⅜	
Cad Frv w	1150	$8	8	8	
Calvert o	9600	38	36	36	
Cambridg	500	$18⅛	18	18⅛	+ ¼
Cmbridg w	4100	375	375	375	+ 5
Camco Inc	8600	$15¾	15⅛	15¾	+ ¾
Camel O G	2500	37	37	37	+ 4
Camndx o	z9	63	63	63	
Camp RL	15856	$28⅞	28½	28⅝	— ¼
Camp Res	1752	425	415	425	+ 10
Cam Res A	1000	$11¾	11½	11½	— ¼
Camp Soup	6452	$21⅛	20⅞	21	— ⅛
Campeau f	1700	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Cmpeau w	25250	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Camreco o	2000	53	52	52	— 3
CCem ex p	2521	$10¼	10	10⅛	
CCem 2 p	812	$14¾	14⅜	14⅜	+ ½
CDC f	54265	$13¼	10⅞	11⅛	
CDC pr B	6428	$15	114	115	+ ½
CDC 1980	14908	$18½	18¼	18½	+ ⅛
CDC 1983	1800	$26½	26¼	26¼	
Can Malt	3300	$22	21½	21¾	+ ¼
C Nor West	26284	$24¼	24	24⅛	+ ⅜
CanP E	109261	$28¾	28½	28½	— ⅛
C Packrs	208	$30¾	30¾	30¾	
CPerm B	1776	$23½	23½	23½	
CPerm C p	2300	$25½	25½	25½	+ ¼
Can Trust	11655	$36⅞	36¾	36¾	
C Trust 11	7600	$24¼	24⅛	24⅛	
CTrust w A	900	$47½	47⅜	47½	
C Tung	900	$12⅜	12	12	— ¾
Canadex o	1000	25	25	25	— 2
C Arrow o	1500	35	34	35	+ 2
CComrcl p	250	$5½	5½	5½	
CDolar A f	3000	$11¾	11⅜	11⅜	
CDolar B f	500	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
CForms A f	2800	420	410	410	—10
CGE	100	$67½	67½	67½	—1½
CG Invest	100	$43½	43½	43½	+ ½
C Im B	166531	$37	36½	36¾	+ ¼
CIBC 250 p	3000	$26¾	26½	26¾	+ ¼
CIB 205	132050	$29⅛	28¾	29⅛	+ ⅛
CIBC 3562⅝	3710	$28⅞	28⅝	28⅞	+ ⅛
CIBC 3 p	15100	$100⅞	100⅞	100⅞	— ⅛
CIBC w	42270	$6½	6	6¼	— ⅛
CIBC w A	34001	$7	6⅞	6¾	
Cdn Jorex	7700	335	310	310	—25
C Manoir	500	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
C Marconi	32005	$20¼	19⅞	19⅞	— ½
CNat R	2600	29	28	28	+ 1
C Nat 8.50	300	130	125	125	— 5
C Ocdental	2790	$29¼	28¾	29	+ ⅛
CP Ltd	303374	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
Cdn Roxy	4135	485	480	480	— 5
Cancom	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Can Tire	1300	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
CTire A f	50683	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Cutil A f	6944	$18⅜	18¼	18¼	+ ⅛
C Util B	1100	$18½	18½	18½	— ⅛
C Util 5 pr	100	$56	56	56	
C Util 9.24	1700	$26	26	26	
CUtil 2nd D	300	$26⅝	26⅝	26⅝	
CUtil 2nd E	700	$26⅞	26⅞	26⅞	
CUtil 2nd F	2875	$28	27⅞	28	
CUtil 2nd G	500	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
CUtil 2nd H	3681	$23⅜	23¼	23⅜	
CUtil 2nd I	3800	$27⅞	27½	27⅞	
CUtil A w	2428	395	385	395	+ 5
CUtil B w	1115	390	390	390	— 5
C Wrld	z9	435	435	435	
Cnamax o	21384	$6⅛	5¾	5⅞	— ⅛
Canbra	1300	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Canfor	1200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Cantor pr	500	$21½	21¼	21½	
Canron A	13900	$13¾	13⅝	13⅝	
Canterra	17150	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Canuc o	5000	24½	24½	24½	— ½
Caro	1400	$14¼	14¼	14⅜	+ ⅛
Carp A f	500	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Carena	100	$34	34	34	
Carl OK	30995	$15½	15⅜	15⅜	
Carl A p	500	$24⅜	24½	24½	
Carma A	29464	73	69	69	— 4
Carolin o	12500	225	220	220	
Cartier o	1000	7	7	7	— 1
CarA o f	300	135	135	135	
Car B	100	85	85	85	—40
Cascades	2600	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ¾
Celanese	3677	$8¼	8	8¼	+ ¼
Celan 175 p	300	$19	18¾	18¾	— ⅜
Centenial	1900	255	255	255	— 5
CFund A f	9283	$6½	6¼	6¼	
Centri Tr	30906	$14¾	13⅝	14¾	+ 1⅛
Chncllr	z83	55	55	55	
Charter Oil	1486	51	51	51	— 1
Chateau A f	100	$20¾	20¾	20¾	
Chvco A	1000	$8	8	8	+ ¼
Chieftan	3300	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Chieftan B	600	$49	48¼	49	+ ¾
Chieftain C	700	$45	45	45	
Chrysler	381	$49½	49½	49¾	+ ½
CHUM	z5	$40¼	40¼	40¼	
Cimaron o	9100	$7½	7½	7½	— ⅛
Cineplex	48325	$9¾	9½	9½	
Cineplex p	4000	$9½	9⅜	9⅜	
Circo Crft	1500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Coastal f	z49	$8⅛	8⅛	8⅛	
Coastl A f	5600	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Coho A f	2925	240	230	240	+ 10
Coin Lake o	5350	68	65	65	— 1
Colonial o	1200	135	135	135	
Cmplx	4900	250	245	250	+ 5
Cominco	35917	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
Cominco A	900	$26⅜	26	26	— ⅜
Cominco D	3900	$28¾	28½	28½	— ⅜
Cmrcl OG	2150	212	210	210	— 5
Compu H o	6500	190	181	190	+ 5
Cmplg	1300	$24	23¾	23¾	— ⅜
Cmp Inv o	1600	255	245	250	—10
Comtech	100	56	6	6	+ ¼
Comterm	2500	127	127	127	— 3
Coniagas o	23800	$8¾	7⅞	8⅜	+ ¼
CAscot	3000	41	41	41	
Con Bath A	1250	$16¾	16¼	16¼	— ¼
C Bath 575	300	$56	55½	56	— ¼
Con Bath p	1032	$18	18	18	— ½
C Norex	700	260	255	260	+ 5
Con Prof o	1780	125	125	125	
C Rexspar o	5000	25	25	25	
Consolitex	1595	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
C Distb A	36700	$6	5⅞	6	
Cons Gas	5400	$23¾	23⅜	23¾	— ⅛
Con Gas B	325	$64	64	64	+ 2
C Gas 13½	400	$32	31¾	32	
C Gas 9¼	1100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Cons Gas w	2500	$8¼	8	8¼	
Con Glass	7020	$17⅜	17⅛	17⅜	— ⅜
CTL Bank	1400	$11½	11	11½	+ ⅛
Contrans A	8500	$10	9⅞	10	
Labatt	2837	$27	26½	26¾	— ¼
Lac Mnrls	10450	$28	27¾	28	— ¼
Lacana	7700	$10⅞	10¾	10⅞	
Lafarge	1200	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Laidlaw A	21830	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Ldw B f	120800	$15⅛	14¾	15⅛	+ ⅜
L Shore	4250	$76	75	75¾	+ ⅜
Lambda o	500	250	250	250	+ 25
Larder o	500	27	27	27	+ 2
Lariat OG	5000	95	90	90	—10
Laurasia o	10050	28	28	28	+ 1
Laur Mutl p	500	$25⅝	25⅜	25⅝	— ⅛
Lava Cap o	3800	221	213	218	+ 8
Leigh Inst	4600	320	305	310	— 5
Linear T	656	$15¾	15½	15½	+ ¼
LL Lac	2300	$62¾	62½	62½	
Loblaw Co	732	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ¼
Lab Co pr	430	$28⅞	28⅝	28⅞	+ ⅛
Lab 370 p	z25	$43¾	42¾	43¾	
Lochel A j	110000	53	51	53	— 1
Lochiel B	1990	56	54	54	— 6
Lochiel 9 p	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Lumonics	3801	$21½	21	21½	+ ½
Lynx Can o	7000	35	35	35	
Lytton M o	21900	118	109	115	

M N

MDS B f	1000	$15¾	15¾	15¾	— ¼
MICC	52600	450	390	425	+ 50
MICC A	800	$14¾	14¼	14¾	+ 1¾
MICC 8⅝	1700	$15	13¼	15	+ 2
Micc B p	200	$14½	14½	14½	+ 1½
Vid-one	3300	260	255	255	— 5
Mcknz	18900	$13½	13⅜	13½	
Mclan H X	12010	$14½	14¼	14½	+ ¼
Mcln HY f	9200	$13½	13⅜	13½	
Macmillan	13157	$21⅞	21½	21⅝	
Mcmiln 200	1000	$23⅝	23⅜	23⅝	— ⅜
Mcmiln 208	100	$23½	23½	23½	+ ½
Madeline	2026	55	55	55	— 2
Magna A f	34140	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
Magnetcs	19250	370	340	340	—20
Manitoba p	7000	$27	26¾	27	+ ⅛
Man w	10550	185	180	180	—10
Manrida o	6000	44½	43	44½	+ 1½
M Lf Gard	z55	$64	61	64	
Maritime f	4817	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Martim A p	100	$8½	8½	8½	
Mark Spnc	800	$10¼	10	10⅛	
Mark Wrk f	81500	190	172	190	+ 15
Mar Dmc A	z71	$8⅞	8⅞	8⅞	
Mascot G o	5572	170	170	170	
Mass Fer	6813	273	266	266	— 4
Mas F A	2500	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅜
Mas F B	1800	$10	9¾	10	+ ¼
MF Init w	13000	50	49	50	— 2
Matchan o	2000	21	21	21	+ 2
Mc Intyre	1400	$37½	37¼	37½	
Mentor	1500	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Mercantil	1485	$13¼	13	13	— ⅛
Mercntl 2	2450	$24⅞	24⅞	24⅞	
Merland E	9946	370	360	370	+ 10
Merlnd A p	1000	$19¼	19¼	19¼	
Merlnd B p	2600	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Meston o f	2475	155	150	150	— 5
Metalore	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Mdlnd Dty	5000	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Mikes Subs	2500	$10	10	10	
Minrl Res	11980	265	260	265	
Mitel Corp	15100	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Mitel 200 p	14100	$20½	20¼	20½	+ ¼
Moffat	700	$13¾	13¼	13¾	+ ¾
Molson A f	18147	$16¾	16⅜	16½	— ¼
Molson B	2700	$16⅝	16½	16½	— ⅛
Moneco A f	z5	$8¼	8¼	8¼	
M City Bk	1400	$21	20¾	21	+ ½
M Trusco	1300	$16	16	16	
Moore	77530	$27¼	26¾	27⅛	+ ⅜
Morgan	12800	410	400	400	
Morgan 9½	100	$34½	34½	34½	— ¼
Morisn	2700	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Mothers	400	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ¼
Mun Fin p	3000	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
MF A w	6510	15	15	15	
Murphy	1200	$22	21¾	22	+ ¾
Muscocho	3400	325	320	320	—10
Mus p	200	$13	13	13	— ¼
NBU Mine	1000	29	29	29	— 1
Nabisco L	400	$27½	27½	27½	
Nat Bk Can	12203	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Nat Bk cv	1500	$41⅞	41½	41⅞	+ ⅜
Nat Bk 15	1080	$29⅜	29¼	29¼	
Nat Bsns	21000	$21¾	21½	21⅝	— ¼
Nat Res o	3378	125	125	125	
Nat Sea A	3000	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Nt Vg Trco	4775	$20¾	20¼	20¼	
Nearctic o	2000	61	61	61	— 4
NB Tel	3651	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
NB Tel 1.85	100	$20¾	20¾	20¾	— ¼
N Kelor o	13500	16½	16½	16½	+ ½
N York Oil	z50	115	115	115	
Nfl CapA f	5800	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Nfld LP A	1600	$19⅛	19⅛	19⅛	
Nfld LP B	200	$19½	19½	19½	— ¼
Nfld Tel	881	$18	17½	18	+ ⅜
Nfld Te 975	z5	$21¼	21¼	21¼	
Newscap o	25500	275	270	275	+ 3
Nki Offset o	5000	13	13	13	— 2
Noma A f	10850	$16	14⅞	16	+ 1⅛
Noma B	300	$15¼	15¼	15¼	
Noranda	23112	$15¾	15⅜	15⅜	
Nor 9½	1625	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Norndo B p	1900	$25⅛	25	25⅛	
Norcen	4641	$15¼	15	15	— ¼
Norcn ord f	4205	$13⅞	13¼	13½	— ¼
Norcen B	100	$25	25	25	
Norcn 7¾	2850	$24⅜	24	24⅜	+ ½
Normick P	100	$8½	8½	8½	+ ¼
NC Oils	1017	$20¾	20¼	20¾	+ ½
Nor Ct 270p	z20	$30	30	30	
Nor Tel	22167	$49¾	48⅝	48⅝	— ⅞
NTel 21875	400	$27½	27½	27½	
NTel 222	200	$27⅝	27½	27½	
NTel 3 p	500	$26	26	26	
Northgat	10400	485	485	485	—10
Nthlnd Bk	5400	475	470	475	+ 10
Nthlnd O o	20000	12	12	12	
Northstar	4100	68	68	68	— 2
Nthmber a	16500	72	70	70	— 3
Nthws Drg	4439	$10	9⅞	9⅞	
Nva A f	134677	$6⅜	6¼	6⅜	
Nova F p	z60	$25⅝	25⅝	25⅝	
Nova G p	200	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
Nova K p	9225	$22½	22	22	
Nova L p	175	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅜
Nova M p	8150	$30	29¾	30	
Nova N p	1630	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
Nova O p	3300	$26⅛	26	26	
Nowsco W	7200	$19	19	19	— ⅛
Nu-West	31065	50	46	50	+ 5
NuWst sp A	13663	44	40	40	
NuWst sp B	19300	45	42	45	+ 3
Nuinsco a	5200	150	140	150	+ 10
Numac	5800	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛

O P

OPI	3500	75	70	75	+ 9
Oakwood	300	$7¾	7¾	7¾	
Oakwd A f	4114	$5⅝	5¼	5⅜	
Oakwd pr	2300	$19¾	19½	19½	— ⅜
Okwd B p	200	$27	27	27	
Oakwood w	300	$19¼	19	19¼	— 1½
Oakwd A w	917	49	49	49	— 1
Obrien o	7500	72	71	71	— 1
Ocelot B f	1460	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Omega	3550	$8¾	8½	8¼	— ¼
Omnibus o	5120	155	155	155	
Onyx Pete	197	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Opimian o	600	$5⅝	5⅜	5⅝	— ⅜
Orbit	6125	125	121	124	— 2
Orofino o	10000	42	41	42	+ 6
Oshawa A f	9098	$31¾	31½	31½	— ¾
Osisko o	10000	16½	16½	16½	— ½
PCL Indust	1000	450	450	450	+ 10
PCL p	600

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

3 e séance irrégulière consécutive

MONTREAL (PC) — L'indice général a enregistré hier un gain de 0.57 point, à 132.32 à la Bourse de Montréal qui a connu une troisième séance irrégulière d'affilée.

Les échanges ont porté sur 2,009,435 actions au lieu de 3,261,945 la veille.

Les minières ont gagné 0.24 à 112.92, les industrielles 0.21 à 111.22 et les pétrolières 0.10 à 126.46, tandis que les forestières cédaient 1.12 à 137.22, les services publics 0.16 à 140.25 et les bancaires 0.11 à 138.75.

Le titre Tele-Capitale, en hausse de 5-8 à,$10 a été traité à 179,910 exemplaires.

Moore Corp. a gagné 5-8 à $27 1-8, Imasco 1-2 à $26 1-8, Gulf Canada 3-8 à $18 1-4, Imperial Oil A 3-8 à $48 1-4, Banque de Montréal 1-4 à $30 1-8, Denison Mines PA 1-8 à $24 3-8 et Toronto-Dominion Bank 1-8 à $23.

Domtar Inc. cède 1-4 à $18 1-4 alors que Agnico Eagle est stationnaire à $15 7-8 de même que CP Ltd à $19 5-8.

Sur un total de 330 titres mis en jeu 121 sont gagnants, 109 perdants et 100 conservent leurs positions de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

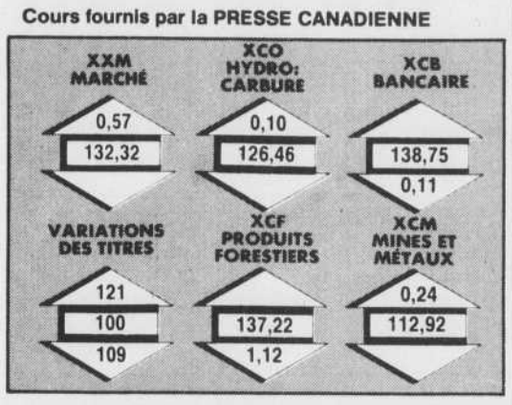

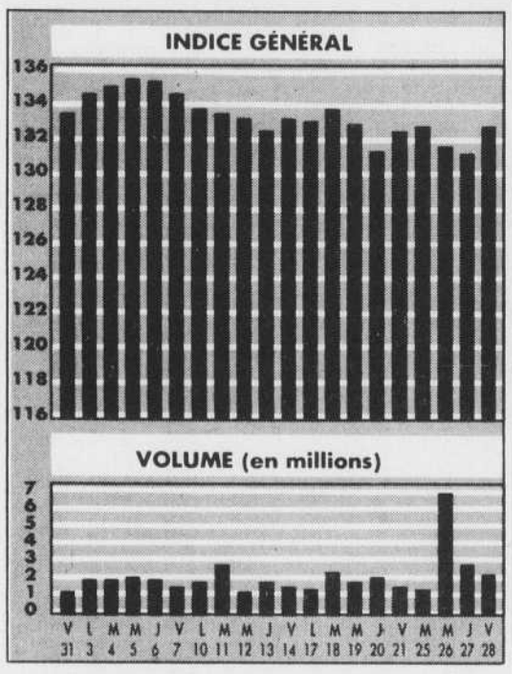

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abertord	1585	$9¼	8⅝	9¼	+ ⅝
AbrtWt	10100	125	125	125	—15
Agnico E	3500	$15⅞	15⅞	15⅞	
Aiguebelle	2800	420	410	420	+ 20
Alta energ	1520	$18½	18½	18½	— ⅜
Alcan Alu	12671	$34⅜	33⅞	34	— ⅛
Alcan Wt	9025	470	455	455	—15
Aligro	15575	$10⅜	9¾	10⅜	+ ½
AMCA int	2650	$14½	14¼	14⅜	
Argcen.H.I	z83	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅞
Asamera	1700	$9½	9½	9½	— ⅛
fAstral A	5000	$5¼	5	5¼	+ ¼
fAtco I	8100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Atco 11	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ½
Atco.wt	3000	180	180	180	
Atco 11.5	300	$32½	32½	32½	+ ½
BCE	49489	$44	43¾	43⅞	
BCE 2.05p	800	$43⅞	43¾	43¾	+ ⅛
BCE 2.70p	2058	$45	44¾	44¾	— ⅛
B C Forst	500	$9½	9½	9½	
BC Phone	8050	$24	23¾	24	+ ¼
BP Can	200	$32¼	32¼	32¼	— ¾
Bank NS	28972	$33¼	33⅛	33⅛	
Baue Cont	364	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Bq Mercn	500	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Baue Mtl	45939	$30⅛	29⅞	30⅛	+ ¼
BMO 2.85	300	$36½	36½	36½	+ ¼
BMO $2.50	600	$27⅜	27½	27½	— ⅛
BMO Sr3	1200	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
BMO Wts	10850	390	380	390	+ 5
Bq Epargn	15945	$21	20½	21	+ ½
Baue Nat	26500	$20⅞	20¾	20¾	
B.No.W	67300	298	290	298	+ 6
BqNat 2.94	300	$41¾	41¾	41¾	+ ¼
Bq Nat s4	1000	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
BqNat.wtO	720	$100	99	100	+ 6
Bq Royale	14004	$30⅜	30⅛	30⅛	+ ⅛
Bq Ry Wt	2400	335	330	335	+ 5
BqRy 1.88	200	$22¾	22¾	22¾	
BqRy 2.75	6630	$32⅞	32¾	32⅞	+ ⅛
Barrick R.	12600	134	132	134	+ 6
Biotech	900	420	415	415	—20
fBomb A	1901	$13¾	12¾	12¾	— ¾
fBomb B	41467	$13⅛	12¾	12¾	— ¼
Bow Val	9935	$14¼	14	14	— ¼
BowV12.05	382	$25¼	24⅞	25¼	+ ¼
Bow V Rs	1000	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Bralorne	1000	470	460	460	
Brascade	800	$38¼	38¼	38¼	
Brascan A	9997	$28½	28¼	28½	
C D					
CAE Ind	10494	$16⅛	15¾	15⅞	— ¼
CDC Life	300	$22	22	22	— ¾
CB Pak	4100	$20½	20	20⅜	+ ⅜
CB Pak wt	1500	$8	7¾	8	+ ¼
CMP 84 u	400	$42	41½	41½	— ½
Camp R	3682	415	415	415	+ 5
CmpeauWt	100	$5	5	5	— ¼
fCDC	2500	$11¼	11⅛	11¼	
CDC 1980	2250	$18½	18¼	18½	+ ⅜
C Imp Bk	8550	$37	36⅝	36⅝	
CIBq 2.05	800	$29	28⅞	29	+ ⅜
CIBQ 3.562	1400	$29	28⅝	28⅞	
CIBC w	6270	$6⅝	6¼	6¼	— ⅛
CIBC w.a	2000	$6⅞	6¾	6¾	+ ⅛
CP Ltee	37313	$19⅝	19⅜	19⅝	
Cdn Tire	500	$16	16	16	— ¼
fC Tire A	19000	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
fC Utilit A	1117	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
C Utilit B	5000	$18½	18½	18½	— ¼
C Util Prk	1000	$28	27⅞	28	
C.Util SrH	21000	$23⅜	23⅜	23⅜	
C Util wtb	800	390	390	390	—5
fCmnac.A	1000	$13¼	13⅛	13⅛	— ¼
Canron A	5100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Carl Ok	1610	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Cascades	24705	$14⅞	14¼	14⅞	+ ⅝
Celanese	1300	$8¼	8⅛	8⅛	+ ⅛
Central Tr	5957	$14¾	13⅝	14½	+ 1
fCFCF.Inc	1625	$14⅜	14¼	14⅜	
Charan	1500	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Charan.wt	150	$5¼	5¼	5¼	— ¼
fChateau	1800	$21	20⅝	21	+ ½
Circo Crft	908	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
CimL PrE	3549	$10⅛	10	10⅛	
Cim L 1.17	606	$14½	14¼	14¼	
Cominco	5330	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Concom	600	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Cmp Inv	200	250	250	250	+ 15
Comterm	5776	135	127	135	+ 8
Comt.Wt	5000	53	53	53	—2
C Bath A	2465	$16½	16¼	16⅜	
C Bath B	1000	$16½	16½	16½	+ ¼
C gas 1312	400	$32	31⅞	32	+ ¼
CnsGas914	500	$27¼	27¼	27¼	— ¼
fCrain RL	100	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅜
CIDesi pr	300	$12	12	12	+ ½
Crwn.Pr.1	300	$30½	30½	30½	+ ⅜
Daon Dvlp	12615	465	460	460	
Datagram	2400	299	290	290	—5
Datamark	8500	215	210	215	+ 215
Denison.A	400	$11¾	11¾	11¾	
fDenisonB	500	$11¼	11¼	11¼	
Den9.75	2000	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
Denism9.50	600	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Den.Wt	3900	163	162	162	
Dofasco	11463	$25¾	25½	25½	+ ¼
Dfs	500	$34	33⅞	33⅞	— ¼
Dofasc Wt	100	$31½	31½	31½	— ⅜
Dofor A	1950	$10⅜	10	10	— ¼
Domco Lte	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Dome Cda	600	$7	7	7	
Dome Mns	2100	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Dome Pet	9428	320	315	315	
Dome.wt	14750	56	55	55	
Domtex	355	$11½	11½	11½	
Domtar	61657	$18½	18⅛	18¼	— ¼
Donohue	600	$17½	17¼	17¼	— ½
DuPont A	600	$22½	22½	22½	+ ¼
fDylex Ltd	500	$42⅜	42⅜	42⅜	— ¼
Dynamar	2500	66	66	66	
E F					
Echo Bay	1950	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
Entrep CP	7270	$28¾	28½	28½	— ⅛
Epitek Int	1900	45	43	43	—2
FCA Inter	1350	$20	19¾	20	+ ¼
Falcn Cop	200	$16¼	16¼	16¼	— ½
FallTee	400	$18¾	18⅝	18⅝	
G H					
GBC 2.625	137	$27	27	27	
GBC.Wts	7000	48	48	48	
Gaz Metr	17214	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Gaz 15	700	$29¼	29	29¼	
Gen Motrs	100	$98¼	98¼	98¼	— ⅞
Genstar	2700	$32⅜	32⅛	32¼	+ ⅜
Genstar c	1750	$33⅞	33¾	33⅞	+ ⅜
Gldcrp.Wt	5700	85	85	85	—5
Goodfell.w	300	430	430	430	+ 5
Gr.T.GTC	2300	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
Guardcor	400	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Gdcor.wt	400	100	100	100	+ 13
Guard. T.	500	$11¾	11¾	11¾	+ ¾
Guard prA	1100	$6⅞	6⅝	6⅞	
Gulf Can	112955	$18⅜	17⅞	18¼	+ ⅜
Hartco	500	390	390	390	—10
Hees.Int	100	$21¼	21¼	21¼	
Helix.Circ	1560	$7⅛	7	7	+ ⅛
Helix.CrWt	550	180	180	180	+ 40
Hir Walkr	18805	$30½	29¾	30½	+ ⅜
H Wlkr D	19550	$27¼	27	27¼	+ ⅛
H Wlkr E	500	$28⅞	28¾	28¾	— ⅛
H Wlkr f	1249	$28¼	28⅛	28¼	
Wlkr Wts	500	290	290	290	—20
H.Wlkwt88	562	395	395	395	
H Bay Co	2400	$20⅜	20¼	20⅜	— ⅛
Husky Oil	2650	$10	9⅞	9⅞	
I J					
IU Inter	1700	$18½	18¼	18¼	— ¾
Imasco ltd	58725	$26½	25⅜	26½	+ ½
Imp Oil A	22436	$48⅜	47⅞	48¼	+ ⅜
Inco Ltd	5340	$17⅞	17¾	17⅞	
Inco 10pr	100	$28⅞	28⅞	28⅞	
Inco Wts	500	180	180	180	+ 20
Inind NG	3000	$20½	20½	20½	— ⅛
Innopac	500	$15	15	15	— ⅛
IBM	z32	$169¼	168¾	168¼	— ¾
Int Po p a	z4	$35	35	35	+ 500
Inter Pipe	900	$41⅝	41½	41½	
fIvaco A	2332	$19⅜	19⅜	19⅜	
Ivaco E p	500	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Ivaco.sr4p	200	$33	33	33	+ ¼
Janock	16685	$16	14⅞	16	+ 1
Janck Wts	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	
K L					
LafargeCo	4000	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
Laidlaw A	300	$15½	15⅛	15⅛	— ⅛
fLaidlw B	4200	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
Lanpar T.	300	365	365	365	—15
Laur.Muti	100	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Loblaw	500	$19¾	19¾	19¾	
Louvem	500	80	80	80	—10
Louv.p	2200	200	200	200	
LouvmWt3	800	20	20	20	
M N					
MICC Inv	32550	450	390	415	+ 45
MRRM	200	$37	37	37	+ ¾
McM Bidl	5038	$21⅞	21½	21⅝	— ⅛
MntobaP.p	800	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Mntoba wt	2000	185	185	185	—2
C Marconi	400	$20	20	20	— ⅛
fMarit Tel	2550	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Mrt Tel A	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅜
Mrt pr B	z85	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅜
Mass Fer	3272	273	268	268	—5
Mcintyre	1200	$37½	37	37½	
McNeil M	700	425	425	425	+ 5
fMeston	1000	153	150	150	—5
Midep.Int	z25	175	175	175	—25
Min Lac	300	$28	28	28	
fMitchll A	300	$19	19	19	— ¼
Mitel Corp	2301	$8⅝	8½	8⅝	
fMolson A	3406	$16¾	16½	16¾	— ⅛
MTrustco	100	$16	16	16	
Moore	36867	$27¼	26¾	27⅛	+ ⅜
Murphy Oil	900	$22	22	22	+ ¾
Muscocho	1000	320	320	320	—10
NB Tel	1338	$19⅝	19½	19½	— ⅛
NfldLiht A	z60	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
NfldL 512	500	$6	6	6	+ ⅛
Nfld 1414	600	$12¼	12	12¼	+ ⅝
Nfld Tel	1447	$17¾	17⅜	17⅜	
NfldT 8.85	200	$19¾	19¾	19¾	+ ⅜
NfldT 13.5	1200	$24½	24½	24½	
Noranda	6407	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Norcen.En	2811	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
fNorNeNv	348	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Normick	3075	$8⅝	8¼	8⅝	+ ⅜
Nor Tel	7843	$49½	48¾	48¾	— ¾
fNova Alt	12470	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Nova 612	z50	$22	22	22	
Nova 15	z40	$30	30	30	+ ½
Nova 12	800	$30	30	30	+ ⅛
O P					
Oakwood	100	$7¾	7¾	7¾	
OakwoodA	500	$5⅛	5⅜	5⅜	— ⅛
Oak Pr A	1000	$19½	19½	19½	— ⅜
Onyx PeT	500	$7⅝	7⅝	7⅝	
Q R					
Que Tel	260	$39¾	39½	39½	
QueTel 734	100	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Quebecor	28887	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Reed Sten	700	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
Rio Algom	800	$20⅛	20	20	— ½
fRogerC B	510	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅜
fRolind A	1300	$21¾	21½	21¾	
Rolland B	200	$22	22	22	+ ½
Ry Trco A	1850	$21¼	20⅞	21¼	+ ⅜
RTrstC2.93	z40	$28½	28½	28½	— ½
Royx PrA	2900	$5⅜	475	495	+ 5
S T					
SHL Syst	200	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
fSI CemA	500	$19¼	19¼	19¼	
Sceptre	3580	$5¼	5⅛	5¼	
Scot Paper	z34	$17	17	17	
ScotYork	1000	190	190	190	—100
Seagram	9500	$57½	56¾	57¼	+ ½
Sears Can	250	$9⅝	9⅝	9⅝	
fSelkirk A	1600	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
Shell Can	18000	$27¾	26⅞	27¾	+ ⅞
Sigma Mn	5800	$7¾	7¾	7¾	— ⅜
Southam	10200	$61	60½	61	+ 3
fSpar Aer	600	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
fSparCap	77850	195	175	195	+ 19
fSteinb A	1300	$21⅜	21½	21½	+ ½
Stbg Pr D	500	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
Stelco A	1379	$19¾	19⅜	19⅜	— ⅛
Stel 1.94	1100	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Stelco pd	z50	$26⅛	26⅜	26⅜	+ ⅛
Sullvn.Min	3100	365	355	360	—5
Sumabus	600	465	465	465	—10
fTeck B	73900	$14	13¾	13¾	— ⅛
fTelcap	179910	$10	9¼	10	+ ⅜
fTel Mt B	600	$31½	31	31½	+ ½
Texaco	2700	$32⅛	32⅜	32⅛	+ ⅜
Thomsn A	2125	$20¾	20⅜	20½	— ¼
TIE teleco	600	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Tor Dm Bk	44429	$23	22¾	23	+ ⅛
TDm 1.83	100	$22⅛	22⅛	22⅛	
Total Pete	2025	$16¼	16¼	16¼	
Total P.wt	3000	133	133	133	—2
Tot Pet pr	500	$33¼	33¼	33¼	
TrAlta A	2355	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
TrAlta Pg	700	$29	28⅞	29	+ ⅛
TrCan Pl	12353	$26⅜	26¼	26½	+ ¼
TrCan 5.0	200	$50¼	50⅛	50¼	—1½
TrCan pf	800	$57¼	57⅛	57¼	
TCda rs A	1500	250	250	250	
Trs mount	960	$12	11¾	11⅞	— ⅛
TrilogyRes	712	98	98	98	—12
Trimac	2940	430	425	425	—10
Trust Gen	1725	$30½	30	30¼	
fTurbo Rs	11500	47	47	47	—4
U V					
fUAP InA	1200	$22½	22½	22½	
Uniges A	900	425	400	425	+ 25
fUnigs B	2100	370	360	360	—10
UnigespA	1900	$7⅜	7¼	7⅜	
Un Carbid	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Union.Ent	2000	$11⅞	11¾	11¾	— ¼
Univ Exp	6566	$7	7	7	+ ⅛
W X					
Wiax A	900	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Walwyn	300	300	300	300	+ 10
Webb Knp	550	195	195	195	+ 45
Westburne	300	$14	14	14	— ⅜
Wcst Trn	10450	$19⅛	19	19	— ⅛
Westmin	1000	$13¼	13¼	13¼	
Westm 2.12	10000	$26⅜	26⅜	26⅜	
Woodward	z3	$18½	18½	18½	+ ¼
WorldEq.A	550	$9⅛	9	9	+ ¼
Wrld wt.A	z150	56	56	56	+ 1
Wrld wt.B	150	150	150	150	
Junior Mines Oils					
Abcourt	2754	113	111	113	—2
Abitibi As	26000	27	26	26	—1
Americ M	5000	21	21	21	— ½
Bakertalc	z200	70	70	70	—5
Bateman	5000	20	20	20	—1½
Brosnan	3750	23	21	23	
Bruneau	2000	30	30	30	—2
Chesbar	5000	18	18	18	—;32
Cons I Rs	z13	40	40	40	—20
D'Or Val	1200	105	105	105	—5
Dumagmi	414	425	400	400	—25
Dyna Mn	11000	10	10	10	
Explo Que	2500	25	25	25	+ 2½
GalntG	4000	30	29	30	—1
Gln.Gr	14000	65	62	65	
G Knight	800	$5⅛	5⅛	5⅛	+ 17
Goldex ltd	1800	170	170	170	+ 10
Gordex	11800	235	210	235	+ 25
Laduboro	7700	35	35	35	
Massval	2000	9	9	9	—1
Queenstn	400	180	180	180	
Rouyn.Rs	2500	89	89	89	+ 4
Vior	2500	156	156	156	—1
Vior.wt	7000	55	51	51	—3
Wrightbr	2500	49	49	49	+ 5
Yorbeau	13500	72	72	72	+ 2

Total market: 2,009,435

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Bathurst Paper Ltd, série 1963 priv. $1.05: 26.25 cents; payable le 1er sept. aux inscrits le 2 août.

Northern Telecom Ltd, classe A priv. $2.22: 55.5 cents; 25 juill., 10 juill.

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
248.40	204.80	JY	208.00	207.80	206.10		32
239.30	219.10	SP			211.50		0
		NV			214.50		0
		JA			220.00		2

Estimate Sales:.....2.....
Total open interest: ...34

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
Institutions financières	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Montréal	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11¼	11¾	—	—	11½	12	11¾
Nationale	10	10¾	11¼	11¾	10½	11¼	11¾	12¼	10½	11¼	11¾	12¼	12½
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12½
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10½	11¼	11½	12	12½
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10¾	11¼		10¼	11	11½	12	11½	—	—	—	10¾
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Crédit-Foncier	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
Fiduciaires	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Fiducie Guardian	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	—	—	—	—	—
Fiducie Québec	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—
First City	—	—	—	—	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Guaranty Trust	10	—	—	—	10	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Montréal Trust	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Permanent	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	11¾	10¼	11	11½	11¾	12¾
Prêt et Revenu	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—	—	—	—	—
Trust Général	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	—
Trust National	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	12
Trust Royal	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	11½

Compilation **Fiducie du Québec** — 25 juin 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

		Court terme						Long terme				
Institutions financières	Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¼
Commerciale	5,000	—	8¾	9	9¼	9½	5,000	9¾	10½	10¾	11	11
Continentale	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Épargne	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Mercantile	5,000	—	8¼	8¼	8	8	5,000	8¼	8¾	9	9¼	9¼
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	9¾	9¾	10
Nationale	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9¼	10	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	9¾	9¾	10
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8½	8¾	8¾	9	9½
Toronto-Dom.	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¾
Caisses pop. Mtl.*	5,000	—	7½	7½	7¾	8	2,000	8¾	9¼	9½	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9¼	10	10¼	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Crédit-Foncier	5,000	—	8⅛	8⅜	8⅜	8⅝	500	9	9¾	10½	10½	10¾
Fiduciaires	5,000	—	8	8⅛	8¼	8½	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Fiducie Guardian	5,000	—	8½	8½	8½	8½	1,000	9	9¾	10¾	10½	10¾
Fiducie Québec	5,000	—	7½	8	8½	8¾	1,000	9⅛	9¾	10¼	10½	10¾
First City Trust	5,000	—	8¼	8½	8¾	8¾	500	9	9½	10¼	10¼	10

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Activité modérée

TORONTO (PC) — Les cours ont progressé dans une activité modérée hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé est monté de 8.86 points et marquait 2712.50 au terme de la séance.

Le volume des échanges a diminué à 10.78 millions d'actions, contre 12.76 millions jeudi.

Parmi les industrielles, Canadian Pacific Ltd gagne 1-8 à $19 5-8; Canadian Imperial Bank of Commerce 1-8 à $36 3-4; Gandalf Technology 1-4 à $8; Glenayre 1-4 à $6 1-4 et Laidlaw B 3-8 à $15 1-8. Dome Petroleum perd 10 cents à $3.10; Toronto Dominion Bank 1-8 à $22 3-4; Canadian Pacific Enterprises 1-8 à $28 1-2 et Alcan 1-8 à $34 1-8.

Dans les mines, Lake Shore Mines gagne 3-8 à $75 3-4; Royex Gold 27 cents à $2.60 et Golden Knight 1-8 à $5 1-8. Teck Corp B cède 1-8 à $13 3-4 et Lac Minerals 1-4 à $28.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 10 cents à $4.20; Asamera Inc. 1-8 à $9 5-8 et Precambrian Shield 1-4 à $5 1-4. Dome Canada abandonne 1-8 à $7 et Canada Northwest Energy 1-4 à $8 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

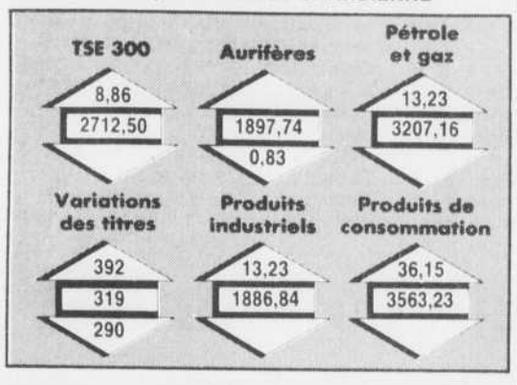

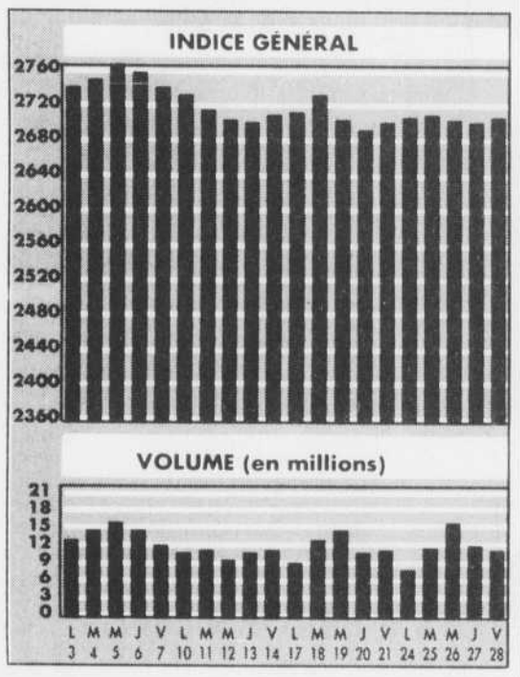

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	800	$15¾	15½	15¾	+ ¾
AHL X f	13000	$11½	11⅛	11½	+ ⅜
AHL Y	11200	$11½	11⅛	11½	+ ¼
AMCA Int	6450	$14½	14¼	14¼	— ⅛
AMCA 2 p	4200	$27	26¾	26⅞	+ ¼
Abatero o	2500	46	46	46	
Aberford	1600	$8¾	8⅝	8¾	
Aberford w	2000	135	135	135	+ 10
Abti Prce	2103	$18⅝	18¼	18½	+ ⅛
Agassiz	1000	230	230	230	
Agnico E	2528	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Agra Ind A	1450	$8¾	8⅝	8¾	— ⅛
Agra B f	41200	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Aiguebel o	2300	425	410	420	+ 45
Akaitco o	1000	60	60	60	+ 5
Albany o	800	35	35	35	
Alt Energy	14393	$18⅝	18½	18½	
Alt Enr A	825	$29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
Al Enr 1125	600	$37⅜	37¼	37⅜	+ ⅛
Al Enr 775	3995	$25⅞	25⅝	25¾	— ¼
Alta Nat	400	$15⅛	14⅞	14⅞	— ¼
Alcan	73435	$34⅜	33⅞	34⅛	— ⅛
Alcan w	29000	475	450	455	—15
Algo Cent	200	$22	22	22	+ ½
Algoma St	967	$21¼	21	21	
Algstl p	800	$26¾	26⅛	26⅛	— ⅜
Algma St B	1900	$24	23⅝	23⅞	— ⅛
Altex o	2000	117	116	116	
Alum A	1000	$26⅜	26⅛	26⅜	— ⅛
Alum B	see below				
Alum c p	1200	$25	24¾	24⅞	— ⅛
Amco A o	z37	11½	11½	11½	
Am Eagle o	2000	165	165	165	
Am Leduc	1200	28	28	28	
Andrs WA f	1500	$25¾	25¾	25¾	
Andres W B	600	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Androk A f	1000	205	205	205	+ 5
Androck B	1700	195	190	190	
Ang CT 265	200	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Anthes	4500	38	36	36	— 2
Arbor A	1300	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Arbor B f	2050	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Argcen	5350	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Argus	308	$12½	12¼	12¼	— ½
Argos 250 p	z25	$27¾	27¾	27¾	
Argus B pr	200	$28¾	28¾	28¾	— ⅜
Asamera	83502	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Asoc Porc o	206	240	240	240	
Astral A f	1000	$5¼	5¼	5¼	+ 35
Atco l f	18200	$10	9⅞	9⅞	
Atco II	1300	$10	9⅞	9⅞	
Atco 11½	4100	$32½	32¼	32½	+ ¼
Atco w	34200	185	180	185	+ 5
Atl Shop p	200	$26½	26½	26½	— 1
Atlas Yk o	14900	30	29	29	— 1
Augmitto o	250	145	145	145	—10
Avindo o	7000	70	66	66	— 8
BC Rail p	2260	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛
BC Sugar A	6114	$22¾	22½	22¾	+ ⅛
BC Sugar w	1943	280	275	280	— 5
BGR A	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
BGR w	3600	59	59	59	
BMB Comp	1365	360	360	360	+ 10
BP Canada	730	$32⅜	32⅜	32⅜	
Bachelor	500	280	275	280	
Bkrtlc	1500	78	78	78	+ 2
Banister C	300	$10	9⅞	10	+ ¼
Bk Alberta	4100	$8	7⅞	7⅞	
Bank BC	43985	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Bk BC 222	100	$24½	24½	24½	— ½
Bank Mtl	54407	$30½	29⅞	30⅛	+ ¼
Bk Mtl 285	2730	$36¾	36½	36½	+ ¼
Bk Mtl 250	6756	$27⅝	27⅜	27⅜	— ⅛
Bk Mtl 3p	3500	26	25⅞	25⅞	— ⅛
Bk Mtl w	95850	395	380	395	+ 5
Bank N S	84286	$13¾	13½	13½	— ⅛
Bk N S 1p	7000	$25	25	25	— ⅛
Bankeno w	1500	75	75	75	
Barrick o	39800	135	130	132	+ 3
Barick w	2000	54	54	54	+ 3
Brngtn	244334	95	75	95	+ 5
Baton A f	95800	$19	18½	19	+ ½
Baxter	31000	14	14	14	
Bay Mills	1000	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Beau CA o	23000	110	105	105	+ 2
BCE	127784	$44	43¾	43⅞	
BCE 2.25 p	100	$37	37	37	
BCE 1.80 p	2225	$29½	29¼	29¼	— ¼
BCE 2.05 p	225	$43¾	43¾	43¾	— ⅛
BCE 2.70 p	5620	$45	44⅝	44⅞	+ ⅛
Bentall 1 p	8175	$27⅛	27	27	+ ⅛
Biotech	1000	425	415	425	
Bikdom o	5500	305	300	305	+ 10
Bluesky	2630	400	365	380	
Bombdr B f	800	$12¾	12¼	12¾	— ¼
Bonanza R	4329	385	380	385	+ 5
Bonza R w	2000	36	35	35	— 5
Bonar	2000	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Bonar w	2270	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Bow Valy	93569	$14¼	14	14	— ¼
Bow Vlv 205	3150	$25¼	24⅜	25¼	
Bow Vlv R	17936	$6	5¾	6	
Bow V R p	1350	$24¾	24⅜	24½	— ⅜
Bralorne	2600	470	460	460	
Bralor 8.75	1850	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Bramalea	2200	$18½	18⅛	18½	+ ⅜
Brmlea B p	500	$25¼	25¼	25¼	
Brscade p	5906	$38⅞	38⅝	38⅞	+ ¼
Brascan A	10766	$28½	28¼	28½	
Brscn 8½	700	$27½	27½	27½	
Brscn 1981	1100	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Brkwater o	9600	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Brenda M	500	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Bright A	5000	$21⅛	21⅛	21⅛	
Brinco	700	180	180	180	— 5
Brinco p	3600	350	325	350	+ 30
BCFP	4704	$9⅝	9½	9½	
BC Res	4700	241	240	240	
BC Res p	4400	$31⅜	31	31¼	+ ⅛
BC Phone	10788	$24	23¾	24	+ ⅛
BCPh 4¾ p	100	$50	50	50	— 1
BCPh 4¾ p	100	$53	53	53	
BCPh 1956	100	$52½	52½	52½	— ½
BCPh 4.84	800	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
BCPh 5.15	470	$56¼	56¼	56¼	—1⅜
BCPh 6.80	400	$20¼	20	20¼	+ ¼
BCP 7.04 p	1940	$20¾	20¾	20¾	
BCP 11.24 p	900	$30	29⅞	30	
Brunswk	1400	$12½	12¼	12⅜	
Budd Can	2300	$30¾	30	30½	+ ⅜
C D					
CAE	29225	$16⅛	15¾	15¾	— ⅜
CB Pak	13290	$20½	20	20¼	+ ¼
CB Pak w	18350	$8⅛	7⅝	8⅛	+ ⅜
CCL A	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
CCL B f	70880	$15¼	15	15⅛	
CDC Life	3500	$22¼	21¾	22	+ ¼
CFCF f	3200	$14⅝	14½	14⅝	
CIL	800	$30⅜	30½	30½	+ ¼
CSA A f	2900	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Cableshar	16201	$5¾	5¼	5⅝	+ ⅜
Cad Frv	28140	$15	14¾	15	+ ¼
Cad Frv A	14422	$9⅝	9½	9⅝	
Cad Frv w	1150	$8	8	8	
Calvert o	9600	38	36	36	
Cambridg	500	$18½	18	18⅛	+ ¼
Cmbridg w	4100	375	375	375	+ 5
Camco Inc	8600	$15¾	15½	15¾	+ ¾
Camel O G	2500	37	37	37	+ 4
Camndx o	z9	63	63	63	
Camp RL	15856	$28⅞	28⅛	28⅛	— ¼
Camp Res	1752	425	415	425	+ 10
Cam Res A	1000	$11¾	11½	11½	— ¼
Camp Soup	6452	$21⅛	20⅞	21	— ¼
Campeau f	1700	$24¼	24⅛	24¼	+ ¼
Cmpeau w	25250	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Camreco o	2000	53	52	52	— 3
CCem ex p	2521	$10¼	10	10⅛	
CCem 2 p	812	$14¾	14⅜	14¾	+ ½
CDC f	54265	$11¼	10⅞	11⅛	
CDC pr B	6428	$11⅝	114	115	+ ½
CDC 1980	14908	$18½	18¼	18½	+ ⅛
CDC 1983	1800	$26½	26¼	26¼	
Can Malt	3300	$22	21½	21¾	+ ¼
C Nor West	26284	$24¼	24	24⅛	+ ⅜
CanP E	109261	$28¾	28½	28½	— ⅛
C Packrs	208	$30¾	30¾	30¾	
CPerm B	1776	$23½	23½	23½	
CPerm C p	2300	$25½	25½	25½	+ ¼
Can Trust	11655	$36⅞	36¾	36¾	
C Trust 11	7600	$24¼	24½	24⅛	
CTrust w A	900	$47½	47⅜	47½	
C Tung	900	$12⅝	12	12	— ¾
Canadex o	1000	25	25	25	— 2
C Arrow o	1500	35	34	35	+ 2
CCamrcl p	250	$5½	5½	5½	
CDolar A f	3000	$11¾	11⅜	11⅜	
CDolar B f	500	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
CFerms A f	2800	420	410	410	—10
CGE	100	$67½	67½	67½	—1½
CG Invest	100	$43½	43½	43½	+ ½
C Im B	166533	$37	36½	36¾	+ ⅛
CIBC 250 p	3000	$26¼	26⅛	26¼	+ ¼
CIB 205	132050	$29⅛	28¾	29	+ ⅛
CIBC 3562 5	3710	$28⅞	28¾	28⅞	+ ⅛
CIBC 3 p	15100	$100⅞	100⅞	100⅞	— ⅛
CIBC w	42270	$6½	6	6¼	— ⅛
CIBC w A	34001	$7	6¾	6¾	
Cdn Jorex	7700	335	310	310	—25
C Manoir	500	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
C Marconi	32005	$20¼	19⅞	19⅞	— ½
CNat R	2600	29	28	28	+ 1
C Nat 8.50	300	130	125	125	— 5
C Occdental	2790	$29¼	28¾	29	+ ⅛
CP Ltd	303374	$19⅝	19⅛	19⅝	+ ⅛
Cdn Roxy	4135	485	480	480	— 5
Cancom	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Can Tire	1300	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
C Tire A f	50683	$10¼	10⅝	10⅝	— ⅛
Cutil A f	6944	$18⅜	18¼	18¼	+ ⅛
C Util B	1100	$18½	18½	18½	— ⅛
C Util 5 pr	100	$56	56	56	
C Util 9.24	1700	$26	26	26	
Cutil 2nd D	300	$26⅜	26⅜	26⅜	
Cutil 2nd E	700	$26⅞	26⅞	26⅞	
Cutil 2nd F	2875	$28	27⅞	28	
Cutil 2nd G	500	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
Cutil 2nd H	3680	$23⅜	23¼	23⅜	
Cutil 2nd I	3800	$27⅝	27½	27⅝	
Cutil A w	2428	395	385	395	+ 5
Cutil B w	1115	390	390	390	— 5
C World	435	435	435	435	
Cnamax o	21384	$6⅛	5¾	5⅞	— ⅛
Canbra	1300	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Canfor	1200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Cantor pr	500	$21½	21¼	21½	
Canron A	13900	$13⅜	13¼	13⅜	
Canterra	17150	$13¼	11½	11⅝	+ ⅛
Canuc o	5000	24½	24½	24½	— ½
Cara	1400	$14¼	14¼	14⅜	+ ⅛
Cara A f	500	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Carena	100	$34	34	34	
Carl QK	30995	$15½	15	15⅛	
Carl A p	500	$24⅝	24½	24½	
Carma A	29464	73	69	69	— 4
Carolin o	12500	225	220	220	
Cartier o	1000	7	7	7	— 1
CarA o f	300	135	135	135	
Car B	100	85	85	85	—40
Cascades	2600	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ¾
Celanese	3677	$8¼	8	8¼	+ ¼
Celan 175 p	300	$19	18¾	18¾	— ⅜
Centenial	1900	255	255	255	— 5
CFund A f	9283	$6½	6¼	6¼	
Centri Tr	30996	$14¼	13⅜	14¼	+ 1⅛
Chncllr	z83	55	55	55	
Charter Oil	1486	51	51	51	— 1
Chateau A f	100	$20¾	20¾	20¾	
Chvco A	1000	$8	8	8	+ ¼
Chiettan	3300	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Chiettan B	600	$49	48¼	49	+ ¼
Chiettain C	700	$45	45	45	
Chrysler	381	$49⅜	49½	49⅝	+ ½
CHUM	z5	$40¼	40¼	40¼	
Cimaron a	9100	$7½	7½	7½	— ⅛
Cineplex	48325	$9¾	9½	9½	
Cineplex p	4000	$9⅞	9⅞	9⅞	
Circa Crft	1500	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Coastal f	449	$8⅛	8⅛	8⅛	
Coasti A f	5600	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Coho A f	2925	240	230	240	+ 10
Coin Lake o	53150	68	65	65	— 1
Colonial a	1200	135	135	135	
Cmplx	4900	250	245	250	+ 5
Cominco	35917	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
Cominco A	900	$26⅝	26	26	— ⅜
Cominco D	3900	$28⅝	28½	28½	— ⅜
Cmrci OG	2150	212	210	210	— 5
Compu H o	6500	190	181	190	+ 5
Cmplg	1300	$24	23⅜	23⅝	— ⅜
Cmp Inv o	1600	255	245	250	—10
Comtech	100	56	6	6	+ ¼
Comterm	2500	127	127	127	— 3
Coniagas o	23800	$8⅜	7⅞	8⅛	+ ¼
CAscot	3000	41	41	41	
Con Bath A	1250	$16⅛	16¼	16¼	— ¼
C Bath 375	300	356	55½	56	— ¼
Con Bath p	1032	$18	18	18	— ½
C Norex	700	260	255	260	+ 5
Con Prof a	1780	125	125	125	
C Rexpar o	5000	25	25	25	
Consoltex	1595	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
C Distb A	36700	$6	5⅞	6	
Cons Gas	5400	$23¾	23⅜	23¾	— ⅛
Con Gas B	325	$64	64	64	+ 2
C Gas 13½	400	$32	31¾	32	
C Gas 9¼	1100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Cons Gas w	2500	$8¼	8	8¼	
Con Glass	7020	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅜
CTL Bank	1400	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Contrans A	8500	$10	9⅞	10	
Labatt	2837	$27	26⅝	26¾	— ¼
Lac Mnrls	10450	$28	27¾	28	— ¼
Lacana	7700	$10⅜	10¾	10⅜	
Lafarge	1200	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Laidlaw A	21830	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Ldw B f	120800	$15⅛	14¾	15⅛	+ ⅜
L Shore	4250	$76	75	75¾	+ ⅜
Lambda o	500	250	250	250	+ 25
Larder o	500	27	27	27	+ 2
Lariat OG	5000	95	90	90	—10
Laurasia o	10050	28	28	28	+ 1
Laur Mutl p	500	$25⅝	25⅜	25⅝	— ⅛
Lava Cap o	3800	221	213	218	+ 8
Leigh Inst	4600	320	305	310	— 5
Linear T	656	$15¾	15½	15½	+ ¼
LL Lac	2300	$62¾	62½	62½	
Loblaw Co	732	$19⅝	19⅜	19⅜	+ ¼
Lob Co pr	430	$28⅞	28⅝	28⅞	+ ⅛
Lob 370 p	z25	$43¾	42¾	43¾	
Lochel A	110000	53	51	53	— 1
Lochiel B	1990	56	54	54	— 6
Lochiel 9 p	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Lumonics	3801	$21½	21	21½	+ ½
Lynx Can o	7000	35	35	35	
Lytton M o	21900	118	109	115	
M N					
MDS B f	1000	$15¾	15¾	15¾	— ¼
MICC	52600	450	390	425	+ 50
MICC A	800	$14¾	14¼	14¾	+ 1¾
MICC 8⅝	1700	$15	13¼	15	+ 2
Micc 8 p	200	$14½	14½	14½	+ 1½
Vid-one	3300	260	255	255	— 5
Mcknz	18900	$13½	13⅜	13½	
Mclan H X	12010	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Mcln HY f	9200	$13½	13⅜	13½	
Macmillan	13157	$21⅞	21½	21⅝	
Mcmiln 200	1000	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Mcmiln 208	100	$23½	23½	23½	+ ½
Madeline	2026	55	55	55	— 2
Magna A f	34140	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
Magnetcs	19250	370	340	340	—20
Manitoba p	7000	$27	26¾	27	+ ⅛
Man w	10550	185	180	180	—10
Manrida o	6000	44½	43	44½	+ 1½
M Lf Gard	z55	$64	61	64	
Maritime f	4817	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Martim A p	100	$8½	8½	8½	
Mark Spnc	800	$10¼	10	10⅛	
Mark Wrk f	81500	190	172	190	+ 15
Mar Dmc A	z71	$8⅞	8⅞	8⅞	
Mascot G o	5572	170	170	170	
Mass Fer	6813	273	266	266	— 4
Mas F A	2500	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅜
Mas F B	1800	$10	9¾	10	+ ¼
MF Init w	13000	50	49	50	— 2
Matchan o	2000	21	21	21	+ 2
Mc Intyre	1400	$37½	37¼	37½	
Mentor	1500	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Mercantil	1485	$13¼	13	13	— ⅛
Mercntl 2	2450	$24⅞	24⅞	24⅞	
Merland E	9946	370	360	370	+ 10
Merlnd A p	1000	$19¼	19¼	19¼	
Merlnd B p	2600	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Meston o f	2475	155	150	150	— 5
Metalore	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Mdlnd Dtv	5000	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Mikes Subs	2500	$10	10	10	
Minrl Res	11980	265	260	265	
Mitel Corp	15100	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Mitel 200 p	14100	$20½	20¼	20½	+ ¼
Moffat	700	$13¾	13¼	13¾	+ ¾
Molson A f	18147	$16¾	16⅜	16½	— ¼
Molson B	2700	$16⅝	16½	16½	— ⅛
Moneco A f	z5	$8¼	8¼	8¼	
M City Bk	1400	$21	20¾	21	+ ½
M Trusco	1300	$16	16	16	
Moore	77530	$27¼	26¾	27⅛	+ ⅜
Morgan	12800	410	400	400	
Morgan 9½	100	$34½	34½	34½	— ¼
Morisn	2700	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Mothers	400	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ¼
Mun Fin p	3000	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
M F A w	6510	15	15	15	
Murphy	1200	$22	21¾	22	+ ¾
Muscocho	3400	325	320	320	—10
Mus p	200	$13	13	13	— ¼
NBU Mine	1000	29	29	29	— 1
Nabisco L	400	$27½	27½	27½	
Nat Bk Can	12203	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Nat Bk cv	1500	$41⅞	41½	41⅞	+ ⅜
Nat Bk 15	1080	$29⅜	29¼	29¼	
Nat Bsns	21000	$21¾	21½	21⅝	— ¼
Nat Res o	3378	125	125	125	
Nat Sea A	3000	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Nt Vg Trco	4775	$20¾	20¼	20¾	
Nearctic o	2000	61	61	61	— 4
NB Tel	3651	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
NB Tel 1.85	100	$20¾	20¾	20¾	— ¼
N Kelor o	13500	16½	16½	16½	+ ½
N York Oil	z50	115	115	115	
Ntl CapA f	5800	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Ntld LP A	1600	$19⅛	19⅛	19⅛	
Ntld LP B	200	$19½	19½	19½	— ¼
Ntld Tel	881	$18	17½	18	+ ⅜
Ntld Te 975	z5	$21¼	21¼	21¼	
Newscap o	25500	275	270	275	+ 3
Nki Offset o	5000	13	13	13	— 2
Noma A f	10850	$16	14⅞	16	+ 1⅛
Noma B	300	$15¼	15¼	15¼	
Noranda	23112	$15¾	15⅜	15⅝	
Norcen	4641	$15¼	15	15	— ¼
Norcn ord f	4205	$13⅞	13¼	13¾	— ¼
Norcen B	100	$25	25	25	
Norcn 7¾	2850	$24⅜	24	24⅜	+ ½
Normick P	100	$8½	8½	8½	+ ¼
NC Oils	1017	$20¾	20¼	20¾	+ ½
Nor Ct 270p	z20	$30	30	30	
Nor Tel	22167	$49⅜	48⅛	48⅝	— ⅛
NTel 2187 5	400	$27½	27½	27½	
NTel 222	200	$27⅜	27½	27½	
NTel 3 p	500	$26	26	26	
Northgat	10400	485	485	485	—10
Nthlnd Bk	5400	475	470	475	+ 10
Nthlnd O o	20000	12	12	12	
Northstar	4100	68	68	68	— 2
Nthmber o	16500	72	70	70	— 3
Nthws Drg	4439	$10	9⅝	9⅞	
Nva A f	134677	$6⅜	6¼	6⅜	
Nova F p	z60	$25⅝	25⅝	25⅝	
Nova G p	200	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
Nova K p	9225	$22⅛	22	22	
Nova L p	175	$29⅞	29⅛	29⅞	+ ⅜
Nova M p	8150	$30	29¾	30	
Nova N p	1630	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
Nova O p	3300	$26⅛	26	26	
Nowsco W	7200	$19	19	19	— ⅛
Nu-West	31065	50	46	50	+ 5
NuWst sp A	13663	44	40	40	
NuWst sp B	19300	45	42	45	+ 3
Nuinsco a	5200	150	140	150	+ 10
Numac	5800	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
O P					
OPI	3500	75	70	75	+ 9
Oakwood	300	$7¾	7¾	7¾	
Oakwd A f	4124	$5⅝	5¼	5⅜	
Oakwd pr	2300	$19¼	19½	19½	— ⅜
Okwd B p	200	$27	27	27	
Oakwood w	300	$19¼	19	19¼	
Oakwd A w	917	49	49	49	— 1
Obrien o	7500	72	71	71	— 1
Ocelot B f	1460	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Omega	3550	$8⅜	8⅛	8¼	— ¼
Omnibus o	5120	155	155	155	
Onyx Pete	197	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Opimian o	600	$5⅝	5⅜	5⅝	— ⅜
Orbit	6125	125	121	124	— 2
Orotino o	10000	42	41	42	+ 6
Oshawa A f	9098	$31¾	31½	31⅝	+ ⅛
Osisko o	10000	16½	16½	16½	— ½
PCL Indust	1000	450	450	450	+ 10
PCL p	600	204	204	204	+ 4
PCsar A o	100	215	215	215	+ 5
Pac NthA f	100	$19¼	19⅛	19⅜	— ¼
Pac TrOc o	14000

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La balance commerciale des USA déficitaire en mai

WASHINGTON (AFP) — Le déficit de la balance commerciale des États-Unis a atteint $ 12.7 milliards en mai, soit son plus haut niveau depuis le déficit record de $ 13.8 milliards enregistré en juillet 1984, a annoncé vendredi le ministère du Commerce.

Les importations, en hausse de 1.5 %, ont totalisé $ 30.1 milliards cependant que les exportations, en baisse de 2.1 %, se sont chiffrées à $ 17.4 milliards.

Ce déficit porte à $ 57.3 milliards le déficit de la balance commerciale américaine pour les cinq premiers mois de l'année, ce qui correspond à un rythme annuel de $ 138 milliards. Le déficit commercial américain avait été de $ 123 milliards en 1984.

Les importations américaines en mai ont été marquées par une baisse de 1.1 % des importations pétrolières, plus que compensée par une augmentation des importations non pétrolières, notamment de produits chimiques organiques, vêtements, avions et automobiles venant du Canada. Les importations automobiles en provenance d'autres pays, notamment du Japon, ont par contre diminué.

Les exportations américaines en mai ont reflété une baisse des exportations agricoles, notamment des exportations de soja, tabac et maïs, une diminution des exportations d'automobiles et machines de centrales électriques. Par contre, les exportations d'avions, produits chimiques organiques et charbons bitumineux ont augmenté.

Le déficit commercial américain s'est aggravé en mai avec le Japon ($ 4.2 milliards, contre $ 4 milliards en avril), avec la CÉE ($ 2 milliards, contre $ 1.2 miliard) et avec les pays membres de l'OPEP ($ 1.18 milliard, contre $ 923 millions).

Par contre, le déficit américain avec le Mexique s'est réduit ($ 491 millions, contre $ 702 millions) et l'excédent américain avec l'Arabie saoudite est passé de $ 123 millions en avril à $ 243 millions en mai.

Pour arrêter la détérioration du déficit américain, les États-Unis ont besoin de déclins supplémentaires de la valeur du dollar, ainsi qu'une accélération de la croissance économique dans d'autres pays, a affirmé M. Baldrige.

◆ Banque fédérale

Au cours du dernier exercice, le service des prêts en a autorisés 2,900, en hausse de 32 %, tandis que leur valeur passait de $ 321.2 millions à $ 526.8 millions. C'est particulièrement l'accroissement des dépenses en immobilisations chez les PME qui a entraîné la hausse du volume de prêts consentis. Pour cette année, on s'attend à en autoriser au-delà de 4,000.

Le pourcentage des montants alloués au financement de fonds de roulement a d'autre part aussi augmenté au cours du dernier exercice pour passer de 31.2 % à 32.8 %. Dans les deux cas, ce fut au détriment du financement alloué aux changements de propriétaire d'entreprise qui ne compte plus que pour 6.4 % du total. De la valeur totale de $ 738.6 millions des programmes de financement de ses clients, la BFD en a fourni $ 526.8 millions.

« La reprise économique a été indiscutablement plus forte au Québec que dans le reste du pays et le 46 % des montants de prêts autorisés dans le secteur de la fabrication traduit bien le dynamisme de notre structure industrielle. » À ce chapitre, M. Lavigueur note que le « deuxième » plan Biron a eu un impact très significatif et « a permis à la BFD d'offrir des taux d'intérêt plus près du secteur privé ». Le montant des prêts autorisés au Québec au cours du dernier exercice accapare 42.2 % du total canadien.

Mise sur pied en avril 1983, la division des placements bancaires a autorisé des participations minoritaires et la souscription de placements privés pour $ 11.4 millions en 1985 contre $ 7.9 millions pour l'exercice précédent. « Ces chiffres sont encore relativement modestes, mais il faut aussi tenir compte de l'effet de levier qui entraîne des dépenses de $ 2.70 pour chaque $ 1 investi par la BFD. »

Sur un portefeuille de placement qui s'élève à $ 34.6 millions, cette division a réalisé un bénéfice net de $ 3.1 millions. Le taux de rendement de moins de 10 % qui en résulte récompense bien maigrement le risque assumé par la BFD « mais l'objectif n'est pas de maximiser le rendement, il s'agit plutôt d'agir à titre de catalyseur, d'établir une crédibilité pour que le secteur privé prenne la relève du financement».

On se souviendra qu'après avoir passé « l'étape du comité Nielsen », le ministre d'État aux petites entreprises, M. André Bissonnette, devait présenter un plan de restructuration de la BFD vers la fin du mois ou au début de juillet pour vraisemblablement accroître son rôle de fournisseur de capital de risque.

Son attaché de presse, M. Richard Bonin, a déclaré au DEVOIR que « l'étude du mandat de la banque se poursuivait et qu'aucune décision n'était arrêtée à ce jour. Les comités de travail poursuivent leur oeuvre bien qu'il soit encore de l'intention du ministre d'annoncer des choses au cours de l'été. » On préfère ne pas donner plus de détail sur l'échéancier prévu de crainte de « devoir le reporter à nouveau ».

Pour sa part, M. Lavigueur nous a indiqué ne pas savoir du tout ce qui l'attendait, mais « la banque s'est toujours adaptée aux besoins de son actionnaire. Nous avons déjà changé dans le passé et nous sommes encore capables de le faire. S'il y a une chose que nous savons cependant, c'est qu'il y a un besoin évident pour nos services. »

Prêts autorisés par la B.F.D.
(pour l'exercice terminé le 31 mars 1985)

	AU QUÉBEC Nombre	%	($000)	%	% Québécois des prêts autorisés par la BFD AU CANADA Nombre	Montant
Fabrication	310	39	$102,265	46	48	59
Commerce de gros et de détail	175	22	31,056	14	23,5	34
Industrie touristique	79	10	32,121	14	12	26
Agriculture	4	1	621	—	9,3	5,2
Construction	36	4	9,078	4	30	59
Biens à usage commercial	102	13	29,076	13	34,2	45
Transport et entreposage	23	3	3,080	2	25	24,4
Divers	66	8	14,448	7	24	43,6
Total	**795**	**100%**	**$222,375**	**100%**	**27,6**	**42,2**

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

MÉDECIN

Clinique sans rendez-vous.

— remplacement et possibilité d'association;
— clientèle établie depuis 8 ans.

Clinique d'urgence St-Denis
8415 rue St-Denis
Montréal.
Tél: 388-3423

S'adresser au Dr. Labrecque ou Dr. Lanctôt

Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port
recherche des candidats pour le poste suivant

Professeur de français par immersion

Élémentaire
École Notre-Dame-du-Cap
Cap St-Georges

Le poste comporte une demi partie du temps dans l'enseignement au niveau 5 et l'autre partie dans un programme de français par immersion (difficultés d'apprentissage).
La préférence sera accordée aux candidats possèdant un entraînement dans l'éducation spécialisée ou expérience et entraînement dans l'éducation auprès des problèmes d'apprentissage.
Date de fermeture: 31 juillet 1985
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Andrew D. Butt, Directeur
Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port,
Case postale 510,
Stephenville, Terre-Neuve,
A2N 3B4

AVOCATS

Droit du travail et droit des affaires

Notre secteur de droit du travail, qui agit dans ce domaine pour le compte d'employeurs, est présentement à la recherche d'un avocat d'expérience dans la négociation de conventions collectives, la plaidoirie d'arbitrage de griefs, et la plaidoirie devant les divers organismes administrant les lois provinciales et fédérales régissant les relations de travail.

Notre secteur du droit des affaires est présentement à la recherche d'un avocat comptant au moins cinq années d'expérience en droit des affaires, plus précisément en financement corporatif et valeurs mobilières; le candidat choisi devra faire preuve d'autonomie professionnelle et sera bilingue.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec tous les détails de l'expérience pertinente à:

Pouliot, Mercure, LeBel,
Desrochers, Legault & Dancosse
31e étage
1155, boul. Dorchester ouest
Montréal, Qué. H3B 3S6

Compétence du Comité de recrutement

REPRÉSENTANT (E) PUBLICITAIRE

Publication nationale spécialisée en tourisme et voyages recherche représentant(e) publicitaire pour son bureau de Montréal.

- minimum 3 ans d'expérience
- connaissance de l'industrie du tourisme
- bilingue
- salaire de base et commissions

Veuillez faire parvenir curriculum vitae:

David McClung
Canadian Travel Press
310 Dupont Street
Toronto, Ont.
M5R 1V9

COMMISSION SCOLAIRE DE JOUTEL-MATAGAMI

CONCOURS NO. 3

AGENT(E) D'ADMINISTRATION

(ressources humaines)
(par intérim)'

La Commission scolaire de Joutel-Matagami ouvre un concours pour le poste de gérant(e) — classe CO-5 intitulé «Agent(e) d'administration (ressources humaines)».

Description de l'emploi

Agent(e) d'administration (ressources humaines)

L'emploi d'agent(e) d'administration comporte l'exercice des fonctions requises pour assurer l'organisation, la direction et le contrôle d'activités techniques et administratives déterminées dans l'unité administrative relative à la gestion des ressources humaines, notamment dans la gestion des conventions collectives et des décrets relatifs aux politiques administratives et salariales.

Supérieur immédiat: Le directeur général.

Qualifications minimales requises

- Diplôme d'études collégiales avec option techniques administratives;
- 4 années d'expérience pertinente en gestion des ressources humaines;
  OU
- Diplôme de secondaire V;
- 8 années d'expérience pertinente en gestion des ressources humaines.

Conditions d'emploi

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'éducation.

Rémunération (échelle 1984-1985): minimum — 24 959$
— 31 200$

Prime de disparité régionale: avec dépendant(s) 4 545$
Sans dépendant(s) 3 179$

Lieu d'affectation

Aux bureaux de la Commission scolaire de Joutel-Matagami à Matagami.

Date d'entrée en fonction: Août 1985

*Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae complet à l'adresse ci-dessous avant le **10 juillet 1985** à 16h00.*

Bernard Le Régent, directeur général
Commission scolaire de Joutel-Matagami
7, Petite Allée — C.P. 190
Matagami (Québec)
J0Y 2A0

N.B.:

1 Le poste deviendra permanent une fois la réorganisation administrative rattachée à la Loi 3 terminée au 1er juillet 1986.

2 La description de tâches est disponible sur demande.

3 Bien vouloir mentionner le numéro du concours sur l'enveloppe.

Établie depuis 30 ans, la plus importante librairie de fonds du Québec, avec quelques 60 000 titres, recherche des

LIBRAIRES CHEF DE SECTIONS
13 000$ à 20 000$

Nous sommes à la recherche de libraires d'expérience pour prendre en main la gestion complète de certaines sections; à ce titre, la personne aura à assurer le développement des secteurs désignés: leur classement, le choix des volumes, l'évolution du fonds, le suivi des offices et des stocks et notamment l'accueil.

Son objectif principal sera de développer une clientèle d'habitués et d'offrir un choix judicieux tout en respectant les standards établis par la maison.

La personne recherchée aime le public, est empressée, dynamique et de présentation soignée. Son expérience de quelques années en librairie l'a préparée à des responsabilités plus importantes. Cette personne possède de l'entregent et peut facilement fonctionner dans une équipe jeune et dynamique. Naturellement, elle adore la lecture et le livre, et leur commercialisation. Les personnes étant familières avec les secteurs suivants auront un avantage:

— Jeunesse
— Livres scientifiques et techniques
— Sciences humaines

Conditions:
Les horaires comportent des heures le soir et les fins de semaine. Entre autres bénéfices, le titulaire aura droit à un régime complet d'avantages sociaux.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation manuscrite: nous assurons la confidentialité. Date limite le 15 juillet 1985.

Champigny
4474, rue Saint-Denis
Montréal (Qué.)
Canada, H2J 2L1

Conseil Scolaire Catholique Romain du Port au Port
recherche des candidats pour le poste suivant

Conseiller/Professeur

pour l'École Secondaire Notre-Dame du Cap

Le poste comporte approximativement une demi partie du temps comme professeur et l'autre comme conseiller.

Le système scolaire offre un programme d'éducation bilingue et il est essentiel que les titulaires soient bilingues.

Date de fermeture: 31 juillet 1985

Faire parvenir votre curriculum vitae à

M. Andrew D. Butt, Directeur
Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port,
Case postale 510,
Stephenville, Terre-Neuve,
A2N 3B4

CENTRE D'ACCUEIL CHEVALIER DE LÉVIS

recherche

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

Centre d'Accueil pour personnes âgées pouvant accueillir 100 résidents ainsi que deux pavillons affiliés au Centre d'Accueil hébergeant 38 bénéficiaires.

EXIGENCES:

— Membre en règle avec la F.M.O.Q.
— Expérience et intérêt pour la médecine gériatrique

STATUT: Temps partiel

*Les personnes intéressées font parvenir leur demande par écrit avant le **31 juillet 1985** au:*

Centre d'Accueil Chevalier de Lévis
a/s Directeur général
40 rue Lévis
Longueuil, P.Q.
J4H 1S5

Conseiller en communications

CCA

Centre Canadien d'Architecture/
Canadian Centre for Architecture
Montréal, Québec, Canada

Le Centre Canadien d'Architecture/ Canadian Centre for Architecture, musée et centre d'études privé à vocation nationale et internationale dont les activités s'adressent aux architectes, aux spécialistes et au grand public, est à la recherche d'un conseiller en communications.

Le Conseiller en communications sera appelé à participer à une étape cruciale de l'évolution du CCA qui, d'ici trois ans, entend intensifier sa programmation en prévision de l'ouverture de son nouveau bâtiment. Travaillant sous la responsabilité d'un cadre supérieur, et bénéficiant d'une expertise extérieure, le candidat sera responsable des communications au sein d'une équipe permanente de 50 personnes. Il travaillera en rapports étroits avec le Directeur du CCA.

Praticien qualifié, ayant au moins cinq ans d'expérience dans le domaine des communications proprement dites, le candidat a une personnalité dynamique, dispose d'une capacité de rédaction et d'un esprit de synthèse reflétant une solide culture générale. Flexible, il est à la fois curieux intellectuellement et disposé à assimiler les connaissances essentielles à ses responsabilités. Il doit posséder parfaitement le français et l'anglais, parlés et écrits. Une connaissance de la muséologie ou une expérience au sein d'un organisme culturel serait un atout.

Le traitement offert est compétitif et s'accompagne d'avantages sociaux intéressants.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et vos références, sous pli confidentiel, avant le 1er août 1985, à l'adresse suivante:

Concours pour le poste de
Conseiller en communications
Direction de l'administration
Centre Canadien d'Architecture
1440, rue Ste-Catherine ouest, 2e étage
Montréal, Québec
H3G 1R8

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
a été spécialement créé pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,50$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Christine Legault à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Comté Huntingdon County
Centre Hospitalier-Hospital Centre

Le Centre Hospitalier
du Comté de Huntingdon recherche des:

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Intéressés à s'établir dans la région et y faire carrière. Opportunité unique pour un médecin désireux de travailler auprès d'une population âgée. Possibilité d'y ouvrir son propre cabinet, un médecin de la région ayant pris sa retraite récemment.

Communiquez avec le:

Directeur général
CENTRE HOSPITALIER
DU COMTÉ DE HUNTINGDON
198 rue Châteauguay,
Huntingdon, Qué. J0S 1H0
Tél.: (514) 264-6111 poste 35

Postes en secours international

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) est à la recherche de candidat(e)s pour assumer des fonctions dans les programmes de secours et de réhabilitation des réfugiés dans les secteurs suivants:

- **LOGISTIQUE**
- **SANTÉ PUBLIQUE**
- **ALIMENTATION**
- **HYDROLOGIE**
- **AGRICULTURE**

Formation:

- Diplôme universitaire ou technique avancé.
- Deux ans d'expérience outre-mer dans le domaine de spécialisation.
- Maîtrise de l'espagnol ou du portugais nécessaire dans certains cas.

La durée du contrat est de 6 mois renouvelable.
Salaire selon qualifications et expérience.

Prière de noter que des conditions difficiles sont associées à ces postes.

Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces postes et si vous répondez aux exigences requises, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné de trois références professionnelles **avant le 19 juillet 1985** à la:

Coordonnatrice des services de recrutement (SR)
E.U.M.C.
C.P. 3000, Succursale 'C'
Ottawa, Ontario K1Y 4M8

entraide universitaire mondiale du Canada
World university service of Canada

Postes à combler en Guinée

Dans le cadre de son recrutement pour la Guinée l'**Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC)**, organisme de coopération internationale, est à la recherche , pour septembre 1985, de:

4 Professeurs de Chimie, Maths, Physique

N.B.: La préférence sera accordée aux professeurs de chimie.

Exigences:

- Diplôme universitaire dans la matière à enseigner.
- Expérience d'un an dans l'enseignement professionnel au Canada.
- Expérience en pédagogie serait un atout.

Conditions:

- Contrat de deux ans.
- Logement fourni.
- Salaire guinéen selon grille salariale guinéenne.
- Complément salarial canadien et couverture d'assurances médicales.

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes en Guinée et si vous répondez aux exigences requises, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné de trois références professionnelles **avant le 7 juillet 1985** à la:

Coordonnatrice des services de recrutement
Programme Guinée
E.U.M.C.
C.P. 3000, Succursale 'C'
Ottawa, Ontario K1Y 4M8

entraide universitaire mondiale du Canada
World university service of Canada

SPORTS

Les joueurs ont terminé l'étude financière des équipes

Baseball: un déblocage est possible

NEW YORK (AP) — Lee MacPhail, président du comité de relations avec les joueurs, a déclaré hier qu'il s'attendait à ce que les négociations débloquent dans le baseball majeur parce que l'Association des joueurs a presque complété l'étude de la situation financière des équipes.

MacPhail, parlant à la suite d'une session de négociations, a déclaré: « L'Association des joueurs nous a dit aujourd'hui qu'elle avait complété l'étude des documents que nous lui avions fournis. Nous attendions cela depuis longtemps. C'est là la clé du problème et c'est ce qui retardait les négociations.

« Ils nous ont dit qu'ils seraient prêts à commencer à discuter lors de la prochaine ronde de négociations. Il s'agit là de très bonnes nouvelles pour nous. Nous espérons pouvoir enfin briser la glace et commencer à progresser. »

Comme la menace d'une grève plane toujours pour le 16 juillet, date de la présentation du match des étoiles, les deux parties ont décidé de se rencontrer à nouveau vendredi prochain.

MacPhail prétend toujours que le baseball a subi des pertes de $42 millions l'an dernier et prévoit des pertes de l'ordre de $155 millions pour 1988.

Don Fehr, directeur administratif de l'association, a mentionné que l'étude des états financiers des propriétaires a représenté un long et difficile travail qui a été entrepris le 2 mai.

Il a mentionné que l'association a procédé à la vérification de certains états financiers de certaines équipes.

« Nous ne savons pas encore si nous vérifierons tous les livres, a dit Fehr. Ce que nous tenterons de faire, c'est de procéder à suffisamment de vérifications pour nous assurer de bien connaître la véritable situation.

« Nous n'avons pas besoin de savoir comment l'argent est dépensé jusqu'au dernier centime, mais nous devons avoir une image générale assez claire. »

Fehr a mentionné que les dirigeants de l'association se réuniraient entre le 1er et le 10 juillet.

« Nous aurons une réunion avant le match des étoiles, peut-être même la veille du match. Il est difficile pour nous de réunir tout notre monde pendant la saison. »

On lui a demandé si le match des étoiles allait être présenté.

« Je ne peux pas dire s'il aura lieu ou non. Je ne peux pas faire de commentaire à ce sujet. Tout ce que je peux dire c'est que les joueurs n'ont pas encore pris de décision finale. »

Dan Galbreath s'impatiente

PITTSBURGH (AP) — Le président des Pirates de Pittsburgh, Dan Galbreath, de plus en plus impatient de vendre son équipe, a donné hier à un groupe local un mois pour qu'il fasse une offre ferme en vue de l'acquisition de cette concession de la Ligue nationale de baseball. Le club est à vendre depuis novembre dernier, mais Galbreath mentionne ne pas avoir reçu d'offre sérieuse.

Un groupe de Pittsburgh, qui a à sa tête Douglas D. Danforth, président de la Westinghouse Electric, tente de trouver des moyens pour permettre à l'équipe de demeurer Pittsburgh. On songe même à une formule d'investissements publics et privés. Mais un porte-parole du groupe, l'avocat Carl Barger, a mentionné qu'une offre ferme ne pourrait sans doute pas être déposée avant la fin de l'été.

« Je ne peux pas attendre jusqu'à la fin de l'été, a dit Galbreath. C'est beaucoup trop long pour moi. »

Galbreath a mentionné qu'il avait discuté plusieurs fois avec le groupe de Danforth et que les montants exigés étaient bien connus.

« Ils connaissent toute la situation. Ils ne devraient pas prendre trop de temps pour présenter une offre. »

Danforth et le maire Richard Caliguiri auraient parlé d'une offre de $25 millions, mais Galbreath voudrait obtenir entre $35 et $50 millions pour son équipe, ce qui est comparable à ce qui a été payé récemment popur les autres concessions des ligues majeures.

Galbreath n'apprécie pas le bail qui lie l'équipe au Stade Three Rivers jusqu'en 2011.

« Cette concession rapporte entre entre $40 et $50 millions par année à la ville et ses dirigeants argumentent toujours au sujet du loyer. On me dit que je pourrais toucher deux fois plus pour mon équipe si je pouvais me débarasser de ce bail. »

Carling Bassett perd à Wimbledon

LONDRES (AFP) — Les joueurs suédois continuent de bien résister dans le tournoi sur gazon de Wimbledon. Après les éliminations prématurées de Mats Wilander et de Henrik Sundstrom, Joakim Nystrom et Stefan Edberg, deux jeunes de l'école scandinave, ont accédé, hier, de façon bien différente, au troisième tour du simple messieurs.

Pendant ce temps, la Canadienne Carling Bassett, 13e tête de série, était éliminée dès le deuxième tour, 0-6, 7-6, 6-3, par la Sud-Africaine Renée Uys.

Joakim Nystrom, tête de série numéro 7, le Suédois en forme du moment, s'est qualifié aisément en battant l'Américain Paul Annacone en trois sets (7-5, 7-5, 6-3). Nystrom s'était illustré aux Internationaux de France, à Paris, il y a trois semaines, en atteignant les quarts de finale.

En revanche, Stefan Edberg, tête de série numéro 14, l'ancien championdu monde juniors, a éprouvé les pires difficultés pour vaincre l'Américain Tim Wilkison, 44e mondial, dont la présence au filet a toujours posé un problème à son adversaire. Edberg, redoutable serveur, a obtenu sa qualification 9-7 au cinquième set, après avoir mené par deux manches à zéro. Le Suédois a même dû sauver une balle de match dans le douzième jeu avant de triompher.

Pour sa part, l'Américain John McEnroe, tête de série numéro un, a gagné en trois sets (7-6, 6-1, 7-6) contre le Nigérian Nduka Odizor. Le tenant du titre a eu un bris de retard dans le premier set mais, avec des coups superbes, il a su l'effacer pour l'emporter de façon fort convaincante.

L'Américain Jimmy Connors, numéro trois, qui dispute son 14e tournoi de Wimbledon, s'est, lui aussi, qualifié aisrment. Il est vrai qu'il avait en face de lui un inconnu, le Néo-Zélandais Kelly Evernden, qu'il a battu 6-3, 6-2, 6-1.

De son côté, le Suisse Heinz Gunthardt a mis fin au tournoi de l'athlétique Yougoslave Slobodan Zivojinovic. Celui-ci avait auparavant réalisé l'exploit de vaincre au premier tour le Suédois Mats Wilander. Mais son service a cette fois moins bien fonctionné et Gunthardt, avec son jeu varié, a su trouver l'ouverture. Il a gagné 6-4 au cinquième set.

Enfin, l'Américain Tim Mayotte, numéro 16, toujours redoutable à Wimbledon, a passé le cap du deuxième tour aux dépens de son compatriote Ken Flach, plus connu pour ses qualités de joueur de double, en trois sets (6-4, 6-4, 6-4).

En simple dames, aucune surprise n'a pour l'instant été véritablement enregistrée. L'Argentine Gabriela Sabatini, numéro 15, s'est qualifiée pour le troisième tour contre la Noire américaine Camille Benjamin (6-3, 6-4). La tenante du titre, l'Américaine Martina Navratilova a, elle aussi, franchi le deuxième tour face à l'Australienne Ann Minter (6-4, 6-1).

Quant à Hu Na, la Chinoise réfugiée politique aux Etats-Unis, elle a obtenu une nouvelle victoire. Cette fois, elle a triomphé de la Tchécoslovaque Lea Plchova (7-5, 6-4).

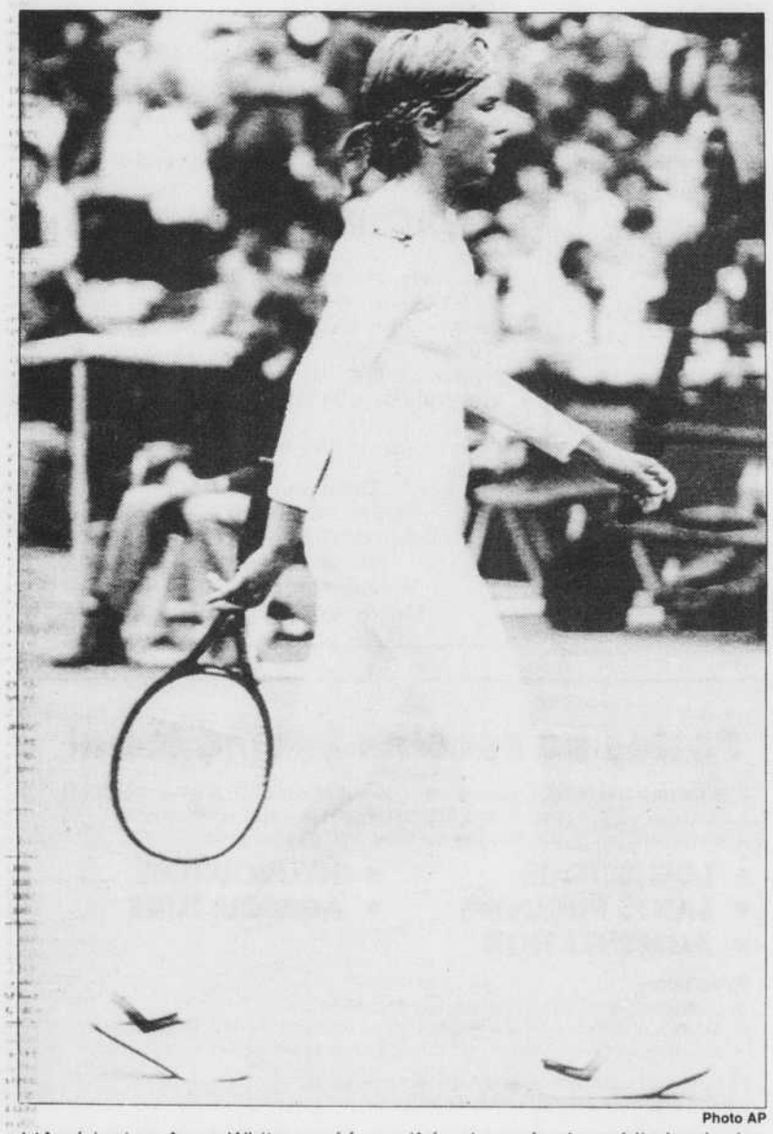

Photo AP

L'Américaine Anne White a créé un vif émoi auprès du public londonien lorsqu'elle s'est présentée sur le court vêtue d'un justaucorps de nylon. Si White a pu disputer son match contre sa compatriote Pam Shriver, l'arbitre lui a rappelé de porter à l'avenir une tenue moins excentrique.

HORS-JEU

Duplessis avait raison

JEAN-LUC DUGUAY

Voici venu, comme chaque année, le temps des injustices. Je parle, bien entendu, du mode de scrutin servant à déterminer les deux équipes qui s'affronteront dans quelques semaines à Minneapolis. Maintenant, c'est l'amateur qui tranche et qui envoie à ce match prestigieux *ses* joueurs préférés. En apparence, c'est la démocratie en marche; en réalité, c'est de la pure foutaise.

Pas besoin d'avoir suivi un cours chez Sherlock Holmes pour débrouiller la situation. Lors d'un scrutin démocratique, tous ceux qui le veulent peuvent voter. Mais ils ne peuvent voter qu'une fois. S'il en était autrement, imaginez le nombre de partielles que perdrait le PQ ! Dans le cas du scrutin des étoiles, c'est Duplessis qui a raison, lui qui incitait la population à voter bien et à voter souvent . . .

Dans les gradins, l'amateur peut voter une, deux, trois, 10 fois. Il peut même chaque fois sélectionner une équipe différente si le coeur lui en dit, ce qui est peut-être démocratique mais sûrement fou. C'est comme si, le même jour, on votait pour Reagan et l'ayatollah.

Et puis il y a d'autres facteurs négatifs entrant en ligne de compte quand il s'agit du scrutin des étoiles du baseball. Il est connu, par exemple, qu'être joueur d'une grosse ville, comme New York, aide énormément sa cause. Ces joueurs sont peut-être moins talentueux que d'autres mais les projecteurs de Manhattan éclairent plus que ceux du downtown Pittsburgh.

Il y a aussi le fait, déplorable à mon sens, que le vote, très souvent, reconnaît moins le talent que la notoriété. Si vous avez la langue bien pendue, avez été une superstar et avez eu une tablette de chocolat à votre nom, vos chances de « faire » le match des étoiles sont bonnes. Parlez-en à Reggie Jackson qui demeure le voltigeur le plus populaire de la Ligue américaine même si son talent s'est émoussé ces dernières années.

Mais tenons-nous-en à la Ligue nationale que l'on connaît mieux. Gary Carter, semble-t-il, sera élu le receveur numéro un pour une cinquième année consécutive. Aux dernières nouvelles, Tony Pena, des Pirates de Pittsburgh, occupait le quatrième rang, très loin derrière Broadway Gary. Trop loin à vrai dire car, de l'avis de plusieurs joueurs, Pena est un meilleur receveur. D'accord, Carter n'est pas mauvais du tout mais l'écart entre lui et Pena ne devrait pas être aussi grand.

Au premier but, Steve Garvey, des Padres de San Diego, faisait la barbe à tous les autres. On peut même dire qu'il faisait cavalier seul, devançant Keith Hernandez par plus de 250,000 voix. D'accord, Garvey connaît toute une campagne mais tout le monde vous dira que Hernandez n'a pas son égal chez les joueurs de premier but.

Au deuxième but, Ryne Sandberg, des Cubs de Chicago, n'est même pas talonné par Tommy Herr, des Cardinals de St-Louis. Le premier a établi sa réputation la saison dernière, étant même choisi le joueur par excellence de la ligue. Le second est en train d'asseoir sa renommée et il lui faudra probablement attendre à l'an prochain avant de devenir l'enfant chéri des amateurs. Car c'est une autre caractéristique du scrutin des étoiles que de récompenser des joueurs pour leurs prouesses passées plutôt que pour leurs exploits présents.

Au troisième but, pincez-moi, Craig Nettles, des Padres, mène le bal, suivi de Mike Schmidt, des Phillies de Philadelphie, et de Ron Cey, des Cubs. Je vous le demande : qui est le meilleur joueur de troisième but de la Ligue nationale ? Vous avez raison : Tim Wallach, notre Tim. Sauf qu'il occupait le huitième rang. Il faut dire que la foule montréalaise n'avait pas encore vraiment voté.

À l'arrêt-court, Ozzie Smith, des Cards, était tout à fait détaché de Garry Templeton, des Padres. Cela ne m'empêchera pas de dormir. Mais si j'étais Hubie Brooks, je me sentirais frustré de venir au huitième rang. Je ne me surprendrais pas de ne pas être premier mais je ferais valoir que j'ai produit plus de points que tout autre arrêt-court.

Au champ extérieur, c'est le monde à l'envers. D'accord, Dale Murphy, des Braves d'Atlanta, mène le peloton. Mais que fait, au troisième rang, Darryl Strawberry, un Met talentueux, certes, mais blessé, qui a raté une bonne partie de la demi-saison et qui devance, fait incroyable, Jack Clark, des Cards, et Dave Parker, des Reds de Cincinnati ? Et que font Pedro Guerrero, des Dodgers de Los Angeles, au 13e rang, et Andre Dawson au 15e ? Et comment se fait-il que le nom de Tim Raines n'apparaisse même pas parmi les 16 premiers ? D'accord, la foule montréalaise n'a pas encore vraiment voté mais il reste que ces chiffres en disent long sur la notoriété des joueurs des Expos dans les autres villes de la Ligue nationale.

Que faire ? Abolir au plus vite ce mode de scrutin fallacieux et rendre la parole aux joueurs eux-mêmes et aux instructeurs, comme jadis. Je parie que, s'il en était ainsi cette année, Tim Wallach commencerait le match des Étoiles au troisième but et que Darryl Strawberry ne serait même pas considéré. Ce serait moins démocratique mais plus juste.

En attendant, je me console à la pensée que les Expos occupent le premier rang au classement de la division Est de la Ligue nationale. Pas si mal pour une équipe dont les mordus du baseball des autres villes ne semblent pas vouloir.

Bernard Hinault porte déjà le maillot jaune

PLUMELEC, France (AFP) — Le Français Bernard Hinault a endossé hier le maillot jaune du Tour de France dès le prologue, un contre-la-montre de 6,8 km disputé à Plumelec (ouest de la France).

Cette nouvelle victoire acquise à près de 47 km-h a permis au Français, déjà vainqueur à quatre reprises de l'épreuve, de confirmer qu'il était bel et bien l'homme fort du peloton et qu'il pouvait se passer d'une technologie révolutionnaire pour distancer ses rivaux.

Le nouveau maillot jaune qui, jeudi, hésitait encore sur la nature du matériel à employer, a finalement opté pour une solution intermédiaire n'utilisant qu'une roue lenticulaire à l'arrière, tandis que son dauphin, le Belge Eric Vanderaerden, deuxième à 4 secondes, avait lui opté pour deux roues pleines en aluminium. Choix qui a longtemps semblé le plus judicieux tant il avait nettement distancé les autres concurrents.

Si l'on considère que Vanderaerden n'est pas un spécialiste de la montagne, c'est l'Irlandais Stephen Roche (3e à 14 secondes) qui a réalisé la meilleure opération du jour. Il prend place parmi les prétendants à la victoire finale au même titre que les Australiens Phil Anderson et Alan Peiper et l'Ecossais Robert Millar. En ne concédant que 30 secondes au maillot jaune, Roche ne manquera pas de poser des problèmes à Hinault dès que la course abordera la montagne.

Aujourd'hui, les coureurs disputent la première étape en ligne (256 km) entre Vannes et Lanester.

Lewis de nouveau blessé

HOUSTON (AFP) — L'Américain Carl Lewis, quadruple champion olympique aux Jeux de Los Angeles, à nouveau blessé lors des derniers championnats des Etats-Unis d'athlétisme en plein air, a été contraint de déclarer forfait pour les réunions auxquelles il devait participer en Europe au mois de juillet.

« Carl va bien, et il recommencera à s'entraîner lundi, d'abord à courir, puis, si tout va bien, à sauter. Mais comme il veut être à cent pour cent de ses moyens pour reprendre la compétition, il passera tout le mois de juillet à se préparer, avant de partir en août en Europe, s'il s'estime complètement guéri et prêt » a indiqué Tom Tellez, son entraîneur de Houston, vendredi à l'AFP.

EN BREF...

■ *Bernier restera en prison*

QUEBEC (PC) — L'ancien hockeyeur Serge Bernier restera en prison jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire le 10 juillet. C'est ce qu'a décidé le juge Ross Goodwin, de la Cour supérieure du Québec, qui a refusé toute requête en cautionnement. Bernier, qui a complété sa carrière avec les Nordiques, a été arrêté le 20 juin et fait face à des accusations de possession de cocaine dans un but de trafic.

■ *Seagram préfère Michel Goulet*

NEW YORK (AP) — L'ailier gauche Michel Goulet, des Nordiques de Québec, fait partie de la première équipe d'étoiles Seagram de la Ligue ntionale. La compagnie utilise un système de compilation de données pour effectuer son choix. Goulet, qui n'occupait que la troisième position au scrutin officiel de la LNH et la deuxième au scrutin du magazine Hockey News, est entouré du centre Wayne Gretzky, de l'ailier droit Jari Kurri, des défenseurs Paul Coffey et Raymond Bourque et du gardien Pelle Lindbergh, tous membres de la première équipe d'étoiles au scrutin officiel de la LNH. Gretzky s'est classé premier à ce scrutin. La deuxième équipe est composée du gardien Andy Moog, des défenseurs Phil Housley et Mark Howe, du centre Dale Hawerchuk et des ailiers Mike Gartner et John Ogrodnick.

■ *Le calendrier des Nordiques*

QUEBEC (PC) — Les Nordiques ont fait connaître leur calendrier pour la saison 1985-86. Ils disputeront respectivement 15 et 14 matches les samedis et mardis, trois les mercredis et vendredis, deux les lundis et jeudis, et un le dimanche. Ils ouvriront leur saison en recevant les Black Hawks de Chicago le jeudi 10 octobre, mois au cours duquel ils disputeront sept de leurs 11 matches sur la route.

■ *Pulford de retour derrière le banc*

CHICAGO (AP) — Le directeur général des Black Hawks de Chicago, Bob Pulford, a confirmé son retour derrière le banc de l'équipe pour la prochaine saison. Pulford, qui a remplacé à pied levé Orval Tessier le 4 février, a expliqué que la direction n'avait fait aucune pression afin qu'il accepte le poste et que c'était donc de son plein gré qu'il avait pris la décision. Il agira comme co-instructeur en compagnie de Roger Neilson, et de l'assistant-entraîneur Cliff Koroll. Par ailleurs, la direction de l'équipe a annoncé l'embauche de Bill Watson, vainqueur du trophée Hobey-Baker en 1984-85, remis annuellement au meilleur joueur collégial américain.

■ *Titanic refuse l'offre des Flyers*

PHILADELPHIE (AP) — La direction des Flyers de Philadelphie a fait savoir que Paul Titanic avait refusé l'offre de l'équipe, qui voulait en faire son entraîneur-adjoint. Titanic a plutôt accepté l'offre de l'Université de Toronto, à titre d'entraîneur-chef. Titanic aurait remplacé Ted Sator, qui est devenu récemment le nouvel entraîneur des Rangers de New York en remplacement de Herb Brooks.

■ *Le Canada, deuxième en basket*

TAIPEI (PC) — L'équipe féminine nationale de basketball a vaincu la Suède 62-61 hier pour terminer ex-aequo avec les Américaines en tête du tournoi de la coupe William-Jones en vertu d'une fiche de 6-1. Les Canadiennes ont toutefois dû céder le premier rang aux Américaines, qui ont défait les Canadiennes 65-63 plus tôt dans le tournoi.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Montréal 4, Pittsburgh 2
Cincinnati 7, S. Franc'co 6
St. Louis 4, Philadelphie 3
Chicago 4, New York 2
S. Diego 5, L. Angeles 4
Atlanta 4, Houston 1

Hier

Philadelphie à Montréal
Chicago à Pittsburgh
New York à St. Louis
Cincinnati à San Diego
Atlanta à Los Angeles
Houston à San Francisco

Aujourd'hui

Philadelphie, K.Gross (5-7) à Montréal, Mahler (1-1), 15 h 35
Atlanta, Mahler (11-6) à Los Angeles, Reuss (5-6), 15 h 50
Houston, Knepper (7-4) à San Francisco, Hammaker (3-7), 16 h 05
Chicago, Eckersley (7-5) à Pittsburgh, Tunnell (0-5), 19 h 05
New York, Aguilera (1-1) à St. Louis, Andujar (12-3), 20 h 05
Cincinnati, Soto (8-6) à San Diego, Dravecky (7-4), 22 h 05
Toronto, Leal (3-5) à Detroit, Terrell (8-3), 19 h 35
Milwaukee, Haas (6-3) à New York, Niekro (7-6), 20 h
Minnesota, Smithson (5-7) à Chicago, Tanner (1-1), 20 h 30
Oakland, Birtsas (4-2) au Texas, Hooton (3-2), 20 h 35
Californie, Witt (6-6) à Kansas City, Black (5-7), 20 h 35
Cleveland, Blyleven (7-6) à Seattle, Moore (5-4), 22 h 05

Ligue Américaine

Mercredi

Toronto 7, Milwaukee 3

Hier

Toronto à Detroit
Baltimore à Boston
Milwaukee à New York
Minnesota à Chicago
Oakland au Texas
Californie à Kansas City
Cleveland à Seattle

Aujourd'hui

Baltimore, D.Martinez (5-5) à Boston, Boyd (9-5), 14 h 05

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	42	30	.583	—
ST-LOUIS	40	29	.580	½
NEW YORK	38	31	.551	2½
CHICAGO	36	32	.529	4
PHILADELPHIE	30	39	.435	10½
PITTSBURGH	23	45	.338	17

Section Ouest

SAN DIEGO	43	28	.606	—
CINCINNATI	37	32	.536	5
LOS ANGELES	36	33	.522	6
HOUSTON	35	36	.493	8
ATLANTA	32	38	.457	10½
SAN FRANCISCO	26	45	.366	17

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	44	27	.620	—
DETROIT	40	28	.588	2½
BOSTON	37	33	.529	6½
NEW YORK	36	32	.529	6½
BALTIMORE	35	33	.515	7½
MILWAUKEE	31	36	.463	11
CLEVELAND	22	47	.310	21

Section Ouest

CALIFORNIE	40	30	.571	—
OAKLAND	37	33	.529	3
CHICAGO	35	32	.522	3½
KANSAS CITY	35	34	.507	4½
SEATTLE	34	36	.486	6
MINNESOTA	30	38	.441	9
TEXAS	27	44	.380	13½

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Barnes	12	2	0	0	.167
Brooks	260	68	38	5	.262
Butera	41	7	4	0	.171
Dawson	228	58	35	9	.254
Dilone	75	15	6	0	.200
Driessen	217	56	23	6	.258
Fitz'rald	163	32	13	0	.196
Francona	85	21	10	0	.247
Law	215	52	23	4	.242
Newman	1	0	0	0	.000
Nicosia	36	6	1	0	.167
Raines	257	76	17	4	.296
Wallach	249	71	27	4	.285
Was'ngton	114	38	14	0	.333
Webster	9	2	0	0	.222
Winn'gham	151	39	10	2	.258
Wohlford	82	15	9	1	.183

Buts volés: Raines 21, Winningham 9, Dilone 7, Dawson, Washington 6, Wallach 4, Law, Fitzgerald, Brooks 3, Driessen, Francona, 2, Nicosia, Webster, 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	4-0	44.1	9	34	1.83
Gullickson	7-5	70.2	26	25	3.31
Hesketh	5-3	90.1	22	67	2.19
Lucas	2-0	19.0	6	7	2.84
Mahler	1-1	29.0	7	22	2.17
O'Connor	0-1	4.2	8	1	15.43
Palmer	6-6	94.0	28	77	2.68
Reardon	2-2	48.0	10	40	1.88
Roberge	1-1	22.2	6	12	2.39
Schatzeder	2-3	63.0	27	37	3.86
Smith	8-3	92.2	32	46	3.11
St. Clair	2-1	19.1	6	7	2.79

Victoires préservées: Reardon, 22, Burke, Roberge, Mahler, 1 chacun.

FAITES PARTIE DE L'AMBIANCE...

Le Club De Tennis Monkland

Venez - près du centre ville - relaxer dans une atmosphère chaleureuse et une ambiance sociale agréable.

●9 courts de tennis exterieurs eclairés ●Grande piscine ●Patio ●Bar ●Salle à manger ●Casse-croûte ●Option pour le tennis intérieur

●Programme pour la famille et les enfants ●Cours de tennis individuels ou en groupe ●Tournois ●Et... nombreuses activités attrayantes

La saison commence le 1er avril 1985
Téléphonez dès maintenant: 481-1169
4225, av. Royal, Montréal, QC H4A 2M4

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 29 juin 1985

LES FILMS DE L'ÉTÉ

Un arsenal pour satisfaire tous les goûts

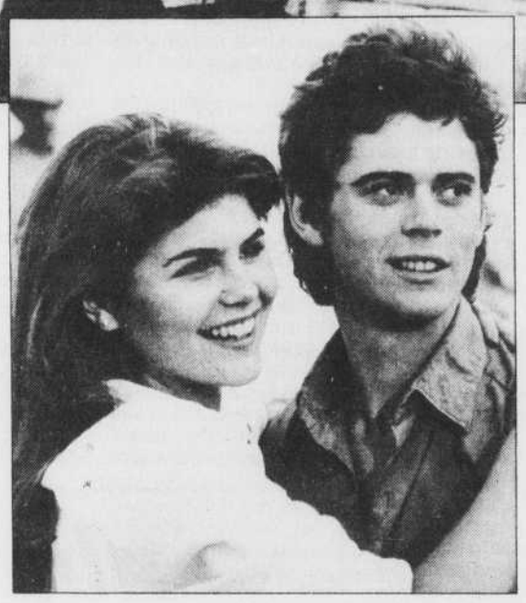

MARCEL JEAN

LE 6 juin 1944, les Alliés, sous le commandement d'Eisenhower, débarquaient en Normandie. Cet événement commençait l'assaut devant mener à la victoire définitive contre l'Allemagne.

Chaque année, lorsque l'été approche, les nababs d'Hollywood utilise une stratégie semblable à celle du grand général. En l'espace d'un mois, ils commandent un imposant débarquement de films en se donnant comme mission de drainer le public en vacances vers les salles climatisés.

Cet été, les gros canons s'appellent *Rambo, The Goonies, Cocoon et Return to Oz.* Derrière eux, une artillerie à portée plus restreinte mais quand même respectable : *Prizzi's Honor, Perfect, Birdy, Fletch et Secret Admirer.* Dans un tel arsenal, chacun y trouve son compte : de la violence, des bons sentiments, de l'action, du rire et même, parfois, du cinéma.

Côté violence, c'est *Rambo* qui l'emporte. De loin. Sans véritable opposition. En fait, et ça va vous faire sursauter, le film qui se rapproche le plus de cette orgie de sang, c'est une production de Walt Disney intitulée ***Return to Oz.*** Vous allez dire que je charrie, mais la vérité est que j'exagère à peine. Il y a effectivement une filiation directe entre les boucheries de *Rambo* et la violence contenue dans *Return to Oz.* Les enfants de cinq ou six ans qui, aujourd'hui, voient cet horrible film où la fantaisie cède le pas à la peur, la laideur et la destruction, sont ceux qui demain en redemanderont en voyant Rambo décapiter sauvagement une douzaine de Vietnamiens.

Alors que *The Wizard of Oz* était une magnifique incursion dans le merveilleux et l'imaginaire, *Return to Oz* n'est qu'un film d'horreur réalisé à l'échelle enfantine. Il y a d'ailleurs dans ce film une métaphore (involontaire) qui résume bien l'intrigue : un méchant médecin s'apprête à appliquer des électrochocs à la petite Dorothy à peine quelques secondes avant qu'elle ne s'échappe dans le royaume de Oz. À partir de là, ce sont les spectateurs qui subiront les électrochocs de Walt Disney. Il y a de quoi traumatiser un enfant. (Au Capitol et au Westmount Square)

Mieux vaut les amener voir quelque chose de plus léger : *The Goonies* ou *Cocoon.*

Cocoon, le plus récent film de Ron Howard (*Splash*), est une sorte de fontaine de Jouvence revue et corrigée par E.T. La grande originalité du film, c'est de mettre en vedette une panoplie de vieux acteurs, tous délicieux, qui retrouvent,

Suite à la page 25

Cocoon, une des plus réussites de l'été, met en vedette Tahnee Welch et Tyrone Power junior.

En haut, une des locomotives de l'été cinématographique, *Rambo*, mettant en vedette Sylverster Stallone. En dessous, une scène tirée du film *Secret Admirer*, avec Lori Loughlin et C. Thomas Howell.

Ci-contre, Jamie Lee Curtis et John Travolta se font la cour, dans le film *Perfect*, qui retrace une enquête menée par un journaliste (incarné par Travolta) du magazine *Rolling Stone.*

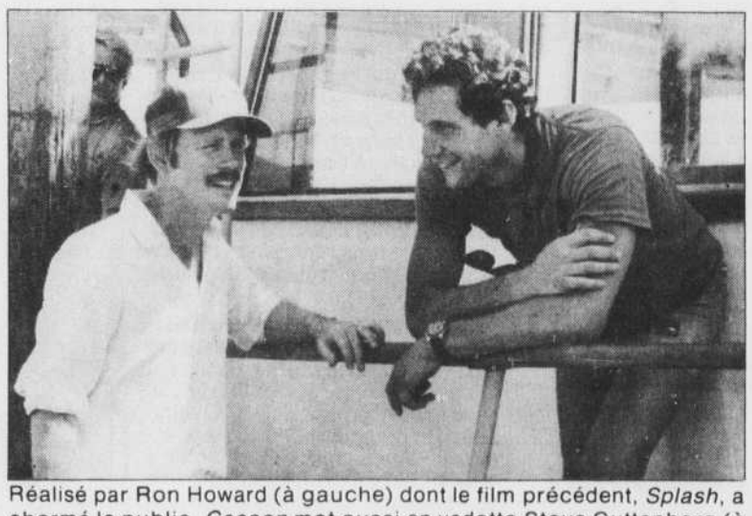

Réalisé par Ron Howard (à gauche) dont le film précédent, *Splash*, a charmé le public, *Cocoon* met aussi en vedette Steve Guttenberg (à droite).

LIVRES-VACANCES

Découvrir sur l'Atlantique

Ann Beattie, auteure de *Love Always.*

MAURICE TOURIGNY

JUSQU'EN septembre des milliers de Québécois entreront dans les charmantes petites librairies de la côte américaine se disant que leurs vacances aux États-Unis seraient une occasion idéale de lire l'anglais. Quoi de plus agréable qu'un bon roman dégusté entre les moments d'immobilité du bain de soleil et les brasses dans l'Atlantique froid ? Mais quoi choisir parmi tous ces livres à jaquettes attrayantes ?

Voici quelques suggestions retenues de la masse d'ouvrages publiés ce mois dernier. Après avoir longtemps gardé leurs meilleurs titres pour la rentrée, les éditeurs américains ont finalement compris que, pour plusieurs d'entre nous, l'été est une saison propice à la lecture; certaines maisons ont donc récemment dévoilé leurs « gros canons ».

La vedette de l'été sera sans doute John Irving. Son nouveau roman *The Cider House Rules* fait déjà les listes de best-sellers. L'auteur de *Garp* n'a rien perdu de sa verve : on reconnaît son humour et son talent de conteur; mais de l'avis général, pour son sixième livre, Irving a raffiné ses moyens et resserré son propos. L'action se situe dans le Maine du début du siècle aux années 60. Deux décors principaux : l'orphelinat St-Cloud's, où le docteur Wilbur Larch reçoit des enfants abandonnés et soulage des futures mères de grossesses impossibles, et le campement de cueilleurs de pommes en bordure de l'océan où séjourne Homer Wells, fils adoptif du Dr. Larch. Au coeur de *The Cider House Rules*, une réflexion sur l'avortement, l'altruisme et la liberté par l'entremise de deux personnages,

Suite à la page 28

Paul Theroux, auteur de *Sunrise with Seamonsters*

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

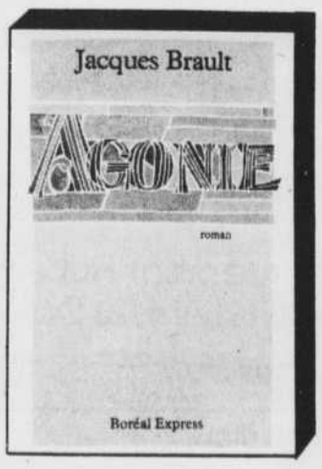

Le premier roman de Jacques Brault

AGONIE

Maintenant en librairie

Boréal Express

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

POLITIQUE

Bernard Rideau, **L'illusion du pouvoir**, La Table Ronde, 280 pages. Qui a le pouvoir dans les pays « démocratiques » d'aujourd'hui ? Les chefs d'État ou bien l'opinion, mesurée régulièrement par les sondages ? L'auteur, spécialiste de la communication, conseiller de Giscard de 1975 à 1981, penche — déformation professionnelle ? — pour la seconde hypothèse. Ce qui n'est pas très encourageant si on songe que ce qui fait l'opinion, en majeure partie, ce sont bien souvent des images artificielles et fadasses, des discours creux et primaires.

HISTOIRE

Jean Meyer, **La France moderne (Histoire de France,** sous la direction de Jean Favier, tome 3), Fayard, 536 pages. De 1515 à 1789 ou du glorieux François Ier à l'infortuné Louis XVI : les guerres d'Italie, la Renaissance, les guerres de religion, le Roi-Soleil, la dolce vita du XVIIIe siècle, les Lumières, la Révolution . . . Bref, du pain sur la planche, et pas seulement la tête du roi !

BIOGRAPHIE

Jacques Heers, **Machiavel**, Fayard, 459 pages. « Poète et écrivain de cour, soucieux de suivre les modes, il écrit de petites pièces galantes, des chansons de carnaval, des contes féériques, des histoires drôles . . . et même un *Règlement pour une société de plaisir*. » Mais de qui parle-t-on ? De nul autre que du « cynique et austère » auteur du *Machiavel*, le toujours actuel petit traité sur ce qu'est la politique et non sur ce qu'elle pourrait ou devrait être ! Une autre biographie du célèbre penseur politique de Florence.

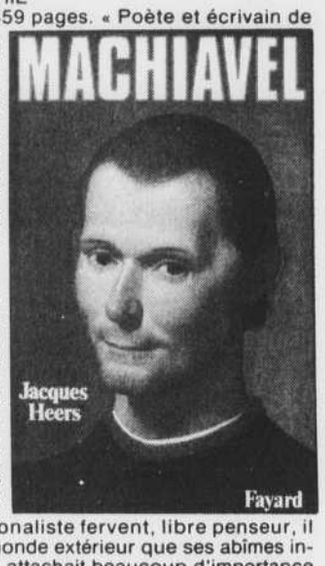

JOURNAL

Georg Christoph Lichtenberg, **Aphorismes**, Denoël, 268 pages. Mathématicien, astronome et philosophe allemand (1742-1799), Lichtenberg enseigna toute sa vie à Göttingen. Regardé par Nietzsche comme un des penseurs les plus profonds et les plus originaux de l'Allemagne, salué par les germanistes français, nous dit Marthe Robert, comme le « Chamfort allemand », il fut longtemps négligé dans l'histoire des idées parce que trop à part. Ami des Lumières, rationaliste fervent, libre penseur, il mettait autant de passion à observer le monde extérieur que ses abîmes intérieurs (sorte de précurseur de Freud, il attachait beaucoup d'importance aux rêves). Malade toute sa vie, névrosé, difforme, hypocondriaque extrême (il pouvait passer plusieurs mois sans sortir de sa chambre), la vie de l'esprit fut sans doute chez lui comme chez bien d'autres une manière d'exorciser le mal de vivre. Une bonne partie de sa vie, il tint une sorte de journal (son oeuvre essentielle) — sous forme de brillants aphorismes, souvent teintés d'un humour très particulier (cette politesse du désespoir), des méditations sur le monde et lui-même — que son frère publia après sa mort. En 1947, Marthe Robert présentait au public français un choix de ces aphorismes qu'elle donne aujourd'hui en leur intégralité.

POLICIER

Pascal Lainé, **Plutôt deux fois qu'une**, Mercure de France, 186 pages. Voilà que le versatile auteur de l'*Irrévolution*, *la Dentellière* et *Jeanne du bon plaisir* se retrouve aujourd'hui avec quelques compagnons douteux (sous un rapport ou un autre !) — je veux parler de MM. Roger Peyrefitte et Guy des Cars —, dans une collection de polars ! Il faut bien vivre ! Un policier donc, où il est question d'un monsieur bien, se faisant assassiner dans sa baignoire ! L'affaire est d'autant plus triste qu'elle se passe dans une pension de famille tout à fait respectable et que ce monsieur n'aurait pas été le seul !

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

PARMI les personnalités qui recevaient cette semaine, à Québec, les honneurs de l'Ordre des francophones d'Amérique, retenons les noms des écrivains Michèle Lalonde, présidente de la Fédération internationale des écrivains de langue française, et Édouard Glissant, romancier et poète antillais qui a fondé à Fort-de-France l'Institut martiniquais d'études et qui est aussi directeur du *Courrier de l'Unesco*.

L'Ordre des francophones d'Amérique regroupe des personnalités élues par le Conseil de la langue française, à l'occasion de la Rencontre annuelle des francophones qui se tient à Québec depuis huit ans. Grâce à ses mentions au mérite, le Conseil veut souligner « la contribution importante et exemplaire à la vie française » de chacun des récipiendaires. Parmi ceux de 1985, on compte aussi le dramaturge Marcel Dubé, écrivain de télévision, et le poète Louis-Philippe Hébert, président de Logidisque.

Quant au Martiniquais Édouard Glissant, il est un intellectuel remarquable dans ses essais et un écrivain envoûtant dans ses romans. Son oeuvre d'essayiste et de poète veut retracer le fil de l'histoire antillaise, identifier le « mal antillais » et questionner le destin collectif de son peuple. Mentionnons quelques titres d'Édouard Glissant, dont les oeuvres sont publiées au Seuil : son essai, *Le Discours antillais*, ses romans *La Lézarde* (Prix Renaudot) et *La Case du Commandeur*, ses livres de poésie, *Le Sel noir* (Gallimard) et *Pays rêvé, Pays réel* (Seuil).

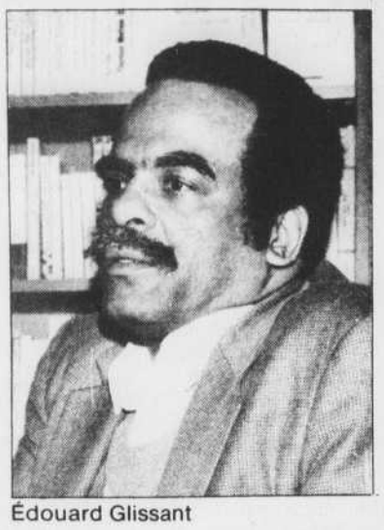
Édouard Glissant

Pour tout dire, Édouard Glissant est un écrivain qui cherche à retracer l'histoire culturelle antillaise.

De son côté, Michèle Lalonde, qui reçoit aussi cette année l'Ordre des francophones d'Amérique, est présidente de la Fidelf et de l'Uneq. Elle a publié l'ensemble de son oeuvre de poète et d'essayiste sous le titre *Défense et illustration de la langue québécoise* dans la collection « Change » de Seghers/Laffont. Au cours d'un entretien accordé au magazine *Mouvements*, Michèle Lalonde parle de la défense de notre culture et note, entre autres : « Il y a quelque chose d'absolument anormal quand, dans les librairies d'un pays, on ne voit pas la littérature nationale. »

★ ★ ★

Liberté — Le plus récent numéro (159) de la revue *Liberté* inaugure une nouvelle rubrique baptisée « Légitime offense ». La première rubrique se présente à l'enseigne de « Leur littérature », c'est-à-dire : « de la banalisation à l'effet de modernité ». Ainsi Gilles Marcotte analyse la revue *Québec Français* dans son approche de la littérature nationale et, d'autre part, Jean Larose analyse le rôle de *La Barre du Jour*. On comprendra qu'au moins une ou deux bonnes polémiques viennent de s'engager.

★ ★ ★

La Bascule — On annonce la parution d'une nouvelle revue littéraire, *La Bascule*, vouée à « démystifier l'édition et jeter un regard critique sur l'univers poly-dimensionnel de l'écriture ».

★ ★ ★

Prix du Gouverneur général — Rappelons que Nicole Brossard a mérité le prix du Gouverneur général en poésie avec *Nouvelle Impression* (l'Hexagone) et que Jacques Brault a mérité le même honneur dans la catégorie roman avec son récit poétique *Agonie*, publié d'abord aux éditions du Sentier qu'il coanime avec Gilles Archambault et François Ricard puis au Boréal-Express, dont Ricard est le directeur littéraire.

Quant au prix du Gouverneur général pour le roman du côté anglophone, il est allé à Josef Skvorecky, qui enseigne à l'Université de Toronto et qui a vu ses oeuvres traduites en français chez Gallimard, de *La Légende d'Emoke* (1968) à *Le Saxophone basse* (1983). Skvorecky a quitté la Tchévolosvaquie après l'invasion soviétique de 1968.

★ ★ ★

Déménagement — Les Éditions VLB Éditeur emménagent dans de nouveaux locaux lundi prochain. Le bureau d'édition sera situé au 4665 rue Berri à Montréal H2J 2R6, Métro Laurier ou Mont-Royal. Le numéro de téléphone reste le même : (514)524-2019.

★ ★ ★

Les ondes littéraires — Au réseau FM de Radio-Canada, tous les jours de la semaine prochaine à 19h30, on entendra le *Journal intime* de Réginald Martel, le critique littéraire de *La Presse*. Notons aussi qu'une série animée par Clarice Tremblay et réalisée par Michel Gariépy nous emmène chaque vendredi soir sur le fleuve. Ces émissions, intitulées *Le Saint-Laurent par voix et par mots*, sont entendues le vendredi à 19h et mettent à contribution des personnalités du monde culturel ou littéraire.

Demain dimanche à 21h30, à TVFQ 99, Bernard Pivot présente son émission *Apostrophes* à l'enseigne du « corps ». Parmi les invités : Jane Fonda.

★ ★ ★

Bonnes vacances ! — Cette chronique de la vie littéraire vous reviendra en septembre, après les vacances, que je vous souhaite chaudes, ensoleillées et nourries d'heureuses lectures, québécoises ou autres !

New York insolite

MAURICE TOURIGNY

★ Sylvie Weil, **À New York, il n'y a pas de tremblements de terre**, nouvelles,

LES grandes villes sont fascinantes; leurs excès et leurs contrastes nous passionnent ou nous effraient ou les deux à la fois. Combien de romans, de films et d'émissions de télévision continuent à nous servir les images archiconnues de New York sans pour autant nous en lasser : Broadway et ses théâtres illuminés bordés d'une double rangée de limousines, les gratte-ciel à peau de verre qui dominent le paysage, l'étourdissante bousculade au parquet de la Bourse et les trottoirs congestionnés de Wall Street, les discos à la mode que fréquentent Liza Minelli et Andy Warhol, etc.

Le revers de la médaille nous est aussi présenté : le New York de *Taxi Driver*, celui des drogués perdus, harcelés par leur « pusher » mafioso, des prostituées et des « peep-shows » de la 42e Rue, des policiers corrompus, des vagabonds, des « Midnight Cowboys ».

Il n'est pas question de rien de cela dans *À New York, il n'y a pas de tremblements de terre*, un recueil de nouvelles de Sylvie Weil. L'auteur évite le clinquant, le grandiose et le mille fois entendu. La ville qu'elle explore est habitée par des vieillards craintifs, des immigrants à l'anglais incertain, des déçus, des courageux. Elle aborde un aspect de New York qui ne saute pas aux yeux.

Les 13 nouvelles de longueurs différentes (4 à 25 pages) contiennent des dizaines d'observations décrites avec précision en une phrase, peut-être deux et révélant un détail du brouhaha new-yorkais. Comme cette femme qui ne participe pas aux concours de peur de gagner la voiture promise et de la voir « qui se décompose, qui disparaît et la rue grouillante de gens qui se dispersent à toute allure, (. . .), chacun serrant dans ses bras son morceau de Mustang ».

La langue de Sylvie Weil étonne d'exactitude et de netteté. Rien de superflu. Ses dialogues sont expéditifs comme les conversations familières en américain saveur new-yorkaise; pas de temps à perdre, pas de mots inutiles, « to the point ».

La solitude est le trait commun à tous les personnages en scène. Dans *L'Hydre*, le plus court texte du livre est un des plus efficace, une femme se maquille dans le miroir d'un photomaton. Elle tient à la narratrice le monologue entêté de ceux qui profitent d'une attention offerte pour cracher leurs vérités.

La vie à deux n'est pas une garantie contre l'isolement. Dans la très belle nouvelle intitulée *Cicatrices*, une Blanche et un Noir, en dépit de leur amour, n'arrivent à se parler qu'après une crise dangereuse. Dalila, qui donne son nom à un récit, pour s'évader de son omniprésente belle famille fraîchement débarquée d'Espagne, s'inscrit à des cours de langues et éveille les soupçons de son mari et des oncles vieux garçons.

Parfois entre solitaires on rit, on s'aide, on essaie d'alléger les épreuves, petites ou grandes. Dans *La Traversée*, un vieillard en route vers la synagogue s'embourbe dans un amoncellement de neige et sera dépêtré par un jeune passant noir. L'héroïne de *Mon grand costume d'invalide*, une spécialiste du déguisement, emploie son imagination à tromper les bureaucrates dispensateurs d'aide sociale et à rouler les préposés aux finances de la compagnie de téléphone. Malgré ses airs frondeurs, elle vient un jour, dans un moment difficile, frapper chez sa voisine.

Sylvie Weil nous promène d'un « coffee shop » à un parc où ont lieu les joutes de baseball des enfants, d'un vestibule de building délabré à un bar de SoHo.

Elle suit des hommes et des femmes comme Éva qui « une fois revenue du bureau au 23e étage d'un immeuble de Manhattan, (. . .) ne quittait plus son quartier qui était pour elle une ville distincte de celle où elle travaillait. » Elle arrête son regard le temps de quelques pages chez des Portoricains, des Juifs, des Italiens qui, sur la rive de l'Hudson regardent « de l'autre côté comme un autre pays, le New Jersey. »

Certains de ces textes seront vite oubliés mais leurs images resteront avec le lecteur un moment. Et, quand Sylvie Weil écrit d'un de ses personnages : « grisée par ses observations (. . .) il lui semblait que c'était les sources mêmes de la vie qu'elle touchait là, les ressorts minuscules qui faisaient se mouvoir les gens en un ballet toujours recommencé. C'était ça qui la fascinait, ces détails que les autres trouvaient dérisoires », on est certain qu'elle parle d'elle-même.

Un journaliste insolent

ROGER DUHAMEL

★ Jean Cau, **Croquis de mémoire**, Julliard, Paris 1985, 260 pages.

IL est toujours périlleux de faire cavalier seul. Vous devenez alors le point de mire de tous les conformistes acharnés à votre perte. La chasse aux moulins à vent n'est jamais une occupation de tout repos.

Telle est l'expérience de Jean Cau qui, soit dit en passant, ne s'en porte pas plus mal. Ce journaliste doué et insolent a commencé sa carrière dans les rangs de la gauche; pendant une dizaine d'années, il a assumé le secrétariat de Jean-Paul Sartre. Et puis, un beau jour, sans crier gare, il a emprunté les chemins de la liberté, il a secoué le jog de tout asservissement idéologique.

S'il avait simplement changé de camp et rallié les officines de la droite, un tel virage, qui n'est pas sans précédent, eût été aisément accepté. Mais Jean Cau n'a pas renié une religion pour aussitôt sacrifier devant d'autres autels. Une fois libéré des obédiences partisanes, il entend bien ne pas reprendre du service dans une nouvelle chapelle. En refusant de jouer le jeu, il se situait en marge, il s'exposait aux attaques originant des quatre coins de l'horizon.

Âgé aujourd'hui de 60 ans, il se classe dans la catégorie des insoumis, des contempteurs agressifs de notre société. Il est prompt à découvrir le défaut de la cuirasse et à le dénoncer sur le ton d'une amertume à la fois rageuse et rieuse qui n'est pas exempte de cruauté. On n'a qu'à citer comme preuve *Une nuit à Saint-Germain-des-Prés*, évocation ravageuse d'un Aragon octogénaire à la poursuite d'éphèbes maquillés. Polémiste de tempérament, il lui arrive de dépassser la mesure et de céder à l'entraînement de son style clinquant et chaleureux.

Riche d'une expérience déjà longue, Cau a voulu, dans ses *Croquis de mémoire*, brosser de rapides esquisses de certains personnages que l'exercice de son métier lui a procuré l'occasion de voir de près. Ces portraits n'ont pas la prétention de cerner une personnalité dans sa globalité; un ou deux traits dominants suffisent à dégager le caractère essentiel de tel écrivain, de tel homme politique. L'observateur aigu et sélectif ne cherche pas à devenir un historien soucieux d'équilibre et d'équité.

Bref, un livre d'humeur et de bonne humeur; un herbier où des espèces originales sont joyeusement épinglées. Mitterrand, par exemple, est admirablement saisi par l'oeil impitoyable du journaliste qui, après avoir rappelé l'enfance pieuse du président dans un milieu provincial, catholique et réactionnaire, continue sa description en recourant au vocabulaire ecclésiastique : « Mitterrand va-t-il choisir le Noir ? Oui, mais ce sera celui de la robe d'avocat. Ensuite, à travers la politique, les femmes, les courses de haies, il se damnera au monde jusqu'à ce qu'un autre Dieu, le socialisme, au versant de l'âge, lui cligne de l'oeil. Il comprend l'invite et qu'il peut être pape du socialisme français. Il communie, il prend la carte et le voici d'abord premier cardinal, puis, élu par le peuple chrétien (alias « peuple de gauche »), pape, raide de plâtre et d'onction, en son Vatican élyséen . . . »

Pompidou est croqué avec autant de verve : « C'était une masse de sensualité paysanne. Le regard, lourd et bleu-noir, caressait d'abord mais pour posséder ensuite. Comme un paysan qui regarde la belle fille danser et sait que lorsqu'elle sera tout à l'heure rose et chaude, le moment sera venu de lui dire deux mots qui la rendront ému . . . » Une seule ligne pour situer Giscard dans sa vérité profonde : « Et les mains, longues, non point dessinées pour tenir des mancherons mais pour pianoter la sonate d'une réussite et d'une vie . . . »

Ce sont les créateurs et particulièrement les écrivains qui occupent la part du lion dans cette galerie. On voudrait pouvoir tout citer de ces bonheurs d'expression. Sous la plume acérée et décapante de l'auteur, Cocteau a vaincu la difficulté d'être ! Malraux demeure « condamné à être éblouissant ». Un coup dur atteint Foucault, Barthes et surtout Lacan, enlisé « dans ses délires contrepéteurs et ses triples sauts langagiers ». Il taquine Mauriac pour sa passion gaullienne, tout en reconnaissant qu'il est inimitable : « C'est, centenaire, cuvée parfaite, année royale, du bordeaux Haut-Mauriac. Pape François. »

Dans le brassage de ses souvenirs, Cau ne s'astreint heureusement à aucune méthode et s'abandonne au caprice de sa fantaisie. À deux reprises, il atteint à une excellence exceptionnelle. Le chapitre consacré à Venise, par son mouvement, par son émotion vraie, par son amour sincère de la ville-archipel, rejoint les plus beaux passages que la cité des doges a inspirés à Paul Morand.

Je place également très haut les 30 pages où l'ancien secrétaire de Sartre fait revivre son patron avec un relief extraordinaire. Il nous le rend sympathique en le montrant tel qu'il fut dans son quotidien, à l'écart de l'encens des adulateurs et des perfidies des adversaires. C'est le ton, direct et familier, de J.-J. Brousson dans son *Anatole France en pantoufles*. Jean Cau s'acquitte, avec un respect lucide et sans flagornerie aucune, de la dette de reconnaissance qu'il a contractée à l'égard d'un homme qu'il a admiré, bien qu'il ait par la suite choisi une voie différente de la sienne.

LE DEVOIR CULTUREL

est dirigé par

Robert Lévesque

nbj

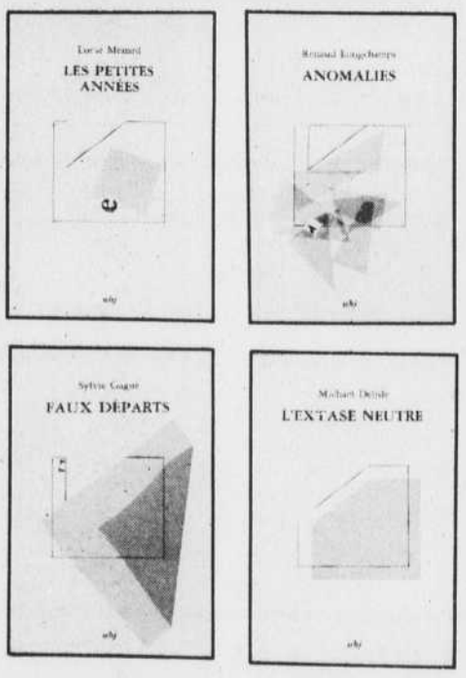

EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

DIFFUSION DIMÉDIA

belfond ACROPOLE Presses de la Renaissance

DES NOUVEAUTÉS À LIRE ABSOLUMENT...

UN ÉVÉNEMENT!

CITIZEN HUGUES

Les archives secrètes d'Howard HUGUES

L'homme qui acheta les États-Unis.

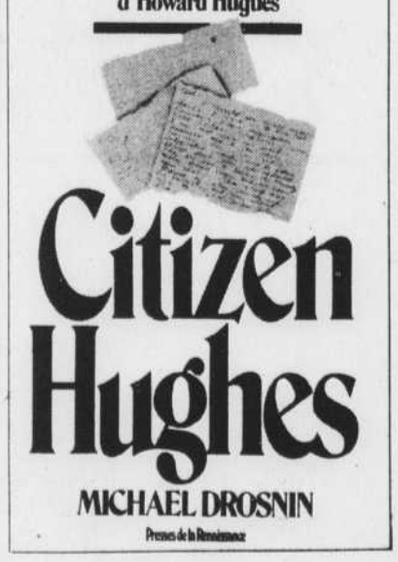

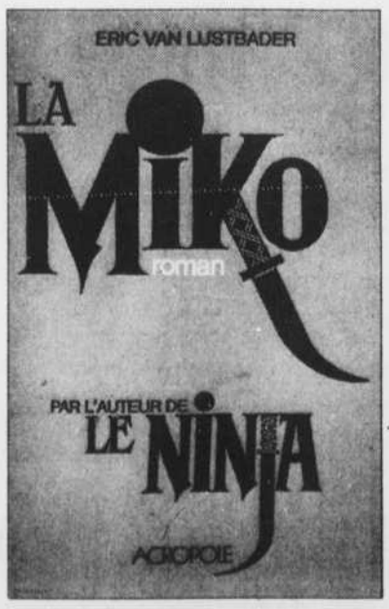

LE THRILLER DE L'ÉTÉ

LA MIKO

Eric Van Lustbader

vous avez été nombreux à aimer «LE NINJA» et «COEUR NOIR» vous aimerez encore plus «LA MIKO,» suite et fin du «NINJA».

5198, rue Saint-Hubert
MONTRÉAL H2J 2Y3

édipresse (1983) INC

Demandez nos catalogues gratuits

NOUVEAUTÉS JANVIER-MAI 1985
(15 titres et 4 réimpressions)

1. ***Philippe Thoby-Marcelin et Pierre Marcelin***, écrivains haïtiens, Carolyn Fowler, 136p. 10,00$
2. ***La Femme apatride***, roman. Tatiana Lamarre, 96p. 6,00$
3. ***Le Miel amer***, roman. Jean-Baptiste Somé, 112p. 6,00$
4. ***La Seconde Épouse***, théâtre. Jean-Gaspard Angui, 56p. 4,00$
5. ***Espace perdu***, imageries. Huguette Bertrand-Rousseau, 64p. 4,00$
6. ***La Vérité sur le Burundi...***, témoignage. Boniface F. Kiraranganya, 122p. Réimpression. 12,00$
7. ***Les Lorrains en Amérique du Nord...*** Jean Houpert, 520p. 36,00$
8. ***Le Premier Homme***, roman. Alain Chevrette, 200p. Réimpression. 10,00$
9. ***Le Désert et le loup***, récit scout. Jean Mohsen Fahmy, 104p. 5,00$
10. ***L'Oiseau-douceur***, récit illustré. Serge Côté, 72p. 5,00$
11. ***Feuilles volantes***, haïkaïs. Jocelyne Villeneuve, 64p. 4,00$
12. ***Renaissance***, théâtre. Christine van Saanen, 64p. 4,00$
13. ***D'ivoire et d'opium***, roman documentaire. Bach Mai, 168p. 12,00$
14. ***Grognette, l'ourse***, conte illustré. Mario Cotté, 32p. 4,00$
15. ***Destin de la littérature négro-africaine...*** Iyay Kimoni, 278p. Réimpression. 22,00$
16. ***Littérature néo-calédonienne***. Anne-Marie Nisbet, 96p. 12,00$
17. ***Les Débuts de Gustave Flaubert...*** Antoine Naaman, 528p. Réimpression. 30,00$
18. ***«Dieu en Barbarie»...*** Guy Daninos, 64p. 6,00$
19. ***Entretiens avec le Nouveau Roman***. Raymond O. Elaho, 72p. 10,00$

Disponibles chez votre libraire ou chez l'éditeur: Éditions Naaman, C.P. 697, SHERBROOKE (Québec) J1H 5K5 Tél.: (819) 563-1117

Éditions Naaman C.P. 697 SHERBROOKE (Québec, Canada) J1H 5K5 Tél.: (819) 563-1117 AUTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

LE DEVOIR CULTUREL

LE FEUILLETON

Une conjugaison fatale ?

LISETTE MORIN

★ Yael Guiladi, **Trop belle Orovida**, Gérard Watelet, éditeur, 459 p.).
★ Nine Moati, **L'Orientale,** Le Seuil, 282 p.

DOUBLE fatalité : naître femme et juive ? On le croirait à lire les deux plus récentes moutures du roman « historique », ce genre qui fait florès depuis une quinzaine d'années et dont la vogue ne semble pas vouloir s'éteindre. En tout cas, pas tant qu'il y aura des émules de Yourcenar (*Mémoires d'Hadrien*), de Bourin (*La chambre des dames*, *Le Jeu de la tentation*, *Le grand feu*), pour ne citer que la grande ancêtre, toujours bien vivante, et l'une de ses plus prolifiques descendantes.

Avec *Trop belle Orovida*, de Yael Guiladi, et *L'Orientale*, de Nine Moati, le roman inspiré par l'Histoire acquiert un spécifité : il décrit les malheurs du peuple juif à travers le destin de deux femmes, éloignées l'une de l'autre par quatre siècles d'Histoire mais que rapproche la même malédiction biblique. Sous l'Inquisition, la « trop belle Orovida » souffrira mille morts avant de périr sur l'un des bûchers de Torquemada, et « l'Orientale » à la dernière page du roman de Nine Moati, coud l'étoile jaune sur sa robe de crêpe, et on l'embarque, au matin du 17 juillet 1942, vers le Vel d'Hiv, pour l'Holocauste.

L'écrivain israélien Yael Guiladi reconstitue, en l'inscrivant dans un roman d'amour tout à fait traditionnel, un épisode mal connu de l'Inquisition. Et c'est à Tolède, en 1476, en regardant, émerveillée, défiler la procession ordonnée par Isabelle la Catholique et son mari Ferdinand, pour célébrer leur victoire sur les Portugais, que la très jeune épouse de Don David, pressent le tragique destin qui l'attend. La persécution qui les obligera à quitter leur belle demeure tolédane pour Villafranca, le mort accidentelle de son vieil époux, son amour pour Juphré, qui est chrétien, et le châtiment qui suivra.

Si l'on veut bien admettre les règles du genre, et que le roman historique vous en apprend décidément beaucoup sur la vie quotidienne, les coutumes, les petits événements, bref « les petites histoires » qui ont tissé la « grande Histoire », on oubliera peut-être que ces « historiennes » pratiquent un style étrangement démodé. Dans lequel des romans d'aujourd'hui pourrait-on supporter qu'on décrive ainsi l'héroïne (il s'agit évidemment de la « trop belle Orovida ») : « Sa beauté aussi pure que la lumière printanière qui l'enveloppait, n'était pas de ce monde. Ses cheveux étaient du miel sauvage ; ses yeux, aussi doux et allongés que ceux d'un faon, tour à tour de l'or et de la braise ; son nez était court et fin, la peau de son visage aussi délicate que l'ivoire. Quant à ses lèvres, bien ourlées et généreuses, elles semblaient faites uniquement pour aimer et être aimées ».

De cette paraphrase du Cantique des Cantiques, de cette langue ornée à « l'orientale », on peut passer sans dépaysement à ... *L'Orientale*, de Nine Moati. Qui est de notre siècle mais qui décrit Hannah, son personnage, de la même encre : « Elle était encore trop jeune pour savoir qu'elle était de celles qui rendent un miroir infidèle (!). Il soulignait avec cruauté l'excessif en elle : l'écartement des yeux, la finesse et la longueur du nez, la largeur de la bouche, la matité du teint. Aucune glace n'aurait pu retenir la vivacité de son regard, la mobilité de sa bouche, la rassurer pour lui dire que le temps bonifie souvent ... ».

Orpheline, aux premières pages du récit, d'un Juif tunisien, chassé de son pays qui ne lui pardonne pas sa richesse, dont l'origine paraît douteuse, Hannah habite Livourne, en Italie, « l'oasis des Juifs, l'endroit où ils sont heureux depuis des siècles, la ville où on leur assure le droit de « ballotazione » et la nationalité toscane ».

Pourquoi cette fille riche quittera à son tour Livourne, où elle est devenu commerçante et « exportatrice » de porcs, c'est encore une fois parce que le roman d'amour populaire l'emporte sur le roman historique. Hannah aura, tout au long de sa vie, des passions contrariées et la vie qu'elle mène, installée à Paris au début du siècle dans un hôtel de la Place Vendôme, servira fort bien la romancière dans la description du Paris de « la belle époque ». Tous les noms célèbres sont habilement intercalés dans la trame du récit, au moment opportun : le grand couturier Paul Poiret, la jeune Gabrielle Chanel (qui ne se prénomme pas encore Coco), Colette montrant haut ses cuisses sur les planches, son époux Willy, Sarah Bernhardt, et combien d'autres « locomotives » de ce monde particulier qui devait s'appeler plus tard le « jet set ». L'auteur utilise, ma foi ! assez adroitement, le style épistolaire pour relier entre elles les péripéties de l'existence fastueuse et mouvementée de sa troublante orientale. Il y a d'abord la lettre-testament du père, le caïd Nessim Scemama (qui a réellement vécu à Livourne, où l'on peut encore visiter son mausolée), celles qu'elle écrit à son premier amoureux, un Anglais qui ne partagera pas sa flamme, mais surtout les épîtres qu'elles continue de faire parvenir, de France, à son frère de lait Nephtali, resté en Toscane.

Toujours en contrepoint, cependant, dans *L'Orientale*, comme dans *Trop belle Orovida*, les malheurs des Juifs de toutes les époques, éternellement refoulés, mais constamment repris par leur profond appétit pour la réussite financière. Riche, adulée, menant de front une vie de demi-mondaine, une banque et un casino dans son propre hôtel, voisin du Ritz, Hannah n'est pas heureuse, porte en elle la malédiction proférée contre son peuple. Qui s'ajoute ici à la ségrégation, puisque, femme d'affaires, dans un univers frelaté et décadent, elle veut vivre libre sexuellement et s'affirme féministe avant la lettre.

On le voit, avec les « historiennes » du roman populaire, l'affaire n'est pas simple. D'un côté, grâce au travail sérieux de documentation auquel toutes s'astreignent, leurs livres sont intéressants à bien des points de vue. *Trop belle Orovida*, rappelle notamment que l'Inquisition espagnole a duré 350 ans et qu'elle ne fut définitivement abolie qu'en 1834. *L'Orientale* offre, de Livourne, d'un port méditéranéen grouillant de vie et d'activité maritime, un tableau extrêmement réussi où, dans son rôle d'armateur, Hannah annonce certaines réussites contemporaines et typiquement féminines dans un domaine autrefois réservé aux hommes.

Mais, d'un autre côté, il faut de la patience et même de la vertu pour « traverser » ces histoires au premier chef terriblement romanesques avant d'en retirer des « informations » historiques sérieuses. Noyées qu'elles sont dans le fatras désuet du roman-roman d'une époque révolue. Mais il y a des amateurs ... et par milliers sinon centaines de milliers. D'où ma compassion, en terminant, pour les éditeurs, bien forcés de trier, dans la masse de manuscrits « historiques » qui pleuvent sur leur table, le bon grain de l'ivraie. Ou, plus prosaïquement — ils sont aussi des hommes d'affaires — les romans qui feront recette, les best-sellers en puissance !

La passion des livres selon Gaudet

LETTRES QUÉBÉCOISES

IVANHOÉ BEAULIEU

★ Gérald Gaudet, *Voix d'écrivains*, Québec/Amérique, 1985, 292 p.

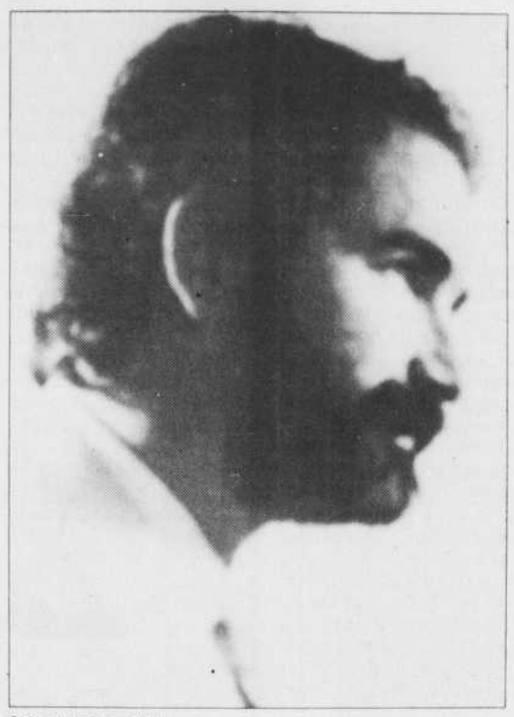

Gérald Gaudet

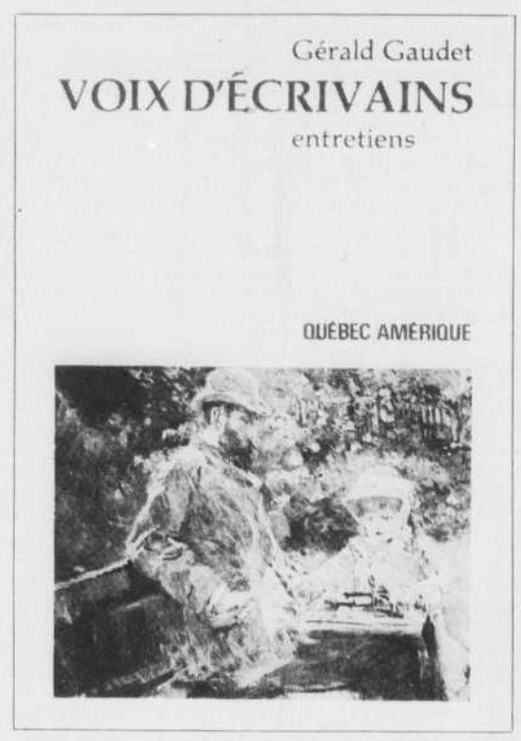

À n'en pas douter, Gérald Gaudet aime les écrivains. Et comme tous les amoureux de la terre, s'il ne s'en explique guère, il en parle beaucoup. Et, ma foi, fort, bien, dans un ouvrage qu'il a fait paraître dernièrement chez Québec/Amérique, *Voix d'écrivains*. Dans un genre déjà exploité par Jean Royer dans ses *Écrivains contemporains* (L'Hexagone), Gérald Gaudet rassemble ici vingt-cinq entrevues réalisées au cours des années avec des romanciers, des poètes, des dramaturges et des essayistes, québécois pour la plupart mais étrangers également. Là aussi, Gaudet ne s'explique pas véritablement sur ses choix, sinon pour admettre qu'il reconnaît à chacun d'eux « un droit de parole dans un même temps d'écriture ».

Par contre, les moments qu'a choisis l'auteur pour faire ses interviews nous éclairent sur la portée de son travail. « ... la plupart des écrivains rencontrés, admet-il, l'ont été en dehors des temps de promotion, entre deux livres, c'est-à-dire en plein travail de transformations, invités (pourquoi se l'interdire ?) parce qu'il y a eu, parce qu'il y a un plaisir de (les) lire ».

Plaisir évident de la lecture, certes. Plaisir aussi de la rencontre. Ailleurs dans son *Avant-propos* l'auteur fera cet aveu : « Il m'a semblé, écrit-il, que cette façon (...) de parcourir à deux l'intimité même de l'écriture pouvait donner le goût, tendre vers un livre, faire voir et sentir de l'imaginaire qui bouge, se distingue et se rapproche ». Voilà qui est un peu plus transparent. C'est du livre d'abord qu'est né le désir de rencontre. Et cette rencontre de l'écrivain n'a d'importance — ultimement — que si elle nous renvoie au livre. La véritable passion de Gaudet, c'est la passion des livres.

Gérald Gaudet enseigne la littérature dans un collège. On peut même soupçonner que la volonté pédagogique se trouve à la frange de sa démarche. Qui l'en blâmerait ! Ses élèves doivent bien ressembler aux autres élèves de collèges du Québec. Toute une génération de lecteurs a été tenue à l'écart du plaisir des livres à cause de l'incurie — quand ce n'est pas de l'ignorance entretenue — de ses maîtres. À ce seul titre, le livre de Gérald Gaudet serait utile.

(Je me permets d'ouvrir une paranthèse. Dans *Le Devoir* de samedi dernier, Dominique Demers fait état d'un roman d'une jeune fille de dix-sept ans, Chantal Cadieux, publié chez Fides. Du travail d'édition, elle dit ceci : « L'éditeur a tout acheté : le talent comme les fautes d'orthographe et les maladresses stylistiques. *Il a même décidé de ne rien retrancher pour faire plus authentique en cette légendaire année de la jeunesse* ». C'est proprement scandaleux ! Voilà bien le dernier service qu'un éditeur puisse rendre à cette jeune fille ! Fides, en l'occurrence, a tout simplement renoncé à sa responsabilité éditoriale. Les auteurs n'ont décidément pas toujours les éditeurs qu'ils méritent).

Revenons à nos *Voix d'écrivains*. De quoi nous parle-t-on ici ? Essentiellement des rapports que les écrivains entretiennent avec l'écriture. Nous sommes toujours confrontés aux questions qui agitent l'univers depuis qu'il s'inscrit dans des textes. Pourquoi écrit-on ? De quoi parlent nos livres, sinon de ce qui bouleverse encore les êtres que nous sommes ? La vie. L'amour. La mort. D'où vient que les mots cessent d'être des mots seulement, se muant en autre chose qu'on appelle la littérature ? « On écrit toujours un seul livre », confie Gilbert La Rocque à l'auteur. « ... mes personnages, répondra Louis Caron, ce sont des gens qui marchent dans la forêt le soir en sifflant un petit air, et la différence d'un bouquin à l'autre serait l'air qu'ils sifflent ». Alphonse Piché reprend la même idée : « ... l'idéal ce serait d'écrire *un* poème ».

Mais invariablement, l'idéal se frotte à l'approximatif, au transitoire et au vide. « Le simple fait que je prenne une feuille de papier et que j'essaie de faire un livre, dira Virgil Tanase, cela signifie implicitement que la littérature jusqu'à moi ne me satisfait pas ». Avec d'autres mots, on retrouve la même insatisfaction — ou plutôt cette même hantise d'une écriture qui se brise — chez Michel Leclerc : « il n'y a que la similitude entre le livre écrit et le livre espéré qui peut briser la volonté d'écrire ».

Encore aujourd'hui, on écrit parce qu'on sait que tout a été dit, et qu'on sent que tout reste à dire. Peut-être qu'« on ne gagne pas sa vie avec les livres, mais au moins on est libre ». (Geneviève Amyot)

Malgré tout le soin qu'il a pu apporter à ses *Voix d'écrivains*, Gérald Gaudet n'aura pas pu empêcher que des auteurs soient mal servis pas le genre qu'il pratique. C'est notamment le cas de Marie-Claire Blais. Ses entrevues sont toujours décevantes ; ce n'est pas le cas pour son oeuvre. Quant à la meilleure entrevue, c'est au poète Alphonse Piché qu'on la doit.

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ
PAYOT

Au fil des observations et des réflexions, se dégagent une estime et une connivence, qui font de l'auteur un témoin exceptionnel.
Bibliothèque historique
287 pages $28.95

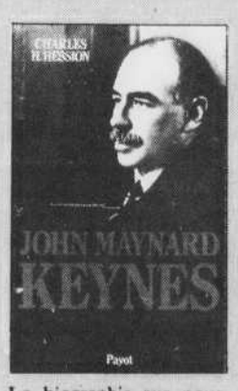

La biographie que nous propose Charles Hession constitue le premier portrait intellectuel et affectif du grand économiste britannique.
466 pages $34.95

Phénomène exotique même dans leur pays, les geishas illustrent, au-delà des clichés touristiques, les contrastes qu'offre aujourd'hui la société japonaise.
356 pages $26.95

Les conceptions sur la thérapeutique, mais aussi les maladies «à la mode», suivant les époques et les contrées, ainsi que leurs traitements.
Bibliothèque scientifique
405 pages $30.95

Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT, ST-LÉONARD, P.Q.

HUGUES CORRIVEAU
FORCÉMENT DANS LA TÊTE

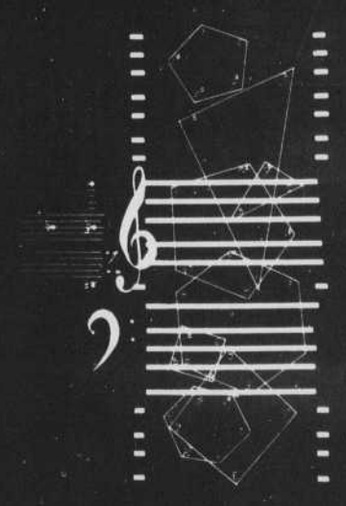

Forcément dans la tête, *ce qui se retient du monde, ce qui agresse, ce qui passe en nous. Ce recueil de poésie, avec la cruauté de l'évidence, prend conscience du réel, de façon aiguë, sans compromis.*
96 p. — 9,95$

LES HERBES ROUGES
900, rue Ontario est, Montréal H2L 1P4

Tanizaki
La confession impudique

Fukazawa
Narayama

Ce qu'il faut lire est en folio

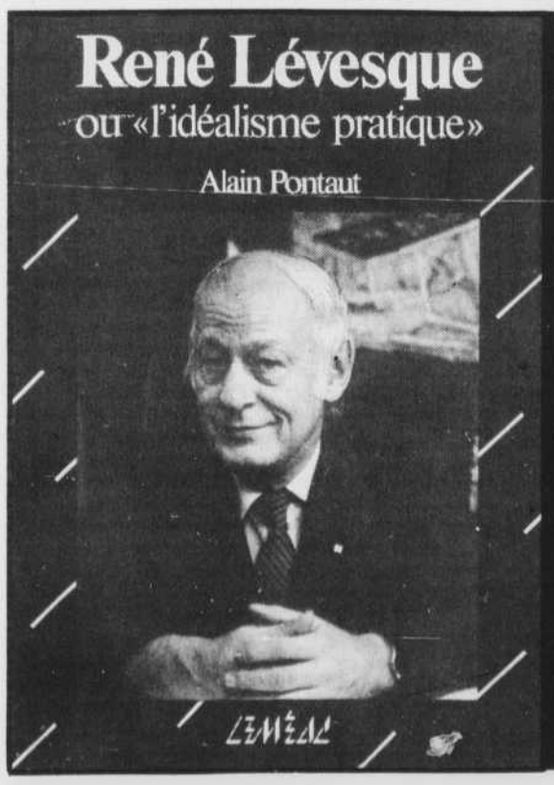

RENÉ LÉVESQUE
OU L'IDÉALISME PRATIQUE
PAR ALAIN PONTAUT
LE LIVRE LE PLUS IMPORTANT — LE PLUS RÉALISTE — LE PLUS ATTENTIF JAMAIS ÉCRIT SUR RENÉ LÉVESQUE.
- Si vous voulez connaître l'homme politique — LISEZ-LE
- Si vous voulez comprendre l'actualité politique — LISEZ-LE
- Si vous voulez saisir le sens de l'histoire québécoise contemporaine — LISEZ-LE

LE LIVRE INDISPENSABLE POUR TOUTES LES QUÉBÉCOISES ET TOUS LES QUÉBÉCOIS
LEMÉAC éditeur: *en vente dans tous les endroits où l'on vend des livres*

De la chanson comme gras de jambe

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

QUAND le temps vient d'en parler, on se sent un peu comme je crois que doit l'être la radio MF, et l'on manque singulièrement d'imagination.

C'est qu'il n'existe rien de plus invraisemblable que la chansonnette, et notamment la française. Car c'est une chansonnette qui, comme les kouaques de Maryse Pelletier, a du poil aux pattes comme les vieux soldats. Toutes les fois que j'ouvre la radio MF, je n'en reviens pas car à peu près tout ce que j'y entends, ce sont ces vieilleries barbifiantes que clament de bien barbifiants chanteurs aussi. Remarquez que je n'ai rien contre Charles Aznavour, Gilbert Bécaud ou bien Pierre Dudan. Je les trouve ennuyeux, bien sûr, et tout à fait dépassés par rapport à n'importe quel beat musical de maintenant, mais ça ne serait pas une raison pour s'insurger si on ne les faisait pas tourner aussi souvent et comme s'il n'y avait qu'eux autres qui existaient. Après tout, il en est quand même arrivé des choses depuis les années cinquante, même en France. Que la radio MF n'en rende presque jamais compte, se cantonnant plus souvent qu'autrement dans la niaiserie anonnée où amour rime encore avec toujours, c'est le signe qu'elle n'a jamais eu beaucoup de pédales à son bicycle et qu'elle n'est pas prête d'en avoir beaucoup.

C'est bien assez pour qu'on comprenne aussi que bien partie sur la pente descendante du stéréotype, la radio MF ne soit même pas intéressée à creuser le monde des nouvelles expérimentations musicales francophones, pas plus les françaises, les africaines, les belges ou les québécoises. Quand je pense que c'est Fabienne Thibeault et ses chansons folkloriques que je suis pris le plus souvent avec ça, les bras m'en tombent. Surtout quand ça intervient juste après un antidéluvien hit de Claude Nougaro qui est pareil à de la vieille peau de fesse toute ridée. Quelle pauvreté ! Quelle misère aussi parce que la radio MF est l'oeuvre de vieux bonzes débronzés qui se croient encore à l'âge d'or de l'après-guerre !

Rien que de passer trois jours de suite à écouter ça, dans l'enrobement sentimentaleux où ça se tient, on comprend pourquoi le monde un peu sensé se branche sur la chanson américaine même s'il n'entend pas grand-chose à l'anglais. La chansonnette francophone que distille la radio MF est tellement basse de plafond au niveau de l'anecdote, que c'est bien la moindre des choses qu'on finisse par en avoir l'oreille casquée. Et encore, je ne parle pas de cette musique qui l'accompagne dans les crécelles de son bruit ! Des canisses vides sur lesquelles on taperait à grands coups de bouteilles ne seraient pas moins harmoniques.

Des fois, quand je cherche de la conspiration partout, je me demande si les grands patrons de la radio MF ne font pas exprès de programmer autant d'inepties francophones rien que pour écoeurer l'auditeur afin de pouvoir courir au CRTC comme c'est arrivé récemment pour le convaincre de changer les règles du jeu en faveur de la production américaine, ça va de soi. Il me semble en tout cas que leur argumentation hypocrite ne signifie pas autre chose. Mais ce qu'ils oublient de dire, c'est que s'ils ne faisaient que faire tourner les vieux tubes de Frank Sinatra et de Paul Anka, l'auditeur aurait la même réaction qui lui vient en entendant Charles Aznavour, Gilbert Bécaud ou bien Pierre Dudan : il tomberait par terre et se brancherait, dans le désespoir de sa cause, sur les stations anglophones. Que le CRTC tombe souvent dans le panneau n'a rien pour étonner non plus : ce gentil monde-là doit encore croire que Jacques Brel ne fait que commencer sa carrière et que Renaud n'est pas né encore, pas plus d'ailleurs que toute cette flopée de monde qui ont entre quinze et quarante ans et dont le beat musical n'a pas grand chose à voir avec les sérénades de Maurice Chevalier.

Bien sûr, c'est la musique québécoise qui y perd le plus. Je ne dis pas que c'est Fabienne Thibeault ou Céline Dion. Je dis : c'est la musique québécoise que l'on force à l'underground comme ça été le cas toute l'année aux *Variétés Michel Jasmin*, notre grand spécialiste de la nécrologie musicale, notre grand déterreur de choses mortes et notre grand empêcheur de chanter en rond dans notre véritable modernité. C'est au moins ce qu'a compris Jean-Pierre Ferland à *Station-Soleil* et sans condescendance, ce qui n'était pas toujours le cas au *Donald Lautrec 1985*. C'est aussi ce qu'a compris CIEL-MF dont la programmation est absolument québécoise et, imaginet-on, assez abondante pour qu'on n'y meure pas d'ennui après une semaine.

Je pensais à tout ça en écoutant le spécial de la Saint-Jean télédiffusé par Radio-Canada le 24 juin dernier. Si la réalisation de Pierres Desjardins m'a paru impeccable, l'image rapide et précise, notamment quand Véronique Béliveau se déchaînait sur scène, symbole sexuel se refusant à l'être mais s'y exploitant bellement ce soir-là, je me suis quand même posé des questions. Sur le sens même que devrait avoir la Saint Jean pour la musique d'ici. Car demander à Martine Saint-Clair et à Véronique Béliveau de faire un show, je n'ai rien contre. L'une chante et l'autre gazouille, et c'est bien de même. Mais il me semble que la Saint-Jean pourrait être l'occasion de reconnaître non seulement et toujours ou bien le folklore ou bien la ritournelle sentimentaleuse, mais aussi ce qui se vit dessous, dans des rythmes peut-être si nouveaux qu'ils pourraient bien nous ressembler profondément. C'est peut-être pour ça qu'on n'en entend presque jamais parler et, qu'à l'occasion de la Saint-Jean, on accorde une demi-heure chacune à Martine Saint-Clair et à Véronique Béliveau. Parce que c'est facile, quioute, bien habillé, avec des lèvres purpurines et des commencements de seins qui nous font oublier tout le reste, ne serait-ce que le temps gris qu'il fait, et Charles Aznavour qui serine quelque part à la radio MF, et René Lévesque en train d'écraser ou de s'écraser, on ne sait trop, au milieu de ses brebis galeuses.

Voilà qui serait bien suffisant pour m'emmener loin de la chanson. Je suis donc aussi bien de sortir de mon texte comme j'y suis entré, en regardant les moutons qui paissent dans le champ voisin, tout frisés dans leur laine, chacun bêlant après sa chacune. Et c'est là une chanson qui en vaut bien d'autres bien qu'elle n'ait pas le gras de jambe aussi désirable que celui de Véronique Béliveau ou bien encore la bouche pulpeuse de Martine Saint-Clair. À la campagne, on ne peut pas tout avoir, comme on ne peut pas tout voir et comme on ne peut tout entendre, ce qui est bien tant mieux quand je pense à la radio MF et à l'épaisseur de sa programmation.

Du théâtre de seconde qualité

PAUL LEFEBVRE

Appartement à louer. Texte de Daniel Roireau Audet. Mise en scène : Claude Côté. Costumes : Daniel Roireau Audet. Avec François Bottega, Claude Côté et Monique Fournier. Une production du Théâtre sans Rideau présentée au Théâtre de la Galerie jusqu'au 1er septembre.

Une scène de la pièce *Appartement à louer*

À force de voir du théâtre, les spectacles qui se méritent des superlatifs se font de plus en plus rares. Ce n'est pas la sagesse de l'expérience, c'est bêtement mathématique. Or, *Appartement à louer*, comédie à sketche de Daniel Roireau Audet, mise en scène par Claude Côté, se mérite *deux* superlatifs : vérification faite avec mon panthéon personnel des horreurs scéniques, je peux affirmer que c'est le spectacle le plus minable que j'ai vu et celui dont je suis sorti le plus enragé.

Le Théâtre de la Galerie est un nouveau lieu aménagé depuis l'automne dernier : 80 places, petite scène frontale. On pourrait en faire et y faire quelque chose. Le décor représente le salon-salle à manger d'un 2½ meublé; pour chacun des six sketches qui composent la production, on modifie la place du canapé ou de la table et on change les tableaux aux murs. Le problème, c'est qu'on reste toujours dans un illustrativisme plat et que, jamais, par la scénographie, on ne sent l'expression d'un rapport entre ce qu'on a placé sur scène et son référent.

Ces « six tableaux sur 2½ » mettent chacun en scène un homme et une femme : un écrivain et une comédienne, un gai et celle qui se cherche un amant, deux chômeurs marxistes, un maniaque des automobiles et sa femme, etc. Le problème vient du fait que l'auteur et le metteur en scène ne semblent jamais avoir observé ceux dont ils se sont inspirés pour leurs personnages. On croirait plutôt qu'ils se sont avidement nourris de ce que la télé a pu présenter de plus crétin. Tout, dans la pièce, semble se fonder sur des modèles de représentation déjà existants, devenus depuis longtemps des clichés dont la reconduction signale une déplorable indigence artistique et intellectuelle. Évidemment, on s'y pense fin : dans presque chaque sketche, il y a dénonciation, par le personnage féminin, des propos et comportements sexistes du mâle : mais on a beau attaquer sur scène ces farces-de-grosses-mamans-qui-puent, c'est quand même sur ces répliques-là qu'on compte pour aller chercher les rires. Pour parler de gens comme ça, on a le choix entre deux termes : inconscience ou malhonnêteté.

L'interprétation de Claude Côté et de Monique Fournier est forcée et, surtout, manque de rythme. Quant à François Bottega, qui joue le rôle d'un accessoiriste qui profite des changements qu'il a à faire au décor pour monologuer, il n'est pas dépourvu de talent, mais le rythme lent et étiré qu'il adopte finit par rendre rapidement sa présence pénible.

Le pire, c'est que ce sont des gens peu connus, dont la pratique est neuve et qui n'ont rien à perdre. De praticiens dans ces conditions, on attendrait quelque chose de neuf, autre chose, en tout cas, que la reprise de niaiseries.

UN ÉTÉ EN MUSIQUE...
CONCERTS
61e ANNIVERSAIRE
CAMPBELL
SAISON 85

Mardi — 2 juillet
Carré Dominion **19 h 30** Salvation Army Band

Mercredi — 3 juillet
Parc Lafontaine **19 h 30** Black Watch Association Band

Jeudi — 4 juillet
Carré Dominion **19 h 30** Air Force Band

Dimanche — 7 juillet
Parc Jeanne Mance **15 h** Air Force Band
Carré Dominion **19 h 30** L'Harmonie Rive-Sud

Mardi — 9 juillet
Parc Jarry **19 h 30** Salvation Army Band

Mercredi — 10 juillet
Parc Molson **19 h 30** L'Orchestre André Massé

Dimanche — 14 juillet
Carré Dominion **19 h 30** Black Watch Association Band (avec cornemuses)

Mardi — 16 juillet
Carré Dominion **19 h 30** L'Orchestre André Massé

Dimanche — 21 juillet
Parc Jeanne Mance **15 h** Harmonie de Lachine
Carré Dominion **19 h 30** Veterans Band

Lundi — 22 juillet
Parc Lafontaine **19 h 30** L'Harmonie Rive-Sud

Mardi — 23 juillet
Parc Jarry **19 h 30** Black Watch Association Band

Mercredi — 24 juillet
Parc Molson **19 h 30** Montreal Garrison Band

Dimanche — 28 juillet
Carré Dominion **19 h 30** Veterans Band

Mardi — 30 juillet
Carré Dominion **19 h 30** Consortium Symphony of Brass

CONCERTS DE MUSIQUE POPULAIRE
GRATUITS
organisé par
LE TRUST ROYAL
fiduciaire de la succession Charles Campbell C.R.
en collaboration avec le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal

AMORE AMORE

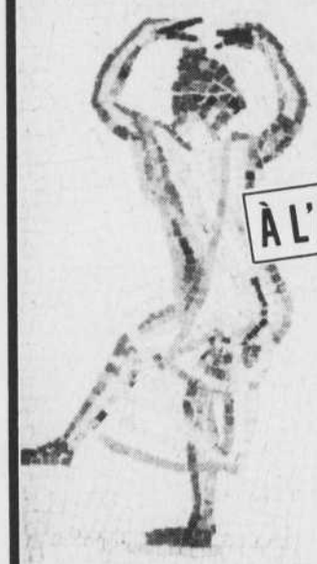

À L'AFFICHE

Production
Le NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL
conçue et jouée par
Robert Claing
Robert Gravel
Marie Laberge
Claude Laroche
Sylvie Potvin
Anne-Marie Provencher
Paul Savoie
présentement à l'affiche
du mercredi au samedi 20:30 hres
nocturne samedi 23 hres
jusqu'au 13 juillet incl.
Prix: $10
Réservations: 521-4199/521-4191
ESPACE LIBRE
1945 Fullum, Montréal
Métro Frontenac

ART ET INNOVATION

Art et innovation, aide à l'expérimentation et à la recherche destinée aux créatrices, créateurs ou artistes professionnels de toutes disciplines désireux d'associer la recherche en art et la recherche scientifique.

Soutien accordé aux étapes suivantes:
— recherche et expérimentation de produits et de procédés nouveaux;
— élaboration d'un projet artistique qui fait appel à une expertise du domaine scientifique.

Disciplines admissibles:
littérature, arts d'interprétation, arts plastiques, métiers d'art, stylique (design), vidéo, etc.

INSCRIPTION JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE 1985

Renseignements:
Direction des programmes
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél.: (418) 643-6286
Québec

"Festival International de Jazz de Montréal"

Dimanche à 20h

Une émission spéciale d'une heure à l'occasion du **Gala d'ouverture** du Festival International de Jazz de Montréal **mettant en vedette Tony Bennett** et plusieurs célébrités de cet événement.

Bon été à notre antenne!

L'autre télévision Radio Québec

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

LE DEVOIR CULTUREL

Des instruments anciens qui donnent une sonorité baroque

DISQUES

CAROL BERGERON

Jean-Baptiste Lully (1632-1687) : Te Deum, Paul Eswood (haute-contre), John Elwes et Roger Hemingway (ténor), Niklaus Tuller (basse), le Worcester Cathedral Choir (dir. Donald Hunt) et La grande écurie et la chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgloire. CBS IM 39212, texte de présentation en français.

Concerts en symphonie par l'Ensemble Philodor : Pierre Danican Philodor (1681-1731), IIIème suite en do majeur ; Antoine Dornel (1685-1728), « concerts de symphonies », concert no. 2 extrait du III ème livre ; Marin Marais (1656-1728), « pièce en trio », suite en do majeur. Philips 9502 104, texte de présentation en anglais.

Les délices de la solitude avec Danny Bond (basson), Richte van der Meer (violoncelle) et Robert Kohnen (clavecin) : Michel Corrette (1709-1795), sonate pour basson avec la basse continue « les délices de la solitude » ; Joseph Bodin de Boismortier (1691-1755), sonata prima, secunda et terza pour basson avec basse de la 26ème oeuvre, sonata prima pour deux basses de la 40ème oeuvre. Accent ACC 8331, texte de présentation en français.

Johann Sebastian Bach (1685-1750), Sonate en sol mineur pour hautbois et clavecin (transcription de la sonate en si mineur pour flûte BWV 1030) ; François Couperin (1668-1733), « il ritratto dell'amore » concert no. 9, extrait des « goûts réunis » pour hautbois d'amour et basse continue ; *Marin Marais*, couplet sur « Les folies d'espagnes » pour hautbois et basse continue ; Heinz Holliger (hautbois et hautbois d'amour), Christiane Jaccottet (clavecin) et Marçal Cervera (viole de gambe). Philips 9502 070, texte de présentation en anglais.

COLLECTIVEMENT désigné sous le nom de « musiciens du Roi », cet ensemble, sous le règne de Louis XIV, comprenait 120 instrumentistes répartis en trois grands groupes : musique de la Chambre, musique de la Grande Écurie et musique de la Chapelle royale. C'est de là que l'ensemble instrumental fondé à Paris par Jean-Claude Malgoire tire son nom : *La grande écure et la chambre du Roy*. Cet orchestre qui, à ses débuts en 1967, utilisait encore des instruments modernes s'est donné, avec le temps, une sonorité plus authentiquement baroque en adoptant les instruments anciens. C'est cet ensemble français prestigieux que l'on pouvait, hier et avant-hier, entendre au festival d'été De Lanaudière dans deux programmes consacrés à Bach et à Handel et que l'on retrouve chez CBS avec des chanteurs anglais (à l'exception probable de Nicklaus Tuller) dans le *Te Deum* de Jean-Baptiste Lully.

Ce grand motet de Lully, avec son orchestre enrichi de trompettes et de timbales, ses quatre solistes, son petit et son grand choeur, reflète avant tout la gloire et la magnificence de la cour du Roi Soleil. Créé en 1677 pour le baptême de son fils, c'est en le dirigeant, 10 ans plus tard, qu'avec sa grande canne au moyen de laquelle il battait la mesure il s'infligea au pied une

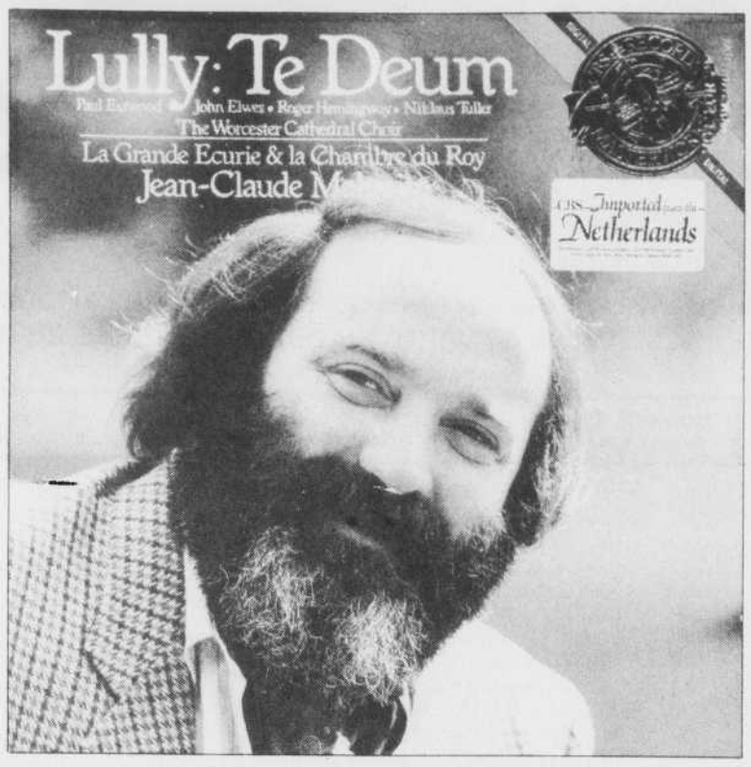

blessure qui devait l'emporter par septicémie, deux mois plus tard.

Ce *Te Deum* ne dure pas moins de 40 minutes et malgré l'excellence de l'interprétation, on ne peut s'empêcher de trouver le temps fort long. Musicalement, il ne s'y passe pas grand chose. D'ailleurs, son imposant effectif instrumental et vocal rend l'oeuvre difficile à enregistrer et la stéréophonie ne permet pas d'en donner une image sonore satisfaisante. Et surtout, il nous manque le décor de Fontainebleau ou de Versailles. Enfin, j'avoue que les inexorables rythmes parlés des choeurs et les nombreux et toujours semblables effets massifs de l'homophonie ne m'incitent pas vraiment à la simple écoute, il me faudrai aussi voir.

Il en va tout autrement du merveilleux disque de l'Ensemble Philidor qui porte le nom d'une dynastie de musiciens français dont certains firent partie des « musiciens du Roi ». Cet ensemble se compose de six musiciens qui jouent sur des instruments anciens : hautbois, hautbois d'amour, flûte à bec et flûte traversière, basson et clavecin. Ces musiciens interprètent des oeuvres dont une certaine liberté d'instrumentation avait été prévue, comme c'était l'usage à l'époque, par les compositeurs. Le basson peut ainsi remplacer le violoncelle ou la viole de gambe, le hautbois le violon etc...

Il y aurait à dire sur la *IIIème suite* en sept mouvements de Pierre Danican Philidor ou le *IIème concert en symphonies* dont les voix de dessus sont assurées par deux flûtes et deux hautbois et la basse continue (continuo) par le basson et le clavecin, mais venons en plutôt à la pièce de résistance, la *Suite en do majeur* de Marin Marais. L'Ensemble Philodor joue cette musique d'une manière passionnante et raffinée. Il faut écouter avec quelle subtile imagination il instrumente la partition créant ainsi des contrastes et des couleurs qui renouvellent sans cesse l'écoute de l'auditeur. De plus, tout cela est coulé dans un style admirable.

Les délices de la solitude, ce titre quelque peu énigmatique fut emprunté à Couperin (la pièce *Les délices* de la suite *Les petits âges*) par Michel Corette. Il coiffe également la pochette d'un disque Accent consacré au basson baroque. Corette en célèbre pédagogue qu'il était, avait prévu la sonate ici enregistrée, comme d'ailleurs les cinq autres de sa XXème oeuvre, à l'usage du violoncelle, de la viole de gambe et du basson. Il en va de même pour les sonates de Boismortier. C'est la curiosité d'entendre un instrument fort peu traité en soliste qui prime, ici. Il faut ajouter que Danny Bond joue admirablement bien de ce basson de 1765.

Comme pour le basson, les modifications qui transformèrent le hautbois en hautbois dit « moderne » remontent au XIX siècle, c'est à cette époque que ces instruments se garnirent de clefs. Heinz Holliger, ce célèbre hautboïste et compositeur suisse, n'a sans doute pas besoin de présentation : on sait quel remarquable interprète il est.

Les Fêtes du Canada

(PC) — À l'occasion des Fêtes du Canada, lundi soir, on peut voir lundi, dans le Vieux-Port de Montréal, les chanteuses Ginette Reno, Martine Chevrier et Pier Beland ainsi que la famille Staunton (musiciens âgés de neuf à 15 ans).

Une chorale, des enfants flutistes de Châteauguay, des danseurs de groupes ethniques, clowns, illusionistes, amuseurs et autres musiciens animeront le site.

En tout début de journée, le défilé entre la cathédrale Marie-Reine-duMonde et le Vieux-Port est censé être le plus imposant depuis longtemps: 30 chars allégoriques, 18 fanfares, cinq villes et 10 groupes ethniques représentés.

Dans le Vieux-Port, il y aura aussi parade de mode historique, distribution des 2,000 morceaux d'un énorme gateau et, comme c'est devenu l'habitude, prestation du serment de citoyennete par de nouveaux Canadiens.

Sur des scènes de banlieue, ce seront à Laval (en plein air) le spectacle *Du Gramophone au Laser*, rétrospective de la chanson québécoise avec Jean-Pierre Ferland, Louise Portal, Nanette Workman et Marie-Claire Séguin.

Célibataires

JUILLET

avec le CLUB DES DIPLÔMÉS (ES) UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL

(Organisme bilingue sans but lucratif pour univesitaires célibataires, séparés (es), divorcé (es)

Marie-Paule Sarrazin présidente

RENSEIGNEMENTS: 287-1017

Dimanche — 7 juil. Concert de fermeture du Festival du Jazz de Montréal
Dimanche — 7 juil. Soirée Disco « Nuit en blanc » chez Jodee's
Jeudi — 11 juil. Conférence sur Ramses II et son époque avec l'Égyptologue Michel Guay
Dimanche 14 juil. Brunch au Le Castillon — Hôtel Bonaventure
Samedi — 20 juil. Après-midi à la piscine de l'hôtel Bonaventure

Billets en vente à notre club dès maintenant pour notre SOIRÉE CALYPSO sur le Ville-Marie II, au quai Victoria avec l'orchestre du Wayne Stout Steel Band.
VENDREDI — 26 juillet — 21h30
Membres 10$ — Non membres 15$

Dimanche 4 août — 11h30
Brunch spécial au Festin des Gouverneurs et visite à l'exposition Ramses II Sur réservation: Membres 23$ — Non membres 28$

Festival Orford 85

29 juin au 25 août

SAMEDI 29 JUIN
Salle Gilles-Lefebvre — 20h00 — Entrée 10,00$
CONCERT INAUGURAL: JAZZ
Pierre Leduc (piano), Michel Donato (basse), Jean-Marie Benoit (guitare), Richard Provençal (batterie)
DIMANCHE 30 JUIN Concert et repas 10,00$
CONCERT-BOUFFE — 17h00 Concert seulement 5,00$
NORMAND BRATWAITE avec un '«BAND»
Sur les pelouses du Centre d'Arts d'Orford
(À la salle Gilles-Lefebvre en cas de pluie)

Centre d'Arts d'Orford JMC
Le Centre d'Arts d'Orford JMC
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
(819) 843-3981
1-800-567-6155 (Sans frais)

L'INTERNATIONAL DE *DANSE* PORSCHE CANADA

Du 12 au 21 juillet 1985.

Cet été, la danse contemporaine déserte les théâtres, les studios, les plateaux pour venir s'éclater en plein air!

Venez assister à l'International de *danse* Porsche Canada au Théâtre de la Verdure du Parc Lafontaine. Un concours unique dans le monde de la danse contemporaine, présidé par un jury international et doté d'une bourse totale de 50 000 $.

Des troupes acclamées par la critique internationale

Ballet Eddy Toussaint de Montréal
Montréal, Canada
Le vendredi 12 juillet, 20h30

English Dance Theatre
Newcastle, Angleterre
Le lundi 15 juillet, 20h30

Cramer Dance Company
Stockholm, Suède
Le samedi 13 juillet, 20h30

Tandy Beal and Company
Santa Cruz, Cal., États-Unis
Le mardi 16 juillet, 20h30

Bill T. Jones/Arnie Zane and Company
New York, États-Unis
Le vendredi 19 juillet, 20h30

Lar Lubovitch Dance Company
New York, États-Unis
Le dimanche 14 juillet, 20h30

Anna Wyman Dance Theatre
Vancouver, Canada
Le jeudi 18 juillet, 20h30

Kibbutz Dance Company
Tel Aviv, Israël
Le samedi 20 juillet, 21h

Billets — Comptoirs Ticketron
admission générale: 5 $*
Guichet du Théâtre de la Verdure: les soirs de spectacle à compter de 18 h

Des ateliers de danse

Pendant la durée de l'International, les troupes et certains membres du jury animeront des ateliers pour les élèves des écoles de danse de la région de Montréal.
Réservations: (514) 849-6071
Les ateliers auront lieu aux studios des Ballets Jazz de Montréal.

Abonnement: 40 $
Sièges réservées — 8 spectacles
Réservations: (514) 289-9970

*plus les frais de service Ticketron

L'International de *danse* Porsche Canada est une production du Festival International de danse contemporaine de Montréal Inc. en collaboration avec la Ville de Montréal et Porsche Canada.
Renseignements: (514) 289-9970

Les membres fondateurs
Air Canada
CJMS Radio 128
Hôtels CN
du Maurier
Le Journal de Montréal
Porsche Canada
Ville de Montréal
Volkswagen Canada

Société des alcools du Québec

Avis d'appel d'offres

Charette, Fortier, Hawey / Touche Ross, en sa qualité de mandataire de la Société des alcools du Québec, avise toute personne intéressée qu'elle fait appel à des offres pour la vente des succursales de vente au détail suivantes de la Société des alcools du Québec:

Numéro de succursale	Adresse
001	1246, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal
003	8360, boulevard Saint-Laurent, Montréal
004	B.P. 1067, Place Bonaventure, Montréal
007	2525, rue Centre, Montréal
009	5632, avenue du Parc, Montréal
010	3565, boulevard Saint-Laurent, Montréal
012	4022, rue Notre-Dame ouest, Montréal
013	10 418, rue Lajeunesse, Montréal
015	90, chemin Morgan, Centre comm. Baie d'Urfé
016	300, Bord-du-Lac (Lakeshore Ch.), Pointe-Claire
017	6700, Ch. Côte-des-Neiges, Pl. Côte-des-Neiges, Mtl
018	3500, rue Ontario est, Montréal
019	4235, rue Saint-Denis, Montréal
020	42, rue Notre-Dame ouest, Montréal
021	4031, rue Sainte-Catherine est, Montréal
023	849, boulevard Décarie, Saint-Laurent
024	2113, rue Sainte-Catherine est, Montréal
026	1325, rue Notre-Dame, Lachine
027	11 906, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles
028	1663, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal
029	352, rue Dorval, Dorval
030	571, rue Jarry est, Montréal
032	6039, boulevard Monk, Montréal
034	8156, boulevard Saint-Michel, Montréal
036	1835, rue Fleury est, Montréal
039	1987, rue Jean-Talon est, Montréal
044	7601, boulevard Les Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou
046	10 380, boulevard Saint-Michel, Montréal-Nord
047	6055, rue Hochelaga, Montréal
048	1601, Roland-Therrien, Longueuil
055	268, rue Jean-Talon est, Montréal
056	5245, bd Cousineau, Gal. Cous., suite 185, St-Hubert
057	221, boulevard Cartier, Station Belœil
058	403 et 415, rue Ontario est, Montréal
059	182, boulevard Harwood, Dorion
060	907, boulevard Périgny, Chambly
061	29, rue Saint-Jean-Baptiste ouest, Rigaud
065	390, avenue Laurier ouest, Montréal
066	900, rue Beaubien est, Montréal
068	50, boulevard Taschereau, Place La Citière, Laprairie
070	117, rue Saint-Charles ouest, Longueuil
073	64, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue
075	Place Côte-Vertu K-20, 3131, Côte-Vertu, St-Laurent
076	4355, rue Beaubien est, Montréal
085	7017, Côte Saint-Luc, Ctre d'ach. Côte Saint-Luc, Mtl
086	4855, rue Sherbrooke ouest, Montréal
087	90, boulevard Henri-Bourassa ouest, Montréal
091	8345, rue Notre-Dame est, Montréal
092	6610, rue Sherbrooke ouest, Montréal
093	917, rue Jean-Talon ouest, Montréal
099	10 591, boulevard Pie-IX, Montréal-Nord
100	5617, avenue Monkland, Montréal
101	4720, avenue Papineau, Montréal
106	Carrefour La Pointe, 12 675, rue Sherbrooke est, P.A.T.
107	4448, rue Wellington, Verdun
109	5071, chemin Reine-Marie, Montréal
112	1, Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques, Montréal
121	3100, boulevard de La Concorde, Laval
124	5507, chemin Côte-des-Neiges, Montréal
126	11 114, rue Meighen, Pierrefonds
131	454, rue Victoria, Saint-Lambert
132	Arcade du Métro Place Victoria, B.P. 216, Montréal
133	4925, boulevard Arthur-Sauvé, Centre d'ach. Laval O.
135	255, bd de La Concorde, Laval-des-Rapides, Laval
136	15 745, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds
137	650, rue du Fort Saint-Louis, Boucherville
138	5230, rue Jean-Talon est, Saint-Léonard
139	1600, boulevard Le Corbusier, Place Laval
140	3695, boulevard Taschereau, Saint-Hubert
141	1444, rue Roberval, Saint-Bruno
142	4600, boulevard Samson, suite 19, Chomedey, Laval
143	1, Westmount Square (C-45), Montréal
145	6275, avenue Somerled, Montréal
146	5600, bd Henri-Bourassa est, Place Levasseur, Mtl
147	394, avenue Lafleur, C. Comm. Pont Mercier, Lasalle
151	2305, chemin Rockland, suite 24, Mont-Royal
153	55, boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux
154	5872, boulevard Léger (coin Désy), Montréal-Nord
155	2785, rue Van Horne, Centre d'ach. Wilderton, Mtl
156	Galerie Des Laurentides, St-Antoine-des-Laurentides
157	La Baie, 585, Sainte-Catherine ouest (B.P. 6066), Mtl
159	6801, Route Transcanadienne, Pointe-Claire Centre Fairview Pointe-Claire
163	8280, boulevard Champlain, Lasalle
164	Centre d'achats Cavendish, 5800, rue Cavendish, Mtl
165	2950, chemin Chambly, Longueuil
166	2053, boulevard Laurentien, Galeries Saint-Laurent
167	872, rue Sainte-Catherine est, Montréal
168	1300, boulevard Labelle, Laval
169	2800, rue de Salaberry, Galeries Normandie, Montréal
170	Centre d'achats Valois, 10F, Donégami, Pointe-Claire
171	Centre d'achats Domaine, 3325, rue Granby, Montréal
172	8449, boulevard Viau, Saint-Léonard
173	3295, rue Masson, Montréal
174	Complexe Desjardins (Local 4-64), C.P. 426, Montréal
177	3060, chemin Saint-Charles, Kirkland
179	Square Décarie, 6900, boulevard Décarie, Montréal
180	Place Jacques-Cartier, 1401, ch. Chambly, Longueuil
181	3435, bd Dagenais ouest, Centre d'achats Fabreville
182	600, montée du Moulin, Saint-François-de-Laval
184	1500, Atwater, Place Alexis-Nihon, Montréal
186	221, Côte-Vertu, Saint-Laurent
188	1774, boulevard des Laurentides, Laval
191	7931, boulevard Newman, Lasalle
193	2150, boulevard Lapinière, Mail Champlain, Brossard
195	6492, rue Beaubien est, Montréal
197	50, rue Saint-Charles, Beaconsfield
201	206, rue Victoria, Greenfield Park
202	378, chemin Grande-Côte, Boisbriand
206	2531, rue Ontario est, Montréal
209	2, rue Dutrisac, Vaudreuil
210	200, rue Saint-Jacques, Ville Saint-Pierre
324	5645, boulevard Grande-Allée, Brossard
328	8760, boulevard Langelier, Place Langelier, Montréal
331	7971, rue André-Ampère, Rivière-des-Prairies
332	6991, rue Saint-Hubert, Montréal
337	40, Place du Commerce, Centre d'achats Le Village, Île-des-Sœurs, Verdun
344	4633, bd Lévesque, Ctre d'ach. Saint-Vincent-de-Paul
345	3575, avenue du Parc, Cité Concordia, Montréal
346	7259, rue Sherbrooke est, Montréal
349	1089, bd des Laurentides, Centre d'achats Pont-Viau
355	504, rue Principale, Hudson
361	315, bd Labelle, Galerie des Mille-Isles, Rosemère
362	111, boulevard Des Promenades, Saint-Bruno
363	Marché 440, 3535 Autoroute Laval
364	3035, boulevard Le Carrefour, Laval
366	99, boulevard des Hauts-Bois, Sainte-Julie
367	895, rue de la Gauchetière ouest, suite 240 Gare Centrale, Montréal
368	825, Saint-Laurent ouest, Longueuil
371	1001, boulevard Montarville, Boucherville

Certaines conditions et réserves

1. **Dépôt des soumissions**

Le mandataire recevra, jusqu'au 31 JUILLET 1985, les soumissions dans des enveloppes SCELLÉES, fournies à cet effet par le mandataire avec le DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES, telles enveloppes devant indiquer clairement le NOM, l'ADRESSE et CODE POSTAL de l'EXPÉDITEUR ainsi que le NUMÉRO DE LA SUCCURSALE sur laquelle porte la soumission; à défaut d'utiliser une telle enveloppe, le soumissionnaire devra déposer une enveloppe SCELLÉE portant OSTENSIBLEMENT AU RECTO et lisiblement écrite la mention SOUMISSION - SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, le NOM, l'ADRESSE et CODE POSTAL de l'EXPÉDITEUR ainsi que le NUMÉRO DE LA SUCCURSALE sur laquelle porte la soumission. Les soumissions devront être reçues par le mandataire au plus tard le 31 JUILLET 1985, à 17 heures à l'ADRESSE SUIVANTE:

Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross
Mandataire de la Société des alcools du Québec
2020, rue Université, 11e étage
Montréal, Québec
H3A 2A5

Toute soumission reçue, passé cette échéance, sera retournée à son expéditeur, si identifié comme prévu ci-haut, sans que l'enveloppe la contenant n'ait été ouverte.

2. **Document d'appel d'offres**

Seules pourront soumissionner les personnes qui se sont procuré un DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES. Ce document d'appel d'offres comporte d'une part, un Cahier de Conditions Générales qui comprend deux tomes, et, d'autre part, un Cahier des Conditions Particulières pour chaque succursale.

LE DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE L'APPEL D'OFFRES ET IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE D'EN OBTENIR COPIE ET D'OBTENIR LES REÇUS AUTORISÉS PAR LE MANDATAIRE.

Le coût d'un Cahier des Conditions Générales est de 100$ et celui d'un Cahier des Conditions Particulières est de 25$ pour chaque Cahier visant une succursale en particulier. Les Cahiers des Conditions Particulières ne seront vendus qu'à ceux qui se seront portés acquéreurs d'un Cahier des Conditions Générales. Le paiement du coût des Cahiers doit être effectué SEULEMENT de l'une ou l'autre des manières suivantes:

- par chèque visé à l'ordre de « Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross, en fidéicommis pour la Société des alcools du Québec», ou
- au comptant.

Les chèques NON VISÉS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

LE DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES EST DISPONIBLE AU BUREAU DU MANDATAIRE, À L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSUS, À COMPTER DE 9 HEURES, VENDREDI, LE 28 JUIN 1985.

3. **Documents accompagnant la soumission**

Les documents qui doivent accompagner la soumission sont mentionnés dans le Cahier des Conditions Générales et comprennent notamment:

- le FORMULAIRE DE SOUMISSION compris dans le Cahier des Conditions Générales (ou un fac-similé) avec ses annexes, le tout DÛMENT COMPLÉTÉ ET ASSERMENTÉ;
- LES AFFIDAVITS, PROCURATIONS ET ENGAGEMENTS requis au formulaire de soumission;
- RÉSUMÉ(S) DE CARRIÈRE, si requis;
- ATTESTATION(S) OU LETTRE(S) D'INTENTION requises au formulaire de soumission QUANT AU FINANCEMENT de l'acquisition d'une succursale;
- LETTRE D'ENGAGEMENT OU ATTESTATION relativement à la couverture d'ASSURANCE;
- si le soumissionnaire est une corporation, RÉSOLUTION dans la forme prescrite autorisant le signataire à signer le formulaire de soumission et les documents y afférents;
- si le soumissionnaire est une corporation à être constituée la PROCURATION dans la forme prescrite en faveur du signataire;
- copie des reçus pertinents attestant l'acquisition du DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES pour la succursale en cause;
- DÉPÔT DE SOUMISSION, comme prévu ci-dessous.

4. **Dépôt de soumission**

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission un DÉPÔT DE SOUMISSION pour un montant égal à 10% du TOTAL du prix offert pour le DROIT INITIAL, et des prix déterminés pour les STOCKS et les IMMOBILISATIONS. Ce DÉPÔT DE SOUMISSION devra être fait sous l'une ou l'autre des formes suivantes:

- par chèque visé à l'ordre de « Charette, Fortier, Hawey / Touche Ross, en fidéicommis pour la Société des alcools du Québec»;

- OU -

- un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurances titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q. c. A-32), SELON LA FORME PRÉVUE AU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES;

- OU -

- une garantie de soumission émise par une INSTITUTION RECONNUE telle que définie dans le DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES, et PRÉPARÉE DANS LA FORME Y INDIQUÉE.

5. **Inspection des actifs**

Les personnes intéressées à examiner les actifs visés par l'APPEL D'OFFRES devront entrer en communication avec le mandataire (téléphone: 514-842-6601) afin de connaître les modalités, dates et heures prévues pour la visite de chaque succursale. SEULES LES PERSONNES PORTEUSES DES REÇUS PERTINENTS ATTESTANT L'ACQUISITION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES pour une succursale donnée seront autorisées à examiner les actifs de cette succursale.

6. **Ouverture des soumissions**

Les soumissionnaires ne pourront assister à l'ouverture des soumissions, laquelle sera effectuée par au moins deux représentants du mandataire, après le 31 juillet 1985, 17 heures.

7. **Soumissions multiples**

Bien qu'un soumissionnaire puisse présenter une soumission pour plus d'une succursale, il ne pourra lui être adjugé en aucun cas plus d'une succursale. La Société des alcools du Québec se réserve le droit de choisir à sa seule discrétion la soumission qu'elle retiendra d'un soumissionnaire qui en a déposées plusieurs, si elle en retient une.

8. **Renseignements**

Seules les personnes ayant acheté le DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES, ayant obtenu un reçu à cet effet et désirant obtenir des renseignements additionnels, pourront notamment assister aux réunions d'information qui pourraient avoir lieu à cette fin en communiquant par téléphone, pendant les jours et heures ouvrables, avec le mandataire qui les informera des modalités, dates, heures et endroit de ces réunions d'information. SEULES LES PERSONNES PORTEUSES DES REÇUS PERTINENTS ATTESTANT L'ACQUISITION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES pour une succursale donnée pourront assister à la réunion d'information pouvant avoir lieu pour cette succursale.

Charette, Fortier, Hawey
Touche Ross

MANDATAIRE

Les bureaux du mandataire pour les fins de ce mandat sont situés au:
2020, rue University, 11e étage
Montréal, Québec H3A 2A5
Téléphone: (514) 842-6601

Aujourd'hui . . . *Claire... Cette nuit et demain*

MARCEL JEAN

UN parc du Vieux-Montréal par un beau vendredi soir d'été, ce n'est pas le meilleur endroit pour tourner une film. Il en passe des curieux:

— Est-ce que c'est le film avec Belmondo?

— Non. C'est un film québécois qui s'appelle *Claire... Cette nuit et demain.*

— C'est qui les vedettes?

— Luc Matte et Liliane Clune. Ils sont juste là, à côté de la fontaine. Le costaud qui leur parle c'est Nardo Castillo, le réalisateur.

— J'les connais pas. Avez-vous besoin de figurants de la place?

La script esquisse un sourire, fait non de la tête et s'éloigne. Elle n'a plus le temps. Déjà on commence un autre plan. On en a terminé un il y a à peine trois minutes, mais il faut battre le soleil de vitesse, il faut finir la séquence avant que tout ne soit sombre. C'est la course sur le plateau. Entre deux prises, je discute deux minutes avec Luc Matte et Liliane Clune. L'entrevue se fait par petits coups, constamment entrecoupée par les prises qui arrivent à un rythme infernal.

Luc Matte est ce grand gars qui jouait dans *Larose, Pierrot et la Luce* de Claude Gagnon. L'air nonchalant, bon viveur, il marche tranquillement, son rythme personnel se démarquant fortement de l'atmosphère qui l'entoure. À côté de lui, Liliane Clune, petite et nerveuse, tente de retenir le trop plein d'énergie qui veut sortir d'elle. Elle a de grands yeux et un petit nez pointu, un beau visage que l'on a l'impression d'avoir déjà vu quelque part. C'est celui de sa mère, Andrée Champagne, la comédienne devenue ministre.

Liliane Clune est Claire, celle du titre, une femme indépendante qui a choisi d'avoir un enfant seule, grâce à l'insémination artificielle. Luc Matte est Julien, un peintre, ancien amant de Claire, qui vit dans un studio inondé de lumière. Rendue hésitante par la froideur du processus, Claire se rendra voir Julien, et ce n'est qu'au dénouement que nous saurons s'il sera le père de l'enfant qu'elle désire.

Un sujet moderne, de jeunes acteurs, un réalisateur inconnu, *Claire... Cette nuit et demain* est un long métrage comme il s'en tourne rarement au Québec. « C'est effectivement assez nouveau, affirme Nardo Castillo. C'est la tentative de trouver une voie pour faire des films qui soient adaptés à la problématique du marché québécois; des films à petit budget mais qui ont été pensé ainsi. Dans le cas de *Claire... Cette nuit et demain*, c'est la volonté de filmer la parole, de miser sur la force d'un scénario, un peu comme chez Rohmer. Peu d'acteurs et peu de locations, mais des lieux et des personnages bien circonscrits. »

Nardo Castillo a dans les yeux le feu de sa Catalogne natale. Il bouge en parlant, élève le ton, fait chauffer son sang espagnol. Ce n'est pas un débutant, il compte à son crédit plusieurs films éducatifs et publicitaires, de même qu'un long métrage que presque personne n'a vu. Avec Arnie Gelbart, célèbre pour être le collaborateur de Dusan Makavajev (*Montenegro, Sweet Movie*) , et Charles Ohayon, il a fondé Cléo 24, la maison de production qui finance son film.

Claire... Cette nuit et demain est d'ailleurs le premier d'une série de longs métrages à petit budget que Cléo 24 entend produire. « Mais, pour l'instant, précisent Nardo et Arnie, nous n'avons pas l'intention de produire le film de quelqu'un qui nous arrive, comme ça, avec un scénario. Nous voulons être totalement impliqués dans nos projets, ne faire que les choses auxquelles nous croyons vraiment. »

C'est ainsi qu'après *Claire...*, la maison produira un film mis en scène par Arnie Gelbart. Ensuite, ce sera probablement un autre film de Nardo Castillo.

L'idée originale de *Claire...* est de Victor Désy. C'est à partir d'un texte écrit par ce dernier il y a seize ans que le scénario a été élaboré. Quand on pense à Désy, on pense immédiatement à *À tout prendre* de Claude Jutra, alors qu'il y jouait un ami du cinéaste. D'ailleurs, ce n'est pas le seul lien qu'il existe entre le film de Nardo Castillo et celui de Jutra. Il y a un milieu de petits artistes montréalais qui se retrouve au centre de chacun de ces deux films, et dans les deux cas il est question de leurs mésaventures à tendance existentialiste.

En même temps que les efforts conjugués des producteurs Roger Frappier et Claude Bonin qui veulent redonner vie au cinéma d'auteur québécois, voici ceux de Cléo 24 qui vont dans la même direction. Décidément, l'automne promet beaucoup.

Liliane Clune incarne l'héroïne du film québécois *Claire . . . Cette nuit et demain.*

L'été au grand écran: l'invasion est commencée

Suite de la page 19

à l'occasion de la visite de quelques extraterrestres, l'énergie de leur jeunesse. Le sujet est excellent et amène un peu d'originalité dans une cinématographie qui s'obstine à ne nous montrer que des jeunes prêts à n'importe quoi pour sortir de l'ennui de leur banlieue.

Ron Howard apparaît donc comme l'un des réalisateurs les plus efficaces d'Hollywood. Ses films sont divertissants et bien menés, ce qui, en cette saison, est l'essentiel. On peut trouver que la fin de *Cocoon* n'en finit plus de finir, et que le jeune Barret Oliver (9 ans, il est le petit fils d'un des protagonistes) n'est pas vraiment doué, mais ce n'est pas suffisant pour nous gâcher le plaisir. (Au York)

D'ailleurs, ce Barret Oliver semble très populaire (on se demande pourquoi). Il est présentement la vedette de ***D.A.R.Y.L.***, un film de science-fiction pour toute la famille signé Simon Wincer.

Il y a trois ans, ce dernier nous offrait un étonnant film fantastique intitulé *Harlequin*. Aujourd'hui, son *D.A.R.Y.L.* est un autre film où le fantastique fait une percée dans la vie d'une famille. Daryl est un robot à forme humaine qui est adopté par un couple de banlieue. Tout est merveilleux jusqu'à ce que le Pentagone décide de récupérer le robot et de mettre fin au programme. C'est alors qu'une lutte s'amorce entre les autorités et Daryl qui réclame le droit de vivre et de retrouver ses parents. Du travail efficace, soigné, un rythme relativement soutenu et des bons sentiments distillés au gallon. (À l'Imperial)

Pour les adolescents en peine de leur peau : ***Secret Admirer*** de David Greenwalt. Ici, l'intrigue a pour point de départ une lettre d'amour anonyme qui déclenche une série de quiproquos. C'est du boulevard de high school. À partir de situations vieilles comme le monde, Greenwalt ne cherche qu'à divertir un public jeune et gagné à l'avance. Il réussi tout de même à filmer une très belle scène quand une bagarre générale éclate entre les membres d'un club de bridge de banlieue. Avec une caméra portée à l'épaule et une mise en scène bien rodée, il nous donne un court mais vrai moment de cinéma. Ce qui permet d'avaler plus facilement le reste. (À la Plaza Alexis-Nihon)

Les adultes ont besoin, eux aussi, de leur cinéma pop-corn. Hollywood leur offre *Perfect* et *Fletch*, deux histoires de journalistes (remarquez que les enfants peuvent bien y aller aussi, mais ils ne sont pas vraiment le publiccible des producteurs de ces films).

Perfect de James Bridges est une comédie dramatique où la politique et la danse aérobique se font damer le pion par le sentimentalisme bon enfant. John Travolta tient le rôle d'un reporter, tandis que celui de sa compagne est fièrement campée par Jamie Lee Curtis, une poupée gonflée à l'hélium visiblement — très contente d'exposer ses muscles fraîchement développés par cinq mois de torture physique.

L'histoire commence lorsque Adam Lawrence reporter à *Rolling Stone*, décroche une interview exclusive avec un millionnaire accusé de trafic de drogue. Rapidement on laisse tomber cette intrigue, Lawrence passant la majeure partie du film à faire un reportage sur un centre sportif. Du même coup, il consacre toutes ses énergies à séduire une sculpturale instructeure de danse aérobique. Ce n'est qu'à la fin de *Perfect* que l'on revient à l'intrigue première qui devient un catalyseur permettant aux amoureux de se retrouver. (Plaza Alexis-Nihon)

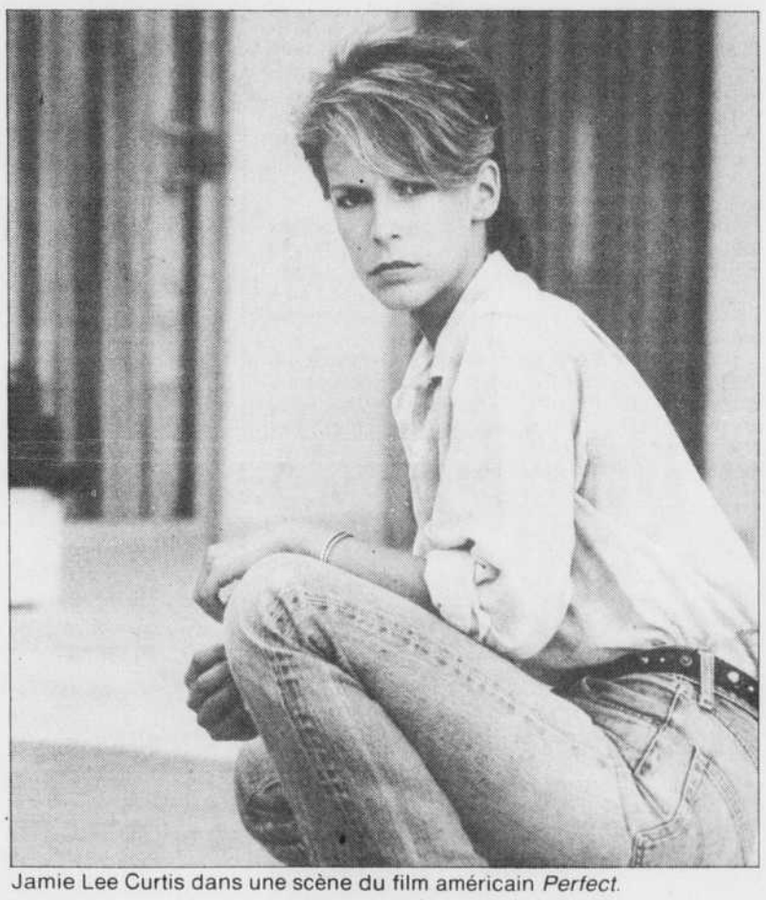

Jamie Lee Curtis dans une scène du film américain *Perfect.*

Quant à ***Fletch***, une comédie à faible pourcentage de thriller, c'est une réalisation de Michael Ritchie, l'ex-espoir du cinéma américain. Dans ce film, Chevy Chase se regarde jouer le rôle du reporter-vedette, et il occupe toute la place, ne laissant que des miettes d'écran à ses partenaires.

Chase se voit offrir une grosse somme par un homme qui cherche à se faire assassiner. C'est le début d'une enquête qui l'amènera à démasquer une machination particulièrement tordue. Le tout est raconté sur un ton souvent burlesque, Ritchie s'appliquant à filmer le one-man-show de son comédien. (Au Décarie)

Perfect et *Fletch* sont deux films mis en scène sans conviction par des réalisateurs de métier, deux longs métrages qui ne mordent pas, qui ne crient pas trop fort et qui sont suffisamment fades pour ne pas déplaire à personne. Deux films dans la moyenne, avec la différence que celui de Ritchie est plus décevant parce que ce dernier a déjà fait des films qui avaient des dents (*Smile*, par exemple).

2 GRANDS CLASSIQUES AU MÊME PROGRAMME

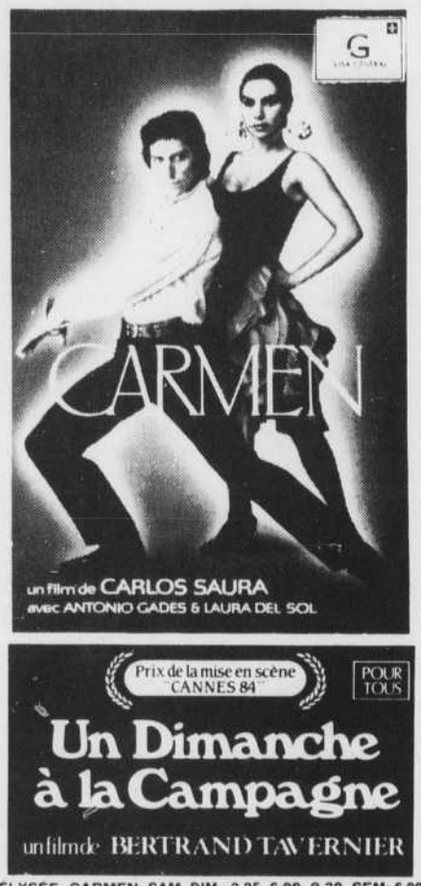

Prix de la mise en scène CANNES 84 — POUR TOUS

Un Dimanche à la Campagne
un film de BERTRAND TAVERNIER

ÉLYSÉE: CARMEN: SAM. DIM.: 2.25, 6.00, 9.30. SEM: 6.00, 9.30. DIMANCHE: SAM. DIM.: 12.45, 4.15, 7.50. SEM: 7.50.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

PARISIEN: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.40.
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1985

14 ANS

Par le réalisateur de *Midnight Express, Fame, Shoot the Moon* et *The Wall*, la double histoire d'une amitié et d'une obsession qui tournera au drame.

"BIRDY" est un film qui vole haut et qui de son aile déployée nous effleure doucement l'âme. On en ressort avec un sourire plaqué sur le visage.

— *Manon Péclet (DIMANCHE-MATIN)*

VERSION FRANÇAISE
ÉLYSÉE: SAM. DIM.: 12.30, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20. SEM: 7.05, 9.20.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

東京画
TOKYO-GA
un journal filmé de Wim Wenders
G
EN PRIMEUR
À 21h30
le CINEMA PARALLELE
3682 boul. St. Laurent 843-6001 métro Sherbrooke

LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
JULIA MIGENES-JOHNSON
PLACIDO DOMINGO
EN 70 MM
DOLBY STEREO
CARMEN
(Laissez-passer non acceptés)
Ven. et Lundi, 2.00, 5.00, 8.00.
Sam. Dim.: 1.15, 4.10, 7.00, 9.45.
Mar. à Jeu.: 2.00, 8.00.
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

Voyez le film et visitez les Indes grâce à AIR-INDIA
gagnez un voyage pour deux personnes à NOUVELLE DELHI et BOMBAY !
G
La Route des Indes
Ermitage
ST-DENIS JARRY 388-5577
Ven.: 7.00, 10.05
Sam. Dim. Lun.: 12.50, 3.55, 7.00, 10.05
Mar. à Jeu.: 8.00.

CKAC 73 et LE DEVOIR
En collaboration avec CINÉPLEX / ODÉON
invitent 300 couples à la première du film

jeudi, le 4 juillet 1985 à 20h00
au cinéma l'Ermitage 8042, rue St-Denis

RÈGLEMENTS

A) Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ci-joint et de le retourner à l'adresse indiquée.
B) Le tirage sera fait au bureau de Cinéplex / Odéon lundi le 1er juillet 1985.
C) La valeur des prix offerts est de $3,000.00.
D) Les gagnants recevront leur invitation par la poste. Les employés de C.K.A.C., LE DEVOIR et de CINÉPLEX / ODÉON ne peuvent participer.
E) Tout litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Remplir et retourner à:
Concours MASK
CINÉPLEX / ODÉON
2388 est, rue Beaubien
Montréal, Québec H2G 1N2
Nom .....
Adresse .....
..... App. .....
Ville .....
Code postal ..... Tél. .....

Ramdix-sept

À ne pas rater, pour le plaisir !

MARIE DÉCARY

RAMSÈS (prononcez Ramseize), Ramdix-sept. Sur la rue Ontario est, le clin d'oeil se voit à distance. Éclairé de 22 tubes néon, ce pharaon bien de son temps repose dans une vitrine qui lui tient lieu de sarcophage. Tous de plastique bleu momifiés, cinquante serviteurs, au coeur de néon, longent les murs tendus de vinyle blanc du Centre Copie-Art tandis qu'au-dessus de leurs têtes, 72 longs tuyaux de carton, contenant autant de haut-parleurs, diffusent une pluie de hautes fréquences. Accompagnent le souverain défunt, six femmes, les préférées, superposées au milieu de ce tombeau futuriste comme des clones lumineux sur des tablettes métalliques.

Réalisée par Pierre Pépin avec la collaboration sonore de Pierre Dostie, cette installation ne passe évidemment pas inaperçue.

Depuis la soirée d'inauguration, pas un jour ne passe sans que Ramdix-sept attire de nouveaux curieux. Le nez collé sur la vitrine, les passants (pour la plupart des gens du quartier) espèrent tout voir sans être obligés d'entrer (comme quoi les lieux de culture, si peu officiels soient-ils, sont toujours intimidants). Ceux qui se risquent à l'intérieur n'ont pas l'air de le regretter. Plusieurs viennent même féliciter le maître d'oeuvre, qui dans ces moments-là, jubile. Il faut le dire, Pierre Pépin n'aime pas que l'on reste indifférent à son travail (même le graffiti dépréciateur écrit ce jour-là sur la façade, le fait sourire). Il n'en est pas à sa première expérience, ni à sa dernière, si on en juge par la quantité de projets époustouflants qu'il concocte pour l'avenir. En septembre dernier, il a organisé une super performance apocalyptique avec le concours des autorités municipales de Lyon, en France et se prépare dès maintenant à tourner un long métrage conceptuel...

Quand l'argent ou l'aide qu'il sollicite auprès des gouvernements ou des entreprises privées ne vient pas (il n'en est pas, non plus, à son premier refus), Pépin compose, comme on dit.

« J'ai souvent l'impression, dit-il, qu'on me refuse des subventions, sachant très bien que je peux m'en tirer quand même. »

Ramdix-sept en est un bon exemple. Ne disposant d'aucun budget et portant une fois de plus son projet « à bout de bras », Pépin décide de récupérer les 3,000 pieds de polystyrène bleu qu'il a réussi à soutirer d'une grosse compagnie, deux ans auparavant. Nous sommes en mars dernier, précise-t-il. Au rythme de 3 par jour (et après avoir finalement trouvé la technique qui permette de chauffer le matériau de base sans le brûler), il moule ses cinquante personnages, se servant de mannequins d'étalage pour la forme. Ramdix-sept, lui, est fait d'un plastique qui sert habituellement à fabriquer les sacs à ordure ! Pour compléter le montage de l'installation en 10 jours (2,000 pieds de corde électrique, une soixantaine de transformateurs pour les néons, etc.) il obtient l'aide de deux électriciens que le défi technique stimule. Se joignent assez rapidement à l'aventure, Pierre Dostie pour l'installation sonore et Guylaine Dionne qui signe un texte d'une ironie bien dentée dans le catalogue de l'exposition. Pour nommer les autres, il faudrait peut-être instituer la pratique du générique en art... Toujours est-il que le 11 juin dernier, la fiction du grand pharaon est complétée. Il m'est avis que Pépin habite tous ses personnages, mais que celui qui prend un peu de répit dans la vitrine lui ressemble le plus.

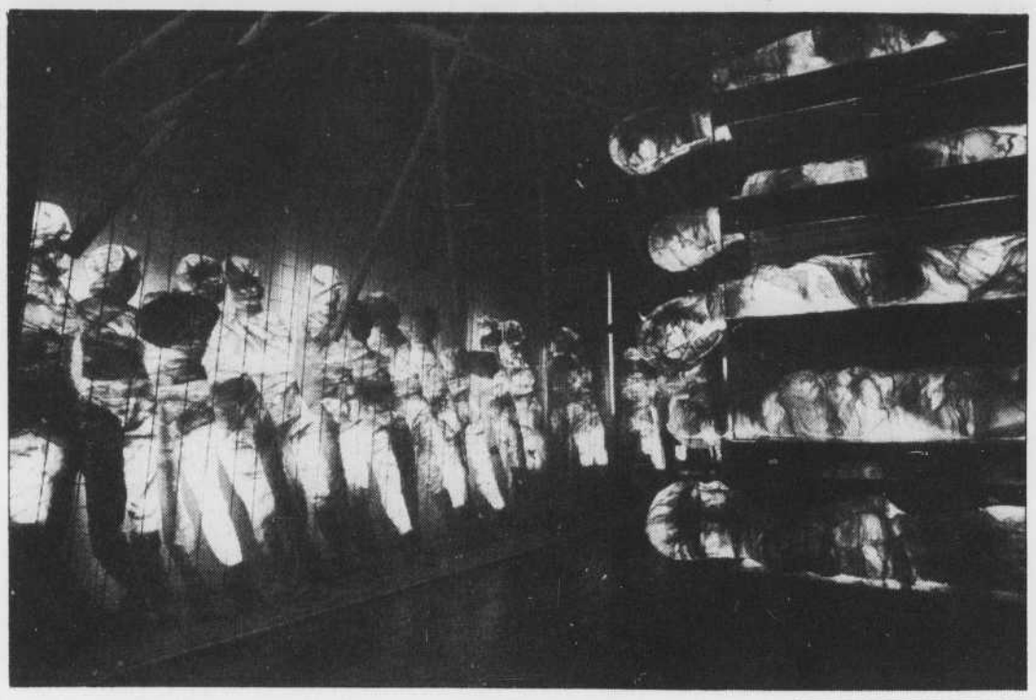

Le grand pharaon Ramdix-sept II et son temps, jusqu'au 14 juillet, Centre Copie-Art, 813 est rue Ontario. L'entrée est libre et les oeuvres (les momies éclairées au néon) sont en vente à $ 100.000 chacune, question de financer le projet rétroactivement !

★ ★ ★

De la difficulté d'attraper un nuage.

Michel Gaboury dit qu'il a abandonné la photographie, mais il ne faut pas le croire.

Profitant de la saison morte à la galerie Dazibao (il est un de ses coordonnateurs), il a carrément loué les lieux pour 11 jours consécutifs et les a peuplés d'objets noirs troués d'azur et de nuage blancs, presque volants, qui, à première vue, c'est vrai, ne sont pas facilement identifiables à une pratique photographique conventionnelle.

Michel Gaboury dit qu'il a abandonné la photographie mais, dans son exposition, tout parle d'elle : du petit oiseau qui sort de la caméra au moment où le sourire se fige, en passant par le parapluie, sans oublier la fameuse « boîte noire » qui, ici gonfle, éclate et se transforme au point de devenir monument architectural, scène théâtrale ou cabane à moineaux.

À travers la fugacité et la fragilité du nuage, qui depuis la Renaissance et les fameuses expériences de l'architecte florentin Brunelleschi (sur la coïncidence du point de fuite avec le point de vue) échappe à toute mécanique optique, Gaboury continue donc d'explorer les rapports existant entre la peinture et la photographie.

Gaboury l'avoue et le montre, il est de plus fortement inspiré par les travaux de Stieglitz, photographe américain de l'école moderne qui, dès les années 1910, présente les cumulus, sirus, nimbus comme équivalents à des états d'âme.

Si les travaux de Gaboury sont portés par une recherche théorique élaborée et complexe, ils demeurent accessibles, et, dans cette série, c'est le plaisir et l'émotion qui l'emportent sur tout. Avec ses matériaux de fortune (du carton ondulé, de la broche, des parapluies égarés, des cadres de pacotille, de la peinture à bâtiment, noire), Gaboury s'est visiblement amusé. À preuve, cette pièce intitulée « Nuages encadrés avec point de fuite » qui se rit subtilement des problèmes de cadrages.

Ses oeuvres, celles d'un « artiste junior » dit-il s'apparentent autant à des tableaux qu'à des chefs-d'oeuvres de patenteux.

C'est à voir jusqu'à demain soir seulement à la galerie Dazibao, 4060 St-Laurent, espace 104, de 14 h à 18 h. Informations : 845-0063.

Photos Louise Lemieux

À gauche, une vue de l'installation *Ramdix-sept II et son temps*, réalisée par Pierre Pépin. Ci-haut, une oeuvre de Michel Gaboury, *Nuages encadrés avec point de fuite.*

Détail d'une oeuvre de Michel Gaboury

GÉRARD BÉLANGER
NICOLE ELLIOTT
NOREEN MALLORY
SUE RUSK
JUSQU'AU 13 JUILLET
GALERIE DANIEL
2159 RUE MACKAY 844-4434

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC)H2X 2A3
TÉL.:(514) 845-5555
SALLE I
installation
«PARCOURS PAR COEUR»
ROSE-MARIE GOULET
SALLE II, III
ARTISTES DE LA GALERIE
oeuvres récentes
Vernissage le 16 juillet à 14h.
du 3 au 28 juillet
Mer. jeu. ven. 11h à 18h sam. 11h à 17h dim. 13h à 17h

michel BLAIN
sérigraphies
yvan
LAFONTAINE
eaux-fortes et dessins
27 juin - 19 juillet 1985
Galerie Alliance
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 2S6
(514) 284-3768

Picasso & le PRIMITIVISME
HARING
PENCK
DE PALMA
GALERIE esperanza
2144 Mackay 933-6455

GALERIE FRANÇOIS LEMAI
GRAVURES DE MAITRES
contemporains japonais et européens
HAMAGUICHI - SAÏTO - SAWADA KURODA
CHAGALL - FOLON - PICASSO - TAMAYO et plusieurs autres
1437 Stanley, Montréal 842-3639 (métro Peel)
Lun. au ven. de 10h à 18h fermé le samedi jusqu'au 15 septembre

ARTHUR - ERICKSON
PROJETS CHOISIS 1971-1985
Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal
Pie IX et Sherbrooke (métro Pie IX)
Ouvert du jeudi au dimanche de 12h. à 17h.
Renseignements: **(514) 259-2575**

Bonjour
Monsieur Lartigue
du 28 juin au 11 août 1985
Cent vingt-cinq œuvres du célèbre photographe français

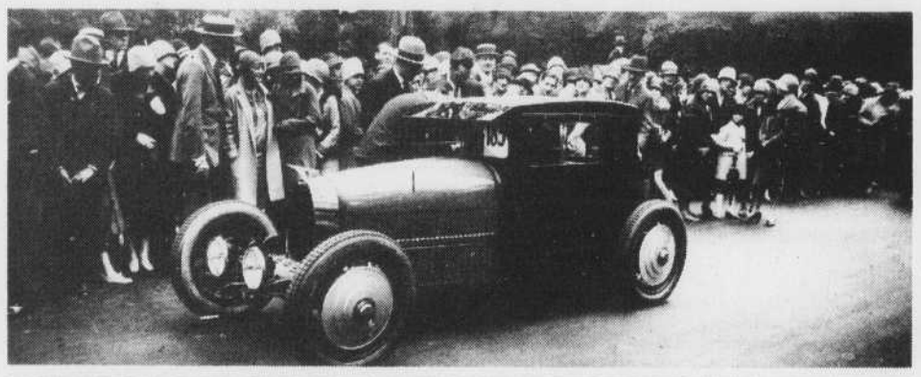

Spectacles de flamenco
Présentés en collaboration avec
Spectacles Arte Flamenco
les 29 et 30 juin 1985
à 20 h, à l'auditorium du Musée
Billets en vente au guichet à 20 $ et 18 $

Ateliers Picasso
Ateliers d'exploration de l'œuvre de Picasso
du 2 juillet au 30 août 1985
Information et inscription: 286-7184

Pablo Picasso: rencontre à Montréal
Les visiteurs sont priés de se présenter au Musée des beaux-arts de Montréal à l'heure exacte inscrite sur leur billet.
Les portes seront ouvertes précisément toutes les demi-heures. Bienvenue au Musée!

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)

DÉCOUVRIR UN MUSÉE
REDÉCOUVRIR LE MONDE

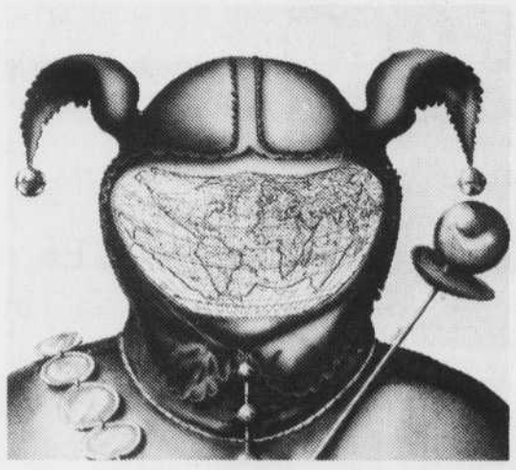

LA DÉCOUVERTE DU MONDE
CARTOGRAPHES ET COSMOGRAPHES

Venez revivre avec nous la grande aventure de la découverte du monde aussi passionnante à l'époque que l'est, aujourd'hui, l'exploration spatiale.
Vous y verrez soixante cartes marines parmi les plus anciennes, celles-là même qu'utilisaient les explorateurs aux 15e, 16e, et 17e siècles.
Vous ferez connaissance avec les cartes représentant l'Amérique de l'époque des découvertes et en particulier la Nouvelle France depuis Jacques Cartier.
Vous pourrez examiner des instruments de navigation dont se servaient les pilotes au cours de la traversée des océans; autant de témoignages de l'ingéniosité humaine.

MUSÉE DAVID M. STEWART
LE VIEUX FORT, ÎLE SAINTE-HÉLÈNE, MONTRÉAL
DU 7 JUIN AU 30 OCTOBRE 1985 - OUVERT TOUS LES JOURS DE 10h À 17h
METRO: ÎLE SAINTE HELENE
TÉL.: 861-6701

LE DEVOIR CULTUREL

Aurora borealis à la Place du Parc

Toute une rencontre à Montréal . . .

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

AUTRES temps, . . . mêmes moeurs. Ils n'étaient pas nombreux les gens qui, au début de notre siècle, visitaient les expositions où Picasso jetait les fondements du cubisme, de ce qui allait constituer la plus importante révolution de l'art moderne. On taxait volontiers de douce folie autant l'artiste que les partisans de sa production qui apparaissait alors comme la négation même de l'art. Et pourtant, Picasso ne faisait qu'approfondir les leçons de Cézanne qui, lui- même, etc.

Aujourd'hui, ils ne sont pas très nombreux non plus les visiteurs d'*Aurora borealis*, l'impressionnante exposition d'art canadien qui est le noyau de l'événement *Les cent jours d'art contemporain* et qui propose, comme l'écrit le conservateur Normand Thériault, « 30 questionnements contemporains sur ce que je suis moi, moi et mon environnement, moi et les objets du monde ». Là aussi, on peut trouver parfois que les productions ne ressemblent pas à des « oeuvres d'art »; et pourtant, ces artistes ne font que poursuivre les leçons de liberté et d'audace que contient l'oeuvre de Picasso pour quiconque la regarde *comme il faut*, c'est-à-dire comme Picasso a regardé, dans sa période la plus créatrice, l'oeuvre de ses prédécesseurs. Il serait quand même étonnant que Picasso ait dit le dernier mot sur l'art, d'autant que les artistes contemporains sont souvent plus informés que jamais et qu'ils disposent d'outils de plus en plus pénétrants pour se situer aussi bien par rapport à l'art de leurs aînés que par rapport au monde dans lequel ils vivent.

Et, bien sûr, les grandes entreprises privées ne sont pas plus nombreuses pour commanditer les manifestations d'art actuel comme *Aurora borealis* qu'elles ne l'étaient au moment de la naissance du cubisme. Comme le grand public, elles sont toujours ici en retard de quelques décennies.

Cela dit, la proposition de Claude Gosselin du Centre international d'art contemporain de Montréal (le CIAC) et de ses deux conservateurs invités René Blouin et Normand Thériault ne manque pas de panache. Elle veut témoigner de la vitalité de l'art canadien depuis la fin des années 70 — ce qui n'avait encore été fait sérieusement nulle part — et, partant, montrer assez d'oeuvres d'assez d'artistes pour que le visiteur en mesure tout de suite la riche diversité.

Assez tôt, c'est la discipline de l'installation qui s'est avérée la plus susceptible de résumer tout ce dynamisme. On sait qu'elle est à la fois la moins commode à exposer et la plus spectaculaire, et que les musées — faute de temps, d'espace et d'argent — ne peuvent jamais en montrer plus de deux ou trois en même temps.

Or, dans *Aurora borealis*, il y en a une trentaine, réalisées par autant d'artistes de pointe au Canada et qui respirent très librement dans les vastes espaces de la Place du Parc, des espaces qui font rêver les artistes (et qui devraient faire réfléchir les futurs constructeurs de notre Musée d'art contemporain !)

Pour les Montréalais, cette exposition plantureuse intervient au moment où la diffusion de l'art contemporain — et particulièrement de l'installation qui lui permet souvent de donner toute sa mesure — ne s'est jamais portée aussi mal. En effet, on ne connaît que trop les problèmes de nos musées, et les deux galeries les plus soucieuses de défendre l'art de pointe, Yajima et Jolliet, viennent de fermer leurs portes, décourageant peut-être les autres de s'aventurer hors des sentiers bien battus.

Dans ces conditions, la tenue d'*Aurora borealis* risque de raviver l'enthousiasme. Ces oeuvres dont la plupart pourraient faire l'objet d'une solide exposition solo (comme on n'en voit pas souvent à Montréal) et qui mériteraient chacune de très longs commentaires, constituent probablement le véritable événement artistique de l'été. C'est celui dont on devrait être le plus fier, et c'est celui dont on fait le moins état; il est vrai qu'il ne dispose pas d'un important budget de publicité (si on le compare par exemple à l'exposition Picasso dont une seule annonce parue dans le *New York Times* aurait coûté deux fois plus cher que toute la réalisation d'*Aurora borealis* à ce jour).

Et l'exposition de la Place du Parc a beau avoir des visées « savantes » (en gros, montrer comment les artistes qui ont posé les questions les plus stimulantes au cours des dernières années ont eu recours à l'installation), il reste qu'elle est très agréable à visiter, non seulement parce qu'elle a été magistralement mise en place mais aussi parce que cette forme d'art, qui à la fois fait éclater les disciplines et peut les intégrer toutes, est souvent plus immédiatement accessible que la peinture, la sculpture, la photo ou la vidéo utilisées isolément.

À condition, bien sûr, que le visiteur consente à laisser de côté quelques idées reçues sur la configuration, le contenu et la fonction de l'oeuvre d'art, et qu'il accepte de s'attarder suffisamment devant chaque installation (ce qui se fait plus commodément en deux visites). Et alors, je ne vois pas comment on peut demeurer insensible à la majorité des oeuvres d'*Aurora borealis*.

L'exposition est ouverte au public du mercredi au dimanche, de 12 h à 21 h, jusqu'au 30 septembre (prix d'entrée : $ 2.75). Elle donnera lieu plus tard à un important programme d'animation dont nous aurons l'occasion de reparler. Pour renseignements : 288-0811.

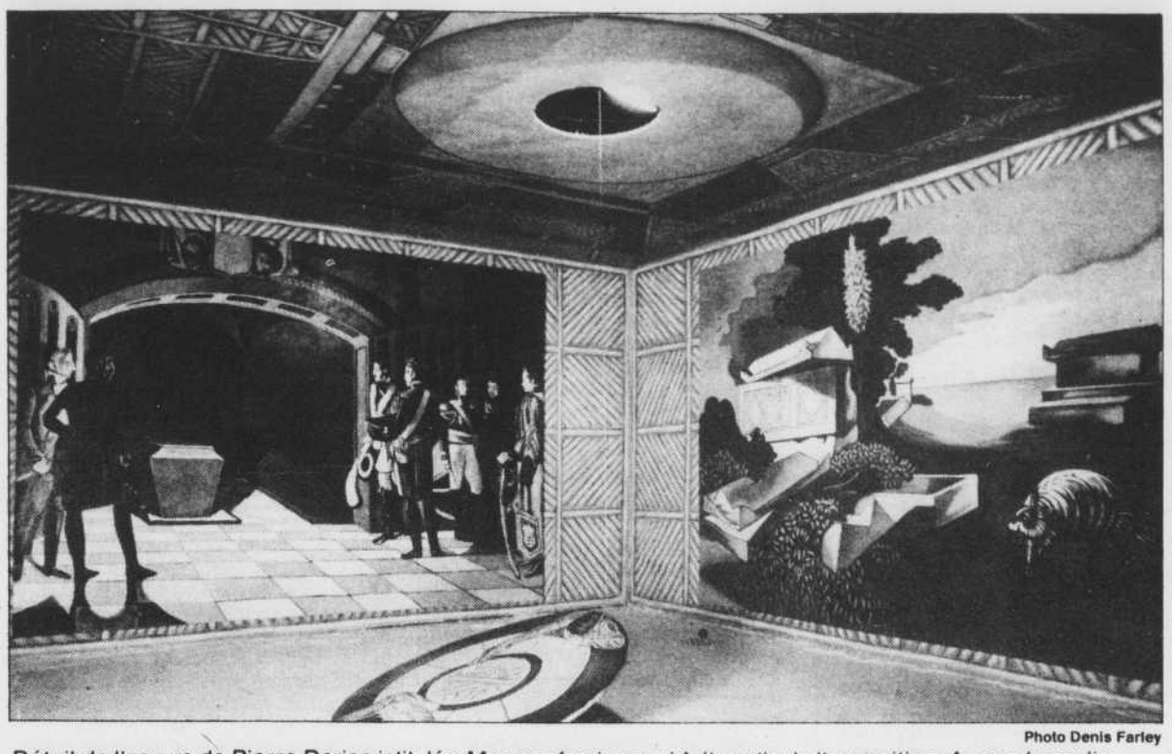

Photo Denis Farley

Détail de l'oeuvre de Pierre Dorion intitulée *Mes confessions* qui fait partie de l'exposition *Aurora borealis*.

76 Airplanes, 1985, une installation de Robert Adrian.

Photo Jacques Grenier

Bogart en photos

PARIS (AFP) — Le mythe Bogart, le mauvais garçon ou le détective privé au trench-coat, chapeau de feutre et cigarette aux lèvres, est superbement reconstitué dans un album de 400 photographies, réunies par Alexis Tchernoff et parue cette semaine à Paris.

Né une semaine avant le siècle, Humprhrey Bogart est entré dans la légende le 14 janvier 1957, jour de sa mort. Il avait tourné de 1930 à 1955 plus de cent films dont plusieurs sont passés à la postérité grâce à sa silhouette inoubliable.

L'album réunit des photos inédites de Bogart de l'enfance au mariage avec Lauren Baccall. On y trouvera avec intérêt les films oubliés, le premier, *Broadway's Like That* ou *Up The River*, de la même année 1930, avec Spencer Tracy.

Casablanca (1942) en 10 photos, marque une étape importante de sa carrière puis ce sera la rencontre avec Lauren Bacall, le grand amour de Bogart.

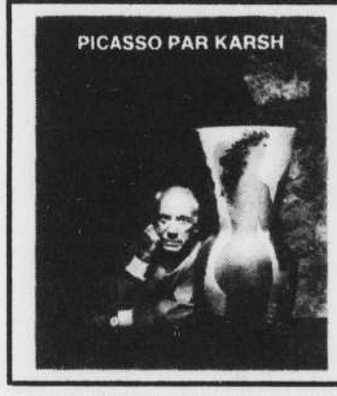

MAÎTRES de la PHOTOGRAPHIE
Une exposition d'affiches de
• ADAMS • BRASSAÏ • CARTIER-BRESSON • DOISNEAU • KARSH • KULIGOWSKI • MAN RAY • PORTER, etc.
atelier 66
Les Terrasses-niveau métro McGill
705 O. Ste-Catherine Mtl (514) 849-8243

SYLVIE CROTEAU
« Premiers regardeurs »
Une exposition
RIMBALDIENNE
Une des bonnes expositions vues à Montréal
2 derniers jours
Galerie du
22 MARS
1333, avenue Van Horne, Outremont, 271-1783
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

LES OISEAUX DE GEORGES BRAQUE
Papier, bijoux, sculptures (première mondiale)
jusqu'au 24 août 1985
sous la présidence du Baron de Heger Loewenfeld
Compagnon de Braque
Transporteur officiel Air Canada
GALERIE cultart
ART CONTEMPORAIN
360 rue Roy est Montréal H2W 1M9
Téléphone (514) 843-3596

Daphne ODJING — Huiles — retrospective de ses oeuvres
Arthur SHILLING — Huiles récentes
GALERIE SHAYNE
5471 Ave. Royalmount
739-1701
Mardi-samedi 9h30-5h00

EXPOSITION
YVETTE FROMENT
Peintre hyperréaliste
25 juin — 12 juillet
Lundi au vendredi de 9h à 17h30, fermé samedi et dimanche
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada. Dans la plus grande galerie marchand d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

JIM DINE
oeuvres récentes
jusqu'au 24 juillet
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653
fermé le dimanche et lundi

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTREAL, H2J 2K8, (514) 843-5487
Peintures et sculptures
L'AXE
New-York, Montréal, Paris
du 3 au 14 juillet
du 15 au 30 juillet
fermé pour vacances
du 1er au 11 août réouverture
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

MUSÉE

GIULIO PAOLINI
4 juillet - 8 septembre
Giulio Paolini est une des figures majeures de la création italienne des vingt dernières années. Cette exposition est la première en Amérique.

CIRCUIT V
vidéo/urbanité
4 juillet - 18 août
Circuit V regroupe les travaux récents d'artistes qui s'intéressent à la thématique urbaine.

VERNISSAGE:
dimanche le 7 juillet à 15 heures

LA COLLECTION PERMANENTE
ACQUISITIONS RÉCENTES
DONS 1984-1985
4 juillet - 8 septembre
Cette exposition regroupe des oeuvres de la collection permanente acquises sous forme de dons au cours des années 1984-1985.

Le Café: à partir du 4 juillet de 11h00 à 16h00.

Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation: Tél.: 873-4732.

Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00. Tél.: 873-4708.

Autobus 168 ou 167 stations McGill et Bonaventure. Week-end, autobus du musée.

Entrée libre du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00.
Cité du Havre. Tél.: (514) 873-2878.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

De la collection privée de Jacqueline Picasso, plus de 80 œuvres du Maître dont certaines n'ont jamais été montrées au grand public.

Où et quand? Cette exposition se tient au Musée des beaux-arts de Montréal, au 1379 rue Sherbrooke ouest, du 21 juin au 10 novembre 1985. Le Musée sera ouvert de 10h à 22h, du mardi au dimanche inclusivement.

Combien? Adulte: 5$; Amis du Musée: 3$; étudiant et âge d'or: 2,50$; enfants de moins de 12 ans: 1$; personne handicapée: entrée libre. Il est préférable d'acheter les billets avant l'exposition.

Vous devez spécifier lors de l'achat la date et l'heure d'entrée désirées (aux demi-heures de 10h à 21h).

Comment? Il y a 3 façons de vous procurer des billets:
- au comptoir des billets du Musée des beaux-arts de Montréal; renseignements: (514) 286-7184;
- par le service de vente par téléphone Teletron (cartes de crédit acceptées); renseignements: (514) 288-3782. Frais en sus par billet de 2,25$
- à tous les comptoirs Ticketron; renseignements: (514) 288-3651. Frais en sus par billet à Montréal: 1,15$; à l'extérieur: 1,30$

En plus. Moyennant un léger supplément, vous pouvez réserver un guide sonore ou profiter de visites commentées ou de conférences offertes pendant l'exposition, certains jours de la semaine. Veuillez arrêter votre choix avant l'achat des billets. Pour plus de détails, composez l'un des numéros indiqués plus loin.

Renseignements. Pour plus de détails sur les modalités d'achat de billets et sur l'exposition Pablo Picasso: rencontre à Montréal, composez l'un des numéros suivants:
de Montréal: 286-7184;
de l'extérieur, sans frais: 1-800-361-5405

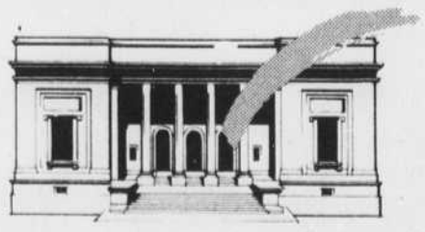

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379 rue Sherbrooke ouest, Montréal

Pour fêter ses 25 ans de métier

Vigneault pense enfin à lui

MARIE LAURIER

GILLES VIGNEAULT pense enfin à se faire plaisir après avoir été au service de son public pendant 25 ans. C'est en effet au lendemain de l'élection du 22 juin 1960 plus précisément, qu'il commençait à chanter dans une boîte de Québec, en haut de la Porte Saint-Jean. Et pure coïncidence, il peut se permettre ces prochains mois de faire quelque peu relâche en s'accordant un congé d'un an en France pour nous revenir en spectacle à l'automne de 1986.

Mais avant de partir au début de septembre, il sera de plusieurs festivals cet été, à Hull cette fin de semaine, au Lac Saint-Jean le 24 juillet, à Ville Saint-Laurent le 11 août avec un saut à Saint-Rémi de Provence en France pour le Festival des conteurs francophones le 9 juillet.

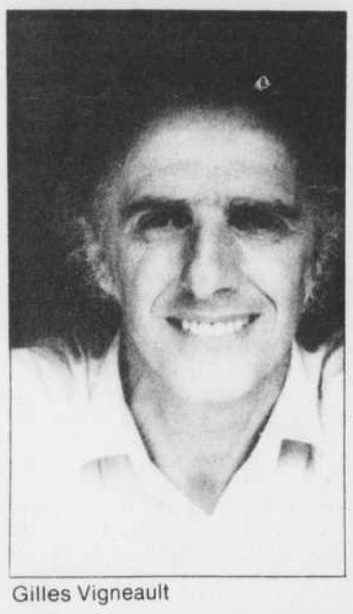

Gilles Vigneault

Cette semaine il était à Joliette, toujours pour se faire plaisir. « Pour la première fois, je suis le soliste invité d'une chorale! » s'est-il exclamé mercredi soir en donnant le coup d'envoi du grand Festival d'été de Lanaudière qui accueillera jusqu'au 22 août une brochette impressionnante de musiciens de renommée internationale. Notre barde national était accompagné des Chanteurs de la Place Bourget, un groupe de 60 choristes dirigés par le père Fernand Lindsay, c.s.v. principal instigateur du festival.

Dans un programme du meilleur cru Vigneault, un choix exhaustif de ses chansons-poèmes qui exaltent le pays à bâtir, à refaire, à penser, à rêver, à danser ou ... à pleurer devant les ministres Clément Richard, Bernard Landry, Pierre-Marc Johnson, Guy Chevrette qui avaient tous de bonnes raisons d'être parmi la foule de 1,000 personnes qui avaient envahi la salle Rolland Brunelle de Joliette. Un Vigneault déchaîné qui disait, lançait, hurlait même ses mots, ses airs, ses espoirs et ses vignettes de vie pour en faire un gros bouquet de fleurs, celui de ses 25 ans de carrière dans le difficile mais exaltant monde du spectacle! Tel un héraut des temps modernes, il se donnait de toute évidence ce plaisir de refaire en une heure et demie tout le chemin parcouru ce dernier quart de siècle. En plantant un chêne, en dansant la danse à Saint-Dillon, en interpellant les Gens du pays, en se souvenant d'Émilie, en décrivant nos grands espaces, nos rivières et nos lacs ... Du vrai Vigneault quoi, celui que tous les Québécois aiment, connaissent, fredonnent et accompagnent en cadence.

Un Vigneault toujours aussi fringant et fervent, malgré ses plus de cinquante ans, sa couronne de cheveux de plus en plus grisonnante et hirsute. Son regard bleu clair est toujours aussi perçant et direct, son ton, aussi rauque et moqueur. L'homme reste élégant et souple comme il le prouvera quelques instants plus tard sur la scène qu'il occupera avec ses musiciens et les choristes dans un feu roulant de chansons, de danses, de gambades et de gestes généreux.

Il est en pleine possession de ses moyens ce diable d'homme qui avoue avoir une autre bonne raison de célébrer ses noces d'argent avec le milieu du spectacle puisque pour la première fois il se permet de nous quitter pendant un an, à compter de septembre jusqu'en août 1986. « Oui, je m'en vais en France pour douze mois, confiait-il à quelques journalistes avant son entrée en scène à Joliette. Tout coincide pour me permettre cette évasion. D'abord pour la première fois de ma vie, je peux me permettre de séjourner en France assez longtemps, depuis le temps qu'on m'y invite! Rien n'est laissé au hasard, tout est organisé: j'ai un appartement à Paris, j'amène ma famille et mes enfants de 15, 12 et 4 ans sont même inscrits à l'école. Et puis je chanterai un peu puisque j'ai toujours voulu chanter! », lance-t-il à la blague.

Il ne chômera donc pas là-bas, Gilles Vigneault, entre les deux tournées de spectacles qu'il fera en France, la première au mois de novembre dans 27 villes de l'ouest et du sud-ouest de ce pays, la deuxième au printemps 1986. Pendant que ses enfants iront à l'école, il projette de travailler à un album de photographie sur le Québec dont il rédigerait les textes et les légendes — le titre provisoire de cet ouvrage: « Une manière de voir »— d'écrire un livre de contes pour enfants, d'endisquer ses dernières chansons. Bref, il ne laisse aucune place pour le dolce farniente mais il profitera au mieux d'un environnement propice à son ressourcement. Après 25 ans de travail assidu, il ne croit pas avoir volé ce répit.

Mais ... mais il se pourrait bien qu'il fasse un aller-retour au Québec pendant les élections provinciales prévues à l'automne: « Histoire de voir l'ambiance et de voter, dit-il avec un brin de nostalgie dans les yeux. Car pour moi c'est un devoir sacré et je souhaite que les gens attachent autant d'importance que moi au vote. »

Quand on lui demande s'il maintient sa fidélité au Parti québécois, Gilles Vigneault répond simplement: « Je me suis toujours occupé de ma propre fidélité. » Et il enchaîne en parlant affectueusement de René Lévesque: « Cet homme a fait une carrière politique considérable, avec un brio jamais inégalé. Il nous a donné le goût d'être et a écrit une page d'histoire qui n'a pas fini d'être tournée. »

Il se pourrait bien que l'on retrouve le nom de Gilles Vigneault dans cette page d'histoire ...

Les livres de l'été aux États-Unis

Suite de la page 19

de deux prises de position et de nombreuses digressions. Au moment où les Américains reconsidèrent l'avortement, Irving apporte des arguments massus avec un roman qui sans pontifier ni prêcher nous attire dans un univers fascinant et complexe.

L'an dernier, Philip Roth avait lancé le dernier tome de sa trilogie sur l'écrivain Zuckerman. Maintenant son éditeur réunit en un volume *The Ghost Writer, Zuckerman Unbound* et *The Anatomy Lesson* suivis d'un épilogue *The Prague Orgy* qu'on qualifie de synthèse du style et du ton de Roth.

L'hebdomadaire *The New Yorker* a révélé au public des auteurs exceptionnels. Depuis 60 ans, les meilleurs poètes et prosateurs ont confié leurs écrits au magazine devenu une institution littéraire sans s'être figé ni avoir négligé la nouveauté et la recherche. Ann Beattie fournit régulièrement des nouvelles au *New Yorker* et son troisième roman *Love Always* nous plonge dans le monde qui sert de cadre à presque tous ses récits : la classe privilégiée de l'est du pays, des Wasps de Nouvelle-Angleterre aux gens chics des grandes villes. Cindy a trouvé le calme dans un patelin du Vermont où elle est courriériste. À la demande de sa soeur, elle héberge sa nièce Nicole, une adolescente vedette de téléroman. La paix et l'uniformité des jours de Cindy en prennent un coup avec l'arrivée de l'actrice californienne, constamment poursuivie par les appels de son gérant d'Hollywood et mêlée à des histoires abracadabrantes. Encore dans la trentaine, Ann Beattie est considérée comme une des auteures les plus significatives de l'heure et on attend beaucoup de sa prose élégante, rythmée et musicale.

À 20 ans, Bret Easton Ellis publie son premier roman *Less Than Zero*, vanté par les uns, démoli par les autres. Ellis pose un regard distant sur un groupe de jeunes californiens issus de familles riches, désabusés, indifférents et toujours à l'affût de nouveaux « kicks ». Composé de courts tableaux souvent brutaux, *Less Than Zero* rapporte les conversations des adolescents dans la langue argotique et truffée d'abréviations de Los Angeles. Il y est question de drogues, de prostitution, d'argent, de musique, etc. Si certains procédés et symboles paraissent maladroits, l'atmosphère et les personnages sont créés avec une justesse susceptible d'amener le lecteur au bout des 200 pages d'un seul souffle.

Deux romancières noires nous proposent des héroïnes passant de l'enfance à l'âge adulte. Ntozake Shange, poétesse et dramaturge établie, raconte l'histoire de *Betsey Brown* qui, en 1959 lors de la déségrégation des écoles du Missouri, découvre l'Amérique blanche au bout d'un trajet en autobus scolaire, aux portes du quartier noir de St-Louis. Elle prend en même temps conscience de la richesse de sa différence et de la force de son identité dans ses rapports avec sa mère, sa grand-mère et le reste de sa famille extravagante pour laquelle rien ni personne n'est « ordinaire ».

John Irving: l'événement estival.

Le caractère urbain de *Betsey Brown*, ses certitudes culturelles et son confort familial sont remplacés dans le magnifique *Annie John* de Jamaïca Kincaid par le paysage sauvage des Caraïbes, par un profond désir de fuite et par une présence parentale étouffante. Jamaïca Kincaid nous transporte à Antigua et elle parvient à nous faire vivre avec Annie l'interminable saison des pluies, l'exclusivité malsaine d'un amour maternel démesuré et l'irrépressible besoin d'évasion. Malgré ses 148 pages, *Annie John* ne se contente jamais de la surface et l'auteur dans son récit autobiographique fait preuve d'une sensibilité et d'un sens du tragique hors du commun. Elle a déjà à son crédit un recueil de nouvelles, *At the Bottom of the River*, qui comme *Annie John* avait d'abord paru en épisodes dans le *New Yorker*.

Imaginons l'Amérique détruite à l'exception de quelques milles de terre à la pointe de la péninsule floridienne. Imaginons les survivants de cette destruction, pêcheurs ignorant tout de leurs ancêtres qui habitaient les villes, programmaient des ordinateurs et conduisaient des automobiles. C'est sur la tentative de trois personnages de comprendre le passé que Denis Johnson construit son deuxième roman *Fiskadoro*. A.T. Cheung, un musicien obsédé par les partitions du monde ancien, Marie Wright, une centenaire seule témoin direct d'avant le cataclysme, et Fiskadoro, un enfant curieux à la veille d'une révélation, sont au centre de cette allégorie sur l'éternel recommencement, débordante de trouvailles et d'imagination.

Fraîchement débarquée d'Europe où elle a échappé au régime nazi, Ilka reconnaît dans les rues de New York celles de Vienne dont elle veut chasser le souvenir; elle part donc pour l'ouest. En route, elle fait la connaissance de « son premier américain », Carter Bayoux, un intellectuel noir de Manhattan, excessif, amoureux de son pays, buveur et coureur invétéré. Il lui apprend les États-Unis et l'aide à devenir une vraie Américaine. *Her First American* de Lore Segal mêle à cette toile de fond des portraits d'immigrants colorés, la réunion d'Ilka et de sa mère et une perception originale de l'Amérique mythique et réelle.

Pour ceux que l'intrigue unique du roman rebute, la variété d'un recueil de nouvelles sera peut-être plus souriante, surtout s'il s'agit de *Captain Maximus* de Barry Hannah ou de *Greasy Lake* de T. Coraghessan Boyle. Les narrateurs de Hannah sont du sud, impulsifs jusqu'à la violence et mal adaptés au plat quotidien. Pilote d'avion, pêcheur ou amoureux déçu, leur vision est tranchée, comme la prose de leur auteur, et leur quête « don-quichottiste ». Hannah après quatre romans s'affirme comme le plus brillant représentant de la nouvelle littérature du sud.

Les 15 nouvelles de *Greasy Lake* (titre emprunté à une chanson de Bruce Springsteen) font souvent rire à haute voix. Teintée de surréalisme, baroque, hystérique, l'écriture de T.C. Boyle accumule, compare, renchérit sur l'incongru, le monstrueux et la folie de la société américaine. Adepte de l'humour noir et de la satire, Boyle prouve qu'il occupe une place toute spéciale dans la fiction dite « post-Vietnam » et « post Watergate ».

Il y a des allergiques au roman; ceux-là se régaleront des essais de Paul Theroux, *Sunrise With Seamonsters*. Romancier prolifique, Theroux poursuit son activité journalistique. Il rassemble ici 50 essais publiés de 1964 à 1984 dans divers magazines et journaux. Portraits, de V.S. Naipaul à John McEnroe, compte rendus de voyages à travers le monde, essais littéraires sur Hemingway, Graham Greene, Henry Miller, Kazantzakis, ou écrits plus intimes sur la condition masculine, sur un conventum de collège, Theroux n'hésite jamais à livrer ses émotions. L'honnêteté de sa réflexion et de ses descriptions en fait un écrivain rare dans un temps où l'artifice est de rigueur. *Sunrise With Seamonsters*, 365 pages de chevet.

"... Picasso est de ceux-là dont Michel-Ange disait qu'ils méritent le nom d'aigle parce qu'ils surpassent tous les autres et se font jour à travers les nuages jusqu'à la lumière du soleil!"

Guillaume Apollinaire

Air Canada est fière d'être de la "Rencontre à Montréal".

AIR CANADA

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 29 juin 1985

HUMEURS

Le syndrome de Séraphin

NATHALIE PETROWSKI

JE venais de sortir de chez Speedy Muffler. Mon silencieux ronronnait paisiblement, lorsque le caissier m'a tendu un « gratteux ». Oui, vous avez bien lu. Un billet à gratter, enduit d'une couche de latex, et que les plus érudits d'entre nous, surnomment une loterie instantanée.

Devant mon air stupéfait, le caissier m'a expliqué, que selon ce qui se cachait sous la couche de latex, et selon ce que le destin me réservait, je pourrais peut-être gagner un silencieux. J'ai acquiessé en me mettant à gratter furieusement le billet. Mais ce jour-là, il faut croire que le destin était contre moi. Je n'ai rien gagné sinon deux ongles noirs et honteux.

L'idée du gratteux, a néanmoins commencé à faire son chemin. Je venais en fait de me frotter à un important phénomène social. A bien y penser, ce phénomène pourrait s'avérer d'un précieux secours aux gens du Parti québécois.

Mais avant de vous exposer mon plan et ma stratégie de marketing pour refaire une santé au Parti québécois, laissez-moi d'abord, vous faire l'éloge du gratteux. L'origine du jeu remonte probablement à Séraphin Poudrier, lui-même fort habile dans l'art du grattage.

Bien que le syndrome de Séraphin ait longtemps habité l'inconscient collectif, sa manifestation physique et commerciale, n'est apparue qu'au début des années 70, alors que le Parti Québécois grattait encore à la porte du pouvoir.

Souvenez-vous. A l'époque, les garages se prenaient pour des zoos et les garagistes offraient des tigres en guise d'essence. L'heureux qui grattait deux tigres, gagnait un bidon d'essence. Par la suite, le syndrome de Séraphin s'est répandu et raffiné.

A la Banque nationale ce printemps par exemple, 8 millions de gratteux ont été lâchés dans 578 succursales. Les clients se sont livré à un véritable marathon de grattage dans l'espoir de compléter leur série de 4 as et surtout de mettre la main sur l'as de coeur. Mais peine perdue, sur les 8 millions de billets, il n'y avait que deux as de coeur. La plupart de gratteurs ont gratté des deux de pique. Qu'importe, la banque a fait fortune tant les clients semblaient saisis d'une fringale de grattage.

L'année dernière seulement, l'imprimerie Yvon Boulanger limitée de Ville d'Anjou, a imprimé environ 400 millions de billets. Loto-Québec pour sa part en a vendu pour $92 millions. Les porte-paroles m'assurent que le jeu est en train de déclasser tous les autres, et cela en dépit du calcul de probabilité qui donne à chaque client une chance sur 960,000 de gagner la cagnotte.

« Gratter, me dit l'agent d'information de Loto-Québec en sortant sa prose du dimanche, c'est pas juste gratter. C'est découvrir ce qui se cache sous les apparences. C'est rendre visible l'imprévu et courir le risque d'accéder à un bonheur instantané. »

Pendant que l'agent d'information sort ses grands violons, je fais de rapides calculs. Deux et deux font quatre. Quelle différence y a-t-il entre un gratteux et une carte de membre du Parti Québécois? Aucune. L'une et l'autre promettent monts et merveilles, et vendent en fin de compte, du vent. Le gratteux par contre à l'avantage de créer un suspense sans faire durer le supplice. Vous me voyez venir? Comment ne pas y avoir pensé plus tôt?

Si l'exécutif du Parti québécois, veut vraiment doubler son mem-

Suite à la page 31

HISTOIRES D'EAU . . .

☐ Chaque histoire de voile cache une histoire d'amour

ROBERT CHOQUETTE
et ARMANDE ST-JEAN

Robert Choquette, qui devient à compter de cette semaine le chroniqueur de voile attitré du Devoir, pratique la voile depuis 1968. Après des débuts de compétition (champion canadien sur 470 en 1972), il s'oriente vers l'enseignement comme instructeur en dériveur, en planche à voile et en croisière. Renconnu comme un des leaders dans l'enseignement de la voile au Québec, il partage son temps entre la formation des moniteurs de voile et le reportage, dans le domaine du nautisme et du plein air, en collaboration avec la journaliste Armande Saint-Jean.

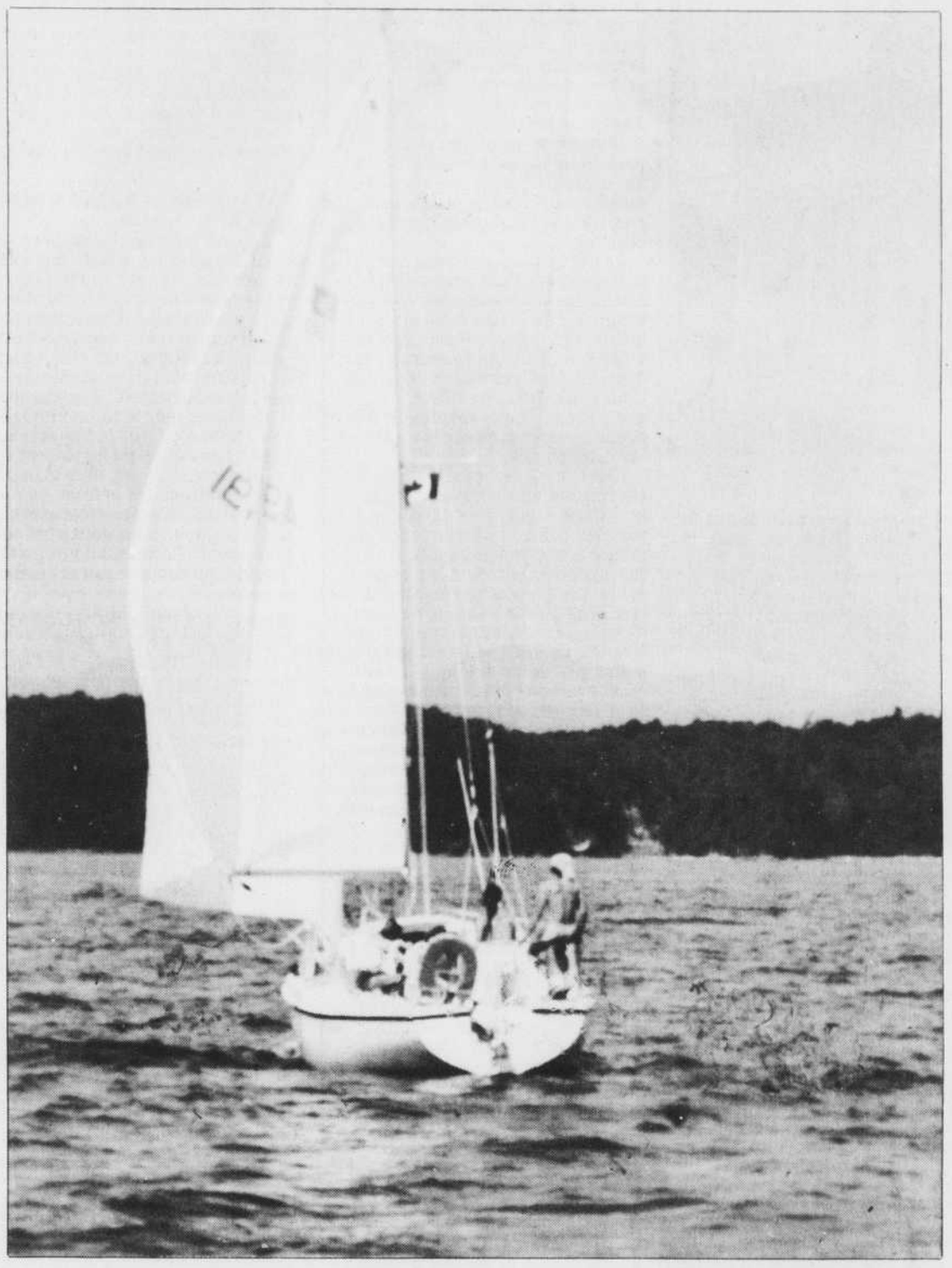

DERRIÈRE chaque histoire de voile, se cache une histoire d'amour. Car c'est une véritable passion que retrouvent, chacun à sa façon, les quelques milliers de plaisanciers qui hissent les voiles au vent de leurs vacances, ces temps-ci. Dans un pays dominé par la neige, la saison de voile dure peu : elle commence avec l'été et se termine à la Fête du travail, au plus tard fin septembre. Sur près de 300,000 Québécois qui se promènent dans toutes sortes d'embarcations, quelque 70,000 sont des mordus de voile, tant en bateau que sur une planche.

Au Québec, on compte une cinquantaine de clubs nautiques et autant de marinas où s'amarrent quelque 15,000 voiliers habitacles. Plus des deux tiers d'entre eux se retrouvent sur les plans d'eau les plus populaires de la région montréalaise : les lacs Champlain, Saint-Louis, des Deux-Montagnes, Saint-François et le fleuve Saint-Laurent près de Boucherville, Repentigny, Longueuil. Les autres bateaux sont répartis sur les nombreux autres plans d'eau. Certains sites sont en expansion et voient le nombre de leurs utilisateurs augmenter rapidement. C'est le cas du lac Memphrémagog, des marinas le long du Saint-Laurent en aval et en amont de Québec, du lac Saint-Jean. D'autres lieux peu fréquentés offrent un paysage nautique absolument sauvage : le grand lac Saint-François près de Thetford Mines, le bas du fleuve Saint-Laurent dans la région du Bic, la baie de Gaspé et la baie des Chaleurs. Partout on rencontre aussi de nombreux amateurs de planche à voile et quelques adeptes du dériveur ou du catamaran de course.

La voile fascine à cause d'une image de prestige, de noblesse, ou de liberté. Elle présente une sorte de distinction par rapport aux autres activités nautiques. On y vient par l'entremise des parents qui naviguent sur un voilier habitable et qui inscrivent les enfants aux cours offerts dans les marinas et les clubs nautiques. Autrement, on se passionne soudain pour l'activité : on s'inscrit dans une école de voile, on prend des cours de navigation tout l'hiver. Et un beau jour, on devient propriétaire de *son* voilier.

Pour les vrais adeptes, choisir la voile, c'est aussi choisir un mode de vie et accepter de se conformer à une certaine éthique. Les vrais, les passionnés, on les croise dans les marinas, le vendredi soir ou le samedi matin. Patiemment, le sourire aux lèvres, ils effectuent les dix-huit voyages aller-retour, de l'auto au bateau, que nécessite le chargement du week-end : provisions, sacs à dodo, vêtements de rechange . . . et l'inévitable caisse de 24. Ils partent, à deux ou à quatre, avec des amis ou des adolescents devenus équipiers, vers un mouillage connu d'eux seuls (!), ou vers une marina où ils ont donné rendez-vous à un autre équipage.

Quand on regarde filer ces magnifiques monocoques toutes voiles dehors, cet univers peut sembler magique et séduisant. Mais en voilier, on dépend du vent, du soleil, du courant. En mer, on découvre l'envers de la médaille : le froid, la pluie, les embruns, les ennuis causés par des bris d'équipement, l'entretien constant que requiert le bateau ou les problèmes de moteur. Il faut parfois bien des heures de patient labeur, sous voile à moteur, pour remonter vers son port d'attache après une courte ballade au cours de laquelle un vent favorable nous a poussés bien plus loin qu'on ne le croyait. Ces aspects tyranniques suffisent parfois à écarter les plus fervents néophytes ou à lasser, à la longue, les plus vieux loups de mer !

Il n'existe pas de véritable portrait-type de l'amateur de voile. Règle générale, les adeptes se recrutent plutôt parmi des hauts salariés ou des gens aisés : professionnels, cadres, enseignants, techniciens ou gens d'affaires. Les plaisanciers partagent une sorte d'appartenance à l'environnement nautique. La plupart ne quittent jamais tout à fait leur statut de marin, même à terre. On les reconnaît à ce qu'ils affectionnent particulièrement leurs « souliers de bateau » ou encore parce qu'en pleine rue, ils déambulent le nez en l'air histoire de « sentir le vent ». On frotte le pont chaque week-end ; à la première occasion, on établit la voilure et on borde les écoutes.

Une bonne majorité des plaisanciers passent leurs vacances à bord de leur voilier habitable. Ils en profitent pour aller explorer un autre plan d'eau que celui où se trouve leur port d'attache. À moins d'effectuer un circuit d'une semaine sur une mer intérieure comme le lac Champlain. Les gens des alentours de Montréal aiment remonter le fleuve vers les Milles-Îles ou la rivière Ouatouais jusqu'à Montebello. Certains plaisanciers se dirigent vers Québec. Depuis la vieille capitale, on navigue jusqu'à l'Isle aux Coudres ou on file jusqu'à Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay.

L'horaire quotidien commence par l'appareillage, autour de 10 ou 11 heures. On lunch en route et on s'arrête vers 15 heures, dans un mouillage ou à une marina où l'on utilise les services disponibles : douches, toilettes, laveuse/sécheuse, et l'éventuel petit restaurant où prendre le repas du soir.

D'aucuns veulent se perdre dans la nature. Ils fuient le reste de l'humanité et partent avec tout ce qu'il faut à bord pour tenir un siège de quelques jours. On recrée une partie de son confort : glacière, cuisinière, barbecue attaché au balcon arrière, chaîne stéréo-cassette. On jette l'ancre au fond d'une baie reculée et on coule un douce farniente : lecture, baignade, pêche.

Le summum du plaisir ? C'est une jolie brise de force 3 ou 4, la grand-voile et le génois léger bien gonflés, un équipage souriant et détendu et . . . la Pastorale de Beethoven en dolby-stéréo !

Où s'initier à la voile ? On peut s'inscrire à l'une des 91 écoles homologuées à la Fédération de voile du Québec et choisir parmi toute une gamme de services qui vont des cours pratiques le jour, le soir ou en fin de semaine, jusqu'au stage embarqué de durée variable. Chaque année, 16,000 stagiaires au Québec s'initient de cette façon à une activité qui devient vite leur

Suite à la page 31

☐ Dans l'île Notre-Dame, des installations exceptionnelles

HUGO LÉGER

MAINTENANT que le grand cirque de la formule 1 en a terminé de ses circonvolutions et de ses pétarades sur le circuit Gilles-Villeneuve, l'île Notre-Dame retrouve graduellement son vrai visage. Du coup, les sports d'eau reprennent leur place dans les activités estivales du Club nautique et de plein-air de Montréal.

Fondé il y a trois ans dans le but de mettre en valeur le site enchanteur des îles et d'ouvrir l'accès aux exceptionnelles installations olympiques, ce département du service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre une gamme d'activités et de cours d'initiation à faire rougir d'envie le plus moderne club des Laurentides. De vivre le charme discret du vent et des ondes à cinq minutes d'un trépidant centre-ville, voilà un bien singulier phénomène qui majore d'un cran la cote de charme d'une agglomération urbaine.

Au chapitre des activités, mentionnons d'abord une discipline presque méconnue qui est pourtant le raffinement même au fil de l'eau : le noble aviron. Alliant les qualités de coordination et d'endurance, de persévérance et d'esprit d'équipe, la pratique de l'aviron n'est plus réservée à une élite grâce au Club nautique qui l'envisage, selon les besoins de la clientèle, soit comme activité de détente, soit comme discipline de compétition. Pratiqué sur le bassin olympique long de deux kilomètres, ce sport se gagne de plus en plus d'adeptes qui, pour peu qu'ils adhèrent au club (à un coût très abordable), peuvent ramer à l'année longue dans un bac simulateur intérieur unique en Amérique du Nord. Pour ceux qui rêvent de glisser à fleur d'eau comme de gracieuses libellules amphibies, l'aviron est tout indiqué.

Toujours dans les eaux calmes du bassin olympique, le Club nautique offre des cours d'initiation à une autre discipline aquatique peu publicisée : le kayak. Ce programme familiarise les amateurs avec l'équipement et les différentes techniques propres à la pratique du kayak. Ajoutons que ces cours d'inititation au kayak (tout comme l'aviron) se déroulent de 18 à 21 heures à des périodes déterminées de l'été afin d'accommoder travailleurs et professionnels.

Si l'on se déplace vers la partie ouest de l'île Notre-Dame, plus exactement au lac des Régates, on trouve le pavillon nautique Katimavik où l'école de voile a élu domicile. Unique en son genre dans la région métropolitaine, cette école offre des cours de dériveur, de catamaran et de planche à voile sur un vaste plan d'eau que surplombe le Palais de la civilisation et son très digne occupant, Ramsès II. Afin de faciliter l'apprentissage des enfants aux plaisirs de la voile, le Club nautique a fait l'acquisition de plusieurs embarcations miniatures (voile *Optimist*, catamaran et planche à voile pour enfants).

Toujours pour la clientèle des plus jeunes, il est possible de s'inscrire au camp sportif d'une durée de deux semaines. S'adressant aux enfants de 10 à 14 ans, ce camp (avec coucher sur place ou de jour seulement) adopte une approche de sensibilisation aux sports nautiques — découverte et initiation — tout en offrant une kyrielle d'activités et de jeux dans la plus pure tradition des camps d'été. Du dépaysement assuré à deux pas de la maison familiale : voilà le pari à tenir pour les responsables.

Avant de vous aventurer sur une rivière par trop moutonneuse du Nord du Québec et d'y laisser une bonne partie de vos prétentions d'explorateur, pourquoi ne pas vous préparer adéquatement sous des cieux plus cléments ? Le stage de canot-camping du Club nautique donne la possibilité de se familiariser avec le matériel requis et son chargement, les différents principes de déplacement, la nourriture et les vêtements nécessaires à une pleine jouissance de cette activité de plein air de plus en plus populaire. Mieux vaut prévenir que guérir est une devise qui s'applique plus que jamais aux apprentis canoteurs. Aux plus modestes sportifs, signalons les lagunes de l'île Notre-Dame qu'on peut sillonner en toute quiétude à bord de pédalos ou de tricycles aquatiques.

Suite à la page 31

■ Pour les frais médicaux et d'hospitalisation
■ Pour vous protéger contre tout risque d'accident

DE BONS VOYAGES PARTOUT DANS LE MONDE!

L'ASSURANCE VOYAGE-AIDE

■ Pour protéger vos effets personnels et ceux de votre famille
■ Pour obtenir une assurance-voyage de première classe à prime modique

Coopérants
Ça, c'est de l'assurance!

En collaboration avec GESA Assistance

TOUT À LOISIR

LA BONNE TABLE

NICOLE SAVOIE

JULIEN : un plus au centre-ville

DEPUIS sa réouverture, il y a quelques mois, le restaurant **Julien,** situé rue Union, semble être en bonne voie de réaliser la synthèse harmonieuse des cinq principales composantes en restauration : l'accueil, la cuisine, les vins, le service et le décor. Cette réussite est sous la responsabilité d'une équipe formée en grande partie à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie (ITHQ), à l'exception du chef Lionel Plaskiewich qui a fait ses classes en France, et de brillante façon si l'on en juge par la qualité de son travail.

À l'accueil donc, un maître d'hôtel affable, prévenant, ouvert et souriant. Il connaît bien la carte et, prenant les commandes, il est en mesure de répondre aux questions sur la nature des plats qu'il sait mettre en valeur. Au terme du repas, il présente les desserts avec cet enthousiasme qui s'appuie sur la conviction que les produits qu'il vend sont bons.

La carte laisse entrevoir les tendances de la nouvelle cuisine et les plats les confirment : emploi de produits saisonniers, recherche d'associations inédites, présentation dépouillée, légumes bien traités, épuration du fond et de la forme guidée par un souci de légèreté et d'esthétisme. La conception des menus révèle que l'on tient à faire une distinction entre la table d'hôte comprenant potage, plat et café ($ 15.95) et le repas composé de plats choisis à la carte pouvant s'élever à $ 30 et plus. Même si la garniture est identique, les plats servis à la table d'hôte n'apparaissent pas sur la carte.

À la carte, la *terrine de brochet aux petits légumes et pistils de safran* ravissait l'oeil. Équilibre de la composition, harmonie surprenante de couleurs un peu *kitsch* : rose, jaune, vert mêlées de blanc. La préparation était moelleuse, de bonne tenue, dominée par le goût du saumon qui s'associait au brochet et harmonisée à la sauce crème et vin blanc parfumée au safran. Suivait la *poitrine de canard de Barbarie* en aiguillettes aux lutins de forêts (sorte de mousserons). La chair marinée dans le vin rouge était découpée en tranches minces et faisait ressortir une légère pointe d'amertume tout à fait remarquable avec les champignons et la sauce légère, relevée. Parmi les légumes comprenant *pommes de terre tournées* et *mousse de carottes, des bâtonnets de rutabaga ficelés avec du poireau* prenaient l'aspect d'un petit cadeau.

La table d'hôte comportait, entre autres choix, un *filet de saumon grillé* nappé de deux sauces, beurre blanc et beurre rouge bien montés harmonisant de façon étonnante le vin rouge et le vin blanc. Ce plat était précédé d'un *potage aux légumes.* En supplément, une gourmandise pour l'irrésistible plaisir de déguster une entrée d'*asperges fraîches.* Celles-ci étaient minces (les dernières de la saison) présentant cette couleur vert sombre qu'une cuisson courte avait préservée. Tendres mais croquantes, elles étaient relevées d'une excellente vinaigrette persillée.

Les desserts, dressés sur une table de présentation à l'entrée du restaurant, sont tous préparés sur place à l'exception de deux gâteaux. L'oeil entraîne l'appétit et celui-ci n'a qu'un regret : être placé devant l'obligation de choisir. Succomber à la volupté de la *marquise au chocolat,* c'est aller vers un mélange d'un luxe inouï qui s'éloigne de la préparation classique à base de sorbet. Chocolat noir amer, oeufs, crème et beurre sont les principaux ingrédients d'une préparation moulée en forme de pain et présentée en deux fines tranches sur une nappe de crème anglaise. Parmi les autres tentations, le *gâteau au fromage praliné* était composé d'une base de biscuit légèrement praliné d'un mélange fromagé, additionné de raisins de Corinthe marinés dans le rhum et le chantilly.

La décoration de ce restaurant doté d'un bar, d'une terrasse l'été et d'un étage supérieur réservé à des groupes, réconcilie avec le genre bistrot. Les chaises Thonet sont habillées de coussins, l'éclairage est doux, les fenêtres sont voilées. Les tables dressées de blanc conjuguent le charme de la vaisselle d'époque au *design* moderne d'assiettes octogonales.

Une fausse note dans cette orchestration si rondement dirigée : le rythme du service qui prend le soir des allures de marathon du midi. Le rythme gagnerait à être ralenti entre l'entrée et le plat pour éviter aux gens de devoir attendre trop longtemps avant le dessert, forcés qu'ils sont de terminer une bouteille de vin à peine entamée. À moins que cette arythmie ne soit causée par une pratique qui tend à se généraliser en nouvelle cuisine. Dans un souci d'alléger les plats et leur composition, on en est venu à réduire les portions à leur plus simple expression qui est souvent celle de l'en-cas. Tout en maintenant l'excellente qualité de sa table, le restaurant Julien a tout à gagner à en parfaire la générosité.

Coût du repas pour deux sans vin, avant taxe et service incluant une table d'hôte à $ 15.95 et une entrée en supplément : $ 48.25.

Julien, 1191, avenue Union; tél. : 871-1581. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 22 h 30. Cuisine fermée entre 15 h et 18 h. Samedi, restaurant ouvert entre 18 h et 22 h 30. Fermé le dimanche.

ENTRE DEUX VINS

PIERRE PETEL

Côté jardin, côté vins . . .

AU seuil des vacances, des pique-niques sur l'herbe, le choix d'un vin d'été s'impose. La physiologie du goût varie avec les saisons. Tel vin qu'on boirait dans un souper en frac n'aurait pas sa place l'été au bord de l'eau, fût-il servi avec le même plat. Voici quelques suggestions d'été, si vous avez le goût de prendre l'air, ou prendre de l'erre . . . en imagination. Cinq vins de quatre pays différents, qui vous plairont à des degrés divers, j'en conviens à l'avance, mais que votre bourse, elle, appréciera au plus haut point.

CASAL GARCIA Vinho Verde Portugal 8.5 % — $ 6.25

Le vin d'été idéal. Le mien en tout cas ! Désaltérant, à boire à grandes rasades, le vin vert du Portugal ne ressemble à aucun autre au monde, par son originalité. Contrairement à ce qu'on croirait, ces vins verts, (blancs ou rouges) sont faits à partir de raisins mûris à point. Mais pour des raisons de climat, de géographie, d'humidité, leur acide malique est très élevé, d'où leur incroyable fraîcheur. Les vignes qui les portent sont belles à voir. Ou bien, elles grimpent très haut dans les arbres, ou elles forment des tonnelles ombragées sur nos têtes pour nous dépayser complètement. En bref, un vin joyeux, limpide, qui donne la soif et l'étanche à la fois !

BURG LAYER SCHLOSSKAPELLE 1983 9.9 % — $6.80

Un autre vin charmant. Un *Qualitatswein,* appellation pour les vins allemands qui les classent un cran au-dessus des *Tafelwein,* le gros de la cavalerie des vins allemands. Peu alcoolisé, comme le vin vert précédent, ce vin nous parvient dans sa bouteille bleue traditionnelle de la vallée de la Nahe, un affluent du Rhin. Cette région produit des vins superbes, parmi les plus beaux d'Allemagne. Celui-ci, sans être une grande vedette — il n'est pas cher non plus — est des plus agréables. D'aspect aqueux, il a un nez un peu soufré. Mais d'une belle tenue générale. Pour ceux qui n'aiment pas les vins trop secs.

VERNACCIA DI SAN GIMINIANO VQPRD 1983 12 % — $ 6.70 (maison des vins)

Au coeur de l'aimable Toscane des peintres et des poètes s'élève San Giminiano, ville médiévale, une oeuvre d'art en soi, qui produit ce très beau vin, d'une couleur or pâle, au parfum discret, au goût frais, équilibré, avec son arrière-goût d'amertude traditionnelle. VQPRD (Vin de qualité produit dans une région déterminée) est une classification qui date de quelques années seulement. Elle fut prescrite par la CEE pour distinguer les vins supérieurs des vins de table ordinaires. Un vin qui sent bon la pomme et qui ne tient pas tout à fait ses promesses en bouche. Quoique nous étions divisés là-dessus, mes amis et moi, le soir de la dégustation.

ORVIETO CLASSICO MELINI 1983 (sec) 11.5 % — $ 6.

L'Ombrie, la seule région d'Italie qui ne touche pas à la mer, est réputée pour son huile d'olive et ce très beau vin. Ce vin supérieur était un vin doux à l'origine. On en fait un sec maintenant. C'est un vin coulant, harmonieux. D'une jolie couleur ambrée. Assez corsé, avec un arrière-goût de fumée. Par décret, les vins récoltés dans une région délimitée peuvent porter la mention Classico. Celui-ci a une certaine autorité, pour ne pas dire austérité. Il n'est pas cher, remarquez.

SAUMUR 1982 11.5 % — $ 6.70 Rouge (maison des vins)

Les saumurs les plus connus restent les rosés, les vins blancs ainsi que les pétillants qui se classent aisément au rang des Vouvray, Seyssel, St-Péray, Clairette de Die, etc. Voici donc un vin rouge, fait à partir de cabernet franc, que vous pourrez servir rafraîchi. Il est beau dans le verre, possède un gentil bouquet de framboise et pourrait être un peu plus moelleux au palais.

Nonobstant nos quelques divergences et tenant toujours compte du rapport qualité/prix, nous avons passé une belle soirée à déguster. Un de nos amis, excellent guitariste, nous a joué des préludes de Bach, d'Albéniz pour terminer cette journée. Nous nous croyions déjà en vacances . . .

Restaurant Le Piémontais
Cuisines italienne et française
Nous serons en vacances et en rénovation du 17 juin au 21 juillet, nous serons frais et souriant pour vous recevoir dès le 22 juillet à compter de 11h.
Fermé le dimanche
1145 A, rue de Bullion
angle Dorchester, Montréal
Réservations: 861-8122

la paryse
EST EN VILLE CET ÉTÉ
À PARTIR DE 16H EN JUILLET
842-2040 302 EST, RUE ONTARIO

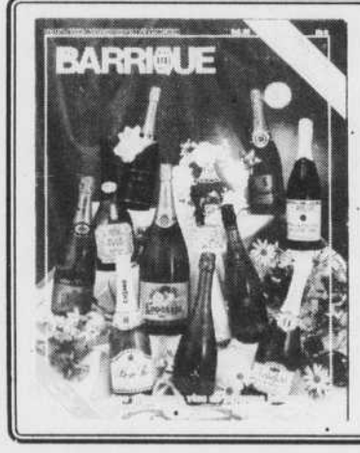

Vous souvenez-vous de votre dernière mauvaise bouteille?...
Évitez les surprises désagréables en lisant régulièrement la revue **La Barrique,** 40 pages de renseignements sur ce qui se passe dans le monde des vins et spiritueux. Interviews des directeurs des grandes maisons vinicoles européennes, dégustations, restaurants, recettes, nouvelles d'ici et d'ailleurs, le tout dans un style unique au Québec. Mais ATTENTION: on prend goût à **La Barique. Le seul guide québécois des vins et spiritueux depuis 13 ans.**
En vente dans les succursales de la SAQ.

CASABLANCA
SUPPER CLUB
RESTAURANT
JAZZ EXTRAVAGANZA 85'
HAPPY HOUR
LUNDI AU VENDREDI
5 - 8 p.m.
« NE PAS OUBLIER LA NOUVELLE CUISINE DE MONSIEUR CHRISTIAN »
Samedi 29 juin
Reg Wilson - Skip Bey
Richard Parris - January Tyme
Dancing Duo of Phillip Cole/Donny Jordon
Dimanche 30 juin
Reg Wilson - Skip Bey - Ranny Lee
Lundi 1er juillet
Musique d'ambiance des années 50
Music from the 50's
Prix de présence/Attendance prizes
Mardi 2 juillet
Kenny Alexander - Skip Bey
Cisco Normand
Mercredi 3 juillet
Mike Gauthier - Skip Bey
Tim Jackson
Jeudi 4 juillet
Roland Lavallée - Skip Bey
Linda Niles
Vendredi 5 juillet
Cliff Carter - Reg Wilson
Skip Bey - Boogie Gaudet
Arlene Smit - Dancing Duo of Phillip Cole/Donny Jordon
PENDANT LE FESTIVAL DE JAZZ
minimum de frais de consommation de 7$
3964, ST-DENIS
TÉL.: 844-0561

TÉLÉVISION

12h00
(2) (9) (11) (13) **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE OTTAWA**
Anim.: Catherine Bergman. (1h.)
(3) (7) **BUGS BUNNY / ROAD RUNNER SHOW**
(4) (8) (10) **SAMEDI MAGAZINE**
Anim.: Louise-Josée Mondoux. LE JARDINAGE avec Pierre Lahaye; LA MODE avec Lucie Gauthier; CUISINE D'ÉTÉ avec Francine Marchand; LES ANIMAUX avec Claude Rioux et LE MIEUX-ÊTRE avec Jean-Claude Fortier. (2h.)
(5) (6) **WHAT'S NEW**
(5) **SPIDERMAN**
(7) **BUCK ROGERS**
LE VAMPIRE. (1h.)
(8)* **MAPLE LEAF WRESTLING** (1h.)
(8) (22) **ABC WEEKEND SPECIAL**
(12) **INTERNATIONAL WRESTLING** (1h.)
(57) **MAGIC OF OIL PAINTING**
(99) **L'ENJEU** (1h.15)

12h28
(6) **WEATHER REPORT**

12h30
(3) (7) **SATURDAY SUPERCADE** (1h.)
(5) (6) **PADDINGTON BEAR**
(5) **NBC SPORTS — WIMBLEDON TENNIS '85**
Retransmission du meilleur match de la journée. Comm.: Bud Collins, Dick Enberg, Charlie Jones, JoAnne Russell et Stan Smith. (2h.30)
(8) (22) **AMERICAN BANDSTAND**
Anim.: Dick Clark. (1h.)
(57) **VICTORY GARDEN**
(FC) **THE IRISHMAN**

12h59
(6) **COMMUNITY NOTES**

13h00
(2) (9) (11) (13) **BAGATELLE**
(5) (6) **BREAKAWAY**
(7) **CINÉ-SAMEDI**
LE RANCH DE L'INJUSTICE. (2h.)
(8)* **PLAYER'S INTERNATIONAL TENNIS**
Demi-finale: Kevin Curren rencontre Vitas Gerulaitis. (1h.)
(12) **SATURDAY CINEMA**
MISTY. (2h.)
(57) **SATURDAY MATINEE**
THE GRASS IS GREENER. (2h.)

13h10
(SE) **EVERGREEN: TOUS LES FLEUVES MÈNENT LA MER** (2e partie).

13h15
(99) **INTERMÈDE: SOLEILS ÉLECTRIQUES**

13h30
(2) (9) (11) (13) **LES SCHTROUMPFS DANS JOHAN ET PIRLOUIT**
(3) (7) **POLE POSITION**
(5) (6) **LAND AND SEA**
(8) **WILD KINGDOM**
KING OF THE KOPJE.
(22) **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.
(99) **PALMARÈS DU FESTIVAL DE CANNES '85**

14h00
(2) (9) (11) (13) **UNIVERS DES SPORTS**
Anim.: Jean Pagé. Grand Prix de Formule I de Détroit. Comm.: Jean Pagé et Christian Tortora. — Reportage sur les camps d'entraînement des neuf clubs de la Ligue canadienne de football. — Chronique sur les Expos de Montréal. Comm.: Camille Dubé. (2h.)
(3) **WCAX SATURDAY MOVIES**
THE LEGEND OF WALKS FAR WOMAN. (2h.)
(4) **MADAME ET SON FANTÔME**
(5) (6) **NATURE OF THINGS**
(7) **STROH'S CIRCLE OF SPORTS** (2h.)
(8) (10) **DANIEL BOONE**
JE LE JURE. (1h.)
(8)* **CTV SPORTS IN REVIEW**
Le Grand Prix cyclisme Carlsberg Légère: les championnats mondiaux de patinage de vitesse 1985. (1h.)
(8) **NEW WILDERNESS**
(22) **THAT NASHVILLE MUSIC**

14h15
(99) **LA GLANE**

14h30
(4) **AU ROYAUME DES ANIMAUX**
(5) (6) **MUSICI MUSICI MUSICI**
(8) **AT THE MOVIES**
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.
(22) **U.S.F.L. FOOTBALL**
Équipes à communiquer. (2h.30 appr.)
(FC) **AMERICANA**

14h50
(SE) **EVERGREEN: TOUS LES FLEUVES MÈNENT LA MER** (3e partie).

15h00
(4) (7) (8) (10) **LE BASEBALL DU SAMEDI**
Les Phillies de Philadelphie rencontrent les Expos de Montréal OU: les Braves d'Atlanta rencontrent les Dodgers de Los Angeles. Comm.: Pierre Chartrand. Analyste: Pierre Ladouceur. (3h.15 appr.)
(5) (6) **SPORTSWEEKEND**
Du Sunnybrook Park de Toronto, la classique Loblaws (course de chevaux). Comm.: Liz Ashton et Ted Reynolds; de Brandon, au Manitoba, les Labatt's Pro Rodeo Series. Comm.: Ernie Afaganis et Bob Tallman; en direct de la piste Woodbine, les Queen's Plate Trail Stakes. Comm.: Michael Magee et Don Wittman. (3h.)
(5) **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL: AN INSIDE LOOK**
(8)* **OUTDOOR ADVENTURES**
Anim.: Red Fisher.
(8) **SATURDAY MOVIE**
INVESTIGATION OF A CITIZEN ABOVE SUSPICION. (2h.)
(12) **JACK WEBSTER**
(57) **NATURE** (1h.)
(99) **SEPT SUR SEPT**

15h15
(5) **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL GAME OF THE WEEK**
Les Braves d'Atlanta visitent les Dodgers de Los Angeles OU: les Phillies de Philadelphie visitent les Expos de Montréal. (2h.45 appr.)

15h30
(8)* **SPORTS '85**
Anim.: Brian Smith.
(12) **THE TWILIGHT ZONE**

16h00
(2) (9) (11) (13) **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
LE RENARD DU MARAIS: LA VENGEANCE TORY (1ère de 4). Avec Leslie Nielsen, Barbara Eiler et Robert Douglas. — Les tuniques rouges ont capturé le neveu d'un homme important et veulent faire un exemple. (1h.)
(3) (7) **MEMPHIS GOLF CLASSIC**
En direct du Colonial Country Club de Cordova, au Tennessee, la troisième ronde de la Classique Memphis. Comm.: Verne Lundquist, Steve Melnyk, Pat Summerall, Ken Venturi, Tom Weiskopf et Ben Wright. (2h.)
(8)* (12) **WIDE WORLD OF SPORTS** (2h.)
(57) **NOVA** (1h.)
(FC) **THE TROUBLE WITH HARRY**

16h30
(99) **VITAMINE**
(SE) **INSPECTEUR GADGET**

17h00
(2) (11) **RAID LE CAP — TERRE DE FEU**
Anim.: Jacques Lemieux. Concurrents canadiens: Robert Bourgoing et Francis Lévesque forment l'équipe partante, Marie-Christine Harvey et Alain Abel, l'équipe de réserve. Juré permanent pour le Canada: JeanLouis Boudou. (1h.)
(8) **THE GREATEST AMERICAN HERO** (1h.)
(9) (13) **ANGOISSES**
L'HYSTÉRIQUE. (1h.30)
(57) **THE NEW TECH TIMES**
(99) **CROQUE-VACANCES**
(SE) **COUP DE MAÎTRE**

17h30
(15) (17) (30) **LETTRES D'UN BOUT DU MONDE**
UN VOYAGE EN ESPAGNE: LES MAÎTRES DE JEREZ. — Nous nous rendons en Espagne où une entreprise multinationale s'est greffée aux anciennes structures andalouses. (1h.)
(57) **INNOVATIONS**
(99) **LE JOURNAL**

18h00
(2) (11) **LE TÉLÉJOURNAL**
(3) **THE NEWS**
(5) **MAPLE LEAF WRESTLING** (1h.)
(5) **NIGHTLY NEWS ON 5**
(6) **CBC NEWS: SATURDAY NEWS**
(7) **WWNY NEWS**
(8)* **NEWSLINE**
Avec Jim O'Connell.
(8) **TV8 NEWS**
(12) **PULSE**
(22) **ABC WORLD NEWS SATURDAY**
(57) **AUSTIN CITY LIMITS** (1h.)
(99) **INTERMÈDE: LE CIRQUE**
(FC) **THE HUNTER**

18h05
(2) (11) **IMPACTS**
Anim.: Robert Guy Scully. Magazine de réflexion sur l'actualité.

18h15
(4) **DESSINS ANIMÉS**
(7) **LE MONDE**
(8) (10) **LE DIX VOUS INFORME**

18h20
(4) **LA PERSONNALITÉ SPORTIVE**

18h25
(4) (7) (8) (10) **LOTTO 6/49—TIRAGE**

18h30
(3) (7) **CBS NEWS**
(4) (8) (10) **PLEXI... SOLEIL**
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle.
(5) **PUTTIN ON THE HITS**
Anim.: Alan Fawcett.
(6) **THIS WEEK IN PARLIAMENT**
(7) **CINÉ-SOUPER**
TREMBLEMENT DE TERRE. (2h.30)
(8)* **HIGHWAY TO HEAVEN**
HOTEL OF DREAMS avec Victor French et Michael Landon. — Jonathan et Mark sont chasseurs dans un hôtel de grand luxe. Ils tentent de faire en sorte que le fils unique d'un millionnaire connaisse des jours meilleurs. (1h.). REPRISE.
(8) **ABC WORLD NEWS SATURDAY**
(9) **LASSIE**
(12) **MUSIC VISION**
(13) **LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX**
(15) (17) **LA MONTAGNE DE FEU**
(22) **TALES FROM THE DARKSIDE**
(99) **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
Anim.: Patrice Laffont.

18h50
(99) **THÉ DANSANT**
Anim.: Jacques Martin. — Émission de variétés rétro.

19h00
(2) (9) (11) (13) **LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**
BALZAC EN TOURAINE. — Pèlerinage aux endroits où a vécu Balzac, notamment à Paris et en Touraine.
(3) (8) **STAR SEARCH**
Anim.: Ed McMahon. (1h.)
(4) (10) **POP EXPRESS AU SOLEIL**
Anim.: Roch Denis. Sur vidéo: Bryan Adams, Rick James, Loverboy, Northern Lights, Gino Vanelli, Strange Advance, Parachute Club, Honeymoon Suite, Corey Hart, Luba et Sherry Kean. (1h.)
(5) (6) **WAYNE AND SHUSTER INTERNATIONAL SERIES**
(5) (7) **SOLID GOLD**
Anim.: Rick Dees. (1h.)
(8) **BUCK ROGERS** (1h.)
(12) **BIZARRE**
Anim.: John Byner.
(15) (17) (30) **PARLER POUR PARLER**
VENTRE LOUER. Anim.: Janette Bertrand. Avec la complicité de Diane Jules. — Un débat autour du phénomène des mères d'emprunt. (1h. appr.)
(22) **LIFESTYLE'S OF THE RICH AND FAMOUS**
Anim.: Robin Leach. (1h.)
(57) **BLUE GRASS RAMBLE**
(SE) **CAUCHEMAR**

19h30
(2) (9) (11) (13) **CINÉMA**
L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU. (2h.30)
(5) (6) **FRONT PAGE CHALLENGE**
Anim.: Fred Davis. Inv.: Betty Kennedy, Pierre Berton et Allan Fotheringham.
(8)* (12) **JUST KIDDING**
Anim.: Steve Brinder et Cheryl Wilson.
(57) **THIS OLD HOUSE**
(99) **INFOVISION**
Anim.: Alain Denvers. SUJETS: Trafic d'organes humains; des étudiants pas comme les autres; Burkina-Faso: la révolution des hommes libres; les tombées du président et Dreux, deux ans après. (1h.15)

19h57
(15) (17) (30) **TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"**

20h00
(3) (7) **COVER UP**
Avec Jennifer O'Neill, Anthony Hamilton et Richard Anderson. — Dani et Jack enquêtent sur la disparition de l'ancien sergent instructeur de Jack. (1h.). REPRISE.
(4) (8) (10) **CINÉMA FESTIVAL/ELVIS PRESLEY**
SALUT, LES COUSINS. (2h.)
(5) (6) **THE NATIONAL DREAM**
THE GREAT LONE LAND/THE PACIFIC SCANDAL (1ère de 4). — Le 15 février 1871, le gouvernement de Sir John A. Macdonald annonce son intention de construire un chemin de fer afin de préserver la souveraineté canadienne d'une mer à l'autre. Ce "rêve national" affectera la destinée de la nation canadienne. Sir John A. Macdonald démissionne (le Scandale du Pacifique). Alexander Mackenzie prend le pouvoir en 1873. (2h.). REPRISE.
(5) **DIFF'RENT STROKES**
SAM ADOPTS A GRANDPARENT. — Les scouts ont mis sur pied un nouveau programme: "Adoptez un grandpère". Sam est aux prises avec une personne âgée cynique qui refuse de participer à ce nouveau programme. REPRISE.
(8)* **ACADEMY PERFORMANCE**
DALTON. (2h.)
(8) (22) **T.J. HOOKER**
Avec William Shatner et Adrian Zmed. (1h.)
(12) **ACADEMY PERFORMANCE**
COMMUNIQUER. (2h.)
(15) (17) (30) **SUR LA ROUTE DES ANCÊTRES**
Sur la trace des coureurs de bois, l'été dernier quelques jeunes gens résolus descendaient le cours de la rivière Outaouais afin de se rendre à Québec. (1h.)
(57) **HEART OF THE DRAGON** (1h.)
(FC) **SWING SHIFT**

20h30
(5) **IT'S YOUR MOVE**
THE DREGS OF HUMANITY (dernière). Avec Jason Bateman et David Garrison. — Matt cherche à dissoudre le groupe The Dregs of Humanity. REPRISE.

20h45
(99) **INTERMÈDE: VIEUX SOUVENIRS ET JEUNES ANNÉES**

21h00
(3) (7) **CBS SPECIAL**
ON OUR WAY avec Harry Guardino et Janet Leigh. — Steve Rynik est accusé d'avoir assassiné Val, propriétaire du Blue Suede Shoes Cafe. Kate et Sam, couple à la retraite, décide de mener leur propre enquête. (1h.)
(5) **GIMME A BREAK**
THE ANSWERING MACHINE avec Nell Carter. — Lorsque Nell entend le message d'une femme, message qui a été enregistré sur le répondeur automatique de son petit ami, elle saute aussitôt aux conclusions: il la trompe. REPRISE.
(7) **LA CROISIÈRE S'AMUSE**
Avec Gavin MacLeod et Lauren Tewes. (1h.)
(8) **MARCH OF DIMES TELETHON** (21h.)
(15) (17) (30) **L'HISTOIRE EN JUGEMENT**
LE GÉNÉRAL MacARTHUR avec Jean Lartéguy, Ichiro Nawasaki et Fernand Gigon. — Les hauts et les bas de la guerre du Pacifique en compagnie du général Douglas MacArthur. (2h.)
(22) **THE LOVE BOAT**
Avec Gavin MacLeod, Bernie Kopell, Ted Lange et Jill Whelan. (1h.)
(57) **MYSTERY**
REILLY: ACE OF SPIES. (1h.)
(99) **CHAMPS-ÉLYSÉES**
SPÉCIAL JOHNNY HALLYDAY. Anim.: Michel Drucker, Inv.: Bruna Giraldi, Visiteurs, Christian Morin, Gilbert Montagné et plusieurs autres. (1h.50)
(SE) **LES MOISSONS DU PRINTEMPS**

21h30
(5) **MAMA'S FAMILY**
MAMA LEARNS TO DRIVE avec Vicki Lawrence et Betty White. — Maman devra apprendre à conduire. REPRISE.

22h00
(2) (9) (11) (13) **LE TÉLÉJOURNAL**
(3) (7) **MICKEY SPILLANE'S MIKE HAMMER**
Avec Lindsay Bloom, Stacy Keach. — Trois jolies femmes, bénéficiaires d'un héritage, demandent à Mike de les aider à toucher les 6 millions de dollars. (1h.). REPRISE.
(4) (8) (10) **L'OMBRE DU GÉNIE**
WOLFGANG MOZART. Anim.: Dr Yves Lamontagne. — Wolfgang Mozart le prodige, l'éternel enfant et l'homme aux masques.
(5) (6) **SINGIN' AND DANCIN' 'TONIGHT**
SPÉCIAL. Le Festival de Charlottetown célèbre son 25e anniversaire. Alan et Blanche Lund signent la chorégraphie de ce spectacle mettant en vedette de nouveaux visages tels que Brian Harris-Lund et Amanda Hancox. (1h.)
(5) (12) **HUNTER**
THE LEGACY avec Fred Dryer et Stepfanie Kramer. — Les détectives Hunter et McCall ne savent plus trop où donner de la tête au moment où une guerre entre clans semble imminente. (1h.). REPRISE.
(7) **PLEXI...SOLEIL**
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle.
(8)* **COVER UP**
MIDNIGHT HIGHWAY avec Richard Anderson, Jim Brown, Antony Hamilton et Jennifer O'Neill. — Un policier a disparu peu de temps après que Henry lui ait demandé d'enquêter sur une opération de contrebande d'alcool. (1h.)
(22) **FINDER OF LOST LOVES**
Avec Tony Franciosa, Deborah Adair et Marcia Wallace. (1h.)
(57) **THE BOUNDER**
(FC) **BACHELOR PARTY**

22h20
(2) (9) (11) (13) **LES NOUVELLES DU SPORT**

22h30
(4) (7) (8) (10) **SUR LA COLLINE- ÉTÉ 85**
Anim.: Michel Vastel.
(57) **ONLY WHEN I LAUGH**

22h35
(2) (11) **CINÉMA**
PIERRE QUI BRÛLE. (1h.55)
(5) **CINÉ-SOIR**
MADO. (2h.55)
(13) **CINÉ-SOIR**
LA BELLE ET LE CAVALIER. (3h.)

22h50
(99) **SEPT SUR SEPT**
Anim.: Anne Sinclair. — Daniel CohnBendit, figure marquante des événements de mai 68 et directeur du Journal Politique. (1h.)
(SE) **ÊTRE OU NE PAS ÊTRE**

23h00
(3) **THE NEWS**
(4) (7) (8) (10) **LES NOUVELLES TVA**
Anim.: Dominique Lemieux. Bilan de l'actualité nationale, internationale et régionale.
(5) (6) **THE NATIONAL**
(5) **NIGHTLY NEWS ON 5**
(7) **WWNY NEWS**
(8)* (12) **CTV NATIONAL NEWS**
(22) **ABC WEEKEND REPORT**
(57) **MONTY PYTHON'S FLYING CIRCUS**

23h15
(5) (6) **NEWSWATCH**
(7) **HILL STREET BLUES**
LAST CHANCE SALON avec Bruce Weitz. — Le darwinisme est ici vérifié lorsqu'une bande tente de lutter contre une tribu. (1h.). REPRISE.
(22) **NEWS CENTER 22**

23h20
(4) (7) (8) (10) **LES SPORTS**

23h21
(12) **PULSE**

23h23
(8)* **SPORTSLINE**

23h25
(22) **MOVIE**
BRAINSTORM. (2h.)

23h30
(3) **THE SATURDAY LATE SHOW**
HARPY. (1h.40)
(4) (8) (10) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
LE FLIC SE REBIFFE. (2h.20)
(5) **SATURDAY NIGHT LIVE**
Les comédiens tant acclamés Billy Crystal, Christopher Guest, Rich Hall, Harry Shearer et Martin Short se joignent aux membres permanents de la troupe de répertoire. Invité musical: The Thompson Twins. (1h.30).
(7) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
LE RIDEAU DÉCHIRÉ. (2h.30)
(8)* **SMITH & SMITH**
(57) **SATURDAY NIGHT LATE MOVIE**
MYSTERY OF THE WAX MUSEUM. (1h.17)

23h35
(6) **CINE SIX**
THE RAT RACE. (1h.45)

23h50
(99) **COCORICOCOBOY**
Anim.: Stéphane Collaro.

00h00
(8)* **LATE NIGHT MOVIE**
THIS IS ELVIS.
(12) **CINEMA 12**
MOONRAKER. (2h.35)
(FC) **HARD BODIES**

00h10
(99) **PRÉLUDE LA NUIT**
Anim.: Charles Imbert. — Les musiciens du Quintette à vent de Lille interprètent "Quintette en mi bémol majeur opus 88, no 2" d'Anton Reicha.

00h15
(7) **SWITCH** (1h.)

00h25
(99) **LE JOURNAL**

00h45
(SE) **BRUCE CONTRE-ATTAQUE**

01h00
(5) **NEW YORK HOT TRACKS**

01h30
(9) **LES NOCTAMBULES**
LES FILLES DE L'AIR.
(FC) **THE INITIATION**

01h35
(9) **LES NOCTAMBULES**
LE TRAIN.

01h50
(10) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
SEULS SONT LES INDOMPTÉS. (1h.50)

02h15
(SE) **LA PASSANTE DU SANS-SOUCI**

02h35
(12) **SECOND FEATURE**
THE PREY. (1h.55)

03h15
(FC) **REVENGE OF THE NINJA**

04h10
(SE) **LES MOISSONS DU PRINTEMPS**

04h30
(12) **HART TO HART** (1h.)

04h45
(FC) **BACHELOR PARTY**

DIMANCHE

12h00
(2) (9) (11) (13) **LA SEMAINE VERTE**
Anim.: Yvon Leblanc. DOSSIER: "La monographie de Charlevoix". Comm.: Agnès Jarnuszkiewisz. — CHRONIQUE HORTICOLE: "La conservation des plantes sauvages". COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ AGRICOLE. — COURT SUJET: "Le temps des Atocas en Colombie Britannique". Comm.: Gustave Larocque. (1h.)
(3) **LORNE GREENE'S NEW WILDERNESS**
(4) (8) (10) **BON DIMANCHE**
Anim.: Reine Malo. Chroniqueurs: Edward Rémy (les indiscrétions d'Edward), Francine Grimaldi (spectacles), Pierre Brousseau (cinéma), Mario Masson (disques) et Serge Grenier (magazines). (2h.)
(5) (6) **MEETING PLACE** (1h.)
(5) **FOCUS**
(7) **CINÉ-EXTRA**
UNE BONNE PLANQUE. (2h.)
(7) **WILD KINGDOM**
(57) **ROD AND REEL**

TOUT À LOISIR

SUR LE POUCE

ISABELLE PATRY

■ *Le programme « Nordair Plus »*

Dans les centres urbains canadiens desservis par Nordair, les passagers qui payent le plein prix économique sur ce transporteur peuvent maintenant bénéficier d'une nuit d'hébergement ou du transport au sol gratuit (limousine, mini-bus ou voiture de location Tilden). Vous pouvez obtenir plus de renseignements chez votre agent de voyages.

■ *Vacances pour tous*

Pour des vacances au Québec, Vacances-Famille a publié un journal proposant différentes formules d'hébergement en province. Les types de séjour proposés vont de la traditionnelle chambre d'hôtel à la location de chalet en passant par des vacances à la ferme et des résidences d'étudiants pour une formule plus économique. On y retrouve également des centres de vacances animées et, pour les férus de la chasse et de la pêche, des forfaits en pourvoirie. Ce journal, *Vacances pour tous*, est distribué dans les centres d'information de Vacances-Famille à Sainte-Foy (418-658-0576), Longueuil (514-468-6522), Montréal (514-374-3546) et Jonquière (418-548-4626).

■ *Nordair lance un passeport pour les jeunes*

À l'occasion de l'année internationale de la Jeunesse, Nordair a lancé le « passeport-jeunesse » pour les passagers de 12 à 21 ans. Ce passeport, valable pour 30 jours, permet de voyager sans limite et sans réservation entre les principales villes canadiennes du réseau de Nordair, soit Toronto, Ottawa, Hamilton, Windsor, Sault-Sainte-Marie, Thunder Bay, Dryden, Winnipeg, Val-d'Or, Montréal et Québec. Il coûte $ 179 plus taxe et est en vente dans les agences de voyages ou les billetteries de Nordair jusqu'au 1er décembre 1985.

■ *Le Logis-Vacances de Matane*

Situé sur le terrain du collège de Matane, entouré de 40 acres de verdure, le Logis-Vacances de Matane offre trois types d'hébergement. La chambre à occupation simple, avec lit simple, évier et salle de bain communautaire à l'étage, coûte $ 11.50 par jour et $ 56 à la semaine; la chambre à occupation double (deux lits simples et salle de bain), $ 23.50 par jour et $ 98 à la semaine; l'appartement, disposant de six chambres individuelles, d'une salle de bain et d'une cuisinette équipée, $ 40 par jour et $ 174 la semaine. Pour chaque type d'hébergement, la literie et les serviettes sont fournies. Un service d'accueil sur place fournit les renseignements concernant les activités touristiques de la région. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Service du tourisme et des congrès de Matane : (418) 562-1240, poste 137, du lundi au vendredi, ou écrire au Logis-Vacances, Collège de Matane, 616, avenue Saint-Rédempteur, Matane, G4W 3P7.

■ *Le « Tourpass » à nouveau offert cette année*

Le réseau Voyageur affilié a réémis son laissez-passer « *Tourpass* » cette année. Valable pour 15 jours consécutifs jusqu'au 15 octobre, son prix est de $ 125 (moitié prix pour les moins de 12 ans). Le « *Tourpass* » donne la possibilité de voyager en autocar sur la presque totalité du circuit autoroutier du Québec et de l'Ontario, sans limite de destinations. On peut également prolonger la validité du passeport au moment de l'achat pour une période de 10 jours, à raison de $ 10 par jour. Pour plus de renseignements : à Montréal, (514) 842-2281; à Québec, (418) 524-4692; à Ottawa, (613) 238-5900, et à Toronto, (416) 979-3511.

■ *La nouveauté de Tilden : des voitures sport*

Tilden dispose maintenant de voitures sport de luxe à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Toyota Supra, Nissan 300 ZX, Mazda RX7, Chrysler Daytona Turbo, Pontiac Fiero . . . à compter de $ 29.95 par jour.

■ *MasterCard étend son réseau*

Des ententes ont été conclues entre MasterCard et les compagnies nationales de chemin de fer suisse et autrichienne dans le but de permettre aux voyageurs de payer leur billet de train par carte de crédit. Par ailleurs, MasterCard est présentement en pourparlers avec des banques de l'Allemagne de l'Est en vue de rendre valide l'utilisation de la carte dans la plupart des établissements de ce pays.

■ *De Terre-Neuve aux Pays-Bas en ballon*

Si vous traversez l'Atlantique au cours du mois de juillet, surveillez le ciel. Une équipe de trois aéronautes hollandais, dont une femme, entreprendra la première traversée européenne de l'Atlantique en ballon. Le 15 juillet plus précisément, ils s'embarqueront à bord du *Flying Dutchman* à Saint-Jean (Terre-Neuve) et s'envoleront vers les Pays-Bas pour une odyssée de trois ou quatre jours.

Humeurs: Séraphin

Suite de la page 29

bership d'ici sept semaines, il devra sérieusement étudier le phénomène du gratteux. J'irai même jusqu'à dire qu'il a tout intérêt à s'en inspirer lorsqu'il fera imprimer ses 100,000 cartes de membres supplémentaires. En effet, comment réussir une telle opération de recrutement, sans offrir un rêve en échange. Or le seul rêve que le Parti québécois offre ces jours-ci, c'est la possibilité d'élire un chef qui sera défait aux prochaines élections. Pas très alléchant comme perspective.

En contre-partie ce qui est intéressant avec le gratteux, c'est la possibilité de rendre visible l'invisible. Les gens du Parti québécois n'ont pas encore compris cela. L'invisibilité à laquelle ils seront forcés cet été, leur apparaît encore comme une malédiction. Comment, se demandent-ils en se grattant la tête; comment les candidats vont-ils pouvoir haranguer les foules si les foules ont déserté les salles paroissiales à la faveur des plages et des terrains de camping ? Comment en effet, faire campagne s'il n'y aucune scène et aucune salle et que les acteurs sont contraints à prêcher dans le désert ?

Mais ce que les gens du Parti québécois ne comprennent pas et ce que le phénomène du gratteux, révèle, c'est que l'invisibilité peut être un atout. Il peut d'abord avantager ceux qui ont une forte propension à se caler. Le principe est connu. Le mystère est souvent plus qu'autrement, source d'extase et de séduction. Le bon sens populaire est ainsi fait, qu'il préfère voter pour le mystère - c'est-à-dire pour celui qu'il n'a jamais vu gaffer- plutôt que pour celui qui a été tellement surexposé, que les lettres de son nom sur un bulletin de vote, suffisent à déclencher un vif sentiment de saturation et de nausée.

Ce qui revient à dire que les candidats du Parti québécois, ont intérêt à se rendre invisibles cet été. Invisibles mais présents dans l'esprit des gens. Et comment pénétrer l'esprit des gens, sinon par la séduction à distance, en leur offrant des gratteux péquistes en guise de cartes de membre. Il suffirait de recouvrir les cartes de membres du Parti québécois de latex et par ce subterfuge de forcer l'électorat à gratter le nom de son candidat. Chaque candidat aurait une chance sur 960,000 de gagner.

L'idée est farfelue, je le sais. Mais si l'on se fie aux chiffres de Loto-Québec, si l'on regarde l'affluence irrégulière qui sévit présentement dans les succursales de la Banque Nationale, on ne peut nier l'importance du syndrome de Séraphin au Québec. Il faut bien se rendre à l'évidence. Les gens aiment bien mieux gratter des billets de rêve instantané, qu'acheter des cartes de membre du Parti québécois.

La voile cet été

Suite de la page 29

passion.

Les écoles s'adressent surtout aux clientèles adultes. Les enfants et les familles trouveront dans neuf des 14 bases de plein air subventionnées au Québec, différentes formules d'apprentissage de la voile. Dans ces endroits, les enfants ont l'occasion de tirer leurs premiers bords sous la surveillance de moniteurs spécialisés à la fois en voile et en encadrement de loisirs. Il en coûte environ $ 250 par semaine pour inscrire un moussaillon à une base de plein air.

Inaccessible, ce paradis . . . en mer ? Que non ! Le nouveau slogan veut que si vous avez les moyens de vous payer des vacances, vous avez les moyens de faire de la voile.

Bien sûr, tout le monde n'a pas entre $ 30,000 et $ 75,000 à investir dans l'achat d'un quillard habitable. C'est pourquoi l'option de la *location* connaît une popularité croissante. À bon compte, on profite d'un bateau pendant une période déterminée sans assumer les tracas de la propriété ni les corvées d'entretien, de mise à l'eau au printemps, et d'entreposage en automne. Quatre adultes partageront un Mirage ou un Niagara de 8 à 12 mètres de long tout équipé, pour une somme variant de $ 200 à $ 250 chacun, nourriture en sus.

Finalement, la formule tout confort pour les débutants est sans contredit le *charter* qui permet de noliser, pour une semaine ou deux, un bateau avec les services du skipper. Pour une somme allant de $ 250 à $ 500 par personne/semaine (selon qu'on inclut ou non nourriture et alcool), on s'embarque à 4 ou à 6, sur un cotre ou un sloup de 10 mètres ou plus, et on part à l'aventure sans se préoccuper d'autre chose que de son petit bonheur. Le skipper s'occupe du reste : il propose l'itinéraire, effectue les manoeuvres (auxquelles vous pouvez participer, si le coeur vous en dit) et il fait même les repas ! On y accepte le « niveau zéro », c'est-à-dire les non-initiés. Pour les connaître, on doit consulter la publicité que ces entreprises publient dans les principaux quotidiens et les revues spécialisées.

P.S. *On se renseigne sur les écoles de voile en consultant L'Annuaire de la voile* ($ 1.25) publié par la Fédération de Voile du Québec, 4545 avenue Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succursale M, Montréal, H1V 3R2, Téléphone : (514)252-3000.

On obtient le guide des bases de plein air au *Réseau Plein Air*, même adresse que la F.V.Q.

L'île Notre-Dame

Suite de la page 29

Bien que des cours d'initiation soient de mise pour l'exercice de sports tels l'aviron ou la planche à voile, le Club nautique procède aussi à la location d'embarcations, sept jours sur sept, à qui le désire. Parmi ces embarcations figure la roue aquatique, étrange engin qui fera les délices de ceux et celles qui rêvaient de marcher enfin sur les eaux. On ne sait cependant si elle est approuvée par le Vatican . . . À vos risques.

Selon Mme Caroline Spandonide, souriante agente de communications du Club nautique et de plein-air de Montréal, la clientèle provenant essentiellement de l'agglomération montréalaise répond très bien à l'invitation. Le Club a évidemment de sérieux atouts dans son jeu. « Ayant pour but premier de toucher l'ensemble de la famille grâce à des activités diversifiées, le Club nautique peut compter sur des installations assez exceptionnelles qui sont une référence au niveau mondial. Mais l'approche du Club n'est pas élitiste; elle a avant tout des visées récréatives. Les coûts d'inscription et de location sont minimes, et les services sont très accessibles grâce au métro tout proche. »

Alors, qu'on se le tienne pour dit. Cet été, Montréal a le pied marin. Reste à aiguiser nos réflexes nautiques dans ce merveilleux héritage olympique. Et que ça pagaie !

Des Cézanne aux enchères et à rabais

LONDRES (AP) — Un portrait et une nature morte du peintre impressionniste Paul Cézanne ont dû être retirés d'une vente aux enchères mardi à Londres, parce qu'elles n'ont pas atteint la somme minimum exigée par leurs propriétaires.

Le portrait de Hortense, la femme de l'artiste, dont la valeur était estimée à 1,5 million de livres sterling (environ $2,8 milliards), n'a atteint que 920.000 livres ($1,7 millions) à la dernière enchère. De la même façon, les acheteurs n'ont pas offert plus que 920.000 livres ($13,650) pour une nature morte représentant des pommes, qui appartient à la famille Cézanne depuis 50 ans.

Un porte-parole de la célèbre salle des ventes Sotheby's, où ont eu lieu les enchères, a indiqué que les tableaux avaient été retirés de la vente. Il a refusé d'indiquer quelle était la somme minimum exigée par les propriétaires des tableaux.

LES SPECTACLES
LÖWENBRÄU
C'est en plein le temps d'un air de jazz!
Tous les soirs, à 21h, en direct de la scène Löwenbräu, coin Saint-Denis et Ontario. Ces spectacles gratuits sont une présentation de Löwenbräu, la légendaire.
SAMEDI 29 juin ■ Bob Walsh Transfusion Band
DIMANCHE 30 juin ■ Clarence "Big" Miller et trois musiciens locaux
LUNDI 1er juillet ■ Koko Taylor
LÖWENBRÄU
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

TÉLÉVISION

12h30
(3) FITNESS MOTIVATION
(5) MEET THE PRESS
(7) HOME WORKSHOP
(8)* UNTAMED WORLD
SCANDINAVIA. — Rendons-nous en Scandinavie.
(22) FORUM 22
(57) ADIRONDACK OUTDOORS
(99) TÉLÉ-SÉRIE
(1h.05)

13h00
(2) (11) (13) PROPOS ET CONFIDENCES
Marcel Scipion se raconte (1ère de 3). REPRISE.
(3) STAR TREK
Avec William Shatner. (1h.)
(5) (6) HYMN SING
(5) THIS WEEK IN BASEBALL
(7) SFM SPECIAL
TIME TRAVEL (1h.)
(8)* JACK WEBSTER
Inv.: le Dr Pat Baird, généticien à UBC. Il nous parle des techniques permettant de diagnostiquer les anomalies chez les foetus. (1h.)
(9) REFLETS MASKOUTAINS
(12) THE TERRY WINTER SHOW
(22) OUR TOWN
(57) WALL STREET WEEK
(SE) ESCROC, MACHO, GIGOLO
(FC) OCTOPUSSY

13h30
(2) (9) (11) (13) BASEBALL DES EXPOS
Au Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Phillies de Philadelphie. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Claude Raymond. Statisticien: Pierre Murphy. (2h.30 appr.)
LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES.
(2h.30)OU:
CROMWELL.
(2h.30)
EN CAS DE PLUIE
(5) (6) EXPOS BASEBALL '85
En direct du Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Phillies de Philadelphie. Comm.: Dave Van Horne et Duke Snider. (2h.30 appr.)
(5) 1985 WIMBLEDON PREVIEW
(8)* SUNDAY CINEMA
THE JOKER IS WILD. (2h.)
(12) SUNDAY CINEMA
A GUIDE FOR THE MARRIED WOMAN. (2h.)
(22) CHARLIE'S ANGELS
(1h.)
(57) HERE'S TO YOUR HEALTH

14h00
(3) (7) MEMPHIS GOLF CLASSIC
En direct du Colonial Country Club de Cordova, au Tennessee, la ronde finale de la Classique Memphis. Comm.: Verne Lundquist, Steve Melnyk, Pat Summerall, Ken Venturi, Tom Weiskopf et Ben Wright. (2h.)
(4) (7) (8) (10) CINÉ WEEK-END
LA LÉGENDE DE JESSE JAMES. (2h.)
(5) NBC SPORTS-WIMBLEDON TENNIS '85
Du All-England Lawn Tennis & Croquet Club de Wimbledon, en Angleterre, présentation du meilleur match de la journée. Comm.: Bud Collins et Dick Enberg. (2h.)
(57) THE McLAUGHLIN GROUP

14h10
(99) APOSTROPHES
(1h.20)

14h30
(57) SUNDAY AFTERNOON MOVIE
PROGRAMME DOUBLE:SLIGHTLY HONORABLE. (1h.30) ET:CORNERED. (2h.)

14h45
(SE) LA CROISIÈRE MAUDITE

15h00
(15) (17) (30) LE CORPS HUMAIN
(1h.)

15h30
(8)* THE WALTONS
(1h.)
(12) PROFILES OF NATURE
(99) INTERMÈDE: LES RÉCOLTES DU DÉSERT
(FC) SIXTEEN CANDLES

15h45
(99) LA TÉLÉ DES TÉLÉSPECTATEURS

16h00
(2) (9) (11) (13) EL PUEBLO
Documentaire. — Scènes de la vie quotidienne dans un petit village andalou et dans les fermes avoisinantes.
(3) WCAX SUNDAY MOVIE
THE SAVAGE IS LOOSE. (2h.)
(4) (8) (10) DRÔLE DE MONDE
(6) COMMUNIQUER
(1h.)
(5) NBC'S SPORTSWORLD
CART UNITED STATES GRAND PRIX. — Du Meadowlands Sports Complex, East Rutherford, New Jersey, le Grand Prix Indy. Comm.: Gary Gerould, Bruce Jenner, Paul Page et Bobby Unser. (2h.). EN DIRECT.
(7) AU ROYAUME DES ANIMAUX
(7) CBS SPORTS SUNDAY
TOUR DE FRANCE. — Le premier jour du Tour de France (cyclisme). Comm.: Eric Heiden, Phil Liggett et John Tesh. BOXING. — En direct du Tropicana Hotel de Las Vegas, combat de boxe, catégorie poids léger, opposant Jimmy Paul à "Rockin" Robin Blake. Comm.: Gil Clancy, Tim Ryan et Sugar Ray Leonard. (2h.)
(12) TRAVEL '85
BERLIN. Anim.: Jack Curran.
(15) (17) (30) L'ÉVOLUTION DE L'HOMME
(2h.)

16h30
(2) (9) (11) (13) DESTINATION BLEUE
Avec André Clérin. — En l'an 2047, un commandant reçoit la mission d'explorer une nouvelle planète de notre galaxie. Cette planète inconnue possède d'étranges caractéristiques.
(4) (7) (8) (10) SPORT MAG
Anim.: Pierre Trudel. (1h.)
(8)* SMITH & SMITH
(12) QUESTION PERIOD
(99) GYM TONIC
Avec Véronique et Davina.
(SE) INSPECTEUR GADGET

17h00
(2) (9) (11) (13) SECOND REGARD
Reprise des meilleurs moments de la visite du pape Jean-Paul II au Canada. Messe à l'Oratoire St-Joseph; visite à la Maison-mère des soeurs de la Congrégation Notre-Dame; messe au Parc Jarry; rencontre avec les enfants à l'église Notre-Dame et spectacle avec les jeunes au Stade olympique. (1h.)
(5) (6) CBC NEWS: SUNDAY REPORT
(8)* QUESTION PERIOD
(12) UNTAMED WORLD
SCANDINAVIA. Voir(8)*, 12h30
(SE) HOMBRE
(FC) FOOTLOOSE

17h10
(99) HUMEUR, HUMOUR

17h15
(99) SON ET COULEUR

17h30
(4) (7) (8) CHACUN CHEZ SOI
Avec Ted Knight et Nancy Dussault.
(5) (6) THE WINNERS
(8)* HOUSE ON THE HILL
Avec Max Keeping.
(10) RUE ST-JACQUES
Anim.: Claude Beauchamp.
(12) CFCF SPECIAL
PLAYSAFE II: DON'T LET IT HAPPEN TO YOU. — Témoignages de dix amputés, tous des enfants.
(99) LE JOURNAL

18h00
(2) (11) LE TÉLÉJOURNAL
(3) CBS NEWS
(4) (7) (8) VIDÉO STAR
(1h.). REPRISE.
(5) (6) WALT DISNEY
DONOVAN KID (2ième partie). —Timothy Donovan tente de libérer sa femme et sa fille tombées sous les griffes d'un oncle dominateur. Pour ce faire, il n'hésite pas à participer à un match de boxe. (1h.)
(6) FOCUS
(7) WWNY NEWS
(8)* NEWSLINE
(8) TV8 NEWS
(9) BREAK DANSE
Anim.: Danielle Berthold. (1h.)
(10) ACTUALITÉ PLUS
Anim.: Gilles Sénécal. (1h.)
(12) PULSE
(13) LA CHASSE AU TRÉSOR
Anim.: Didier Lecat, Elsa Menet et Philippe de Dieuleveut. (1h.)
(15) (17) (30) LA RECHERCHE DES PAYS DE LA BIBLE
L'EXODE. — Ayant quitté l'Égypte, les Israélites traversent le désert du Sinaï.
(22) ABC WORLD NEWS SUNDAY
(57) WORKING WOMEN
(99) L'ÉCOLE DES FANS
Anim.: Jacques Martin. Inv.: Dick Rivers.

18h01
(2) (11) SCIENCE-RÉALITÉ
Anim.: Gilles-Philippe Delorme. — RAMSÈS II ET LA SCIENCE DE SON TEMPS. Les instruments de calcul du temps. Les techniques de construction (pyramides). Les méthodes d'irrigation. La momification. — L'IMPLANTATION IONIQUE. La fabrication des appareils à bombardement ionique.

18h30
(2) (11) TROIS MILLIARDS
DES PRINCIPES ET DES HOMMES (dern. de 6). Dans le nord-ouest du Pakistan, près de la frontière afghane, infirmières, médecins, chirurgiens, physiothérapeutes et orthopédistes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) apportent une réponse humaine, dans la confusion des rumeurs et des discours qui marquent le conflit afghan.
(3) THE MUPPET SHOW
(5) NBC NEWS
(7) CBS NEWS
(8)* REGIONAL CONTACT
Avec Barbara Dundass.
(8) ABC WORLD NEWS SUNDAY
(12) THE PIERRE BURTON SHOW REVISITED
GEORGE CUKOR/JOSEPH L. MANKIEWICZ. — Le réalisateur George Cukor nous parle de Katherine Hepburn, Greta Garbo, Judy Garland, Marilyn Monroe et d'Audrey Hepburn; le réalisateur Joseph L. Mankiewicz nous explique pourquoi il est à la fois fasciné et terrifié par Bette Davis et Elizabeth Taylor.
(15) (17) (30) MAYA L'ABEILLE
(22) WILD KINGDOM
(57) INSIDE ALBANY

18h35
(99) IL ÉTAIT UNE FOIS L'OPÉRETTE MARSEILLAISE

18h45
(99) INTERMÈDE: MUSÉE DE DIJON

19h00
(2) (9) (11) (13) TERRE HUMAINE
Avec Guy Provost, Michelle Leger et Serge Turgeon. — La famille Jacquemin prend bien soin d'Anne. Laurent doit rencontrer un sous-ministre pour lui soumettre son projet. REPRISE.
(3) (7) 60 MINUTES
Avec Mike Wallace, Morley Safer, Harry Reasoner, Diane Sawyer et Ed Bradley. (1h.)
(4) (7) (8) SWITCH
L'HOMME QUI NE VOULAIT PAS PERDRE. (1h.)
(5) (6) FRAGGLE ROCK
(5) FAME
(1h.)
(8)* RIPLEY'S BELIEVE IT OR NOT
Anim.: Jack Palance et Holly Palance. (1h.)
(8) (22) ABC MOVIE SPECIAL
THE WIND IN THE WILLOWS. (2h.)
(10) BUCK ROGERS
BON ANNIVERSAIRE BUCK. (1h.)
(12) THE COSBY SHOW
THE SHIRT STORY avec Bill Cosby, Lisa Bonet et Malcolm-Jamal Warner. — Pour que Theo fasse bonne impression sur sa petite amie, Denise se propose de lui confectionner une réplique d'un t-shirt portant la griffe d'un grand couturier. Le résultat s'avère être catastrophique. REPRISE.
(15) (17) (30) L'OPÉRA SAUVAGE
LA PASSION DU SOUVENIR. — Tourné dans la jungle non loin de Caracas au Vénézuela, ce documentaire s'intéresse au singe rouge et au puma. (1h.)
(57) JEAN SHEPHERD'S AMERICA
(99) MACADAM
LE COLLECTIONNEUR. Anim.: Pascal Danel. Invité vedette: Daniel Auteuil. Inv.: Michel Fugain, Jenny Naska, Vivien Savage et plusieurs autres. (1h.)
(SE) BEAT STREET
(FC) BEAT STREET

19h30
(2) (9) (11) (13) LES BEAUX DIMANCHES
JUSTE POUR RIRE! Anim.: Jean-Guy Moreau et Thierry Le Luron. Inv.: Les Foubracs, Pierre Verville, Daniel Lemire, Rémy Girard, les humoristes français Michel Lagueyrie et Popeck, les comédiens-chanteurs formant Le Quatuor. (1h.)
(5) (6) THE BEACHCOMBERS
LAST OF THE HANDLINERS. - Tom Hawkins s'est enfui d'un foyer pour personnes âgées. Ce pêcheur veut reprendre la mer. REPRISE.
(12) CFCF SPECIAL
JUST JAZZ.
(57) THE SPORTING LIFE

20h00
(3) (7) MURDER, SHE WROTE
Avec Angela Lansbury. (1h.)
(4) (7) (8) (10) LE CLUB SANDWICH
Anim.: Réal Giguère. Inv.: Juliette Huot. Avec la participation de Guy Fournier, Marcel Gamache, Clément Richard, Janine Sutto et plusieurs autres. (1h.)
(5) (6) THE NATIONAL DREAM
THE HORRID B.C. BUSINESS/THE GREAT DEBATE (2e de 4). — Le Canada se remet lentement de la dépression. Mackenzie doit composer avec les frustrations qu'il a héritées. Sa santé se détériore. De retour au pouvoir en 1878, Sir John A. Macdonald accepte de diriger un syndic qui sera chargé de la construction du chemin de fer. (2h.). REPRISE.
(5) (8)* (12) KNIGHT RIDER
LOST KNIGHT avec Jason Bateman et David Hasselhoff. — Michael et KITT ont été victimes d'un accident. Les circuits du super bolide ont été endommagés. (1h.). REPRISE.
(15) (17) (30) GALA D'OUVERTURE DU 6e FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
Inv.: Tony Bennett et MontréalTOutÉtoiles. (1h.)
(57) ALL CREATURES GREAT AND SMALL
(1h.)
(99) TÉLÉ-SÉRIE
MADAME S.O.S.: TROIS TUTEURS POUR UN GÉRANIUM (3e de 6). Avec Annie Cordy, Jean-Pierre Darras et Jeanne Hervials. — Désespérée, Jessica, jeune mannequin américain, abandonne son bébé dans une serre. Mitsi baptise le petit "Géranium" et se met à la recherche de la maman. (1h.)

20h30
(2) (9) (11) (13) LE TÉLÉJOURNAL

20h50
(2) (9) (11) (13) LES BEAUX DIMANCHES
LE TEMPS DES MOISSONS (2h.)

21h00
(3) (7) CRAZY LIKE A FOX
Avec Carol Kane, John Rubinstein et Jack Warden. — Harry a en sa possession un faux billet. Pour le récupérer, le faussaire n'hésite pas à kidnapper Gino, Iris et Harrison. (1h.). REPRISE.
(4) (7) (8) (10) CINÉMA DU DIMANCHE
POUR UN INSTANT D'AMOUR. (1h.30).
(5) NBC SUNDAY NIGHT AT THE MOVIES
DALTON. (2h.)
(8)* (12) SCARECROW AND MRS. KING
Avec Bruce Boxleitner et Kate Jackson. (1h.)
(8) (22) ABC SUNDAY NIGHT MOVIE
CALL TO GLORY. (2h.)
(15) (17) (30) TIRAGE DE LA "SUPER-LOTO"
(57) MASTERPIECE THEATRE
THE CITADEL. (1h.). En reprise aùà 23h00 Au(57) à 0h00
(99) IMAGES D'HISTOIRE
LE GENERAL IMBOT. Anim.: Jacques Pougam. — Le Général explique les mutations observées dans l'art du commandement des forces terrestres d'une armée.
(SE) PROGRAMME DOUBLE:
L'OR DU SUD,ET: LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE.
(FC) POLICE ACADEMY

21h15
(15) (17) (30) LE PRISONNIER
LIBRE (4e partie). Avec Patrick McGoohan, Sheila Allen et Peter Bowles. — Une élection destinée à élire un nouveau "numéro 2" se prépare. Le prisonnier décide de proposer sa candidature, croyant ainsi pouvoir obtenir plus de liberté.

21h40
(99) APOSTROPHES
LE CORPS. Anim.: Bernard Pivot. Inv.: Jane Fonda, Léon Schwartzenberg, Georges Vigarello, Jacques de Langlade et Éliane Perrin. (1h.20).

22h00
(3) (7) TRAPPER JOHN, M.D.
Avec Timothy Busfield et Pernell Roberts. — Trapper recommande l'un de ses internes au poste de chef de l'équipe de transplantation cardiaque. J.T. aperçoit la femme de ses rêves. (1h.). REPRISE.
(5) (6) THIS LAND
A PASSION FOR PARKS. Anim.: John Foster. — Les parcs nationaux: Banff et les Rocheuses. (1h.)
(8)* (12) W5
Anim.: Helen Hutchinson, Jim Reed, Dennis McIntosh et Bill Cunningham. (1h.)
(57) MYSTERY
(1h.)

22h05
(15) (17) (30) LES TROUBLES
LA REBELLION. — En 1963, O'Neil essaie d'établir l'équilibre afin de rendre justice à la minorité catholique. Il échoue dans sa tentative et la crise économique, ainsi que l'arrivée de l'armée, accentuent le climat de malaise.

22h30
(4) (7) (8) (10) MAINTENANT
Anim.: Solange Morency. SUJETS: Les postures de travail; un nouveau style de missionnaires; le soleil en bouteille et une carrière au féminin.

22h50
(2) (9) (11) (13) LES NOUVELLES DU SPORT

23h00
(3) CBS SUNDAY NEWS
(4) (7) (8) (10) LES NOUVELLES TVA
(5) (6) THE NATIONAL
(5) CHAMPIONSHIP WRESTLING
(1h.)
(7) WWNY NEWS
(8)* (12) CTV NATIONAL NEWS
(8) TV8 NEWS
(22) ABC WEEKEND REPORT
(57) YEARS OF DARKNESS
(1h.)
(99) JAZZ BORDEAUX
(FC) THE ODD ANGRY SHOT

23h05
(2) (9) (11) (13) PRÉSENTATION DU CINÉ-CLUB
Anim.: Richard Guay.

23h10
(2) (9) (11) (13) CINÉ-CLUB
LES AVENTURES DU PRINCE ACHMED. (1h.05).

23h15
(3) STAR TREK
Avec William Shatner. (1h.)
(5) (6) NEWSWATCH
(7) CBS NEWS
(8) ABC WORLD NEWS
(22) NEWS CENTER 22
(99) LA TÉLÉ DES TÉLÉSPECTATEURS
Anim.: Alain Chaufour.

23h20
(4) (7) (8) (10) LES SPORTS

23h21
(12) PULSE

23h23
(8)* SPORTSLINE
Avec Dan Seguin.

23h25
(22) JIM BAKKER
(1h.)

23h30
(4) (8) (10) CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
LE MAGICIEN. (1h.30).
(7) BON DIMANCHE
(2h.) Voir(10), 12h00
(7) COMMUNIQUER
(1h.)
(8) ABC SPORTSBEAT
(99) PRÉLUDE LA NUIT
Janet See et Robert Claire, flûtes traversières, Sarah Cunningham, basse de viole et David Moroney, clavecin, interprètent "Sonate en ré majeur" de Telemann.

23h35
(8)* INSIGHT
Avec Doug Fisher.

23h40
(99) LE JOURNAL

23h41
(8) ALFRED HITCHCOCK HOUR
CONSIDER HER WAYS. (1h.)

00h00
(5) THE DUKES OF HAZZARD
Avec Tom Wopat, John Schneider et Catherine Bach. (1h.)
(8) LATE SUNDAY NIGHT MOVIE
A FOREIGN AFFAIR. (1h.30).
(12) CINEMA 12
THE ONION FIELD. (2h.30).
(57) MASTERPIECE THEATRE
(1h.). Reprise de 21h00

00h05
(8)* LATE NIGHT MOVIE
CITIZENS BAND. (2h.)

00h30
(7) AT THE MOVIES
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.
(SE) LES FOLIES D'ÉLODIE
(FC) BAD MANNERS

01h30
(8) TV8 NEWS

02h00
(SE) LA NUIT DES MORTS VIVANTS
(FC) VIEW FROM A PORTRAIT

02h30
(12) THE PRISONER
(1h.)

03h00
(FC) SPACED OUT

03h30
(12) THE WALTONS
(1h.)

04h00
(SE) L'OR DU SUD

04h30
(12) NATIONAL GEOGRAPHIC
(FC) TWO WOMEN IN GOLD

(2) CBFT 2 noir
(3) WCAX 3 blanc
(4) CFCM 4 noir
(5) CKMI 5 noir
(5) WPTZ 5 blanc
(6) CBMT 6 noir
(7) CHLT 7 noir
(7) WWNY 7 blanc
(8) CHEM 8 noir
(8)* CJOH 8 noir
avec '*'
(8) WMTW 8 blanc
(9) CKSH 9 blanc
(10) CFTM 10 noir
(11) CBVT 11 noir
(12) CFCF 12 noir
(13) CKTM 13 noir
(15) CIVQ 15 noir
(17) CIVM 17 noir
(22) WVNY 22 blanc
(30) CIVO 30 noir
(57) WCFE 57 blanc
(99) TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

TOUT À LOISIR

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

JEAN-YVES DUTHEIL *

Le patrimoine d'été

LES fêtes populaires au Québec se sont intégrées dans le paysage culturel depuis plusieurs années maintenant. Bien sûr, il y en a pour tous les goûts. Mais grossomodo elles se résument en trois éléments-clés : surprendre, fasciner et stimuler afin de gagner une participation totale. Et l'application de ces principes simples suffit à faire un événement mémorable. Cela couvre les champs de la magie, du grand rêve décontracté et du fol abandon des kermesses d'autrefois. Ces festivals, en floraison constante, se retrouvent dans toutes nos régions et génèrent aussi des retombées économiques nonnégligeables. Au-delà des festivals super-courus, que ce soit le western à St-Tite ou le folklore à Drummondville, il existe une pléiade de festivals plus locaux où l'implication des groupes communautaires est essentielle. Le loisir, son organisation, sa planification et sa réalisation, repose si souvent sur des centaines de bénévoles auxquels l'on rend bien sûr hommage en passant, en oubliant trop vite la valeur de leur effort. Dans ces festivals il est indéniable aussi que les jeunes restent les premiers animateurs de la fête. Cette dernière doit répondre aux besoins d'un vaste ensemble de personnes de tout âge et à leurs goûts divers. La préparation exige un large appui. Tel groupe, si enthousiaste soit-il, ne saurait assurer le succès d'un festival si les habitants de la localité y sont indifférents. Il y faut l'ingrédient obligatoire : un sentiment d'engagement !

La Société des festivals populaires du Québec vient de fêter son dixième anniversaire cette année. Pour l'occasion la Société a lancé un agréable « Bottin des Fêtes » qui, outre la nomenclature des événements, trace les objectifs spécifiques des fêtes inventoriées.

Et durant l'été celles et ceux qui traverseront les régions du pays ne manqueront pas d'occasions multiples de goûter, ici et là, au sens de l'hospitalité que l'on reconnaît aux Québécois. L'engouement des dix dernières années pour les festivals n'est probablement pas étranger au fait que les Québécois ont, lentement mais sûrement, commencé à découvrir leur propre territoire. Les vacances se prennent, plus que par le passé, au Québec même. L'infrastructure touristique s'est elle aussi favorablement développée. La multiplication des grands événements culturels a permis, sur sa lancée, la découverte de racines toujours liées à une certaine joie de vivre.

C'est bien connu, le mouvement entraîne le mouvement. Et le plus sûr moyen d'aller chercher les gens c'est de descendre dans leur milieu naturel. À l'époque où le visuel est roi les festivals savent plaire et intéresser. Qui plus est, leur spécificité liée à une attraction localement enracinée — que ce soit une production agricole locale, ou une tradition ressuscitée —, ce genre de retrouvaille semble faite à l'image de l'âme populaire québécoise. Il y a la joie également, sans planification, de se faire surprendre dans ses pérégrinations, par un spectacle inattendu dans un village qu'initialement l'on pensait juste traverser.

Les amateurs de festivals, à partager ou à organiser, peuvent s'adresser à la Société des festivals populaires au (514) 252-3031.

* *La chronique du temps Libre est préparée pour Le Devoir . . . à loisir par le service des Communications du Regroupement Loisir* ***Québec*** *(RLQ) 4545, av. Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succursale M, Montréal, H1V 3R2 — tél : (514) 252-3000.*

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — "**Lifeforce**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dim. dern. spect. 11 h.
ASTRE II: — "**Le flic de Beverly Hills**" 2 h 40, 6 h 05, 9 h 40 — "**Top Secret**" 1 h, 4 h 30, 8 h.
ASTRE III: — "**Rambo**" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.sam. dim. dern. spect. 11 h.
ASTRE IV: — "**Perfect**" 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h, 10 h 10
BERRI I: (288-2115) — "**Morfalous**" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.
BERRI II: — "**Marche à l'ombre**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: "**Hotel New Hampshire**" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — "**Le flic de Beverly Hills**" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BERRI V: — "**Les Ripoux**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "**St-Elmo's fire**" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — "**Brewster's millions**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — "**Rambo**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — "**Fletch**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
BROSSARD III: "**Life force**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dern. spect. 11 h.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— "**Return to OZ**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "**Le gang du B.M.X.**" 1 h 35, 5 h 10, 9 h — "**Les exterminateurs de l'an 3000**" 3 h 25, 7 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "**Dreamscape, les aventuriers du rêve**" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 40— "**Liberté, égalité, choucroute**" 1 h, 4 h 25, 8 h.
CHAMPLAIN II: — "**Le dévastateur**" 1 h 40, 5 h 40, 9 h 45— "**Oeil pour oeil**" 3 h 35, 7 h 40.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— "**Mass Appeal**" 7 h 15, 9 h 30— **sam** "**The graduate**" 7 h.— "**Bolero Les uns et les autres**" 9 h 15
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— **sam** "**Crever à 20 ans**" 19 h, 21h.dim "**Canimation programme 4 Norman McLaren— The man who touched cinema**" 19 h, 21 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "**Fletch**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 10
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)—"**Sex Magic**" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)—
CINÉPLEX I: (849-4518) — "**Purple rose of Cairo**" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX II: — "**A passage to India**" sam 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.dim. lun. 2 h, 5 h 15, 8 h 15
CINÉPLEX III: — "**Mask**" 1 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — "**Blood simple**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — "**Private function**" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — "**Amadeus**" sam 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.dim lun. 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉPLEX VII: — "**Secret admirer**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VIII: — "**Desperately seeking Susan**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 7 h 15, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — "**Perfect**" sam 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.dim. lun. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "**Comment draguer tous les mecs**" 1 h 25, 5 h 15, 9 h 10— "**Gwendoline**" 3 h 20, 7 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "**Baby**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "**La filière des charlots**" 12 h 30, 16 h, 19 h 30— "**Le gang des BMX**" 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — "**Le grand défi**" 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25— '**Notre homme de la rue Bond**" 14 h, 17 h 40, 21 h 50
COMPLEXE DESJARDINS III: — "**Elles aiment ça**" 12 h 30, 16 h 50, 21 h 10— "**Masseuses de Hong Kong**" 14 h, 18 h 20— "**Maison pour voyeurs**" 15 h 25, 19 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "**Les casseurs**" 13 h, 16 h 20, 19 h 40— "**L'exécuteur exterminateur**" 14 h 40, 18 h, 21 h 20
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **sam** "**Klute**" 19 h — "**Frenzy**" 21 h 15— dim "**Hammett**" 19 h.— "**Chinatown**" 21 h.— lun "**Even dwarfs started small**" 19 h.— "**Masculin féminin**" 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Carmen" sam. dim. 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45 lun. 2 h, 5 h, **8 h.**
DAUPHIN I: (721-6060) — "**Amadeus**" 2 h, 5 h, 8 h 30.
DAUPHIN II: "**Baby**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
DORVAL I: (631-8587) — "**Cocoon**" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
DORVAL II: "**Pale rider**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
DORVAL III: "**A view to kill**" 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
DÉCARIE I: (341-3190) — "**St-Elmo fire**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sam. dern. spect. 11 h
DÉCARIE II: — "**Rambo**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "**Birdy**" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "**Un dimanche à la campagne**" 12 h 45, 4 h 15, 7 h 50— "**Carmen**" 2 h 25, 6 h, 9 h 30
ESPACE 9:(272-1080)—
FAIRVIEW I: (697-8095) — "**Prizzi's honor**" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10.
FAIRVIEW II: — "**Goonies**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "**Pale rider**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
GREENFIELD 2: — "**Witness**" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 3: — "**Red Sonja**" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
IMPÉRIAL: (288-7102) — "**Red Sonja**" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 05
JEAN-TALON:(725-7000) — "**Portés disparus**" 1 h, 4 h 30, 7 h 55.— "**Le samourai noir**" 2 h 50, 6 h 15, 9 h 40.
KENT I:(489-9707) — "**Red Sonja**" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h , 9 h 05.
KENT II:— "**A view to kill.**" 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — "**Prizzi's honor**" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10.
CINÉMA DU PARC II:— "**A view to a kill**" 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35
CINÉMA DU PARC III: — "**Red Sonja**" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **sam** "**La déchirure**" 6 h 30 — "**Guerre et amour**" 7 h 30— "**La publicité ça c'est du cinéma**" 9 h 15— "**Annie Hall**' 9 h 30— dim "**La déchirure**" 6 h 30— "**Intérieurs**" 7 h 30— "**La publicité ça c'est du cinéma**" 9 h 15— "**Manhattan**" 9 h 30— lun "**La déchirure**" 6 h 30— "**Au mitemps de l'âge**" 7 h 30— "**La publicité ça c'est du cinéma**" 9 h 15— "**Comédie érotique d'une nuit d'été**" 9 h 30
LAVAL I:(688-7776) — "Pale rider" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
LAVAL II:— "**A view to kill**" 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
LAVAL III: — "**Witness**" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
LAVAL IV:— "**Prizzi's honor**" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10
LAVAL V:— "**Goonies**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 20.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—"**Life force**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL-ODÉON II:— "**Rambo**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10
LOEW'S I:(861-7437) — "**Goonies**" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S II:— "**Prizzi's honor**" 12 h 30, 3 h, 5 h 30, 8 h.sam. dern. spect. 10 h 30
LOEW'S III:— "**Prizzi's honor**" 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 45
LOEW'S IV:— "**D.A.R.Y.L.**" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 20
LOEW'S V:— "**Witness**" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 **sam. dern. spect. 11 h 25**
MERCIER:(255-6224)— "**Comment draguer les mecs**" 2 h 05, 5 h 50, 9 h 35.— "**Gwendoline**" 12 h 15, 4 h, 7 h 45
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **sam** "**Mario**' 7 h 30, 9 h 30 —"**La petite fille au tambour**" 7 h, 9 h 30— dim "**Mario**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— "**Le tartuffe**" 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15— lun "**Jonathan Livingstone le goéland**" 7 h, 9 h.— "**Le tartuffe**" 6 h 30, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— sam "Repo man" 7 h 30.— "Choose me" 9 h 30.dim "La fille en rouge" 7 h 30— "**Choose me**" 9 h 30— lun "**La fille en rouge**" 7 h 30— "**Choose me**" 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — "A view to a kill" 12 h , 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 55
PALACE II:— "Beverly Hill **cop**" 3 h 55, 9 h 55— "**48 heures**" 2 h 10, 8 h 10— "**Trading places**' 12 h 05, 5 h 55
PALACE III:— "**Birdy**" 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 20
PALACE IV:— "**Pale rider**" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE V:— "**Pale rider**" 1 h 20, 3 h 35, 5 h 50, 8 h 05 sam. dern. spect. 10 h 20
PALACE VI:— "**Pale rider**" 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 55
PARADIS I:(866-6991) — "**Les morfalous**" 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55 — "**Les rois du gag**" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50.
PARADIS II:— "**Portés disparus**" 1 h, 4 h 10, 7 h 30— "**Les yeux du mal**" 2 h 40, 6 h, 9 h 15
PARADIS III:— "**Le flic de Beverly Hills**" 1 h, 4 h 30, 8 h— "**Star Treck 3 à la recherche de Spock**" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— "**Au clair de la lune**" 19 h 30, "**Tokyo Ga**" 21 h 30 (28 juin au 4 juillet)
PARISIEN I:(866-3856) — "**Witness**' fr. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN II:— "**Au-delà du regard**" 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN III:— "**La femme publique**" 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25
PARISIEN IV:— "**La triche**" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN V:— "**L'Amérique interdite**" 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20-.sam. dern. spect. 11 h 10
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — "Dreamscape les aventuriers du rêve" 3 h 45, 7 h 30— "**Marche à l'ombre**" 2 h, 5 h 45, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II:— "**Les morfalous**" 1 h 30, 5 h 15, 9 h— "**La hyenne intrépide**" 3 h 30, 7 h 15
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — "**Red Sonja**" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II:— "**La cage aux folles**" 1 h 10, 2 h 50, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — "**Rambo**" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.sam. dern. spect. 11 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— "**Perfect**" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.sam. dern. spect. 11 h 50
PLACE ALEXIS NIHON III:— "**Secret admirer**' 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h
PLACE DU CANADA:(861-4595) — "Life force" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) —
SAINT-DENIS III:—
VERDUN:(768-2092)— "**Comment draguer tous les mecs**" 1 h 30, 5 h 05, 8 h 45— "**Gwendoline**' 3 h 15, 6 h 55
VERSAILLES I:(353-7880) — "**Witness**" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
VERSAILLES II:— "**Pale rider** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
VERSAILLES III:— "**Red Sonja**" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
L'ERMITAGE:(388-5577) — "**La route des Indes**" 12 h 50, 3 h 55, 7 h, 10 h 05.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — "**Return to OZ**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h.
YORK:(937-8978) — "**Cocoon**" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40.

EXPOSITIONS

ARCHIVES NATIONALES: 100 est Notre-Dame, Mtl— Exposition « Montréal, plaque tournante de la traite des fourures » du 29 mai au 2 sept. ouvert tous les jours
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331)— Peintures et dessins de Céline Elce Barrette et Edouard Lachapelle, du jeu. au dim.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Les 365 jours de la création, participation de plusieurs artistes, du 12 juin au 14 juillet et du 6 au 31 août, du mer. au dim. de 13h. à 18h.
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Pierre Simard, peintures, du 15 juin au 30 juillet— Guy Perron, installation extérieure, du 15 juin au 15 août, du mar. au sam. 12h. à 17h.
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Exposition des oeuvres de plusieurs artistes, 29 mai au 28 juillet
CENTRE COPIE-ART: 813 est Ontario (523-4830)— « Le Grand Pharaon Ramdix-Sept II et son temps » installation de Pierre Pépin, participation sonore de Pierre Dostie, du 11 juin au 14 juillet, sam. au mar. de 12h. à 18h., mer. au ven. 12h. à 00h.
CENTRE CULTUREL DE POINTE-CLAIRE: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire— Art Sâme Sami Daidda, exposition du 18 mai au 19 juillet
CENTRE D'EXPOSITION LÉON MARCOTTE: 222 rue Frontenac, Sherbrooke (563-2050)— Exposition Archéologie et Rue des enfants trouvés, du 2 au 30 juin, mar. au dim.
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux Montréal (845-4236)— Le commerce et l'histoire de la fourrure au Canada, tout juin et juillet
CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Place du Parc, 3575 ave du Parc, Mtl (288-0811)— Les cent jours d'art contemporain à Montréal, « Aurora Borealis » 30 installations d'artistes du Québec, et du Canada, du 15 juin au 30 sept., mer. au dim. 12h. à 21h.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU CANAL LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine— Evolution et fonctionnement de ce monument de l'histoire de Montréal qu'est le canal Lachine, du 13 mai au 2 sept. de 9h. à 17h.30
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301)— « Montréal est au/at the centre » exposition d'une cinquantaine d'artistes ayant participé au courant de l'année aux activités du club Les Foufounes Électriques, du 16 juillet au 29 août
CENTRE SPORTIF CLAUDE ROBILLARD: 1000 rue Emile-Journeault, Mtl— « Confrontation 85 » exposition organisée par les membres du Conseil de la sculpture du Québec, du 28 juin au 2 sept.
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin (384-2551)— Oeuvres de Roland Des Trois Maisons, du 9 juin au 2 juillet, tous les jours de 14h. à 17h.30
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
ESPACE KATA LOGO: 1029 Beaver Hall ste 500— « Même Marcel Duchamp » événement autour Duchamp, fiction archéologique, installation d'archives de la Société de Conservation du Présent, jusqu'au 7 juillet
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— 50 Oboro, exposition multimedia de groupe de 50 artistes participants, du 29 juin au 20 juillet, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
FORT LENNOX: St-Paul de l'Ile-aux-Noix— Exposition l'archéologie subaquatique dans la vallée du Richelieu, du 13 mai au 29 sept
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke, Mtl (844-2593)— Richard Hétu et Claude Le Sauteur, du 22 au 30 juin
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke, Mtl (284-3768)— Sérigraphies de Michel Blain et eaux-fortes et dessins de Yvan Lafontaine, du 27 juin au 19 juillet, lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1522 ouest Sherbrooke ste 4, Mtl (934-4550)— Le couple dans la sculpture africaine, 23 couples en bois et en bronze représentant l'art de Mali, Côte d'Ivoire, Togo, Cameroune, Nigeria et Zaire, du 15 juin au 31 août
GALERIE D'ART ACADÉMIE JEAN-GUY LEBOEUF: 5277 ave du Parc, Mtl— Sous le thème Estiv'Art, 15 femmes présentent leurs oeuvres, Yolande Bouthillier, Hélène Brunet, Sylvie Cournoyer, Monique Harvey, Nancy Héroux Ellis, Madeleine Lauzon Grenier, Marquise Leblanc, Paula Leblanc, Claire Lemay, Nicole Martin, Liliane Paskaryk, Nicole Pelletier, Susana Rosé, Paulette Rouleau Bisson et Louise Schmitt, les mar. et jeu. de 9h. à 17h., jusqu'au 2 sept.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noël tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— L'Université rend hommage à Jean-Paul Lemieux, la tradition figurative au Québec, oeuvres contemporaines sur papier, 5 juin au 6 juillet— Shelley Reeves, reliques, du 5 juin au 31 août
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc.
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis, Mtl (273-7088)— Oeuvres des artistes de la galerie, Basque, Bruni, R.C.A., Mercier, Poirier, et autres, du mar. au ven. 10h.30 à 18h., sam. 10h.30 à 17h., jusqu'en sept.
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de Molly Lamb Bobak, Henri Masson, Anna Noeh, Jeanne Rhéaume, Antoine Dumas, Richard Montpetit, Antoine Bittar, Monique Harvey et les sculptures de Daniel Bernard et de Georges Deligeorges, du mar. au ven. 12h. à 18h. sam. et dim. jusqu'à 17h.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene, Westmount— « Masques » expressions de la peur et de la fantaisie de l'Afrique, du 28 mai au 29 juin
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 des Closeries, Anjou (351-2898)— Artistes de la galerie, dont Sylvia Ary, Réjean Gagné, Johanne Garneau et Mikie Hamilton, du jeu. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation, Mtl (524-4060)— Exposition des artistes de la galerie— Oeuvres récentes de Natacha Wrangel, du 12 au 29 juin
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— Les oiseaux de Georges Braque, du 19 juin au 17 août, du mer. au dim.
GALERIE DANIEL: 2159 Mackay, Mtl (844-4434)— Sculptures de Gérard Bélanger— Peintures et oeuvres sur papiers de Nicole Elliott— Dessins de Noreen Mallory— Techniques mixtes sur papier de Sue Rusk, du 27 juin au 13 juillet
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600)— Oeuvres récentes de Mickie Hamilton
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— Salles 1-2-3: « Premiers Regardeurs » oeuvres récentes de Sylvie Croteau, du 12 au 30 juin, mer. au dim. 12h. à 18h
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke, Mtl (931-3646)— Picasso et ses contemporains, dessins des maitres du XXe siècle, du 20 juin au 1 nov. du mar. au sam. 10h. à 17h.30
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Galerie 1: Picasso et le primitivisme, 21 juin au 31 août— Salle 2: Keith Haring et A.R. Penck, gravures nouvelles, du 21 juin au 3 août
GALERIE CHARLOTTE FRENETTE: 60 ave Royale, St-Charles de Bellechasse (887-3190)— Oeuvres de Kittie Bruneau, Monique Bourbonnais Ferron, du 16 juin au 7 juillet
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet, Mtl (844-4569)— Goldman's mixed grill, oeuvres, dessins sur papier et sculptures de Bonham, Charney, L'héritier, Keeley, Saharuni, Taylor, Tellez et Trépanier, du 12 juin au 7 juillet
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Mtl (526-2616)— Photographies de Georges Rousse, du 23 mai au 15 juillet, du mar. au ven. 12h. à 18h.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE INTERACTION: 3575 ave du Parc, espace 5508, Mtl— « Les baigneuses cosmiques » exposition de la céramiste Nise, du 7 juillet au 4 août, du mer. au dim.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maitres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1446 ouest Sherbrooke (288-7718)— Exposition de Maitres européens et canadiens et hommage à Picasso, du 12 juin au 15 sept.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 ouest Sherbrooke, Mtl (845-5045)— Exposition des oeuvres de Gilles E. Gingras et Yves Laroche, ainsi que les sculptures de Roch Lussier, du 11 mai au 31 août
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Exposition des oeuvres de Barbel Rothhaar, du 6 au 30 juin, mar. au sam. 10h. à 18h
GALERIE L'ESTAMPE: 161 Champlain, Hull— « Peintures chinoises » du 16 mai au 30 juin
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Primitivism: influence de l'art traditionnel d'Afrique vu par les masques de cérémonie, figures et fétiches jusqu'à la fin juillet, mar. au sam. 13h. à 17h.30
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, L. Chapdelaine, T.K. Thomas, A. Bertounesque, Aufer, M. Bellingo et M. Brazeau
GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis (843-4748)— Oeuvres récentes de Marie-Anastasie, du 20 juin au 15 juillet
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— La Galerie Maximum en collaboration avec Amnistie Internationale présente une exposition thématique sur la torture dans les prisons, du 11 au 30 juin, du mar. au dim. 14h. à 18h.
GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281)— Oeuvres de peintres québécois, Ayotte, Dallaire, Fortin, Lemieux, DeGrâce, Fecteau, et autres, du mer. au dim.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— Exposition des oeuvres de Melinda Brewer, du 20 juin au 6 juillet
GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull (777-4342)— La tradition au XXe siècle, exposition de 5 grands peintres chinois, du 13 juin au 31 juillet
GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec— Images photographiques, Eva Brandl, du 13 juin au 28 juillet
GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Installation avec livre de Andrew Forster, du 4 au 29 juin
GALERIE ST-PAUL: 1305 St-Jean Baptiste ouest, Ste-Martine— Festival Art, exposition des oeuvres de Marie-Claude Courteau, Georges Tardif, Louis Joubert, Robert Frappier et Lillian Reid-Bourcier, du 22 juin au 6 juillet
GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— Exposition d'assemblages, de photographies et de dessins de Richard Barbeau, du 26 juin au 29 juillet, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE STEWART: 176 Bord du Lac, Pte-Claire (630-1220)— Sami Daidda, art lapon de Scandinavie, du 18 mai au 19 juillet
GALERIE J.YAHOUDA MEIR: 2160 de la Montagne, ste 705 (845-3974)— « Phase 1: Transport Tiger Trucks » environnement de Paul Grégoire, musique électro-acoustique de Marie-Claude de Chevigny et de Paul Grégoire, du 12 juin au 20 juillet, jeu. au sam. de 12h. à 17h., et sur rendez-vous
GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke, Mtl— Travaux récents de Andrew Kuntz, du 11 juin au 2 juillet
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART QUÉBEC: 2025 rue Peel (849-6091)— Exposition de porcelaine par Harlan House du 22 juin au 20 juillet
LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest St-Paul, Mtl— Oeuvres de Tobie Steinhouse, Victoria

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Prizzi's Honor : Le dernier film de John Huston, avec Jack Nicholson et Kathleen Turner, ironique et rocambolesque histoire d'amour et de maffia. Nicholson y est un tueur à gages qui tombe amoureux d'une savoureuse blonde exerçant le même métier que lui.
(Au **Loews**)

L'Année dernière à Marienbad : Ce sont-ils rencontrés, l'année dernière, à Marienbad, cet homme et cette femme qui sont aujourd'hui dans ce grand palace baroque? Cela importe peu dans cette oeuvre complexe et brillante signée Alain Resnais et Alain Robbe-Grillet.

(Au **Conservatoire**, jeudi) **Rashomon** : En attendant *Ran*, le prochain Kurosawa, voici l'un de ses grands films. L'assassinat d'un marchand et le viol de sa femme raconté à quatre reprises, par chacun des protagonistes et un témoin présumé.

(Au **Conservatoire**, jeudi) **Tokyo-ga** : Wim Wenders à la recherche d'Ozu. Un périple à Tokyo, avec ses salons de pachinko, ses manufactures d'aliments synthétiques et ses adolescents qui dansent dans les parcs.

Jack Nicholson

John Huston

(Au **Parallèle**) **Private Function** : Une comédie anglaise où un cochon qu'on engraisse clandestinement devient le symbole du pouvoir. (Au **Bonaventure**) Marcel Jean.

EN MUSIQUE

Charles Dutoit est de retour et on le verra à la tête de l'**Orchestre symphonique de Montréal** à plusieurs reprises au cours des semaines qui viennent, à commencer par mardi, à 19 h 30 à la **basilique Notre-Dame** dans le cadre du festival « Mozart plus ». Le soliste invité, le violoniste **Joseph Silverstein**, interprétera le *Concerto en ré*, K. 211, l'*Adagio en mi majeur*, K. 261, et le *Rondo en do majeur*, K. 373, de Mozart. M. Dutoit dirigera les *Tableaux d'une exposition* de Moussorgsky-Ravel.

Mercredi, M. Dutoit et l'ÓSM présenteront un concert à l'**aréna Maurice-Richard** avec le concours de trois membres de l'orchestre comme solistes : **Richard Roberts**, violon; **Robert Langevin**, flûte, et **Pierre-Vincent Plante**, cor anglais. Des oeuvres de Donizetti, Dvorak et Reinecke sont au programme. Renseignements : 255-4222.

Jeudi, Charles Dutoit et l'OSM présenteront un *concert Brador* au Centre de la nature de Laval à l'occasion des fêtes marquant le 20e anniversaire de la ville. Un autre concert gratuit de M. Dutoit et de l'OSM aura lieu vendredi à 20 h 30, cette fois dans le cadre du *Festival d'été de Lanaudière*. Le concert prendra place à l'arrière du **cégep de Joliette**, près de la rivière.

La jeune organiste **Paulette Grundeen**, élève de Raymond Daveluy, sera l'invitée des *concerts spirituels* à l'**oratoire Saint-Joseph**, mercredi à 20 h. Elle jouera des oeuvres de Walther, Marchand, Mozart, Langlais, Franck, Messiaen. Billets et renseignements : 733-8211.

Le *festival Orford 85* débute ce soir par un concert de jazz à la **salle Gilles-Lefebvre** à 20 h. On pourra y entendre **Pierre Leduc**, piano; **Michel Donate**, basse; **Jean-Marie Benoit**, guitare, et **Richard Provençal**, batterie. Billets et renseignements : 1-800-567-6155.

Dans la série « La musique de Picasso », le **Quatuor de guitares canadien** présentera, jeudi à 12 h 15 et à 13 h, un programme d'oeuvres de Ravel, de Falla, Torroba et autres à l'**église Erskine-and-American**, voisine du Musée des beaux-arts. Renseignements : 849-3286 ou 382-5702.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

En plus d'avoir un titre qui constitue un écho ironique des fameux *Cent jours d'art contemporain*, l'exposition *Les 365 jours de la création* que présente la galerie **Aubes 3935** (3935, rue Saint-Denis, jusqu'au 14 juillet puis du 6 au 31 août) permet à la maison de montrer une oeuvre importante de ses meilleurs artistes qui ont également produit des textes réfléchissant sur divers aspects de la pratique artistique. Les textes des créateurs entretiennent de bonnes relations entre eux comme avec les oeuvres, et même avec les déclarations de quelques critiques qu'on a conviés à participer à l'événement. À signaler que l'oeuvre monumentale de **Robert Deschênes** qui servait de décor à la pièce *Le Titanic* fait partie de ces *365 jours de la création*.

Dernière fin de semaine pour visiter, à la **Galerie du 22 mars** (1333, avenue Van-Horne), l'exposition de **Sylvie Croteau** intitulée *Premiers Regardeurs* qui marque un bond qualitatif notable dans l'oeuvre de cette jeune peintre ayant gravité un temps autour des Foufounes électriques. Ici, les tableaux à la fois chargés et cohérents figent toutes sortes de codes et de symboles sous une laque comme pour signaler le côté raisonné de ce dérèglement qui se réfère explicitement à l'imaginaire de Rimbaud.

Décidément, **Braque** vivra toujours dans l'ombre de Picasso, et le modeste hommage que la galerie **Cultart** (360, rue Roy est, jusqu'au 24 août) veut rendre au « père du cubisme » et qui ne vise que la dernière période de son oeuvre (1960-1963), infiniment plus laborieuse que celle de Picasso, n'arrange pas les choses. Cela dit, les occasions demeurent rares de voir *en personne* les *Oiseaux* de Braque, fussent-ils des tirages posthumes ou des bijoux. Notons que la dernière oeuvre du peintre, une gouache faite en vue d'une affiche, fait aussi partie de l'accrochage.

— GILLES DAIGNEAULT

— — —

Dans l'Outaouais

Galerie 101 (245½ Bank Street, Ottawa. 230-2793 : exposition de 18 artistes membres de la galerie, jusqu'au 6 juillet.

Galerie S.A.W. (55 By Market, Ottawa. 232-6181 : *Young at Art*, exposition de jeunes artistes, jusqu'au 6 juillet.

Galerie Montcalm (25, rue Laurier, Hull, jusqu'au 31 juillet) : *Cinq grands maîtres chinois, la tradition du 20e siècle*. Ces artistes incarnent le 20e siècle chinois. La plupart sont nés au début du siècle et ont vécu en Chine pré- et post-révolutionnaire. Par contre, toute influence de l'Occident est limitée. Ces peintures ont été exécutées par des maîtres de la calligraphie et de la gravure de sceaux. L'affichage des oeuvres sur papier sur des rouleaux de soie est superbe; elle souligne la grâce de ces paysages peints.

— LUCIE PINEAU

RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Dimanche 30 juin 1985

0h00 Musiques de nuit
La nuit des musiques de toutes les époques et de tous les pays vous accompagnent jusqu'à l'aube. Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«L'Amour de soi» (Émile Faguet).
6h00 Pour ceux qui aiment...
Anim. Jean-Paul Nolet.
9h00 Musique sacrée
Enregistrement de la Radiodiffusion bavaroise. Choeur Monteverdi et Camerata Academica de Hambourg, dir. Jürgen Jürgens: «Vêpres de 1610» (Monteverdi).
10h30 Récital
Jeanne Landry, p.: Sonate en mi (D. Scarlatti); Sept Fantaisies (Brahms).
11h00 La Sinfonietta de Radio-Canada
Dir. Gilles Auger: Deux mélodies élégiaques, op. 34 (Grieg); extr. «L'Arlésienne» (Bizet); Sérénade, op. 20 (Elgar).
11h30 Mélodies
Pierre Boutet, t.; Rachel Martel, p.: «So Sweete is Shee» (anon.); «Passing By» (Purcell); «Caro Mio Ben» (Giordani); «O Del Mio Dolce Ardor» (Gluck); «Jour heureux» (Sacchini); «Tandis que tout sommeille» et «Du moment qu'on aime» (Grétry); «Au rossignol» et «Viens! les gazons sont verts» (Gounod).
12h00 Pour le clavier
«Frédéric Chopin: le professeur le plus cher de Paris». Oeuvres de Chopin: Études, op. 10 nos 7 et 8; Maurizio Pollini; Valse, op. 64 no 1; Krystian Zimerman; Introduction et rondo, op. 16; Vladimir Horowitz; Mazurka, «À Emile Gaillard»; Vladimir Ashkenazy; Étude, op. 10 no 3; Maurizio Pollini; Fantaisie, op. 49; Nikita Magaloff; Nocturne, op. 55 no 2; Daniel Barenboim. Anim. Jean Perreault.
13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. George Sebastian, violoncelliste (dern. de 2). Anim. Renée Larochelle.
14h30 Musique de Canadiens
«Le Rite du soleil noir» (C. Pépin); «Paysage» (J. Papineau-Couture); «Le Signe du lion» (G. Tremblay); «Voix intimes» (D. Gougeon); «Deux Études de sonorité» (F. Morel); «Pulau Dewata» (C. Vivier). Anim. Janine Paquet.
15h30 Que les peuples chantent
Concours international de chant choral organisé par l'Union Européenne de la Radiodiffusion. De la Radio de Cologne: Petites chorales. Chorale Akkord d'Australie, dir. Kevin Casey; Sicomen Laulun Kamarikworo de Finlande, dir. Ensti Pohjola; L'Ensemble vocal des étudiants de Francfort, dir. Mathias Dicknut; Het vocaal Ensemble Currende de Belgique, dir. Erik von Nevel; Chorale Béla-Bartók de Szeged en Hongrie, dir. Eva Rozgonyi; Chorale Ljuboinir Pipkow de Sofia, Bulgarie, dir. Wassil Arnaudow.
16h00 Récital d'orgue
Intégrale de l'oeuvre pour orgue de J.S. Bach (30e de 38). Lucien Poirier, orgue Beckerath, église Immaculée-Conception, Montréal: Prélude, BWV 552; «Chorals du Dogme» BWV 669 à 674. Anim. Jean Perreault.
16h30 Les Grandes Religions
«Vers un nouvel âge». «La Gnose». Inv. Maurice Rhéaume, animateur. Rech. et int.: Bernard Ouimet et Marie-Andrée Aird. Anim. Yvon Leblanc.
17h00 Alternances
«La Guerre propre» de Gilles Serdan. Lect. Paul Hébert. «Improvisation» (A. Maiste): Pierre Béluse, perc.; Armas Maiste, p. et direction.
18h00 Les Goûts réunis
Concert enregistré à la Salle Redpath de l'Université McGill en novembre 1982. Concertos, op. 4 nos 2 et 4 (Handel); Cantate, BWV 169 (J.S. Bach); Concerto en do (Haydn): John Grew, org.; Studio de Musique ancienne de Montréal et Ens. Tafelmusik, dir. Réjean Poirier. Anim. Jean Perreault.
19h00 Moment musical

Veuillez noter que les émissions **Musique de notre siècle, Musique de chambre** et **Le Voyage intérieur** sont retirées de l'horaire pour permettre la diffusion en direct des concerts du Festival international de Jazz de Montréal

19h30 Festival international de Jazz de Montréal 1985
En direct du Théâtre St-Denis II. En vedette: Lorraine Desmarais Trio.
20h30 Orchestres américains
Orch. philh. de New York, dir. Andrew Davis; Glenn Dicterow, vl.: Symphonie no 3 (Knussen); Concerto, op. 63 (Prokofiev); Symphonie no 4 (Beethoven). Anim. Jacques Fauteux.
22h00 Jazz sur le vif
Anim. Michel Benoit.
23h00 Festival international de Jazz de Montréal 1985
En direct du Théâtre St-Denis II. En vedette: Ahmad Jamal.

Lundi 1er juillet 1985

0h30 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«L'Amour de soi et l'amour des autres» (Émile Faguet).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: extr. «Tafelmusik» (Telemann); Trio, op. 11 (Beethoven); «Une petite musique de nuit» (Mozart). — **2e h.:** Concerto pour deux violons, RV 513 (Vivaldi); «L'Oiseau-mouche» (Lavallée); «Suite Nouvelle-Orléans» (anon.); «Boléro» (Ravel). — **3e h.:** «Paysanna» (C. Champagne); Sonate «Wurtembourgeoise», op. 2 (C.P.E. Bach); Trio, D. 471 (Haydn); «Souffle parfumé» (J. Vézina); «Branle de village» (Ballard); «Canadian Carnival», op. 19 (Britten). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Petite géographie musicale du Canada: Les Appalaches. «Miramichi Ballad» (K. Jones); Chansons folkloriques d'Acadie et musique de violoneux. — «Le Saint-Laurent et les Grands Lacs»: «Au nord du lac Supérieur» (M. Longtin). — «Les Grandes Plaines»: «Landscapes» (V. Archer); Chansons folkloriques. — «Le Bouclier canadien: «Nuvattuq» (F. Morel); Chants Inuits; «Asksalalartôq» (M. Coulombe-Saint-Marcoux). — «Les Montagnes de l'Ouest»: «Sketches from the Western Woods» (V. Archer); Sonatina (Duke); Sonate pour violon et piano (Debussy); «Altitude» (C. Champagne). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
Le Canada lyrique: Raoul Jobin en «Roméo» (Gounod); Jon Vickers en «Radames» (Verdi); Huguette Tourangeau en «Page» (Meyerbeer); Victor Braun en «Wolfram» (Wagner) et Joseph Rouleau en «Boris» (Moussorgsky). — Petit concert à Versailles par les musiciens des rois de France: du Caurroy, de La Lande et Campra. Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Les Canadiens et la grande tradition musicale: extr. «Le Prince Igor» (Borodine); Orch. symph. de Toronto; Concerto no 14 (Handel); Ens. Carl-Philip; Quatuor, K. 387 (Mozart); Q. Orford; extr. «Le Cor merveilleux de l'enfant» (Mahler); Maureen Forrester; Symphonie no 6, «Pastorale» (Beethoven); Orch. du Centre national des Arts d'Ottawa; «Water Music» (M. Mozetich); Ens. Galliard. Reprise de l'émission **Banc d'essai** du samedi 29 juin. Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 Documents ■
«Le Tortillard». Claudette Lambert nous amène à bord du «Tortillard du Saint-Laurent», ce train de croisière qui roule à travers cette belle région de Charlevoix.
17h00 Bestiaire de l'été ■
«Le Coyote». Rech., texte et anim.: Pierre Morency.
17h30 Présent-musique
Magazine d'actualité musicale sous forme de reportages, de chroniques et d'entrevues en provenance du pays et des principales capitales de la musique. Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«Itinéraires de la solitude féminine» (6e de 10). «Les Domestiques». Inv. Geneviève Fraisse. Prod. Radio France.
19h00 Broadway chante et danse ■
«Sweeney Todd». Musique et paroles: Stephen Sondheim. Rech., trad. et texte: Georges-Hébert Germain. Anim. Lizette Gervais.
19h30 Journal intime ■
«Réginald Martel» (1re de 5). Lect. Ronald France.
20h00 Concerts européens
Kenneth Gilbert, org.: Pièces de clavecin de 1724 (Rameau). — Maureen Forrester, cont; John Newmark, p.: Quatre chants sérieux, op. 121 (Brahms) et «Cinq poèmes de Mathilde Wesendonck» (Wagner). — Ronald Turini, p.: Sonate, op. 82 (Prokofiev) et Sonate, op. 57 «Appassionata» (Beethoven).
22h00 Jazz-soliloque
«Riff Blues» et «How About You»: Oscar Peterson; «A Message From Trane»: Archie Shepp; «Lush Life»: Clifford Jordan; «I Can't Get Started»: Jimmy Raney/Doug Raney; «Someone to Watch Over Me»: Charlie Byrd; «Just Friends»: John Lewis/Lew Tabackin. Anim. Gilles Archambeault.
23h00 Musique de chambre
Quatuor en mi bém. (Dittersdorf); «Andante» (Janacek).
23h30 Le Voyage intérieur
La musique écoutée dans certaines conditions amène à une nouvelle dimension de la conscience de soi. «Radiance» (Jim Scott). Anim. Normand Séguin.

Mardi 2 juillet 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Il faut s'aimer comme un ami» (Émile Faguet).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Quintette (Boccherini); Psaumes 111 et 116 (Monteverdi); Concerto pour hautbois (J.C. Bach). — **2e h.:** Symphonie no 6 (Boyce); Divertimento, K. 270 (Mozart); Suite de danses du XVIIe siècle (Brade); «Trois scènes alsaciennes» (Massenet). — **3e h.:** «Estampie» (anon.); extr. «Tafelmusik» (Telemann); «Barcarolle», op. 60 (Chopin); Duo pour clarinette et basson no 1 (Beethoven). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
George Sand. «Chants polonais», op. 74 (Chopin); Ouv. «Armida» (Rossini); extr. «La Fille mal gardée» (Hérold); «La Chasse au cerf» (J.B. Morin); «Pastorale de la naissance de Notre-Seigneur-Jésus-Christ» (M.-A. Charpentier); «Dante Symphonie» et «Enfer» (Liszt); Sonate pour piano no 2 (Chopin); Musique traditionnelle de Berry. Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
13h00 Au gré de la fantaisie
Suite pour flûte et orchestre (G. Jacob); Concerto pour piano, K. 459 (Mozart); Inventions à deux et à trois voix nos 1 à 8 (J.S. Bach). — Reprise de l'émission **Les Goûts réunis** du 3 mars 1985. — «Inventions» (Martinu). — Le Parfum et la musique. «Le Buffet» (Ferré); extr. «Images» (Debussy); «Danses», op. 73 (Scriabine); «Four Systems» (Brown); «Rose lis printemps» (Machaut); «Jasminenstrauch», op. 27 no 4 (Schumann); «Le Parfum impérissable», op. 76 no 1 (Fauré); «Les Sons et les parfums» (Debussy); «A Song of Early Spring» (Takemitsu). Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 Éloges ■
«L'Évidence» par Clément Marchand. Lect. Gilles Pelletier.
17h00 La Feuillaison ■
«Vancouver... esquisses pour un paysage». Aux carrefours du lointain.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«Itinéraires de la solitude féminine» (7e de 10). «Vocations sans voile». Inv. Yvonne Kniebehler. Prod. Radio France.
19h00 Connaissance ■ d'aujourd'hui
«De l'homme de nature à l'homme de raison». «Bouddha ou l'éveillé» (dern. de 2). Inv. le professeur André Barcau du Collège de France. Int. Janine Delaunay.
19h30 Journal intime ■
«Réginald Martel» (2e de 5). Lect. Ronald France.
20h00 Concerts européens
Printemps de Prague. Quatuor Talich et Jan Peruska, alto: Quatuor, op. 96 (Dvorak); Quatuor (Fiser); Quintette, op. 97 (Dvorak). — Orch. Philh. tchèque, dir. Vaclav Neumann: Huit danses slaves, op. 72 (Dvorak).
22h00 Jazz-soliloque
«Blues For PMC»: Sonny Stitt; «Who Cares» et «Manhattan»: Sonny Rollins; «Soul Eyes»: Archie Shepp; «It Never Entered My Mind»: Coleman Hawkins/Ben Webster; «So What»: Miles Davis; «Moonlight in Vermont» et «Say It Isn't So»: Billie Holiday. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Trio pour violon, violoncelle et piano no 3 (Martinu); «Nos soirées» (Janacek).
23h30 Le Voyage intérieur
«The Sky of Mind» (Ray Lynch). Anim. Normand Séguin.

Mercredi 3 juillet 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«S'aimer comme on aime un enfant» (Émile Faguet).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Sonate en trio, op. 2 no 6 (Francoeur); «Suite John Field» (Harty); Introduction et rondeau pour harpe et pianoforte (Jadin). — **2e h.:** Quatre «Vignettes» (Larsson); «La Guerre» (Jannequin/Verdelot); Ouverture à 5 en ré (Bohm); Variations pour clarinette et petit orchestre (Rossini). — **3e h.:** extr. «Dolly» (Fauré); «La Cetra», op. 9 (Vivaldi); Ballet pour mandoline et percussion (Behrend); Sonate pour piano à 4 mains, K. 358 (Mozart); «Le Beau Danube bleu» (J. Strauss). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
«Frank Kafka». «La Moldau» (Smetana); «Le Procès: Trilogie kafkaïenne» III (Chaun); extr. «Six Commentaires d'Ulysse», op. 71 (T.A. Hartmann); «Métamorphoses» (R. Strauss); Sinfonietta (Janacek); «Requiems for the Party Girls» (M. Schafer); Quatuor, op. 96 (Dvorak). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
13h00 Au gré de la fantaisie
L'Été. Extr. «Les Saisons» (Haydn); extr. «Les Quatre saisons»: «L'Été» (Vivaldi); «Après-midi d'été» (Massenet); «Sommerabend» (Brahms). — Concerto pour violon, op. 58 (Saint-Saëns); Quatuor, op. 5 no 5 (Haydn); Concerto pour clavecin en fa (Galuppi); «Gloria d'amore» et «L'Innamorata» (Gastoldi). — Reprise de l'émission **Récital d'orgue** (voir dimanche, 16h00). Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 L'Épopée des matières premières ■
«Le Sucre». Texte: Michel Pierre, Olivia Zemor et Daniel Wolfromm. Prod. Radio France.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«Itinéraires de la solitude féminine» (8e de 10). «Destinées de femmes seules». Inv. Geneviève Fraisse. Prod. Radio France.
19h00 Les Grandes Écoles ■
«L'École d'agronomie». Inv. Paul Boutet, agronome et animateur radiophonique. Anim. Claude Bisaillon.
19h30 Journal intime ■
«Réginald Martel» (3e de 5). Lect. Ronald France.
20h00 Concerts européens
Printemps de Prague. Musici di Praga, Choeur de Radio-Prague et solistes, dir. Frantisek Vajnar: «Abraham et Isaac» (Myslivecek). — De L'Académie des Sciences de Hongrie. Béla Kovacs, clar.; Ede Banda, vc.; Béla Szucs, p.: Trio, op. 11 (Beethoven).
22h00 Jazz-soliloque
«I'll Remember April»: Clifford Brown; «Mood»: Miles Davis; «Her»: Stan Getz; «The Journey Home»: Keith Jarrett; «You'd Be So Nice to Come Home To»: Helen Merrill; «I'm Beginning to See The Light»: Ella Fitzgerald/Count Basie; «Round Midnight»: Bill Evans. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Concertino pour deux violons, alto, clarinette, cor, basson et piano et extr. «Scène de la rue» (Janacek).
23h30 Le Voyage intérieur
«Let There Be Light» (Jerrolyn Meers/Dean Babcock). Anim. Normand Séguin.

Jeudi 4 juillet 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Du danger de s'aimer comme un Dieu» (Émile Faguet).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Symphonie no 1 (Benda); Septuor (Nisle); «Couché de soleil» (Grofé). — **2e h.:** «Varizioni di Bravoura» sur la corde de sol (Paganini); Sonate, WoO 47 (Beethoven). — **3e h.:** Cinq danses hongroises (Brahms); «Whip My Toudic» (Gordon); extr. «Judas Macchabée» (Handel). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
U.S.A. Le Nouveau Monde. Extr. Sonate pour piano préparé no 5 (Cage); Symphonie «Nouveau Monde» (Dvorak); «Amériques» (Varèse); Deux chansons pour voix et guitare (Weill); Concerto pour orchestre (Bartok); «Circus Polka» (Stravinsky); «Tehilim» (Reich); «Un survivant de Varsovie» (Schoenberg). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.
13h00 Au gré de la fantaisie
«L'Humour en musique». «Scherzo humoristique» (Prokofiev); Trois «Burlesques» op. 8c (Bartok); «Une plaisanterie musicale», K. 522 (Mozart); «Danse satirique» (Chostakovitch); «Capriccio per Siegfried Palm» (Penderecki); «Humoresque» pour piano, op. 20 (Schumann); «Choses vues à droite et à gauche» (Satie). — Reprise de l'émission **Les Jeunes Artistes** du samedi 29 juin. — Musique américaine: «Vermont Counterpoint» (Reich); «Catfish Row» (Gershwin); «Marguerite»; «La Gallina» et «Suis moi» (Gottschalk); «Some Folks» (Foster). Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 C.R.P.L.F. ■
«Itinéraire en un Japon inattendu» (1re de 4). «Le Fonds commun». Une journée dans le sanctuaire Shinto d'Oniwa. Inv. Tadao Takémoto et Claude Lévi-Strauss. Rech., texte et anim. Olivier Germain-Thomas, Michel Abgrall et Jean Doloron. Prod. Radio France.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«Itinéraires de la solitude féminine» (9e de 10). «Les Dames des postes». Inv. Danièle Poublan et Pierre Pezerat. Prod. Radio France.
19h00 Le Second Pouvoir ■
«Albani» (Emma Lajeunesse). Texte et narr.: Laurent Laplante.
19h30 Journal intime ■
«Réginald Martel» (4e de 5). Lect. Ronald France.
20h00 Orchestres canadiens ■
Orch. symph. de Montréal, dir. Charles Dutoit; Andras Schiff, p.: Ouv. «Béatrice et Bénédict» (Berlioz); Concerto no 2, BWV 1053 (J.S. Bach); Concerto no 2 (Mendelssohn); Symphonie no 4 (Brahms). Anim. Jean-Paul Nolet.
22h00 Jazz-soliloque
«Dejection Blues»: Milt Jackson; «Desert Rain»: Bruce Forman; «Walk Widme»: Lou Donaldson; «Nobody Else But Me»: Ed Bickert; «Blues For Martha»: Oscar Peterson; «Just By Myself»: Art Blakey; «The Lone Arranger»: Carla Bley. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Grande sonate pour flûte et guitare, op. 85 (Giuliani); Berceuse, op. 57 (Chopin).
23h30 Le Voyage intérieur
«Amazing Grace/Jyotas» (Bheema Michael Rose). Anim. Normand Séguin.

Vendredi 5 juillet 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Diriger ce que l'on est vers ce qu'on doit être» (Émile Faguet).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: «Jhésu Christ», «Rossignol» et «Los Esclops» (Riquier/anon.); Fantaisie pour piano et orchestre (Debussy); «Armonico Tributo» (Muffat). — **2e h.:** «Notre-Dame» et «Intermezzo» (Schmidt); «Concert royal no 4 (Couperin); Trio, Hob. XV/27 (Haydn); extr. «Eugène Onéguine» (Tchaikovsky). **3e h.:** Pièce de concert, op. 113 (Mendelssohn); Suite de danses espagnoles (Canova/Dalza/Trabaci/Negri); Concerto pour trompette (Richter); extr. «Marino Faliero» (Donizetti). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Vladimir Ashkenazy. Mazurka, op. 63 no 2 et «Polonaise-fantaisie», op. 61 (Chopin); Concerto pour piano no 2 (Beethoven); Trio, op. 50 (Tchaikovsky); «Tapiola» (Sibelius)»; «Monoprecocé» (Villa-Lobos); Sonate pour deux pianos, K. 448 (Mozart). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.
13h00 Au gré de la fantaisie
Quelques demandes d'auditeurs: Sonate pour piano, K. 279 (Mozart); «Symphonie fantastique», op. 14 (Berlioz); «Agnus Dei», extr. «Messe solennelle en l'honneur de Ste Cécile» (Gounod); «Notturno» (Schubert); Quatuor, op. 132 (Beethoven); «Suite provençale» (Milhaud). Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 Les Intelligences artificielles ■
1re de 2. Inv. Dr Jacques Vallée, informaticien, spécialiste des réseaux informatiques.
17h00 Yves Thériault se raconte ■
«1940: Yves Thériault vient de publier ses premiers contes dans 'Le Jour'». Int. André Carpentier.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«Itinéraires de la solitude féminine» (dern. de 10). «Le Démographe et la femme seule». Inv. Patrice Bourdelais et Cécile Dauphin. Prod. Radio France.
19h00 Le Saint-Laurent par voix et par mots ■
Jean Provencher nous parle du fleuve et de la vie quotidienne traditionnelle. Rech. et int. Clarisse Tremblay.
19h30 Journal intime ■
«Réginald Martel» (dern. de 5). Lect. Ronald France.
20h00 Les Grands Concerts
Trio Beaux Arts: Trio, op. 65 (Hummel); Trio, op. 15 (Smetana); Trio, op. 100 (Schubert).
22h00 Jazz-soliloque
«C.C. Rider»: Monty Alexander; «Darkness»: Joe Chambers; «Alter Ego»: James Williams; «Summertime»: Ella Fitzgerald/Louis Armstrong; «Under A Blanket of Blue»: Art Tatum/Benny Carter; «The Round Boys Dance»: Michel Petrucciani; «Back Street»: Lou Donaldson. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Symphonie pour trompettes et cordes (Sammartini); Sérénade (Warlock).
23h30 Le Voyage intérieur
«Starmusic» (Don Robertson); «The Plateaux of Mirror» (Harold Budd/Brian Eno). Anim. Normand Séguin.

Samedi 6 juillet 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«Supprimer tout le faux moi» (Émile Faguet).
6h00 Pour ceux qui aiment...
Anim. Jean-Paul Nolet.
9h00 Banc d'essai
Francis Colpron, fl.; Benjamin Waterhouse, clv. et org.: Suite en mi min. (Hotterre); Sonate en ré min. (Francoeur); Ricercare pour flûte seule (Virgiliano).
9h30 Les Jeunes Artistes
Frédéric Hodgson, htb.; Maureen Frawley, p.: Sonate en sol (Handel); Concertino, op. 18 (Glughardt); Sonate, op. 166 (Saint-Saëns).
10h00 Chronique du disque
Anim. Jean Deschamps.
12h00 Folklore
13h00 Musique des nations
«Musique du Japon». Inv. Jean-Marie Bioteau. Anim. Alain Stanké.
14h00 L'Opéra du samedi
«Les Contes d'Hoffmann» (Offenbach); Alain Vanzo, Beverly Hoch, June Card, Christine Weidinger, Michael Devlin, Michel Sénéchal, David Wilson Johnson, Jean-Christophe Benoit, Philippe Bohée, Jean-Louis Tant, Philippe Chassel, Judith Forst, Jocelyne Taillon, Armand Arapian, Choeurs de Radio France, dir. Jacques Jouineau; Orch. national de France, dir. Maximiano Valdès. Anim. Jean Deschamps.
18h00 Figures de danse
Extr. «Le Lac des cygnes» (Tchaikovsky); extr. «Xerxès» (Lully).
19h00 Concert intime
Quatuor Della Scala: Quatuors, op. 27 nos 3 et 6 (Boccherini).
19h30 Miniatures
Oeuvres de Vivaldi: Concerto pour deux mandolines, cordes et continuo, RV 532, Concerto pour hautbois, basson, cordes et continuo, RV 545, extr. Concerto pour deux flûtes, cordes et continuo, RV 533.
20h00 Orchestres américains
Orch. symph. de Chicago, dir. Claudio Abbado; Carter Brey, vc.: «Le Voievode», op. 78 (Tchaikovsky); Concerto pour violoncelle, op. 129 (Schumann); Symphonie no 5 (Tchaikovsky). Anim. Jacques Fauteux.
22h00 Jazz sur le vif
23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et clavecin, op. 1 no 10 (Handel); Quintette no 2 (Myslivecek).
23h30 Le Voyage intérieur
«Streamwinner» (MaSatyam Pratiti); «Gymnosphere»: Song of the Rose» (Jordan de la Sierra). Anim. Normand Séguin.

RADIOJOURNAUX
Dimanche (exceptionnellement)
6h00, 7h00, 8h00, et 12h00
Du lundi au vendredi
6h00, 7h00, 8h00, 9h00, 12h00, 16h00, 20h00 et 23h00
Samedi
6h00, 7h00, 8h00, 12h00, 20h00 et 23h00

■ Émission culturelle.

CBJ-FM 100,9 Chicoutimi · CBF-FM 104,3 Drummondville · CBAF-FM 98,3 Moncton · **CBF-FM 100,7 Montréal** · CBOF-FM 102,5 Ottawa-Hull · CBV-FM 95,3 Québec · CJBR-FM 101,5 Rimouski

TOURISME

Cocotiers, sables blonds, « merengue » et rhums exceptionnels

La République dominicaine, la plus ancienne colonie d'Amérique devient un lieu de prédilections pour les vacanciers Québécois

JEAN-PHILIPPE TASTET

DÈS LE XVe SIÈCLE, les esprits éclairés commencent à s'intéresser aux Antilles. Les agences de voyages de l'époque, c'est-à-dire les cours royales d'Europe essaient de promouvoir les voyages vers le Sud — qui en fait était l'ouest pour elles quoi qu'elles aient été persuadées de s'en aller vers l'est. Ah ! mon Dieu que les temps étaient difficiles !

En 1492 Isabelle 1re (dite la Catholique) décide de prêter l'oreille — et quelque argent — à un grand blond aux yeux bleus qui veut absolument aller vérifier si les indications géographiques de Ptolémée sont justes. Faisant miroiter à l'Altesse royale les énormes avantages que la couronne d'Espagne pourrait retirer de comptoirs plus à l'ouest Christophe Colomb, puisque c'est de lui qu'il s'agit, la convainc et part le 4 août 1492.

En 1985, les touristes québécois peuvent, pour la modique somme de deux pesos dominicains soit un dollar canadien, se procurer une petite fiole contenant du sable qui vient de la plage où le grand navigateur a posé le pied ! À bien y réfléchir, avec notre Ramsès II montréalais pour l'été, je me demande si nous n'allons pas voir apparaître de « vraies » pierres de pyramides sur le vieux port et d'« authentiques » morceaux de bandelettes de momies à $9.99 sur la rue Saint-Denis.

À Sarto Domingo de Guzman, capitale de la République dominicaine, on peut voir les restes du bel explorateur génois. — À ce sujet évitez de manquer de tact, en demandant au guide, comme j'ai fait l'erreur de le faire, comment il se faisait que l'on vous avait montré les reliques quasi-sacrées à Puerto-Rico et également en Espagne.

Ceci mis à part, Saint Domingue est une grande ville très spéciale, où il faut absolument aller, ne serait-ce que pour pouvoir mieux apprécier le charme du reste du pays. Dans la capitale dominicaine il y a beaucoup de choses à voir et à faire, mais j'en retiendrai seulement six ou sept de vraiment originales. D'autres activités, comme pester contre la pollution, maudire le maniaque qui conduit le taxi dans lequel vous allez mourir ou encore aller voir le stade sans toit peuvent être pratiquées chez nous ici même.

La toute première chose à savoir faire dans la capitale de la République dominicaine, c'est ATTENDRE. Avec le sourire. Sans haine ni indifférence. Un responsable dominicain du tourisme me confiait que beaucoup de ses compatriotes avaient le « syndrome de mañana ». Oyez ! Oyez ! braves gens ! prenez une bonne agence de voyages, c'est-à-dire une qui travaille en République dominicaine depuis longtemps et a sur place des gens sérieux capables de vous aider. Mon expérience personnelle se limite à Mirabelle Tours, opérateur de tour, sérieux et chez qui la courtoisie se mêle à la compétence; mais je suis sûr que d'autres existent. Renseignez-vous, trouvez-en une et partez bien épaulés.

On peut se promener le soir sur El Malecon, boulevard qui longe la mer. Aidés par les effluves de rhum — absolument exceptionnel.— et les rythmes du « merengue » vous y commencerez à vous sentir tout à fait en vacances. Vous pourriez y marchander un tableau d'art naïf chez les Haïtiens qui y sont installés. Au passage, sans être arrogants, mais plutôt souriants, émus et faussement sincères, coupez en trois le prix de départ du vendeur et commencez là vos négociations. Cela fait partie du jeu et si c'est fait avec gentillesse et sans condescendance de part ou d'autre c'est un aspect très amusant.

On doit absolument visiter la partie coloniale de la ville. On y verra, entre autres, la première cathédrale du Nouveau-Monde : Santa Maria La Menor construite de 1514 à 1540, de nombreux musées fort intéressants dans un quartier à l'architecture tout à fait particulière qui rappelle au touriste qu'il y a presque 500 ans on se souciait déjà de l'urbanisation. À voir, entre autres, l'Alcazar de Colomb (Barthélemy, frère de Christophe) plein de meubles et d'objets d'époque; coût d'entrée modique et revêt vraiment un grand intérêt.

Comme vous êtes dans le quartier, à deux pas de l'Alcazar, il y a pour les gastronomes un restaurant qui mérite au moins trois ou quatre fourchettes : « La Fonda de la Atarazana » bâtisse du XVIIe et cuisine tout à fait remarquable.

Enfin après avoir nourri votre corps et votre esprit, pensez aux pauvres et allez changer votre argent auprès des petits changeurs au noir. On ne vous avertira jamais assez : ils sont absolument incroyables, rapides, malhonnêtes et ont tellement l'air de vouloir rendre service. Si vous changez chez eux vous perdrez, je vous le garantis, au moins 30 % de votre argent.

Puisque c'est ainsi, fuyez les ruelles et les places de la capitale et rendez-vous à La Romana. Casa de Campo, ancienne propriété de Gulf et Western, le George V local, en mieux... deux 18 trous concoctés par Peter Dye, beaux à vous en couper le souffle, des terrains de tennis, de squash, matchs de polo, équitation, croisières, etc. Avant de signer votre chèque vérifiez le nombre de zéros. Si l'hôtel offre une excellente nourriture, des chambres exceptionnelles et des activités de qualité remarquable, ses tarifs permettent rarement au touriste moyen — surtout avec des dollars canadiens — de rester bien longtemps.

À deux pas de là, vous pouvez visiter le résultat de l'entêtement de quelque riche dame américaine à qui le papa ou le mari ne pouvait rien refuser. C'est un petit village dominicain du XVIe en haut d'un canyon au fond duquel coule la rivière Chavon. Fabriqué de toutes pièces, il est tellement bien fait qu'on peut y croire; l'amphithéâtre y est fort beau, les ruelles fleuries comme dans vos rêves et les boutiques très attirantes. À voir absolument !

Fuyez encore et allez à l'extrémité est de l'île, où la chaîne espagnole d'hôtels a construit le Playa Bavaro. Quatre édifices de trois étages, dans chacun desquels on trouve 100 chambres ! La grosse machine. Beaucoup de monde, mais beaucoup de palmiers et une très bonne organisation. La plage y est très belle, calme grâce à la barrière de corail située à un demi mille. La piscine et là, comme partout dans ce pays, et le bar du Bavaro sert au bord de cette piscine les meilleurs piñas coladas de l'île.

Continuez à fuir vers le nord et après avoir visité la Basilica Nuestra Señora de la Attagracia, monument grandiose et inattendu dans cette région assez pauvre du pays, lancez-vous dans un combat effréné avec le réseau routier local. En prenant vers le nord vous découvrirez ce que sont de vrais nids-de-poule. Le mot « route » n'a pas, c'est vrai, la même signification sous les tropiques. Arrêtez-vous dans un village, achetez pour un peso un énorme morceau de « pan de maï » ou de « pan de patata », patisserie locale faite à base de farine de maïs ou de patate douce. S'il fait très chaud, prenez une bonne boisson appelée « tamarindu »... ou bien succombez aux charmes des rhums dominicains, parmi les meilleurs au monde, je pense notamment au quasi-introuvable « Barcelo Imperial ».

À Samana dans le nord-est du pays, on a remis en service un ancien bel hôtel qui s'il ne saurait rivaliser avec les Sheratons ou les Holiday Inns ne manque pas pour autant de charme. Le Baya Beach Resort connaît une deuxième jeunesse et les Québécois qui y étaient depuis une quinzaine de jours semblaient comblés.

Au large de Samana, à 30 mn de bâteau, se trouve une petite perle d'île « Cayo Levantado »; s'y trouvent un hôtel de 11 chambres et neuf bungalows disséminés autour de ce dernier. Des plages idylliques; le sable, le plus blanc, le plus fin et le plus doux qu'il m'ait été donné de voir; une eau turquoise et claire, que la volonté divine a voulue tiède et rafraîchissante. Un endroit dont on ne part qu'avec beaucoup de regrets et qu'on croit avoir rêvé, lorsque l'on y repense.

Arrachez-vous du paradis terrestre et infligez-vous un dernier parcours pour arriver à Puerto Plata. Avant d'y arriver vous apercevrez Sosua, lieu de villégiature de nombreux touristes — certaines mauvaises langues disent qu'il y a des soirs où les bars de Sosua ressemblent au Forum au moment de l'intermission. On y trouve une belle petite baie, et la plage est équipée de nombreux « secretarios ». Ce sont ces petits garçons qui vous offrent leurs services moyennant une modeste rétribution. Ils garderont vos affaires pendant votre bain, marchanderont pour vous vos boissons et veilleront à votre confort. S'ils peuvent être très pénibles pour qui tente de les ignorer, ils s'avèrent d'excellents auxiliaires quand on sait utiliser leurs services. Pour les amateurs d'huîtres, des marchands ambulants vous en feront déguster de très petites, succulentes.

Enfin débarquez à Puerto Plata, où l'effort du gouvernement, et d'autres organismes, afin de développer l'infrastructure hôtelière est évident. À l'est de la ville, un complexe hôtelier des plus modernes est à présent capable d'accueillir les touristes et de les satisfaire.

Si par le passé, certains problèmes sont apparus, ils peuvent être imputés, semble-t-il, plus à un manque de scrupules de la part de certains opérateurs de tours qu'à l'incompétence des hôteliers dominicains. Pour être plus sûrs de ne pas être déçus renseignez-vous bien avant de choisir. Par 28° C à l'ombre, il est facile de voir un congé réparateur tourner au cauchemar.

Quant aux Dominicains, ils ont le don de faire avec naturel ce qu'il faut pour que vous vous sentiez vraiment en vacances. Le sourire est de rigueur, la bonhomie tient lieu de toile de fond. La devise nationale « no problem » reflète bien la philosophie de gens pour qui l'hospitalité semble être un élément si important. Partout dans le pays, aussi bien dans le village le plus reculé de l'arrière-pays que dans le grand hôtel de Santo Domingo, la gentillesse des Dominicains est telle qu'on en reste surpris.

Bien sûr, le pays est affligé des maux qui sont le lot de la plupart des pays voisins, mais il semble qu'ici l'agressivité soit un facteur tout à fait négligeable. On n'y voit pas d'armes à feu comme en Jamaïque et la misère y est plus discrète qu'en Haïti. Les mendiants sont là mais on leur offre l'aumône de bon coeur. À ce sujet, il est bon de préciser que le don doit conserver une certaine décence. Lorsque vous donnez deux pesos à un enfant, ce dollar canadien qui représente, somme toute assez peu pour vous, équivaut au salaire d'un coupeur de canne à sucre pour une tonne de coupe...

Enfin pour le jour du retour, il est important de vous suggérer de conserver un billet de $ 20 américains afin de vous acquitter de la taxe de départ. Les agents de voyage omettent parfois de le préciser et maintes personnes se sont retrouvées dans une situation qui sans être dramatique peut être délicate.

S'ouvrant de plus en plus au tourisme la République dominicaine est aujourd'hui desservie par de nombreuses compagnies aériennes canadiennes et par deux compagnies québécoises : Québecair et Nahonair. Cette dernière après avoir connu un départ difficile, surtout pour les malheureux premiers passagers, offre à présent un service de qualité et semble avoir pris un chemin prometteur.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S
DE QUALITÉ UTILISEZ
LES **CARRIÈRES ET PROFESSIONS**
DU **DEVOIR**
CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

LES ANTILLES FRANÇAISES
GUADELOUPE
MARTINIQUE
SAINT MARTIN
SAINT BART.
PRÉPAREZ VOS VOYAGES
ÉTÉ et HIVER
AUX MEILLEURS PRIX
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 rue Mansfield, [illegible]
TÉL: 281-1040

VOYAGES
TRAVELAIDE
54 ANS AU BON ACCUEIL
DES CANADIENS

PARIS $499
Maintenant disponibles de 1 à 20 semaines.
Location de voiture **Achat-Rachat**
VIENNE 699$ aller-retour
ATHÈNES à partir de 700$ aller-retour
MONTRÉAL—NEW-YORK—MADRID 238$us
SPÉCIAUX DE DERNIÈRE MINUTE
Meilleurs tarifs aériens pour toutes les destinations
Appelez immédiatement n'importe quand
La Billetterie
2021 Peel — 282-1022 Permis du Québec

À ne pas manquer!
À partir du 13 juillet
« À la découverte du Québec »
Pour mieux connaître les possibilités d'hébergement à travers le Québec, consultez LE DEVOIR chaque matin.
Pour informations et réservations:
Louise Hébert (514) 844-3361

le cancer agit... réagissez

DÉCOUVREZ
BEAUDRY ET COMPAGNIE
de 05h30 à 09h00

En plus
• de l'information
• des sports
• de la météo
• et de la circulation
CJMS RADIO 128 vous offre **le seul** réveil tout en humour avec Michel Beaudry
DU LUNDI AU VENDREDI
cjms 128
RADIO A-M STÉRÉO

Kümmerly + Frey
LES CARTES QUI VOUS OUVRENT TOUTES LES ROUTES DU MONDE

6,95$ 9,80$ 12,80$ 12,80$
Plus de 200 cartes disponibles, chaque carte est publiée en plusieurs langues. Demandez notre catalogue.
en vente chez votre libraire
mondia 1977, boul. Industriel, Chomedey, Laval (Québec) H7S 1P6 667-9221 — 334-5759

Ces îles quasi-légendaires qu'on appelle les Canaries

MONIQUE NUYTEMANS

L'aspect lunaire de l'île de Lanzarote. Son champ de lave dépasse les 200 km.

LAS PALMAS (Grande Canarie) — Les « Canaries » n'est que le nom de famille le plus connu de cet archipel béni situé dans l'Atlantique tout contre l'Afrique. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il possède en plus tout un chapelet de surnoms charmants et romantiques nés de la mythologie, de la légende, du mystère.

Les Grecs appelaient ces îles « Les Jardins des Hespérides ». Selon la mythologie grecque, ces jardins étaient ceux des Dieux. Il y poussait des arbres à pommes d'or qui procuraient l'immortalité et dont les Hespérides (nymphes) étaient les gardiennes.

Les Phéniciens, pour leur part, appelaient l'archipel « Les Jardins Flottants de l'Océan », alors que les Carthaginois les nommaient « Les Perles de l'Océan ».

Les Romains, eux, les avaient baptisées « Les Îles Fortunées » ou encore « Les Champs Élysées ». Et on suppose même que ces îles auraient fait partie de l'Atlantide, le continent perdu qui fit couler tant d'encre et dont Pierre Benoit tira un excellent roman qu'il situa non loin de là, dans le désert du Sahara.

Mais de tous ces surnoms romantiques, aucun ne colla et les îles se virent affublées du nom de « Canaries ». Nom plus récent que tous les autres : il n'a que deux mille ans. Le parrain en est Juba, roi de Numidie. Ce dernier avait envoyé une équipe de botanistes dans l'archipel afin d'en rapporter des plantes pour guérir la lèpre. Parmi ces scientifiques se trouvait Euphorbe, un savant grec, qui en plus des plantes désirées rapporta deux énormes chiens trouvés dans les îles.

À la vue de ces chiens, Juba qui avait étudié à Rome et parlait latin, s'exclama : « Caramba, islae gran canariae », ce qui, aussi librement traduit que cité, voulait dire : « Grands Dieux, ce sont des îles de grands chiens. » Car *canis* en latin veut dire chien.

Dommage d'être doté du nom de chien quand on est si beau ! Mais cela n'est qu'un demi-mal car le monde entier croit que le nom des Canaries est originaire des mignons serins que nous connaissons tous et que nous appelons canaris.

Or, c'est tout le contraire. Ces oiseaux jaunes, qui vivent dans les forêts des Canaries, furent importés en Europe par des navigateurs, on les baptisa « canaris » — *serinus canariensis*, de leur nom latin — parce qu'ils venaient des Îles Canaries, les îles aux chiens.

Pour ma part, je n'ai pas vu un seul canari aux Canaries, mais j'ai vu une multitude de fleurs, de cactus, de conifères : 5,000 sortes pour être précise.

J'ai vu des géraniums sauvages qui couvraient des flancs de montagne. J'ai vu des capucines qui tapissaient de jaune et d'orange des prés entiers. J'ai vu des cactus en fleurs, une espèce de palmier unique aux îles, ainsi qu'une forêt de lauriers millénaires qui n'existent nulle part ailleurs.

Une nature aussi opulente et généreuse ne peut être que le résultat d'un climat idéal. En effet, il n'existe aux Îles Canaries que cinq degrés de différence entre une journée de janvier et une journée du mois d'août. Ce qui a valu à l'archipel son actuel surnom d'« Îles au printemps éternel ». Ces îles sont constamment caressées par les alizées, si bien que les matins et les soirées sont toujours frais et que les journées sont agréablement chaudes et ensoleillées, dépassant rarement les 25 degrés Centigrade.

On dit que les Îles Canaries sont des continents en miniature parce qu'on y trouve de tout : plages, forêts, prés, volcans, oasis, dunes, villes cosmopolites, villages pittoresques, architecture tantôt moderne, tantôt coloniale. Et pour couronner le tout, un artisanat local superbe, des hôtels de luxe, d'autres plus sobres et des restaurants à cuisine continentale ou typique.

Les Canaries sont une destination peu connue des Canadiens. Je m'imaginais que je trouverais là-bas des plages et des sites de villégiature. J'en ai trouvés. Mais j'ai aussi trouvé tellement plus.

J'ai trouvé dans les trois îles que j'ai visitées (il y en a sept en tout) des beautés auxquelles j'étais loin de m'attendre.

Sur l'île de la Grande Canarie j'ai admiré des échappées panoramiques qui faisaient tantôt songer au Grand Canyon du Colorado, tantôt à des oasis de Tunisie.

Sur Lanzarote j'ai vu des champs de lave qui confèrent à l'île entière une allure lunaire et phantasmagorique.

Sur l'île de Tenerife (ou Ténériffe en français) j'ai escaladé la plus haute montagne d'Espagne — les Canaries font partie de la couronne espagnole — : c'est un volcan de 3,720 mètres.

Ces îles étaient, à l'origine, habitées par des aborigènes, les Guanches, qui selon Hérodote y étaient comme au paradis. Géants de deux mètres de haut, ils étaient blancs de peau, avaient les yeux bleus, les cheveux blonds et ondulés et vivaient encore à l'âge de pierre. Étaient-ils apparentés aux Norsemen ? Étaient-ce des Touaregs venus de la Mauritanie ou des Berbères de l'Atlas ? Étaient-ce des esclaves emmenés par les Phéniciens ou les Carthaginois ? Étaient-ce des descendants de l'Atlantide ? L'histoire se perd en conjectures.

Mais on sait, par contre, d'après les récits de Plutarque et de Pline, qu'ils étaient pacifiques, n'étaient ni pêcheurs, ni navigateurs, vivaient des produits de la terre et qu'ils embaumaient leurs morts.

Après le déclin de l'Empire romain, les îles fortunées furent oubliées par les Européens trop occupés à se bagarrer contre Attila le Hun. Et ce n'est qu'au XVe siècle, à la veille des grandes conquêtes, que les Espagnols y arrivèrent, à la suite du Normand Jean de Béthencourt, qui s'y était installé en 1402 et qui vendit ses droits à la Couronne espagnole en 1479.

L'archipel, qui forme le pont entre l'Europe et ce qui allait devenir le Nouveau Monde, eut dès lors des hôtes de marque : Christophe Colomb y passa huit jours avant de s'embarquer pour son illustre voyage. C'est ici que Nelson perdit son bras droit en essayant d'arracher les Canaries aux Espagnols. Ce sont les frères Humboldt qui classifièrent la flore des îles, fin XVIIIe et début XIXe siècles. Et depuis lors tous les bateaux qui se rendaient en Amérique venaient se ravitailler aux Îles Canaries.

Comme il se doit en territoire espagnol, les hôtels y sont de toute première classe. Certains se coiffent même de cinq étoiles. Ce qui se traduit par une bonne nourriture, un confort de luxe, un service attentif. Les prix sont bas et la valeur de notre dollar est bonne.

Les îles étant franches de port, on y trouve tous les articles étrangers moins chers que dans leurs pays d'origine.

Un autre avantage des Canaries est leur proximité. Elles se situent à 6 h de New York, en vol direct avec Iberia. Eastern a une bonne liaison entre Montréal et New York.

Les Îles Canaries ne sont donc pas seulement un endroit idéal de vacances à cause de leur climat radieux, de leur flore unique, de leur topographie variée, de leurs prix intéressants, mais aussi à cause de l'histoire passionnante et mystérieuse qui se rattache à ses premiers habitants et par l'intérêt et le romantisme que leur portaient les anciennes civilisations qui furent la base de la nôtre.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 489$. Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE — "ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroën 2CV $186 - Citroën Visa $289 - Citroën BX $469 - Renault 9 et 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renaul 5 TL $455. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de: $129/sem.
PARIS "Wardair" $$$ SPÉCIAL
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040 — PERMIS DU QUÉBEC

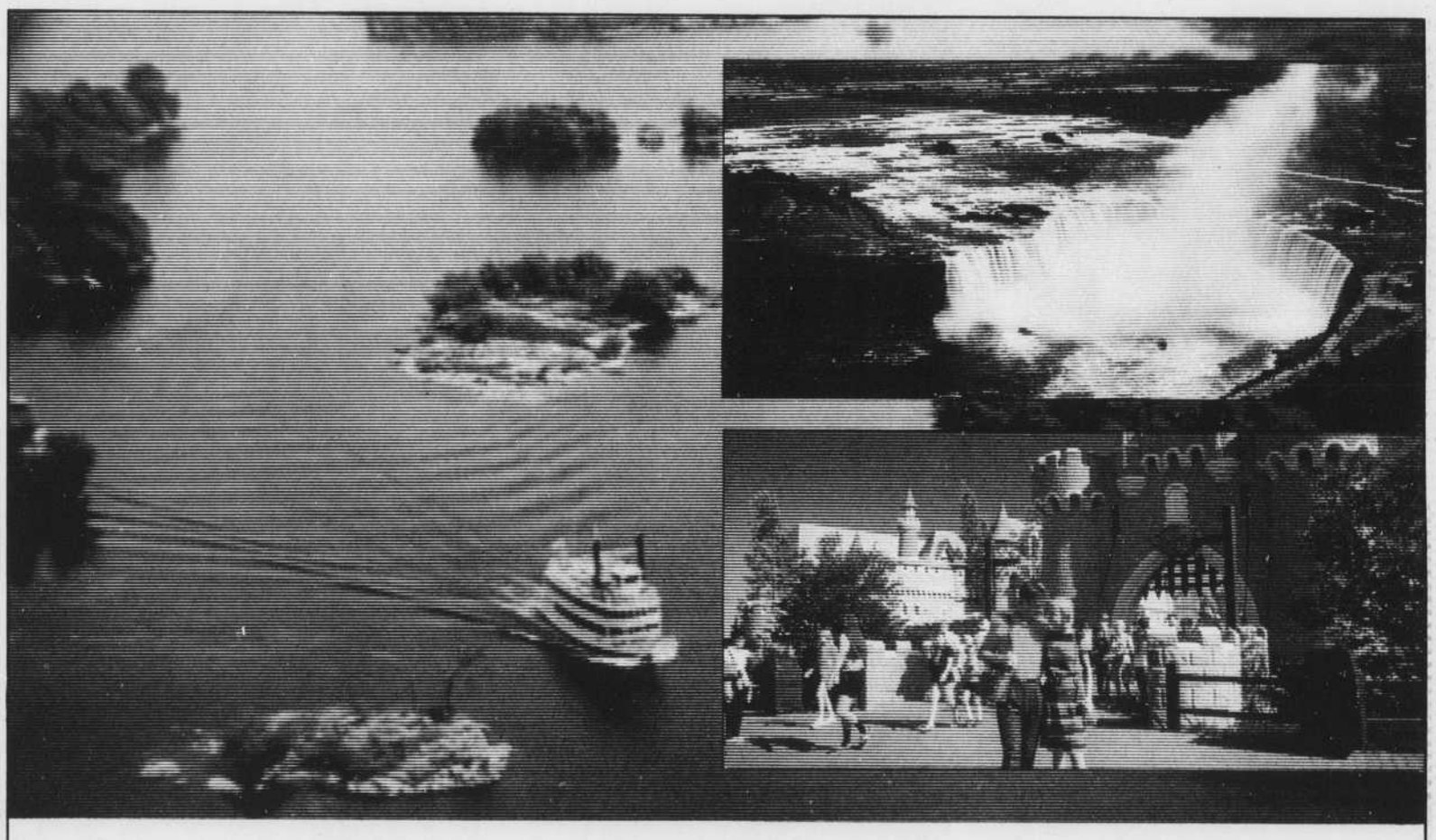

MAROC
SUPER SPÉCIAL
SÉJOUR À AGADIR
998$ *
2 SEMAINES
HÔTEL ALI BABA
(4 ÉTOILES)
LE PRIX COMPREND:
L'AVION + DEMI-PENSION + TRANSFERTS + TAXES
* Ce prix s'applique pour toute réservation effectuée avant le 15 juillet 85.
2 SEMAINES
HÔTEL LES ALMOHADES
(5 ÉTOILES) à compter de **1178$**
LE PRIX COMPREND:
L'AVION+DEMI-PENSION+TRANSFERTS+ TAXES
CIRCUIT + SÉJOUR À AGADIR
CIRCUIT LES VILLES IMPÉRIALES
(1 semaine)
HÔTEL ALI BABA (1 semaine) à compter de **1195$**
CIRCUIT LES VILLES IMPÉRIALES
(1 semaine)
HÔTEL LES ALMOHADES
(1 semaine) à compter de **1265$**
Ces prix s'entendent par personne en chambre double.
Grand choix d'hôtels disponibles pour le séjour à Agadir.
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE À VOTRE AGENT DE VOYAGES
royal air maroc
terratours
Détenteur d'un permis du Québec

La magie des mini-vacances avec les ESCAPADES VIA Rail.

La découverte des Mille-Îles... Le spectacle des chutes du Niagara... Le monde de plaisirs du Canada's Wonderland! Évadez-vous avec une ESCAPADE VIA Rail. Ces mini-vacances sont seulement trois exemples d'une gamme d'idées que vous offre VIA Rail pour l'été. Chacune comprend le voyage en train aller et retour, en voiture-coach, l'hôtel de première classe pour les excursions de plus d'une journée et des billets pour assister à des événements spéciaux (sauf pour les chutes du Niagara).
Dans le train VIA, vous relaxerez dans un siège confortable, profiterez de l'espace prévu pour vos jambes et apprécierez la vue panoramique qu'offrent les fenêtres. Vous voyagerez dans un monde de confort et de détente.
Réservez dès maintenant votre ESCAPADE VIA Rail en communiquant avec votre agent de voyages ou avec VIA Rail, 24 heures par jour, au **871-1331.**
Les escapades VIA Rail, des moments de rêve offerts toute l'année.

De Montréal à:	À partir de
Mille-Îles (Excursion d'une journée)	49,00$
Chutes du Niagara	127,00$
Canada's Wonderland	126,95$

Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel pour les excursions de plus d'une journée (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date de départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez faire grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.

VIA
Permis du Québec
Venez vivre la magie des voyages en train.*
*Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

TOURISME

Les assurances de voyage: peut-on partir sans elles ?

JEAN-FRANCOIS LACERTE

Peut-on partir en voyage sans avoir préalablement acheté une assurance annulation de vol aérien, et une assurance annulation de voyage, et une assurance accident, et une assurance de frais médicaux, et une assurance qui couvre le retour en avion en cas de maladie, et une assurance hospitalisation, et une assurance... ?

Il existe deux principaux genres de plans d'assurances pour voyageurs: le premier assure la santé, la vie et aussi certains incidents de la vie quotidienne (éraflures qui nécessitent une pomade prescrite par un médecin, un coup de soleil trop violent que ne demande qu'un peu de d'ombrage, de crème médicamenteuse -toujours prescrite- et de *Pina Colada* bien frais).

Le second assure le remboursement des portions contractuellement non-remboursables des voyages à forfaits ou des billets d'avion.

Les assurances sur la santé

La complexité de ce marché a de quoi rendre malade avant même de partir et il est difficile s'y retrouver lorsqu'on est peu habitué à ce genre de transaction. De plus, les courtiers d'assurance ont plus d'en produit à vendre et souvent.

Depuis 1983, la carte d'assurance maladie du Québec a diminué la proportion des remboursements qu'elle effectue pour des traitements obtenus en dehors du Québec. Ainsi, les payeurs de taxe québécois ne paient pas plus à leurs concitoyens malades à l'étranger que ce qu'ils paieraient s'ils étaient malades au Québec.

Tous les surplus à payer (frais d'hospitalisation et médicaux) sont aux frais du malade. D'où, pour certaines personnes, l'avantage de s'assurer sur la santé.

Être malade à l'étranger coûte très cher. Toutes les compagnies d'assurances le savent pourquoi les pla frais d'hospitalisa « sans limite » ou valant « $1 million » comportent de très nombreuses exceptions.

Ainsi, certaines catégories de femmes enceintes, certains sportifs, les malades qui ont subi des traitements dans les 90 jours avant le départ, les gens de plus de 70 ans et, comble du plaisir pour un vacancier, les absorptions abusives d'alcool sont exclus partiellement ou totalement des plans d'assurance.

Bref, il faut pratiquement être en santé pour pouvoir bénéficier des assurances hospitalisation.

Il est important de connaître les dispositions et les modalités de remboursement de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Le gouvernement du Québec publie une brochure de quelques feuillets où tous les règlements sont expliqués. On peut se procurer cette brochure gratuite dans la plupart des agences de voyages.

Des 15 compagnies d'assurances différentes qui opèrent au Canada, à peine la moitié sont connues. De plus, elles sont toutes à l'ombre des Britanniques Lloyd's (certains de leurs concurrents leur donne jusqu'à 80 % du marché) et Américains O'Maha.

Outre ces deux géants, il y a les compagnies ou mutuelles *Travelrite, American Home Assurance Company, Travelers Canada, Croix bleue* qui se partagent le reste du marché. Avec eux, dans leur sillage immédiat, se trouvent des regroupements de médecins qui, assurés « mur à mur », vendent leurs services... à l'image d'une assurance conventionnelle. C'est le cas de la *Carte Floride* et de l'*Hospital Medical Care*.

Ces compagnies assurent donc la vie, ou encore la santé ou certains petits problèmes toujours plus facilement solutionnables chez soi qu'à l'étranger ou encore les rapatriements aéroportés vers le Québec.

Assurances annulation

Dans le domaine du voyage, il n'y a toutefois pas seulement que les assurance sur la personne. En voyage, il peut s'avérer utile de s'assurer un remboursement des portions contractuellement non-remboursables des billets d'avion non utilisés ou des voyages annulés avant le départ.

Les compagnies d'assurance prévoient toutes les mêmes conditions d'admissibilité, soit: en cas d'annulation avant le départ, elles remboursent les portions non-remboursables des titres de transport ou des voyages à forfait en cas d'accident, de mortalité du client ou de membres de sa famille proche (père, mère, enfants), de sinistre qui rende la demeure principale du client inhabitable, ou encore de nomination du client comme membre d'un jury judiciaire, de la sommation du client à être entendu comme témoin dans une cour de justice, ou finalement dans le cas où le client se voit transféré par son employeur régulier.

Si vous devez écourter vos vacances, ou les rallonger, pour les même motifs, l'assurance annulation de voyage promet le remboursement du coût supplémentaire d'un billet d'avion aller simple pour le voyage de retour le plus direct jusqu'au point de départ indiqué dans la proposition de vente et la portion non utilisée et non remboursable des autres arrangements de voyage payés à l'avance.

Ces assurances sont fortement recommandables car elles permettent un remboursement sur tous les billets d'avion de vols nolisés et tout voyages à forfait.

Dans ce genre d'assurance, la prime à payer se calcule de la façon suivante: on doit connaître d'une part le montant non-remboursable avant le départ, et le montant que coûte un aller simple pour effectuer son retour en dehors des dates prévues. Ces données sont connues par votre agent de voyages. Il doit vous les faire connaître lorsqu'il vou vend de l'assurance.

Les autres genres d'assurances

Il existe encore d'autres genre d'assurances-voyage dignes de mention. Les assurances baggages couvrent la perte ou les bris de valises, le feu, le vol. Il existe par contre au moins une centaine d'articles non-assurables. Il est important que vous lisiez le contrat avant de le signer.

Notons aussi les assurances mondiales d'accidents de voyage offrant une couverture 24 heures par jour tout le temps de votre voyage. Des indemnisations sont offertes suivant que vous perdez accidentellement la vie, des membres ou la vue soit sur terre, sur mer ou dans les airs pendant la période assurable.

Quelques compagnies offrent également des « plans complets » de protection de vacances. Lloyd's propose les plans *Pro-vac* qui réunissent les indemnités de l'assurance de vol aérien, l'assurance mondiale d'accident de voyage, l'assurance des frais médicaux et d'hospitlisation et l'assurance des baggages et effets personnels. Les assurances annulation de voyages sont en sus.

Dans ce domaine, l'assurance « tous risques » de *Travelrite* inclut l'assurance annulation de vol aérien ou de voyage. Il existe enfin des assurances pour les touristes étrangers en visite au Canada. La Mutuelle d'Omaha, Travelrite et Hospital Medical Care offrent ces programmes. Choisir une assurance voyage demeurera toujours dans le domaine du complexe.

Les tarifs sont généralement tous concurrentiels (marché oblige!). Avant d'assurer un voyage, il faut savoir si une assurance sur la santé est nécessaire, compte tenu de toutes les exceptions que comportent les contrats (c'est un pensez-y bien, comme dirait René Lévesque).

De plus, les assurances d'annulation de voyage sont en quelque sorte une nécessité qui coûte peu cher et qui, dans plusieurs cas, vaut son pesant d'or.

Enfin il faut signaler qu'en aucun cas les assurances voyage ne doivent être considérées comme une « carte de crédit » de la santé. Elles ne payent pas à votre place: elles remboursent aux personnes éligibles ce que la Régie de l'assurance maladie ne paye pas. Rien de plus.

Frais assurés par les quatre principales compagnies d'assurance-voyage faisant affaire au Québec

Couverture	Travelrite illimitée	Lloyd's $ 1 million	Croix bleue $ 1,000 / jour	O'Maha illimitée
Transport en civière	X	X		
Hospitalisation	X	X	X	X
Médecins spécialistes	X	X	X	X
Infirmier-ière diplômé-e	X	X	X	X
Médicaments sur ordonnance	X	X	X	X
Ambulance (localement)	X	X	X	X
Retour du véhicule privé	X	X	X	X
Certains frais dentaires	X		X	X
Traitement bucal d'urgence		X		
Hospitalisation d'urgence	X	X	X	X
Frais de subsistance	X	X	X	X
Transport d'un membre de la famille	X	X	X	X
Radiographies		X	X	
Certains appareils médicaux		X	X	X
Prolongation automatique		X		X
Rapatriement			X	X
Soins paramédicaux	X	X	X	X
Couverture maximale	**180 j.**	**180 j.**	**180 j.**	**180 j.**

Pétain aux enchères

PARIS (AFP) — L'exemplaire personnel du maréchal Pétain du *Fil de l'epée* de Charles De Gaulle, portant une dédicace manuscrite de l'auteur, a été vendu 170.000 f (environ $25,5000) vendredi à un libraire parisien lors d'une vente aux enchères à l'hôtel Drouot.

La dédicace flatteuse: « hommage d'un respectueux et très profond dévouement » ainsi que le fait que l'exemplaire en question soit le numéro un du tirage sur grand papier et les notes personnelles du maréchal Pétain commentant certains passages, font de ce livre une rareté historique dont le prix ne pouvait être prévu.

La vente effectuée par les héritiers de la maréchale Pétain comportait également des souvenirs personnels du vainqueur de Verdun et une lettre émouvante du maréchal commentant son installation à l'île d'Yeu fin 1945, après son procès, adjugée 12.000 F (environ $1,800).

L'agenda de bureau de Pétain pour l'année 1918, précieux document rédigé par son officier d'ordonnance qui a noté ses déplacements, ses entrevues avec les chefs militaires et politiques à la veille de l'armistice, a été vendu 13.500 f (environ $2.225).

ATTENTION

Surveillez nos pages de tourisme chaque samedi

À VENIR

6 juillet
• France/Benelux

13 juillet
• Égypte/Israël

20 juillet
• Asie

27 juillet
• Espagne/Portugal/Maroc

Pour renseignements et réservations, contactez

Louise Hébert

au 844-3361

Quelques jours de découvertes

Oubliez tout: le bureau, la maison, la routine, le train-train quotidien...

Faites une pause!

Quelque part, tout près de vous, nos cours d'eau et nos forêts vous attendent... à peu de frais.

Charlevoix

2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 déjeuners, 1 dîner et des randonnées pédestres dans des sentiers écologiques.
À compter de par adulte **55$**

3 nuits, incluant petit déjeuner, dîner et une excursion de 3 heures sur le Saint-Laurent (observation de baleines).
À compter de par personne **259$**

Manicouagan

2 nuits, incluant petit déjeuner, dîner et une excursion sur le Saint-Laurent (observation de baleines).
À compter de par personne (occupation double) **149$**

2 nuits, incluant petit déjeuner, dîner et une croisière sur le Saguenay.
À compter de par personne (occupation double) **169$***
*Jusqu'au 20 juin.

1 nuit, incluant petit déjeuner, dîner et une excursion sur le Saint-Laurent (observation de baleines bleues).
À compter de par personne (occupation double) **71$**

Saguenay–Lac-Saint-Jean

2 nuits, incluant petit déjeuner, déjeuner, dîner et la découverte du Lac-Saint-Jean.
À compter de par adulte **80$**

Bas-Saint-Laurent

2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners et une excursion sur le Saint-Laurent (observation de baleines).
À compter de par personne (occupation double) **174$**

Pour plus de renseignements, composez sans frais le
873-2015
(région de Montréal) ou le
1-800-361-5405
(ailleurs au Québec)
et demandez le ou la téléphoniste **812**
ou écrivez à:
TOURISME QUÉBEC (812)
Ministère du Tourisme
C.P. 20 000, Québec (Québec)
G1K 7X2

Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir le **Guide des forfaits**... gratuitement.

Au Québec, on découvre

C'EST RECONNU

Québec

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.